AVEC CE NUMÉRO LE MONDE LOISIRS

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12359 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — SAMEDI 20 OCTOBRE 1984

Retrouvailles franco-espagnoles

Le « séminaire » ministériel franco-espagnol qui s'ouvre ce vendredi 19 octobre pour deux jours à Barcelone s'inscrit dans le cycle des consultations semestrielles entre les deux pays inauguré en janvier 1983 à La Celle-Saint-Cloud. Outre le traditionnel tour d'horizon de la situation internationale, il doit être essentiellement consacré aux questions économiques, comme en témoigne d'ailleurs la composition des deux délégations : MM. Cheysson (relations extérieures), venu directement d'Alger, où il accompagne M. Mitterrand, Dumas (affaires européennes), Bérégovoy (économie et finances) et Rocard (agriculture), et Mme Cresson (redéploiement industriel et commerce extérieur) s'y entretiennent avec leurs homologues respectifs.

Cette rencontre ne pouvait mieux tomber : après l'extradition de trois terroristes de l'ETA, le climat des relations franco-espagnoles s'est sensiblement réchauffé. La presse madrilène, naguère si sévère, salue le changement de comportement qu'elle observe de l'autre côté des Pyrénées.

Des difficultés n'en subsistent pas moins entre la France et l'Espagne à propos de l'adhésion de celle-ci à la Communauté européenne. Paris, il est vrai, n'est pas seul en cause. C'est aux Dix, collectivement, que M. Felipe Gonzalez vient de se plaindre des atermoiements qu'il croit déceler dans les négociations sur l'élargissement. Mais plusieurs questions en suspens intéressent, elles, très directement la France, et la réunion de Barcelone devrait permettre de faire le point à cet égard. C'est en particulier le cas des problèmes de la pêche, de l'huile d'olive, du vin et de certains fruits et légumes.

Tout se passe pourtant comme si les Français cherchaient à convaincre les Espagnols qu'ils n'ont pas dans la place de meilleurs alliés qu'eux. Les échanges commerciaux bilatéraux, qui ont enregistré une progression de 24 % en 1982 et de 18 % en 1983, demeurent largement favorables à l'Espagne ; celle-ci a exporté l'an dernier pour 27 milliards de francs de produits vers la France, à laquelle elle n'en a acheté que pour 22 milliards. Et si le gouvernement français s'emploie, dans la négociation sur l'élargissement de la Communauté, à rassurer ses propres agriculteurs et ses pêcheurs, il n'en met pas moins l'accent, comme vient encore de le faire M. Dumas, sur la nécessité de respecter la date initialement prévue pour l'adhésion espagnole et portugaise, soit le 1er janvier 1986.

En outre, la délégation française à Barcelone devrait tenir des propos conciliants sur le délai imparti à l'Espagne pour procéder à son désarmement douanier, cependant que M. Bérégovoy comptait s'entretenir avec son collègue espagnol, M. Boyer, du futur rôle de la peseta dans le système monétaire européen. L'examen de plusieurs grands projets industriels, bilatéraux ou communautaires, figure également au programme de ces échanges de vues.

D'une manière générale, la France cherche à persuader l'Espagne que l'enjeu européen vaut bien quelques mois de patience encore. Et que les difficultés de détail, si réelles soient-elles, ne doivent pas remettre en question l'engagement de principe de Madrid en faveur de la Communauté (et aussi, probablement, de l'OTAN, dont il sera également question à Barcelone). Placée sous le signe de la cordialité retrouvée, cette quatrième rencontre franco-espagnole ne devrait pas manquer d'y contribuer.

L'avantage fiscal de l'« emprunt Giscard » est supprimé

Les députés du PS et du PC ont adopté, vendredi 19 octobre, un amendement présenté au nom du gouvernement par M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, visant à durcir la fiscalité de l'emprunt 7 % 1973, dit « emprunt Giscard », pour les particuliers. Les coupons de cet emprunt, qui, jusqu'à maintenant, bénéficiaient du régime fiscal des obligations, seront désormais taxés au titre de l'impôt sur le revenu, ce qui devrait rapporter 450 millions de francs au budget.

En obtenant la suppression, pour le coupon de l'emprunt 7 % dit « emprunt Giscard », du nom de son promoteur, et pour les seuls particuliers, des avantages fiscaux dont bénéficient normalement les obligations, à savoir un abattement à la base de 5000 F et un prélèvement libératoire de 26 %, pour assujettir lesdits coupons à l'impôt sur le revenu de droit commun, le gouvernement a modifié le contrat d'émission primitif, celui qui fait foi dans le monde de l'épargne.

Certes, le pouvoir peut faire valoir que cet emprunt bénéficiait des avantages fiscaux accordés communément aux obligations ordinaires, à savoir l'abattement de 5000 F et le prélèvement forfaitaire de 26 % précités, et que cet avantage était accordé par dérogation, puisque les obligations indexées en sont normalement dépourvues.

En le supprimant, le gouvernement ne fait donc que revenir au droit commun, et, de surplus, le décret d'origine l'y autorisait, ce qui n'est pas le cas, par exemple, pour l'emprunt 4,50 % 1973 ex-Pinay, indexé sur la pièce d'or de 20 F et dont les coupons sont exonérés de tout impôt par le contrat d'origine.

Fort bien : ce qu'une loi ou *a fortiori* un décret ont fait, une loi peut le défaire : l'assemblée des représentants du peuple est souveraine, sauf à violer la Constitution. Dans une décision du 27 juillet 1982, le Conseil constitutionnel lui-même a considéré *« que le législateur ne peut lui-même se lier, qu'une loi peut toujours, et sans conditions, fût-ce implicitement, abroger ou modifier une loi antérieure ou y déroger »*. Dans le cas présent, ledit législateur et le gouvernement avec lui peuvent invoquer bien des motifs pour justifier la mesure qui vient d'être prise et d'abord le coût exorbitant de l'emprunt 1973 pour l'Etat.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Infortune

Un jour, le conseil des ministres augmente l'imposition sur les très grandes fortunes pour venir en aide aux plus démunis.

Le lendemain, à la télévision, un porte-parole socialiste, M. Estier, désigne à la vindicte publique ceux qui ont profité du dernier Salon de l'auto pour s'acheter une Rolls ou une Ferrari.

Dans la nuit, à l'Assemblée, à l'heure où l'insécurité règne sur les villes, la gauche anéantit les privilèges fiscaux liés à l'emprunt Giscard.

Les « nouveaux pauvres » se sentent moins seuls : les temps sont durs aussi, très durs, pour les riches.

BRUNO FRAPPAT.

Face et pile d'un marché de l'art

La 11e Foire internationale de l'art contemporain, la FIAC 84, ouvre ses portes au public le 20 octobre, après le grand rendez-vous mondain qu'est devenue la soirée de vernissage du vendredi soir, donnée cette année pour la première fois au profit d'une institution : l'Institut Curie, qui se consacre à la lutte contre le cancer.

Il y aura cent quarante-neuf galeries au rendez-vous, soit une poignée de plus que lors des FIAC précédentes. Ces galeries, à quelques-unes près, seront les mêmes, avec des proportions équivalentes de françaises, surtout parisiennes, et étrangères (81 françaises, 68 étrangères), que l'on retrouvera disposées de la même façon sous la verrière du Grand Palais : les plus grands stands, les plus prestigieux, au centre de la nef, les galeries vouées aux tendances novatrices regroupées vers le fond, en bonne place sur le chemin de la cafétéria, les petits stands, les coins à lithos, les éditions de multiples, etc., à la périphérie.

Dans les stands seront présentées de nombreuses expositions individuelles, plus encore que les années passées : 95 galeries ont adopté ce parti, plutôt que d'accrocher un échantillonnage de ce qu'elles ont à vendre.

Pour continuer dans les chiffres qu'aiment tellement aligner les promoteurs de toutes ces grandes manifestations : à travers ces galeries, sept cent cinquante artistes seront représentés et environ 2 000 œuvres exposées sur 15000 mètres carrés. Autrement dit, de quoi s'occuper le regard, d'autant mieux que, à la FIAC, on ne lésine généralement pas sur la présentation. Et ce, pour une semaine et deux week-ends, du 20 au 28 octobre.

Dans sa forme, dans son esprit, la FIAC 84 ne devrait pas être très différente des précédentes. Pourquoi le serait-elle, puisque c'est ainsi, en soignant son image culturelle, son côté face – les « one man shows » de prestige dans des stands reconstituant l'espace de la galerie – qu'elle a assis sa réputation, qu'elle est devenue un grand rendez-vous annuel, qu'elle a reçu chaque année un nombre croissant de visiteurs pour arriver, l'année dernière, à son dixième anniversaire, à plus de 9 500 entrées par jour ? On ne va pas bousculer quelque chose qui marche bien ! Sagesse.

Mais est-ce que ça marche si bien ? On peut tout de même se poser la question, qui nous entraîne du côté pile de la FIAC : derrière l'image, culturelle, il y a les chiffres, qui ne sont plus ceux de la fréquentation, mais des ventes.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 15.)

La cohabitation principale

par ANDRÉ FONTAINE

La classe politique a raison de se passionner pour le problème de la cohabitation : *il n'en est pas de plus sérieux*. Mais en le posant comme elle le fait, elle montre à quel point elle vit repliée sur elle-même, à mille lieues des réalités qui commandent notre destin. L'opposition d'aujourd'hui, devenue demain majorité, pourrait-elle s'accommoder, deux années durant, d'un président qui a déjà su mettre son socialisme entre parenthèses ? Grave question, certes. Mais si d'aventure il passe la main, ne verra-t-on pas le débat rebondir aussitôt ? Comment, et à quelles conditions, les chiraquiens, les giscardiens, les barristes, pour ne pas parler des lepenistes et des jeunes loups que la fulgurante ascension de Laurent Fabius encourage à secouer le cocotier, parviendront-ils à cohabiter eux-mêmes ?

La vérité est que les gens se supportent de plus en plus mal, et que les avocats de la décrispation ont bien de la peine à faire entendre leur voix dans le désert de l'intolérance. C'est toute la planète qui est en train de se libaniser, de laisser les antagonismes de nations, de races, de religions, de clans, déchirer les consensus sur lesquels reposait la paix civile : l'attentat auquel vient d'échapper Margaret Thatcher rappelle à bien des égards celui qui a coûté la vie, il y a deux ans, à Beyrouth, au président élu Bechir Gemayel. Avant elle, le pape et le président des Etats-Unis n'avaient dû qu'à des miracles de survivre aux balles tirées sur eux.

Il n'y a pas de jour, et moins encore de nuit, que quelque bombe n'éclate en Europe, posée par des nationalistes irlandais, basques, corses, arméniens, par des extrémistes de droite ou de gauche, par les combattants des guerres des autres, à commencer par celles qui ensanglantent en permanence le Proche-Orient.

Pendant ce temps, la course aux armements se poursuit de plus belle. La visite de Gromyko à la Maison Blanche n'a servi, *bien entendu*, de rien. Les Etats-Unis déploient leurs Pershing-2 en Allemagne au rythme d'un par semaine ; et les Russes viennent de mettre en service leurs missiles de croisière à longue distance.

Les autruches que nous sommes n'en perdent pas pour autant le sommeil, mais quelques petites nouvelles révèlent, au fil des jours, des bouffées d'angoisse. Le *Times* nous apprend qu'un citoyen britannique se remplit les poches en vendant des places dans l'abri antinucléaire de luxe qu'il a fait bâtir dans le parc de sa propriété. Et le *Financial Times*, que des étudiants de Nouvelle-Angleterre ont organisé un référendum pour décider s'il convenait de stocker des pilules-suicide en prévision d'une guerre nucléaire.

Grâce à Dieu personne n'a encore osé, depuis Hiroshima et Nagasaki, recourir aux armes de l'apocalypse, et on peut même soutenir que c'est la frousse qu'elles inspirent qui a empêché l'extraordinaire prédiction de de Gaulle au colonel Passy, au soir de Pearl Harbor, de se réaliser complètement : *« Maintenant la guerre est définitivement gagnée. Et l'avenir nous prépare deux phases : la première sera le sauvetage de l'Allemagne par les Alliés ; quant à la seconde, je crains que ce ne soit une grande guerre entre les Russes et les Américains* (1). »

(Lire la suite page 13.)

(1) Cité par le colonel Passy, qui dirigeait les services de renseignement de la France libre dans son livre *Deuxième Bureau*, Londres, Monte-Carlo, Raoul Solar, 1947.

M. MITTERRAND A ALGER

Rétablir la confiance

De nos envoyés spéciaux

M. Mitterrand est arrivé vendredi 19 octobre en fin de matinée à Alger pour une visite de quelques heures. Il a été accueilli par le président Chadli Bendjedid.

Alger. – La France a-t-elle changé de politique au Maghreb et en Afrique ? Telle est la question que se posent les dirigeants algériens et qui est au centre des entretiens, vendredi 19 octobre, entre les présidents Chadli Bendjedid et François Mitterrand. Le chef de l'Etat français devait s'efforcer de convaincre son interlocuteur qu'il n'en est rien et qu'à ses yeux les relations entre Paris et Alger demeurent *« privilégiées »*.

Du côté français, on admet qu'une suite d'événements se succédant ont pu inquiéter les dirigeants algériens : 13 août, signature du traité d'Oujda par Hassan II et le colonel Kadhafi ; 20 août, voyage « privé » de M. Mitterrand à Ifrane et naissance de l'« union arabo-africaine » ; mi-septembre, accord franco-libyen sur le retrait des troupes du Tchad ; mi-octobre, renforcement des mesures de contrôle concernant l'émigration. Mais on s'empresse de souligner qu'il s'agit là d'un concours de circonstances qui n'affecte en rien les grandes orientations de la politique française.

En ce qui concerne le point fondamental, à savoir le caractère équilibré des relations de la France avec les Etats maghrébins, il a été dit et redit aux Algériens – y compris au plus haut niveau – qu'il n'y avait pas de changement, mais sans convaincre. Ce constat d'incompréhension *allait cependant de pair* avec la volonté exprimée de part et d'autre de s'expliquer. Paris a donc proposé que le président Mitterrand se rende en Algérie – ainsi que cela était projeté depuis longtemps, dans le cadre de la concertation permanente – et a avancé plusieurs dates, au choix d'Alger.

Le débat essentiel – et c'est lui qui devrait alimenter la plus grande partie des entretiens entre les deux chefs d'Etat – concerne la politique africaine de la France, et d'abord son attitude à l'égard du conflit saharien. En effet, Alger considère que l'importance des livraisons d'armes françaises à Rabat est incompatible avec une position de stricte neutralité et a donc pu inciter le Maroc à rechercher en priorité une solution militaire. Les Algériens font, en outre, observer que la France a voté les résolutions de l'ONU, se référant à celles de l'OUA, préconisant un dialogue direct entre le Maroc et le Front Polisario, et veulent *« espérer »* qu'il n'y aura pas de changement après la rencontre d'Ifrane.

A ce propos, les Algériens continuent de s'étonner de la fiction du caractère « privé » de la visite de M. Mitterrand à Ifrane alors qu'elle avait été préparée par un ministre, M. Roland Dumas, et par deux proches conseillers du chef de l'Etat, MM. Jacques Attali et de Grossouvre. Ils ne comprennent pas non plus – compte tenu des rapports *« privilégiés »* entre Paris et Alger – que les responsables français ne leur aient pas franchement parlé de leur volonté de se dégager du Tchad, quitte à recourir aux bons offices de Hassan II, ce que, disent-ils, *« nous aurions compris »*.

PAUL BALTA et JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 4.)

AU SALVADOR

La guerre civile continue...

Lire page 3 l'article de MARCEL NIEDERGANG

M. ROLAND LEROY invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du Parti communiste, directeur de *l'Humanité*, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 21 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Leroy, qui dirige *l'Humanité* depuis 1974 et qui fut jusqu'en 1981 député de Seine-Maritime, répondra aux questions d'André Passeron et de Patrick Jarreau, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

MÉDECINE : la dyslexie serait liée à une asymétrie du cerveau

LIRE PAGE 12 L'ARTICLE DU Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE

INDUSTRIE : pas de licenciements « secs » à Creusot-Loire

LIRE PAGE 21 L'ARTICLE DE BRUNO DETHOMAS

Le Monde

idées

Pour une géographie de l'homme

par MAURICE LE LANNOU

BEAUCOUP de lecteurs m'assiègent (*Le Monde* publie mes feuilletons depuis bientôt trente ans) *pour savoir mon* sentiment sur les apports et les résultats de l'énorme 25e Congrès international de géographie qui a réuni sur notre territoire une foule de personnalités (1). Je le déclare volontiers : ces assises (moins pacifiques qu'on ne croit, mais tout de même non guerrières) ont administré la preuve que la discipline ne cessait de s'armer en méthodes et en moyens, d'enrichir la somme de ses acquis et, sinon d'entrer toujours plus avant dans l'engouement public, du moins de renforcer un personnel de professionnels – universitaires pour la plupart – fort zélés à la cultiver ; bref, qu'elle est en pleine santé à la face du monde de la science.

Peu avant que les quatre mille congressistes ne se réunissent (façon de parler, puisqu'ils s'éparpillèrent sans attendre), Paul Claval publiait un fort volume où il est dit de la géographie que *« c'est son orientation philosophique, ce qu'elle apporte sur les ontologies fondamentales [...] qui la rend vivante et lui donne une place grandissante parmi les disciplines de l'homme »* (2).

Il est certain que les géographes du temps passé n'ont pas souvent été soucieux d'ontologie. Hérodote est le père d'une géographie « commerciale », et dans sa ligne sont bien, en dépit des apparences, des mathématiciens comme Eratosthène et Ptolémée, chargés de calculer des distances et préciser des positions. Le souci du commerce s'est prolongé jusqu'à nos jours : les sociétés de géographie commerciale fleurissent dès le milieu du siècle dernier, et à leur suite celles de géographie coloniale et maritime, contemporaines du grand mouvement de découverte et de colonisation. Le moteur essentiel est donc une préoccupation mercantile, revue et corrigée par la raison d'État. Mon plus lointain prédécesseur au Collège de France, Émile Levasseur, dénonçait comme une des causes de la défaite de 1870 les déficiences du système scolaire français en matière d'enseignement géographique, et de mauvais esprits ont pu suggérer que, symétriquement, la défaite de 1940 nous a peut-être valu, en 1944, la création... d'une agrégation de géographie.

C'est là, bien sûr, une méchanceté sans fondement. Cette indépendance universitaire ne fit que consacrer une énorme croissance. Depuis la fin du dernier siècle, la géographie s'est considérablement développée, non plus à la seule fin d'exalter des négoces ou de rendre moins ignorants des ambassadeurs, mais dans le souci de constituer un corps de connaissances et de doctrine qui eût la consistance d'une science véritable.

On inventorie, on classe, on systématise, on recherche, comme Lucrèce, des causes, quitte à discuter ensuite de la valeur des déterminismes en ces matières où la liberté de l'homme reste appréciable. Mais aussi *on émiette* l'objet, au point qu'il n'y a plus assez d'étiquettes pour accoler au mot géographie afin d'indiquer à quel degré d'autonomie a pu parvenir tel ou tel petit bout de science particulier. Cette prolifération d'entre 1870 et 1950 est certes le témoignage d'un immense progrès de la connaissance géographique, mais elle traduit aussi une grande incertitude des géographes à l'égard de leur objet global : il leur suffisait d'avoir une ample maison aux nombreuses demeures bien ordonnées.

Une nouvelle dignité

Ce bel ordre n'a pas survécu aux profondes mutations de l'ordre social survenues depuis le début de la seconde moitié du vingtième siècle. Et l'audience de la discipline s'est effritée par la constatation de son impuissance. Devant le monde bousculé, la géographie perd contenance par manque de réalisme et, j'allais dire, de... vitesse. Sollicitée de participer à l'aménagement du territoire, elle est trop engoncée, chez nous du moins, dans ses armatures universitaires et littéraires pour pouvoir proposer assez vite ses solutions. Ce n'est pas que des efforts ne soient faits pour qu'elle devienne présente et disponible, mais les géographes se persuadent qu'il importe avant tout de théoriser et de conceptualiser les faits, tant ils ont le désir de rester des savants, et le résultat est qu'ils s'en éloignent plus que jamais.

Comment, dès lors, prétendre diriger l'aménagement et l'organisation de nos cadres de vie ? La remise en cause de nos sociétés, remarque avec justesse Paul Claval, *« repose sur le rejet de la primauté du collectif et achève l'évolution vers l'individualisme... »*. Par collectif, entendons la communauté traditionnelle : la paroisse, la commune, la cité, l'Etat, ces groupements dont précisément l'étude, rapportée aux conditions naturelles et à l'environnement, faisait de la géographie une science de l'homme. Cet aspect communautaire de la condition humaine étant discuté, voilà qu'il devient difficile au géographe d'intervenir directement dans la course au bonheur d'une société éclatée.

Mais n'est-il pas en passe de revêtir une *nouvelle dignité* ? Sa fonction devient, à défaut d'être un acteur, celle d'un critique et lucide moraliste, puisqu'elle est d'éviter que l'homme ne s'aliène en voulant se libérer. *« Le géographe est donc celui qui parle pour les milieux perturbés, pour la nature menacée... »* Un simple écologiste ? Cela va infiniment plus loin : *« C'est également lui* [le géographe] *qui refuse la grande société moderne, souligne ses gaspillages d'espace, les malfaçons de ses aménagements et l'aliénation collective qui naît d'une quête sans bon sens de la mobilité. »* Ces derniers mots, que j'aimerais avoir écrits moi-même, disent l'essentiel de ce qui fait décidément de la géographie, à mon sens, une science morale. La conclusion est qu'il est nécessaire que *« nous approfondissions notre art d'habiter le monde sans le brusquer »*.

L'art d'habiter ! Je serais le dernier à repousser cette formule, qui m'est depuis longtemps habituelle. Je souscris plus encore à ce souhait de Claval, que les géographes (j'ajouterai : et les hommes qu'il est censé conseiller) redécouvrent *« l'enracinement »* et *« le sens des lieux »*. La géographie, s'il y en a une, ne saurait se séparer des lieux, de leurs physiques et de leurs biologies, en les considérant comme, quasiment, des parties de l'homme.

Que voilà bien, si elle ne se dévergonde pas trop dans les métaphysiques, comme elle le fit autrefois dans le commerce ou dans la politique, l'espoir d'une utile géographie retrouvée !

(1) *Le Monde* du 28 août 1984.

(2) Paul Claval, *Géographie humaine et économique contemporaine*, Presses universitaires de France (« Fondamental »), 1984, 442 p., 185 F.

TÉMOIGNAGE

« J'ai décidé de mendier... »

AVANT-HIER, j'ai vu, à 7 heures du matin, sortant de la gare Montparnasse, un homme d'une cinquantaine d'années, impeccablement rasé, lavé, peigné... un vieux pardessus de bonne coupe, un foulard sombre dissimulant la chemise probablement usée ou absente, des chaussures avachies, éculées, mais soigneusement nettoyées.

Il a regardé autour de lui... il n'y avait personne sur le boulevard... Il a fouillé dans l'une des poubelles du restaurant le plus proche, en a tiré des peaux de banane, quelque chose enveloppé dans un papier, un gobelet de carton, un quignon de pain intact... Et il s'est installé sur le banc, à côté du cinéma, a mordu dans le morceau de pain ramassé dans la poubelle ; il est resté là quelques minutes, et puis il s'est levé et s'est mis à marcher lentement, rue de Rennes. Où allait-il ? Je ne sais pas ; sans but, comme des centaines d'autres...

J'ai vu cela, moi, avant-hier, à Paris, en 1984... Un « nouveau pauvre », qui a dû dormir sur un banc, dans la gare, et se laver, se raser, dans les toilettes.

Dormir dans la salle d'attente. D'« attente » ? De quoi ? De rien !

Ressources ? Sans doute *néant*. Une « fin de droit » pour un chômeur en col blanc de quarante-cinq ou cinquante ans...

Je vois des jeunes qui tendent la main, sans honte, à 2 heures de l'après-midi, n'importe où, qui ne sont pas des clochards, mais des sans-travail et sans-droits : nuance...

Des jeunes, il y en a de deux catégories distinctes :

– Les « mous », honteux, vaincus d'avance. Ils mendient ou se prostituent pour se droguer ; ne plus se battre pour rien, ne plus penser à ce qui les attend ;

– Les « durs », ils vont à pied, à moto ou en voiture. Ils agressent, cambriolent, braquent, s'organisent, tuent. La révolte devant le « non-devenir » leur permet de lutter, de vivre *bien*, en attendant d'être pris, enfermés...

Mais les prisons sont pleines à craquer. Et s'ils y restent longtemps, ils y apprennent des plus endurcis comment faire pour passer de l'autre côté de la barricade, devenir à leur tour des riches indifférents, impitoyables et tout-puissants...

Dans la catégorie des « nouveaux pauvres », on rencontre rarement, dans la rue, des femmes qui mendient.

Il y en a, bien sûr, par milliers, mais elles se cachent ou se montrent trop... Vieilles, elles assiègent les bureaux d'aide sociale, remplissent les asiles, les hospices.

Jeunes, les proxénètes les prennent volontiers en charge. Selon leurs qualités intellectuelles, elles peuvent faire le trottoir ou devenir call-girls, très appréciées par les grandes entreprises qui en ont toujours besoin pour tenir compagnie à des visiteurs de qualité. Pour elles, on trouve toujours des clients, sinon des donateurs.

Leurs enfants, si elles en ont, ont à manger. Ils sont abandonnés, temporairement, tant que ces jeunes mères n'auront pas retrouvé un toit pour eux... Car souvent, trop souvent, si elles sont devenues ce qu'elles sont, c'est une histoire de... « Ressources : *néant* » – mari, ou ami, parti, crédits, loyers impayés, électricité coupée, allocation logement aussi... Meubles saisis, expulsion... Alors ?... Bonnes pour les bureaux d'assistance de plus en plus réticents à allouer des secours répétés ; elles sont inaptes au vol ou aux hold-up, mais bonnes proies pour les proxénètes.

Il faut faire vite

Devant cette aggravation tragique de la pauvreté en France, j'ai décidé de continuer à mendier, tous les trois mois, dans le *Bulletin de la Fondation de France*, de quoi alimenter notre mini-fonds d'entraide. A la mesure des bras de chacun, on peut sauver un être humain sur dix. C'est toujours ça.

Le gouvernement ne voulant pas voir trop grand, au lieu de la solidarité imposée par les finances, sous forme de prélèvement... « charitable », pense maintenant au milieu agro-alimentaire ?...

Il y a des stocks de lait, de beurre, de sucre, des surplus dont on ne sait que faire... Je ne connais rien à l'économie ; je dis ce que je lis partout : que l'agro-alimentaire est un secteur en pleine expansion. Les nouveaux riches ne sont pas en voie de disparition, mais ce n'est pas sur eux qu'il faut compter. Car ils ne pensent pas que le malheur peut faire d'eux, soudain, des nouveaux pauvres...

Mais... Au lieu de rénover des vieux bâtiments – les bureaux d'aide sociale sont démodés, comme l'étaient les bureaux de bienfaisance, – pourquoi ne pas créer du nouveau en matière d'aide sociale ? Au lieu du colis alimentaire ou de la soupe populaire, faire comme Leclerc, inventer l'aide aux nouveaux pauvres sous une forme qui ne soit pas humiliante.

Les fast-food, par exemple, ces restaurants qui se multiplient pour les touristes et les jeunes de tous azimuts, gais, propres, modernes, pourquoi ne pas les financer dans tous les quartiers de Paris ? Seuls y auraient droit les jeunes chômeurs présentant une carte les accréditant comme tels...

Puisque cette nouvelle race de citoyens de tous les pays est née, il faut que les gouvernements en tiennent désormais compte, autrement que par la charité déguisée ou l'indispensable formation professionnelle qui, malheureusement, débouche sur un tunnel sans issue.

Il faut faire vite. C'est une race faible, mais dangereuse, une pourriture humaine, engendrée par la race des puissants ou des utopistes qui envahit la planète. Une majorité de faibles qui peut engloutir une minorité de forts.

C'est déjà arrivé.

***

Chacun peut toujours, à la mesure de ses moyens et de son cœur, empêcher un naufragé de sombrer définitivement. L'argent que vous donnerez au fonds d'entraide individualisé de la Fondation de France ne se perd pas dans les sables : vous pouvez contrôler *à qui* il est destiné.

CLARA CANDIANI,
ex-productrice de l'émission « Les Français donnent aux Français », responsable du fonds spécial d'entraide. Compte nº 102 (Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris).

LETTRES AU Monde

Et les subventions ?

J'ai lu la lettre au *Monde* de M. Philippe Richard parue dans son numéro du 9 octobre à propos de mon article sur les économies qu'il est indispensable de réaliser dans les dépenses de l'Etat. Mes fonctions passées m'ont permis de connaître de près la répartition des diverses aides de l'État aux échelons départementaux et communaux, et vous ne pouvez pas ignorer que les réalisations locales sont le plus souvent subventionnées par des aides du budget national.

Qui plus est, les charges que supportent les contribuables forment un total quelles que soient leurs origines : impôts nationaux, impôts ou taxes locales. Il s'agit toujours d'argent versé à la collectivité. Les économies doivent donc être faites à tous les échelons ; c'est pourquoi j'ai volontairement regroupé dans la même énumération des dépenses dont les ordonnateurs peuvent être différents.

PIERRE LEFRANC
(Paris).

« Les salauds ! » (Suite et fin.)

Ah ! mes amis, quelle volée de bois vert ! Mon article « Les salauds ! » (*le Monde* du 25 septembre), qui s'indignait contre l'extradition des réfugiés basques, est resté en travers de bien des gorges. Je ne croyais pas les lecteurs du *Monde*, du moins ceux qui se sont manifestés (*le Monde* du 6 octobre), aussi effarouchables. Incapables de lire des gros mots sans se sentir visés. Incapables d'accepter une opinion différente de la leur. Me voici d'un seul coup promu défenseur numéro un des terroristes, moi le non-violent, l'ancien objecteur de conscience emprisonné pour ses opinions ! Il est vrai que l'avocat d'un assassin est *forcément* un assassin. Celui qui proteste contre l'extradition de militants « accusés » de crimes de sang, forcément un criminel.

Mais toutes les lettres de lecteurs ne peuvent rien contre les faits suivants : il y a dans le Pays basque espagnol un peuple qui, dans sa grande majorité (65 % aux dernières élections), souhaite bénéficier non pas d'une autonomie de façade, mais du droit à l'autodétermination et se séparer éventuellement du reste de l'Espagne. Il y a dans les commissariats espagnols (et aussi les prisons) des hommes et des femmes que l'on torture, en s'appuyant sur la « loi antiterroriste », qui permet de garder au secret pendant dix jours n'importe quel suspect. Il y a un tribunal politique, l'Audiencia nacional, qui n'offre aucune garantie et ne respecte pas le droit de la défense. Il y a des « hommes de main » qui, avec la complicité d'une partie de la police espagnole, viennent assassiner en France des réfugiés basques – neuf en quelques mois.

Il y a, en dépit de tout cela et même si par ailleurs la démocratie espagnole est en marche, un gouvernement, le gouvernement français, qui par « réalisme » politique, économique et diplomatique, a livré à l'Espagne trois hommes, affaiblis par une grève *de la faim de quarante-cinq jours*.

Constater cela et s'en indigner n'a rien à voir avec une approbation du terrorisme. La plupart des associations de défense des droits de l'homme ont eu la même réaction. C'est simplement défendre le principe démocratique et moral du droit d'asile que ni la droite ni le gouvernement Mauroy n'avaient violé en ce qui concerne les réfugiés basques.

DENIS LANGLOIS,
avocat et écrivain.

Pour une « allocation minimum de soutien social »

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article que vous avez écrit dans *le Monde* du 11 octobre sur « les exclus ». Vous citez dans votre article le CDS ; mais d'autres formations, comme le RPR, ont fait, en leur temps, des propositions en ce sens.

Pour ma part, et avec l'ensemble de mes collègues gaullistes du Sénat, j'avais déposé une proposition de loi en février 1982 *« tendant à la création d'une allocation minimum de soutien social »*.

Il s'agissait déjà de remédier aux réelles difficultés financières d'une partie de la population, définie dans les conclusions du rapport Oheix, qui se trouvait brutalement sans aucune ressource pour survivre. Les modalités de fonctionnement de cette allocation s'orientaient déjà vers une décentralisation aussi large que possible tant dans la détection des personnes nécessiteuses de cette aide que dans les conditions d'octroi. L'acuité de ce problème social est telle qu'une telle proposition est encore d'actualité aujourd'hui.

Docteur HENRI BELCOUR,
sénateur de la Corrèze.

Les vivants envieraient les morts

Dans *le Monde* du 9 octobre, le général Billotte plaide pour un haut comité français pour la défense civile et pour un programme d'« abritement décennal ».

Si j'ai bien lu, dans *Scientific American* d'août 1984, l'article intitulé « The climatic effects of nuclear war » et, dans le numéro d'octobre 1984 (page 70), « Winter's blast », il me semble que :

1° Plutôt que de vouloir financer nous-mêmes quelques études, il vaudrait bien mieux collaborer aux études américaines ou à des études sous les auspices de l'ONU.

2° Le plan d'« abritement décennal » tel que proposé (ou réalisé en Suisse) me semble complètement obsolète car il vise à protéger pendant quelques jours (*une à deux semaines*) contre les retombées radioactives. L'hiver nucléaire causerait des chutes de température de 20 à 40 °C sur de vastes zones continentales avec des effets dévastateurs et peut-être irréversibles sur l'écosystème et toute vie végétale et animale. Il faudrait protéger la population pendant des années contre le froid et à quoi cela servirait-il si les plantes (donc les animaux) ne se régénéraient pas après une interruption de longue durée de la photosynthèse ? Plus que jamais, « les vivants envieraient les morts ».

F. VIRELY
(Bourg-la-Reine).

Le Monde
5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

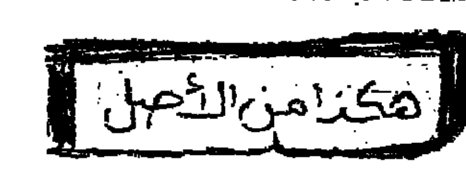

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

El Salvador

Le dialogue politique est ouvert mais la guerre civile continue...

De notre envoyé spécial

San-Salvador. – Les insurgés du Front Farabundo Marti de libération nationale menacent de multiplier leurs actions armées et de paralyser la circulation dans l'ensemble du pays. Trois jours après le rendez-vous spectaculaire, et réussi, de leur délégation avec celle du gouvernement Duarte, à La Palma, ils sont déjà passés aux actes, particulièrement dans le département de San-Miguel, à l'est : routes barrées, voitures et cars interceptés, véhicules incendiés, passagers rançonnés, embuscades.

Ce n'est pas tout à fait une surprise. Avant d'accepter l'offre de dialogue lancée par M. Duarte, les dirigeants de la rébellion avaient annoncé une *« vaste offensive militaire »* à partir du 18 octobre. Dans certains milieux informés de la capitale, on estime d'ailleurs que l'espoir de désamorcer cette flambée de violence était l'une des raisons qui ont incité le président salvadorien à « inviter » plus tôt que prévu les représentants de la guérilla. A La Palma, il a été décidé d'un commun accord d'*« humaniser »* la guerre, mais aucune trêve n'a été conclue. Les porte-parole de l'insurrection ont clairement fait savoir depuis lundi dernier qu'ils entendaient rester *« très présents sur le terrain »*.

De son côté, l'armée salvadorienne n'est pas inactive. Elle est même en état d'alerte, et les bataillons d'élite sont déjà en train de « crapahuter » dans les zones de guérilla, du Chalatenango, au nord, jusqu'au Morazan, dans l'Est. Trois des chefs de corps les plus coriaces, les colonels Monterosa, Ochoa et Cruz, sont engagés dans des opérations *« de recherche et de destruction »* de la guérilla.

Monterosa, basé à San-Miguel, appartient au courant militaire partisan du dialogue et de la recherche d'un accord politique avec les insurgés. Le haut commandement des forces armées a renouvelé son soutien à M. Duarte mercredi soir. La présence, même boudeuse, du général Vides Casanova, le patron de l'armée, à La Palma était déjà un signe de cette acceptation d'un processus long et difficile, qui doit, si tout va bien, déboucher sur une paix sans vrais vainqueurs ni vrais vaincus. Mais Vides Casanova l'a rappelé à La Palma : *« Le dialogue n'est pas la négociation, qui reste interdite par la Constitution... »*, et les officiers les plus conservateurs ne sont pas disposés à se résigner à certaines des *« concessions »* que le gouvernement pourrait faire pendant la *« marche de la paix »*. C'est le cas, en particulier, des colonels Cruz et Ochoa, qui ne passent pas pour des admirateurs de la démocratie chrétienne et n'ont pas hésité à prendre des « initiatives » pendant la campagne pour l'élection présidentielle. Cruz, basé à San-Francisco-Gotera, avait pris nettement parti contre le candidat de la démocratie chrétienne. Quant à Ochoa, un moment exilé pour insubordination, il s'est rappelé à l'attention de tous, la semaine dernière, en « occupant » La Palma avec un bataillon pendant quelques heures pour bien montrer que l'armée, présente dans le secteur, n'évacuait cette position que pour permettre le bon déroulement de la rencontre entre le président Duarte et les représentants de la rébellion. Comme d'habitude, des guérilleros se sont mis en civil pendant cet « intermède » militaire. D'autres sont partis vers les collines proches et plantées de pins. La Palma, à une dizaine de kilomètres seulement de la frontière avec le Honduras, est une de leurs bases de repos et de ravitaillement. Dans le Chalatenango, tous étaient revenus dimanche matin, et la plupart, en civil, ont assisté avec jubilation, aux côtés des militants démocrates-chrétiens et des milliers de paysans, à la harangue des membres de la délégation du Front devant l'église de La Palma.

Des représailles de l'extrême droite ?

Le président Duarte rappelle à toute occasion qu'il est, selon la Constitution, le chef suprême des forces armées. L'armée s'appuie sur cette même Constitution pour poser des limites au dialogue. En fait, personne au gouvernement, dans l'armée et dans la classe politique ne se fait d'illusions : si le processus de recherche de la paix est approuvé par l'immense majorité des Salvadoriens et par l'armée en tant qu'institution, s'il est critiqué sans virulence excessive par d'Aubuisson, le leader de l'extrême droite de l'ARENA, cela n'implique pas, à court terme, une baisse de la tension et de l'insécurité, au contraire.

Dans les deux camps, les militaires doivent faire la preuve de leur supériorité pour pouvoir dialoguer en meilleure position. *« Nous devons nous attendre à une relance des activités militaires et à une forte pression des Escadrons de la mort... »*, affirme un professeur de l'Université jésuite d'Amérique centrale. Derrière la porte blindée de son bureau des services juridiques de l'archevêché, Maria Julia a la même opinion et se penche avec inquiétude sur la comptabilité macabre du conflit. *« Nous avons*, dit-elle, *connu un répit du terrorisme d'extrême droite dans les semaines qui ont suivi la prise de pouvoir de Duarte, mais depuis août, les actions des Escadrons de la mort sont en hausse rapide. »* Elle ajoute : *« Tant que l'on ne touchera pas aux structures de ces organisations d'extrême droite et que l'on ne recherchera pas les vrais responsables, rien ne sera possible... »* On tient presque le même discours à l'ambassade des Etats-Unis, où l'on dit redouter *« des représailles incontrôlables de l'extrême droite »* après le geste de Duarte, présenté comme une initiative propre du président.

Pourtant, les choses sont en train de changer. Le vocabulaire, par exemple : les *« subversifs »*, les *« criminels »* du Front Farabundo sont du jour au lendemain devenus, pour la télévision nationale, des *« membres de groupes armés insurgés »*. Les Salvadoriens les plus hostiles au Front Farabundo ont été choqués de voir les leaders de la rébellion, en uniforme, apparaître à cette même télévision. Mais ils s'en sont remis. Les secteurs les plus conservateurs de la droite sont favorables au dialogue. L'extrême droite pure et dure, noyau de l'ARENA, est maintenant très minoritaire, même si elle n'en reste pas moins dangereuse. Les minoritaires de l'extrême gauche hostiles à la négociation, en particulier les militants du MOR (Mouvement ouvrier révolutionnaire) qui n'appartient pas au Front Farabundo, ne semblent pas non plus résignés à la passivité.

Une autre inconnue demeure : quelle était la véritable représentativité de la délégation du Front présente à La Palma ? Les Américains de l'ambassade s'accrochent à leur thèse : l'absence de Villalobos, patron de l'ERP (Armée révolutionnaire du peuple) et principal dirigeant militaire de la guérilla, est le signe de divergences graves au sein de la rébellion. Les deux militaires du Front arrivés à la dernière minute à La Palma, Lucio Rivera et Nidia Diaz, ont été présentés comme des *« conseillers »* des deux membres de la délégation *« officielle »* de la guérilla : Ferman Cienfuegos, le plus connu, et de loin, des quatre militaires présents, et Facundo Guardado. Mais aucun des quatre militaires du Front ne représentait vraiment Joaquin Villalobos, dont on a en outre signalé la présence récente à Managua.

Le commandant Ferman Cienfuegos est le plus modéré mais aussi celui qui a le moins de « divisions » dans sa poche. Son organisation, les FARN (Forces armées de résistance nationale), un groupe issu de l'ERP, ne fait pas le poids militairement en face des Forces populaires de libération (FPL, surtout actives dans le Chalatenango) et surtout face à l'ERP de Villalobos, qui a réussi quelques opérations spectaculaires dans l'Est et lance sur le terrain un bataillon d'élite, le BRAZ, qui soutient la comparaison avec les meilleures unités d'intervention rapide de l'armée salvadorienne. Même si les raisons avancées, de part et d'autre, pour justifier l'absence du principal dirigeant de la guérilla à La Palma sont crédibles, son retrait provisoire peut aussi s'expliquer par des arguments politiques.

MARCEL NIEDERGANG.

Etats-Unis

SELON LE « WASHINGTON POST »

La CIA disposait à l'avance d'informations sur le dernier attentat antiaméricain de Beyrouth

Correspondance

Washington. – Le département d'Etat n'a pas démenti formellement les informations publiées jeudi 18 octobre par le *Washington Post* selon lesquelles, plusieurs semaines avant l'attaque terroriste du 20 septembre contre l'annexe de l'ambassade américaine à Beyrouth, le gouvernement américain avait reçu des indications assez précises quant à une menace d'attentat.

D'après le *Washington Post*, les services spéciaux américains et israéliens avaient, dès la mi-août, détecté l'envoi au Liban d'explosifs et de bombes à retardement. L'opération était financée par un certain Hassan Hamiz, un Libanais très lié aux dirigeants iraniens. Hamiz aurait reçu 50000 dollars pour sa contribution à l'action terroriste menée contre le QG des « marines » à Beyrouth en octobre 1983 et qui avait coûté la vie à deux cent quarante et un soldats.

Le département d'Etat a seulement confirmé que la CIA était au courant des livraisons d'explosifs, ainsi que des objectifs probables des terroristes, c'est-à-dire soit la résidence de l'ambassadeur américain, soit l'annexe de l'ambassade américaine. Mais aucune indication n'avait été obtenue permettant de déterminer quand l'attentat aurait lieu.

Selon le *Washington Post*, les services spéciaux craignent, avant l'élection présidentielle de novembre, une nouvelle attaque dirigée encore une fois contre l'annexe de l'ambassade. Le journal ajoute que l'analyse de l'attentat du 20 septembre a révélé des négligences *« inexcusables »* quant à l'organisation du dispositif de sécurité. En particulier, aucun barrage n'avait été édifié sur une route latérale menant à l'annexe et située à environ 65 mètres du bâtiment.

HENRI PIERRE.

Dennis Banks et le « réveil indien »

L'information, en Europe, est passée quasiment inaperçue : le 8 octobre dernier, Dennis Banks, un des fondateurs, en 1968, de l'American Indian Movement (AIM), était condamné à trois ans de prison à Custer, dans le Dakota du Sud, l'endroit même d'où il s'était enfui neuf ans auparavant, craignant pour sa vie. Une quinzaine de jours auparavant, il s'était rendu aux autorités du Dakota du Sud après avoir trouvé refuge pendant plusieurs années en Californie, puis, depuis l'an dernier, dans l'Etat de New-York. C'était là l'épilogue d'une affaire dont les origines remontent à 1973 et qui, depuis lors, n'a cessé d'être au cœur de la lutte des défenseurs de la nation indienne d'Amérique du Nord.

Le 6 février 1973, un habitant blanc de Custer, Darald Schmidz, devait être jugé par le tribunal du comté pour le meurtre d'un jeune Indien. Les juges ayant innocenté l'inculpé de ce crime, quelque deux cents Indiens se rassemblèrent devant le palais de justice de Custer en signe de protestation. Des bagarres éclatèrent avec les forces de police, le bâtiment de la chambre de commerce, qui était en bois, fut brûlé. Vingt-deux manifestants furent arrêtés.

Au moment où se déroulaient ces incidents, Dennis Banks était reçu, avec quelques compagnons, par les autorités de la ville. La police n'en commença pas moins à le tracasser, le considérant comme l'instigateur des troubles. Deux ans plus tard, il était officiellement inculpé par un procureur raciste d'incitation à l'émeute et voies de fait. Craignant pour sa vie dans les prisons du Dakota du Sud, Dennis Banks prenait alors la fuite et s'établissait en Californie, où le gouverneur de l'Etat, M. Jerry Brown (démocrate), l'assura de sa protection pendant près de huit ans.

Afin d'alerter les opinions publiques et les gouvernements européens sur le sort de Dennis Banks, son frère Mark a mis en valeur, jeudi 18 octobre, lors d'une conférence de presse à Paris, le rôle joué par l'American Indian Movement dans la prise de conscience de leur identité par les Indiens d'Amérique. Un réveil qui se traduit en particulier, sur le plan statistique, par le nombre beaucoup plus élevé que par le passé d'Indiens qui se sont déclarés tels lors du recensement de 1980 : 1,3 million, soit une augmentation de 72 % par rapport à 1970.

Au cours de la même conférence de presse, M. Gilbert Pilot, un Indien Innu du Canada, a dénoncé les exercices de l'armée de l'air ouest-allemande effectués, en accord avec le gouvernement canadien, au-dessus du territoire de cette ethnie dans le Labrador. De tels exercices, a souligné M. Pilot, représentent un danger écologique, notamment pour les migrations naturelles des caribous, ces animaux, dont une dizaine de milliers viennent précisément de mourir par noyade au Québec.

M. L.

● *Un ancien nazi, responsable à la NASA, contraint de quitter les Etats-Unis.* – M. Arthur Rudolph, l'un des inventeurs de la fusée Saturn-5, qui transporta Apollo-11 sur la Lune en 1969, a été amené à quitter les Etats-Unis au mois de mars dernier, le département de la justice américain ayant obtenu la conviction qu'il avait participé, sous le régime nazi, à la persécution de prisonniers. Le départ de M. Rudolph pour l'Allemagne fédérale et sa renonciation à la citoyenneté américaine n'ont été révélés que mercredi 17 octobre à Washington. Ancien collaborateur de Werner von Braun dans le programme de production de missiles V-2 entre 1943 et 1945, M. Rudolph avait été emmené aux Etats-Unis par les Américains avec une centaine d'autres savants allemands à la fin de la guerre. Il travailla dans les années 60 au centre d'essais spatiaux de Huntsville, en Alabama, et fut le coordinateur en chef du programme Saturn-5. Il est aujourd'hui âgé de soixante-dix-huit ans. – *(AFP, UPI.)*

AFRIQUE

Afrique du Sud

Le retour du « héros de la paix »

De notre correspondant en Afrique australe

Johannesburg. – *« Ce prix n'est pas le mien, il est à vous tous. Dieu a choisi de me mettre là, il aurait pu choisir n'importe qui d'autre. »* C'est par ces quelques mots que l'évêque Desmond Tutu a remercié, jeudi 18 octobre, les quelque trois cents personnes venues à l'aéroport féliciter le nouveau prix Nobel de la paix, de retour de New-York. Un accueil intime, mais chaleureux. Aucune personnalité gouvernementale, pas de réception officielle. L'évêque a accompli les formalités de débarquement comme un simple citoyen. Une fois franchie la douane, en compagnie de son épouse, une immense ovation s'est élevée dans le hall, suivie par l'hymne national des Noirs *Dieu sauve l'Afrique*. Un œillet à la boutonnière, visiblement ému, Mgr Tutu a également entonné l'hymne de libération de son peuple, les yeux mi-clos sous les projecteurs et les flashes d'une armada de journalistes. Dans la foule massée autour de la porte, quelques calicots rapidement confectionnés avec des morceaux de carton sur lesquels étaient écrits : *« La liberté de Tutu est une réalité »*, *« Adieu à l'apartheid »*. Le prix Nobel s'est ensuite frayé péniblement un chemin vers la sortie au milieu des chants, des cris de joie et des danses. A chaque pas, ce n'étaient qu'embrassades, accolades, congratulations. Le petit évêque portant une large croix sur sa chemise pourpre disparaissait presque au milieu de ses amis. Parmi eux, le pasteur métis Allan Boesak, dirigeant du Front démocratique uni (UDF), des membres du Conseil des Églises sud-africaines (SACC) dont il est le secrétaire général, et de nombreux prélats blancs venus témoigner leur soutien au lauréat. Un important service d'ordre observait cette fête spontanée pour le retour de *« papa Tutu »* (c'est ainsi que ses proches appellent ce père prodigue). Pas de discours ni de cérémonie. Seulement la spontanéité de la joie et la sincérité de l'émotion.

Plus solennelle et plus calme fut la réception organisée en son honneur au siège de la la SACC. Les poings se sont cette fois levés pour l'hymne de libération, et la foule a acclamé le *« héros de la paix »* entouré de personnalités de l'Eglise et de la communauté noire. En saluant ceux qui sont bannis, détenus ou en exil, qui *« sont les piliers de la lutte »*, il s'est qualifié lui-même de *« petit pion d'un peuple dont le nez est mis chaque jour dans la poussière »*. *« Les mères de famille assises dans les gares pour vendre des pommes de terre et des abats ; les hommes vivant seuls dans les hôtels, séparés de leurs enfants pendant onze mois sur douze ; c'est pour ces gens-là que j'ai reçu cette récompense. »* Au cours d'une conférence de presse, l'évêque anglican qui s'est décrit comme *« un prisonnier de l'espoir »*, a réclamé l'ouverture de négociations entre le gouvernement et *« les dirigeants authentiques comme Nelson Mandela »* (emprisonné à vie depuis 1964). *« Il serait vain*, a-t-il ajouté, *pour le gouvernement de chercher la détente à l'extérieur au lieu de discuter avec les véritables responsables à l'intérieur du pays. »* Il a réaffirmé son soutien au Congrès national africain (ANC), tout en réprouvant ses méthodes. Il a félicité le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, d'avoir mis en place la nouvelle Constitution, expliquant cependant que *« c'était une perte de temps »*, car les véritables réformes n'ont pas encore été mises en chantier. Le prix Nobel de la paix a prêché une nouvelle fois pour la réconciliation et la voie non violente afin que chacun *« ait sa place au soleil »*. *« Nous ne voulons pas nous battre, nous voulons discuter »*, a-t-il conclu, indiquant à propos des récentes émeutes qu'*« un mort est un mort de trop »* et que *« ce sont ceux qui perpétuent l'apartheid qui sont à l'origine de la violence »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Les félicitations de M. Mitterrand.* – Le président François Mitterrand a félicité l'évêque Desmond Tutu d'avoir *« choisi les armes morales de la non-violence »*, dans un télégramme adressé au nouveau prix Nobel de la paix. Le chef de l'État ajoute : *« La paix du monde est inséparable de la justice pour tous. En distinguant votre action, le prix Nobel a donné un nouveau lustre à cette vérité fondamentale que mon pays s'efforce de promouvoir dans toutes les régions du globe. »* L'évêque Tutu a, d'autre part, annoncé son intention de faire don de la majeure partie des 192 000 dollars de son prix pour financer des bourses d'éducation au bénéfice des Noirs.

DIPLOMATIE

M. Mitterrand à Alger

(Suite de la première page.)

En revanche, l'atmosphère de secret les a conduits à se demander si les éventuels bons offices du roi n'ont pas entraîné, en contrepartie, un infléchissement de la politique française dans la région, d'autant que la date même de la visite pouvait faire apparaître cette dernière comme une caution au traité maroco-libyen.

Du côté français, on fait valoir qu'il s'agissait d'une affaire délicate et qu'il était donc difficile, voire incorrect, d'en parler à des tiers dans le détail dans la mesure où son issue était incertaine et où elle impliquait d'autres Etats souverains.

L'Algérie, qui a largement fait écho au mécontentement du gouvernement de M. Hissène Habré, un moment tenu à l'écart de la recherche d'un accord, est beaucoup plus discrète dans ses commentaires sur l'évolution en cours. Tout en déplorant l'absence d'une *« véritable concertation préalable »*, elle *« espère qu'un véritable processus de paix est amorcé et apprécie les efforts actuels du Congo en ce sens »*. En multipliant les efforts pour l'instauration d'un dialogue entre Tchadiens, elle songe vraisemblablement aussi à la possibilité de détacher de la Libye, l'adversaire de M. Habré, M. Goukouni Oueddeï.

Par ailleurs, les Algériens font observer que la Libye est le seul voisin avec lequel ils n'ont pas encore réussi à régler le contentieux frontalier. Ils rejettent l'argumentation selon laquelle l'accord Laval-Mussolini de 1935 (jamais ratifié) attribuant la bande tchadienne d'Aouzou à la Libye, devrait avoir pour contrepartie l'accord franco-libyen de 1956 qui a fixé la frontière à l'avantage de l'Algérie, alors département français. Ils s'en tiennent, contrairement aux Libyens, au principe du respect des frontières héritées de la colonisation et espèrent que la France n'encouragera pas dans la région des exceptions à cette règle.

Au-delà de ces griefs « ponctuels », on peut se demander si les relations franco-algériennes, qu'on déclarait si *« confiantes »* jusqu'au début de cette année, ne sont pas entrées dans *« l'ère du soupçon »*. Ainsi, des responsables algériens rappellent que le président sud-africain, M. Botha, a annoncé qu'il se rendra en visite au Zaïre, au Gabon, en Côte-d'Ivoire et au Maroc. Puis ils constatent que ces quatres pays africains sont parmi ceux qui ont les meilleures relations à la fois avec l'Afrique du Sud, Israël et la France, et ils se demandent si, là encore, il n'y aurait pas un infléchissement de la politique française.

L'immigration

Etrangement, parmi les dernières décisions du gouvernement français susceptibles de susciter le mécontentement d'Alger, la nouvelle réglementation sur le regroupement des familles de travailleurs émigrés et la situation des personnes n'a pas fait l'objet de commentaire officiel. La presse se contente de publier les dépêches parisiennes d'Algérie presse-service, reprenant les déclarations, elles fort critiques, de l'Amicale des Algériens en Europe. L'amicale considère, par exemple, que *« la situation de l'émigration devient de plus en plus intolérable. La politique actuelle ne semble avoir qu'un lointain rapport avec les déclarations de bonnes intentions »*.

Ici, le point de vue officiel est que l'Algérie, qui a *« arrêté l'émigration »* il y a dix ans, n'est pas directement concernée. Sur un plan général, on considère toutefois que les dernières mesures prises par le gouvernement de M. Fabius sont *« inhumaines et contraires au droit des gens »*. En fait, l'Algérie commence à s'interroger sur le véritable phénomène de société que constitue l'émigration et sur ses conséquences sociales et culturelles. Le silence officiel observé jusqu'ici traduit sans doute la perplexité des dirigeants devant le comportement des jeunes qui reviennent avec des habitudes de vie inhabituelles dans le contexte algérien.

Les sujets de mécontentement du côté français

La colère des dirigeants algériens serait-elle feinte ou exagérément grossie, comme certains le croient à Paris ? Serait-elle destinée, à couper l'herbe sous le pied du courant « dur » à Alger, mécontent à la fois des points marqués ces dernières semaines par Hassan II et de la place longtemps privilégiée faite à la France ? Ou bien s'agit-il d'une réelle inquiétude, comme on l'affirme à Alger, où l'on souligne que l'on avait sincèrement espéré que l'élection de M. Mitterrand avait ouvert un nouveau chapitre dans les relations bilatérales, grâce à la « volonté politique » des deux chefs d'Etat.

Les motifs de mauvaise humeur *ne manquent pas*, non plus, du côté français. Ils ne tiennent pas à la grande politique, mais à la persistance de vieux contentieux : l'impossibilité pour les Français demeurés en Algérie de transférer en France le montant des quelques ventes d'immeubles, d'ailleurs difficilement réalisées ; la lenteur des discussions pour parvenir à la signature d'une convention sur les droits des Françaises divorcées d'Algériens analogue à celle conclue avec le Maroc, la Tunisie et l'Egypte, même si l'on peut se féliciter par ailleurs de l'accord sur le service national pour les jeunes Algériens nés en France.

Déception surtout sur le plan économique. Après la progression spectaculaire des échanges commerciaux qui traduisait dans les faits la volonté politique des deux présidents, on constate un certain tassement. Ainsi, au cours des sept premiers mois de l'année 1984 (dernières statistiques sûres), les achats de la France à l'Algérie se sont élevés à 13 milliards 590 millions de francs. Ils étaient de 15 milliards 216 millions de janvier à juillet 1983. La réduction de 10,7 % en valeur a été encore plus accentuée en quantité, compte tenu de la hausse du dollar qui masque en partie cet état de fait. Ainsi, la réduction des enlèvements de pétrole brut dont a fait état l'Algérie apparaît bien dans les statistiques françaises.

A l'inverse, l'Algérie souligne la progression des ventes françaises : 12 milliards 743 millions au cours des sept premiers mois de 1984, contre 10 milliards 252 millions pour la même période de l'an passé. De fait, le déficit de la balance commerciale au passif de la France, qui était de 11,8 milliards en 1982 est revenu à 4,8 milliards en 1983 et à 847 millions de francs au cours des sept premiers mois de 1984.

Toutefois, on fait valoir de source française que ce relatif équilibre est provisoire en l'état actuel des choses. En effet, il est dû aux grands contrats (habitat et transport essentiellement) signés en 1982 et 1983. Depuis le début de l'année, aucun contrat d'équipement d'importance analogue n'a été signé et les ventes importantes se limitent à mille huit cents camions et à deux Airbus. Quant au métro d'Alger, sur lequel Paris fondait de grands espoirs, il risque d'échapper au moins en partie aux entreprises françaises qu'inquiète le dynamisme japonais. Même si les Algériens ont toujours pris soin de souligner que leurs commandes à l'industrie française n'étaient pas liées directement au contrat gazier, Paris établissait néanmoins une relation entre ces deux volets.

A l'heure où l'emploi et les équilibres du commerce extérieur sont plus que jamais au centre des préoccupations gouvernementales françaises, un certain désenchantement a pu se faire jour à Paris et conduire le président Mitterrand, soucieux par ailleurs de dégager les troupes françaises du Tchad, à prêter momentanément une oreille moins attentive à Alger.

PAUL BALTA et JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

INCIDENT DANS LE CHENAL DE BEAGLE SELON LE CHILI

Les autorités chiliennes ont protesté, jeudi 18 octobre, auprès du gouvernement argentin contre un bombardement effectué, selon elles, à la mi-journée par l'artillerie argentine sur une zone chilienne le long du chenal de Beagle. Des porte-parole du gouvernement et de l'armée argentins ont immédiatement démenti, affirmant que les informations à ce sujet *« manquaient totalement de vérité »*.

Dans sa note de protestation, le ministère chilien de la défense a précisé qu'*« une batterie d'artillerie argentine située à Almanza, sur la côte de la Terre de Feu »*, avait tiré jeudi huit projectiles sur le phare chilien de Punta Gusano, dans la baie de Puerto Williams, sans faire ni victimes ni dégâts.

Le ministère argentin des relations extérieures a *« profondément regretté »*, dans un communiqué, *« la diffusion de ces fausses nouvelles, précisément le jour où les deux peuples fêtent l'achèvement des négociations sur le chenal de Beagle »*.

Jeudi matin, l'Argentine et le Chili avaient paraphé au Vatican un accord devant mettre fin au différend qui les oppose depuis 1881 à propos du chenal de Beagle, étroit chenal de 200 km de long reliant les océans Atlantique et Pacifique au sud de la Terre de Feu (*le Monde* du 19 octobre). – *(AFP.)*

UNE DÉLÉGATION DU DALAÏ-LAMA SE REND A PÉKIN

Une délégation du gouvernement tibétain en exil devait quitter l'Inde ce vendredi 19 octobre à destination de Pékin pour une mission destinée à préparer un prochain voyage en Chine du dalaï-lama.

Un porte-parole du dalaï-lama, M. Tashi Wongdi, a déclaré à l'AFP que la délégation, composée de trois personnes, resterait deux semaines, ou plus si nécessaire, dans la capitale chinoise pour des entretiens avec des officiels chinois.

De source tibétaine proche du dalaï-lama, on indique que ce dernier a autorisé cette mission dans la perspective de son retour permanent au Tibet.

Le dalaï-lama et quatre-vingt mille fidèles ont quitté le Tibet pour se réfugier en Inde à la suite du soulèvement avorté contre les autorités chinoises en 1959.

[Interrogé à plusieurs reprises sur ses intentions, lors d'un récent voyage aux Etats-Unis, le dalaï-lama a déclaré qu'il lui paraissait *« hors de question »* de retourner au Tibet pour s'y établir de façon permanente. Il a, en revanche, exprimé son désir de se rendre dans son pays d'origine *« pour une courte visite »* afin *« de se rendre compte par ses propres yeux de la situation à l'intérieur du Tibet »*. Il a également précisé que cette visite pourrait avoir lieu en 1985 *« ou un peu plus tard »*. La date de 1985 a également été avancée à Pékin, où les autorités ont confirmé encore au début du mois de septembre leur accord de principe à une visite du chef spirituel tibétain.]

A TRAVERS LE MONDE

Comores

• REMANIEMENT MINISTÉRIEL. – Le président Ahmed Abdallah a formé, jeudi 18 octobre, un nouveau gouvernement à la suite de sa réélection, le 30 septembre, pour un nouveau mandat de six ans à la présidence de la République. Le gouvernement reste dirigé par le premier ministre, M. Ali M'Roudjae, et se limite au départ de trois ministres : MM. Saïd Mohamed Turki (équipement), Omar Tamou (intérieur) et Abdou Moustakim (justice et fonction publique), et à l'arrivée de M. Ali Hassan Ali, qui prend en charge le portefeuille de la santé et de la justice.

Etats-Unis

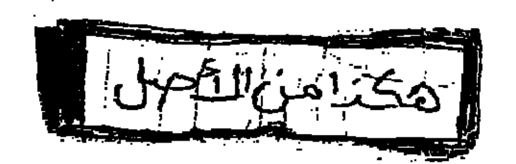
• OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE APRÈS LA MORT D'UN CHINOIS. – Le FBI a ouvert une enquête à la suite du meurtre, lundi 15 octobre, d'un homme d'affaires d'origine chinoise, M. Henry Liu, survenu à Daly, une ville de la banlieue de San-Francisco. Parallèlement à son activité professionnelle, Henry Liu collaborait à un journal en langue chinoise de San-Francisco et il avait récemment publié une bibliographie critique du président Chiang Ching-Kuo, le chef de l'Etat du régime nationaliste de Taiwan. A Washington, un porte-parole du département d'Etat a indiqué que l'administration *« ne possédait aucune information suggérant que les autorités de Taiwan étaient impliquées dans cette affaire »*. – *(UPI.)*

• ENQUÊTE SUR LE MANUEL DE GUERRE PSYCHOLOGIQUE DE LA CIA. – Le président Reagan a ordonné, jeudi 18 octobre, l'ouverture d'une enquête sur la publication d'un manuel de la CIA apparemment destiné aux forces antigouvernementales du Nicaragua et où sont exposées des techniques de meurtre politique (*le Monde* du 19 octobre). L'administration *« n'a pas prôné ou approuvé l'assassinat politique ou toute autre attaque contre des civils et ne le fera jamais »*, a déclaré à ce sujet un porte-parole de la Maison Blanche. A la suite de cette affaire, le *speaker* de la Chambre des représentants, M. O'Neill (démocrate), a réclamé la démission du directeur de la CIA, M. William Casey. – *(Reuter.)*

Yougoslavie

• EXPULSION D'UN JOURNALISTE SUÉDOIS. – M. Sune Olosson, journaliste du quotidien *Svenska Dagbladet* de Stockholm, a été expulsé de Yougoslavie, mercredi 17 octobre. Les autorités lui reprochent apparemment le ton jugé *« pro-oustachi »* d'une série d'articles, écrits avant son arrivée en Yougoslavie, à propos de l'assassinat de l'ambassadeur de Yougoslavie à Stockholm, Vladimir Rolovic, un meurtre commis il y a une dizaine d'années par des extrémistes croates. – *(UPI.)*





DIPLOMATIE

A LA VEILLE DE L'OUVERTURE DE LA RÉUNION « PRÉPARATOIRE » A BRAZZAVILLE

Les premières unités françaises ont quitté le Tchad

Les premières unités militaires opérationnelles de la force Manta – environ deux compagnies de parachutistes, soit quelque trois cent vingt soldats – ont évacué le territoire tchadien au cours de ces derniers jours et se sont rendues au Cameroun, a-t-on appris jeudi 18 octobre, à N'Djamena. Selon des témoins cités par l'envoyé spécial de l'AFP, des convois de soldats auraient franchi le Chari, fleuve séparant le Tchad du Cameroun, les 11, 14 et 17 octobre. Ces unités, précise-t-on dans la capitale tchadienne, devraient se rendre à Bouar, en Centrafrique, après avoir transité par le Cameroun. Selon un porte-parole militaire français, du *« matériel non indispensable »* a également été évacué. Ce retrait marque une nouvelle étape dans l'application de l'accord de désengagement franco-libyen. Jusque-là, les opérations de repli n'avaient concerné que les unités basées sur les positions les plus avancées de la force Manta, Salal (sur l'axe ouest) et Arada (axe est). Il semble, d'autre part, que l'évacuation de la base de Biltine vers N'Djamena soit provisoirement arrêtée et qu'en revanche celle de Moussouro sur la capitale ait commencé.

D'autre part, la délégation du gouvernement tchadien à la réunion préparatoire de réconciliation, qui devait s'ouvrir samedi 20 octobre à Brazzaville, a quitté N'Djamena jeudi après-midi pour la capitale congolaise. Cette délégation, présidée par le ministre des affaires étrangères, M. Gouara Lassou, est composée de vingt et un membres, parmi lesquels plusieurs ministres, ainsi que des représentants du comité central de l'Union nationale pour l'indépendance et la révolution (UNIR, parti unique). Avant son départ, M. Yorongar Le Moiban, secrétaire d'Etat à la présidence tchadienne, a notamment déclaré : *« Il appartient au gouvernement congolais que tous les groupes d'opposition soient à Brazzaville pour une négociation globale. » « Il n'est pas question d'une négociation partielle,* a-t-il ajouté, *ceux qui ne seront pas à Brazzaville seront identifiés comme ne voulant pas de la paix au Tchad. »*

A Brazzaville, le lieutenant-colonel Kamougué, qui, officiellement, est toujours vice-président du GUNT, a estimé que le président congolais, M. Sassou Nguesso, est *« tout à fait libre d'accueillir ou non Hissène Habré en chef d'Etat ».* Celui qui fut l'un des principaux chefs de guerre du Sud a ajouté : *« Pour nous, l'essentiel c'est de se retrouver autour d'une même table. C'est pour cela que nous ne posons plus de préalable. Il faut subordonner les intérêts personnels à ceux du peuple qui souffre tant. »* Cette déclaration de M. Kamougué constitue, à la veille de l'ouverture de la réunion de Brazzaville, une indéniable « ouverture ». Il n'est pas sûr cependant qu'elle reflète l'état d'esprit de M. Goukouni Oueddeï, ni celui de la tendance majoritaire au sein du GUNT.

LES TRAVAUX DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNESCO

Le rapport américain critiquant la gestion de l'Organisation ne pourra pas être examiné dans l'immédiat

Le conseil exécutif de l'UNESCO – dont la session ordinaire devait normalement s'achever vendredi 19 octobre – ne pourra pas examiner à partir du 8 novembre, en session extraordinaire, comme l'avaient souhaité les Etats-Unis, le rapport très critique sur sa gestion préparé par la Cour des comptes américaine, le GAO (Government Accounting Office). Mme Jean Gerard, représentante permanente des Etats-Unis auprès de l'organisation, avait demandé que le conseil exécutif fût à nouveau convoqué à cette date, mais pour qu'une telle procédure puisse être adoptée, deux conditions étaient nécessaires, qui n'ont pas été remplies.

La première était que six membres du conseil au moins en fassent la demande officielle, ce qui n'a pas été le cas (y compris de la part de Mme Gerard, qui siège aussi dans cette assemblée), après quoi l'ensemble du conseil aurait eu à statuer sur cette requête. En second lieu, le rapport du GAO aurait dû être présenté dans sa version définitive, traduite dans les cinq autres langues de travail de l'UNESCO (outre l'anglais, il s'agit du français, du russe, du chinois, de l'espagnol et de l'arabe). Ainsi, d'ailleurs, que les remarques que ce texte a inspirées à M. M'Bow, directeur général, qui a adressé lundi ses observations à Washington.

M'Bow a toutefois indiqué qu'il ne s'opposerait pas à ce que la présente session discute de ce rapport, dès lors que les formes officielles seraient respectées. Cet examen nécessiterait que la date fixée pour la clôture des travaux du conseil exécutif soit repoussée. Si une session extraordinaire (mais en fait conforme à la tradition de l'UNESCO) est organisée, elle devra être convoquée, en toute hypothèse, avant la fin de l'année.

La rédaction d'une convention sur la protection des réfugiés se heurte à de sérieux désaccords au sein du HCR

De notre correspondante

Genève. – Depuis plus de cinq ans, les attaques militaires contre des camps de réfugiés se multiplient. L'Afrique australe a été la première gravement touchée à cet égard, lors de l'attaque lancée par l'aviation sud-africaine, le 4 mai 1978 contre un camp de réfugiés namibien dans le sud de l'Angola.

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a entrepris une série de démarches diplomatiques (*le Monde* du 19 octobre 1983) et chargé un ancien haut commissaire pour les réfugiés, l'ambassadeur suisse, M. Félix Schnyder, de rédiger une étude sur ce problème : un rapport édifiant a été remis par celui-ci au HCR, qui en a tiré des conclusions en avril dernier.

Ces textes ont donné lieu, le 24 juillet, à un projet de déclaration selon lequel *« la communauté internationale devrait condamner les attaques contre les camps et les zones d'installation de réfugiés car elles constituent une violation flagrante des principes fondamentaux du droit humanitaire ».* Ce texte, néanmoins, nuancé, invite à faire la part des responsabilités respectives de l'agresseur, du pays d'asile – *dont le devoir est de protéger les* réfugiés sur son territoire – et des réfugiés eux-mêmes, qui doivent s'abstenir de mener ou préparer depuis leur camp des actions militaires ou politiques.

Cependant, les quarante et un représentants des pays membres du conseil exécutif du HCR, qui siège à huis clos à Genève depuis le 8 octobre sous la présidence de l'ambassadeur Fouad Mebazaa (Tunisie), n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le texte projeté. Deux tendances se sont opposées. L'une, soutenue par les pays africains de la Ligne de front, dont le chef de file est la Tanzanie, préconise une condamnation pure et simple des attaques des camps, quelles que soient la nature et l'activité des réfugiés qui les peuplent. Si ce point de vue était accepté, ces pays et d'autres considérés comme *« durs »* remporteraient un incontestable succès politique, cette version revenant en fait à une condamnation de Pretoria, seul responsable d'attaques militaires contre les réfugiés dans la région, et prévoyant implicitement une liberté d'action pour ces derniers.

La thèse des pays occidentaux, et en particulier celle des Etats-Unis, est que seuls les camps qui abritent uniquement des civils devraient être protégés, qu'il appartient aux pays d'asile de vérifier si des éléments militaires ou subversifs ne s'y sont pas infiltrés, enfin que les camps devraient être situés à une cinquantaine de kilomètres des frontières. Ce point de vue est rejeté non seulement par les Africains, mais également par la Thaïlande, qui estime qu'en tant que pays souverain elle doit être seule à décider du lieu où elle installe des camps de réfugiés.

Le conseil exécutif a chargé son président de mener durant un an des consultations dans l'espoir d'aboutir à un texte acceptable par tous.

ISABELLE VICHNIAC.

La conférence du Pacifique Sud s'est intéressée à l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

De notre envoyé spécial

Nouméa. – La vingt-quatrième conférence du Pacifique sud, qui siégeait à Nouméa du 15 au 19 octobre, a donné l'occasion aux délégués de vingt-sept pays (1) de venir observer à domicile l'évolution de la décolonisation néo-calédonienne.

Officiellement, certes, il ne s'agissait que de voter le budget de l'organisation (25 millions de francs en 1985) et de répartir les fonds entre les différents programmes : protection des végétaux, étude des ressources marines, éducation, santé. *« Mais les délégués avaient un œil dans la salle de conférence et l'autre à Nouméa »,* résume un observateur.

Le gouvernement français était conscient de se trouver ainsi le point de mire de la région. Et ce n'est pas tout à fait par hasard si M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, avait précisément choisi la date de la conférence pour effectuer, dans le territoire, une visite pour la préparation des prochaines élections territoriales. Jour après jour, il s'est promené dans les rues de Nouméa, prenant un verre à la terrasse du Saint-Hubert, sans mesures de sécurité particulières, s'offrant même le luxe d'être vu dans le fief indépendantiste de Canala.

Le message à l'intention des Océaniens était clair : si elle ne refuse pas l'idée de l'indépendance, la France est encore chez elle.

Globalement, les Etats-îles de la région, indépendants dans leur grande majorité, sont plutôt acquis à la cause du FLNKS (Front de libération nationale kanak et socialiste), la principale force indépendantiste de l'île. Mais les récents contacts du FLNKS avec la Libye ont soulevé, dans la région, une certaine émotion. L'Australie et la Nouvelle-zélande notamment, dont l'influence politique et économique est prépondérante dans le Pacifique sud, ont fait savoir leur désapprobation.

Le président de la conférence M. Jean-Marie Tjibaou (FLNKS) a dû déployer des trésors de diplomatie pour rassurer ses invités. Considéré comme un « modéré » au sein du FLNKS, M. Tjibaou, qui préside la conférence au titre de vice-président du conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, a eu une autre occasion d'exercer son sens du compromis. Les indépendantistes kanakes avaient fait savoir qu'ils souhaitaient s'exprimer dans le cadre du Festival des arts du Pacifique, qui doit se tenir à Nouméa en décembre prochain. *« Pas question d'introduire la politique, ou nous cessons de financer le Festival ! »,* répliquait la municipalité (RPCR, proche du RPR). Emotion à la conférence. Mais M. Tjibaou trouvait un moyen de sortir de l'impasse. Il proposait qu'un forum *« dans le style de Hyde Park »* soit organisé à proximité du Festival durant une journée, solution qui ralliait l'agrément des deux parties.

Affrontements à fleuret moucheté pour cette organisation qui s'est fait une règle de parler politique. La conférence du Pacifique sud souhaite continuer à rassembler tous les pays de la région (cinq millions d'habitants dispersés sur quelque 30 millions de kilomètres carrés) et n'oublie pas que les cinq Etats qui la financent à plus de 90 % – l'Australie, les Etats-Unis, la France, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni – défendent sur bien des sujets « chauds » (colonialisme, essais nucléaires) des positions sensiblement différentes.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(1) Australie, îles Cook, Etats fédérés de Micronésie, Etats-Unis, Fidji, France, Guam, Kiribati, îles Marianne du Nord, îles Marshall, Nauru, Niue, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pitcairn, Polynésie française, Grande-Bretagne, îles Salomon, Samoa américaines, Samoa occidentales, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna.

PROCHE-ORIENT

LA VISITE DU PRÉSIDENT ASSAD A MOSCOU

Des désaccords persisteraient entre la Syrie et l'URSS

Le communiqué conjoint publié jeudi 18 octobre au terme de la visite du président syrien Assad à Moscou comporte des imprécisions qui pourraient refléter des divergences entre les deux pays. Le document indique que *« les échanges ont été fructueux »*, mais omet d'ajouter, comme il est d'usage, que les pourparlers ont abouti à une concordance ou à une identité de vues.

Le communiqué qualifie l'OLP de *« seul représentant légitime du peuple arabe de Palestine »*, mais ne mentionne pas le nom de son président, M. Yasser Arafat. Cette concession au président Assad paraît avoir été équilibrée par l'affirmation des deux parties qu'elles œuvreront pour *« préserver l'unité du mouvement de la résistance palestinienne et pour surmonter, dans les meilleurs délais, les divergences au sein de l'OLP »*.

Selon le quotidien égyptien *Al Ahram*, qui cite diverses sources diplomatiques, les divergences entre Moscou et Damas auraient porté sur trois autres points : l'indispensable rôle de l'Egypte au sein du monde arabe, le rapprochement amorcé entre l'URSS, la Jordanie et les autres Etats modérés de la région, l'aide fournie par Moscou à l'Irak dans sa guerre contre l'Iran.

Démentant implicitement l'existence de désaccords avec l'URSS, le journal gouvernemental syrien *Techrine* écrit : *« Le jour n'est pas loin où nos amis soviétiques nous féliciteront pour avoir mis fin à la ligne capitulatrice de Camp David, comme nous l'avons déjà fait pour l'abrogation de l'accord israélo-libanais du 17 mai. »*

Quelques heures après le départ du président Assad de Moscou, le chef de la diplomatie irakienne, M. Tarek Aziz arrivait dans la capitale soviétique. On pense qu'il demandera une aide accrue pour faire face à une éventuelle offensive iranienne d'envergure. En juillet dernier, les deux pays avaient conclu un accord de crédit à long terme portant sur 2 milliards de dollars.

M. François de Grossouvre, conseiller de M. Mitterrand, est arrivé, d'autre part, jeudi 18 octobre, dans la capitale jordanienne porteur d'un message du président Mitterrand au roi Hussein. On en ignore le contenu, mais on pense que la missive évoquerait l'aspect militaire de la coopération franco-jordanienne (*le Monde* du 16 octobre). — (AFP, Reuter, UPI.)

LE CONFLIT IRANO-IRAKIEN

Les deux belligérants confirment que de violents combats ont eu lieu

L'Iran et l'Irak ont publié jeudi 18 octobre des communiqués militaires dont il ressort que des combats importants ont lieu depuis mercredi soir sur les fronts du centre et du sud de la guerre du Golfe, préludes peut-être à la nouvelle offensive iranienne que Bagdad prévoyait ces derniers jours.

L'agence iranienne IRNA rapporte que les forces islamiques ont lancé mercredi soir une attaque contre les positions irakiennes sur le front central, pour s'emparer de hauteurs stratégiques dans les montagnes de la région frontalière. L'offensive déclenchée sur un front de 50 kilomètres dans la région de Meimak visait, selon l'IRNA, à mettre fin au harcèlement irakien et au bombardement de villages iraniens de la région par l'artillerie de l'Irak. Toujours selon l'IRNA, des raids aériens et des pilonnages d'artillerie contre les villages frontaliers iraniens avaient fait un grand nombre de morts et de blessés parmi la population civile ces dernières semaines.

L'Irak a annoncé, dès jeudi matin, que ses forces avaient repoussé une nouvelle offensive iranienne sur le front sud, dans la région de Seif-Saad, infligeant de très lourdes pertes à l'ennemi, si l'on en croit le haut commandement de Bagdad. Radio-Bagdad, qui a interrompu ses émissions pour annoncer *« la victoire du peuple irakien »*, a déclaré que la dernière des trois attaques iraniennes avait eu lieu jeudi à 4 heures du matin (2 heures, heure de Paris). *« Nos vaillantes forces du second corps d'armée ont brisé les attaquants et repoussé les agresseurs »*, déclare le communiqué.

En revanche, l'Iran a affirmé, jeudi soir, avoir *« libéré »* plus de 50 km carrés de son territoire au cours de l'offensive contre les forces irakiennes dans la région de Meimak.

Dans un communiqué, Téhéran indique en outre que les forces iraniennes ont également résisté à une offensive irakienne plus au sud, dans les régions de Husseinieh et de Kouchk. Les Irakiens ont lancé une attaque jeudi matin, mais ont dû se replier au bout de quatre-vingt-dix minutes, affirme le communiqué, selon lequel cent soldats irakiens ont été tués et trente ont été capturés au cours de ces combats.

L'Iran a annoncé également qu'il libérerait, samedi 20 octobre, 74 prisonniers irakiens invalides, décision unilatérale prise apparemment sans l'intervention de la Croix-Rouge internationale. Ces prisonniers quitteront l'Iran par la voie des airs. D'après la Croix-Rouge, au moins 800 prisonniers irakiens satisfont aux conditions de rapatriement définies par la convention de Genève. Depuis le début de la guerre du Golfe, l'Iran a fait environ 50 000 prisonniers irakiens dont elle n'a rapatrié que 94 alors que l'Irak a renvoyé 400 Iraniens dans leur pays. — *(Reuter, AP.)*

● *Huit avions Mirage F-1 livrés à l'Irak.* — En exécution d'un contrat conclu avec Bagdad en janvier 1983 (*le Monde* du 5 février 1983), la France a commencé de livrer huit des vingt-neuf intercepteurs de défense aérienne Mirage F-1 commandés par l'Irak. A la différence des soixante appareils du même type déjà en possession des Irakiens, les nouveaux Mirage F-1 ont été dotés d'une perche de ravitaillement et de systèmes électroniques complexes, pour en augmenter sensiblement le rayon d'action. D'autre part, l'Irak a demandé à la France de lui fournir de nouveaux missiles antisurface Exocet, qui sont montés sur des avions et des hélicoptères.

ASIE

Pakistan

Le général Zia se montre apaisant à l'égard de Moscou

Islamabad *(AFP, AP)*. — Le Pakistan n'a *« aucun différend avec l'Union soviétique qui est notre grand voisin »* mais, *« du point de vue de Moscou, nous avons des divergences sur le problème afghan qui est très complexe »*, a déclaré, le mercredi 17 octobre, le chef de l'Etat pakistanais, le général Mohammed Zia Ul-Haq, s'adressant à des journalistes à Lahore. *« L'Union soviétique avait tout d'abord donné son accord pour un retrait de ses forces d'Afghanistan* (1). *Mais, lorsque le Pakistan a demandé un calendrier de retrait, elle a affirmé que cela serait décidé entre les gouvernements amicaux des deux pays — l'URSS et l'Afghanistan »*, a-t-il ajouté.

Ces propos, très apaisants à l'égard de Moscou et relativement optimistes quant aux chances d'un règlement de la crise afghane, ont été accueillis avec scepticisme par les diplomates occidentaux à Islamabad, qui ne voient aucun progrès sensible dans les récentes conversations indirectes pakistano-afghanes de Genève menées sous les auspices de l'ONU. Selon ces sources, il semble que le général Zia ait souhaité rassurer le Kremlin sur l'indépendance du Pakistan par rapport à d'éventuelles pressions américaines, à un moment où se fait sentir un net refroidissement dans les relations pakistano-soviétiques.

Le général Zia a également fait état de *« perspectives »* dans le développement des relations économiques entre le Pakistan et l'URSS, sans préciser dans quels domaines.

Par ailleurs, le ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Yaqub Khan, a déclaré, mercredi, qu'au cours de ses récents entretiens à New-York, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, avec son homologue soviétique, M. Gromyko, aucune *« menace »* ni aucun *« avertissement »* n'avait été lancé contre Islamabad pour sa politique afghane. Le chef de la diplomatie pakistanaise a fait état de *« divergences clairement exprimées de part et d'autre »* sur le fond du problème afghan.

Sur le plan intérieur, l'un des principaux responsables du Parti populaire pakistanais, M. Ghulam Mustapha, a été remis en liberté, mercredi, à Karachi, après quatorze mois de détention en prison, puis en résidence surveillée. Selon l'opposition, plusieurs centaines de militants politiques demeurent cependant en prison.

Dans la province du Sind, une fusillade a éclaté lors du contrôle par la police de deux autocars transportant des étudiants. Les autorités ont admis que l'incident avait fait cinq morts, mais des sources de l'opposition font état de dix-sept morts et une quarantaine de blessés. La plupart des universités de la province, à l'exception de Karachi, ont été fermées ou désertées par les étudiants.

(1) Selon des sources occidentales à Islamabad et New-Delhi, les effectifs des troupes soviétiques à l'intérieur de l'Afghanistan auraient été renforcés ces dernières semaines, passant de 105 000 à 140 000 hommes, dans le but de verrouiller la frontière avec le Pakistan.

JACQUES ABOUCHAR RESTE PRIVÉ DE CONTACTS AVEC LA FRANCE

Les autorités de Kaboul n'avaient encore donné aucune suite, ce vendredi 19 octobre, aux demandes réitérées du gouvernement français d'autoriser Jacques Abouchar — qui vient d'entrer dans son deuxième mois de détention — à recevoir la visite du chargé d'affaires de France en Afghanistan. Cela en dépit des assurances données lundi à ce dernier par le gouvernement afghan selon lesquelles il pourrait se rendre auprès du journaliste d'Antenne 2 dans le courant de cette semaine (*le Monde* du 18 octobre).

De son côté, la rédaction d'Antenne 2 indique qu'elle n'a encore reçu aucune réponse aux différentes demandes de visas — dont l'une au nom de Mme Abouchar — qu'elle a déposées afin de permettre à Jacques Abouchar de pouvoir recevoir la visite de sa femme et d'un ou plusieurs de ses confrères.

Chine

● *Une église orthodoxe rouverte au culte à Harbin.* — Une église orthodoxe a été rouverte au culte à Harbin, capitale du Heilongjiang, province du nord-ouest de la Chine (ancienne Mandchourie), dix-huit ans après sa fermeture, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Harbin avait naguère une population de plus d'un demi-million de Russes blancs, qui avaient fui la révolution bolchevique de 1917. Lors de l'occupation de la ville par les armées communistes chinoises, en 1947, la plupart des réfugiés russes ont accepté l'amnistie offerte par Staline et sont rentrés en URSS. L'Eglise orthodoxe locale comptait alors des convertis chinois. — *(AP.)*

EUROPE

URSS

Cinq cent mille «parasites»

Moscou (AFP). — L'URSS compte un demi-million de « parasites » et vagabonds officiellement recensés, selon un rapport présenté en septembre dernier par M. Nikolaï Bajenov, premier adjoint au procureur général de l'URSS, au cours d'un séminaire idéologique destiné aux cadres du Parti de la région de Moscou.

Un compte rendu de cette réunion, comprenant des données chiffrées habituellement soigneusement cachées au public, est parvenu mercredi 17 octobre à l'AFP.

Le « chômage » est censé ne pas exister en URSS. Les personnes en âge de travailler qui restent sans emploi et sans domicile fixe pendant plus de quatre mois tombent dans la catégorie des « parasites ». La loi qui frappe les « parasites » ou les mendiants a été rendue plus sévère en 1983 — la peine encourue est passée de un à deux ans de camp. Selon le premier adjoint du procureur, quatre-vingt-dix mille « parasites » ont été traduits en justice l'an dernier.

Le rapport de M. Bajenov fait aussi état, toujours pour l'année 1983, de onze millions sept cent mille interpellations de personnes en état d'ébriété (un huitième de la population active), parmi lesquelles sept cent mille automobilistes au volant.

Par ailleurs, M. Bajenov a évoqué la multiplication des *« vols à grande échelle »* : dans le seul réseau commercial de la capitale, six cent cinq affaires de corruption, impliquant quarante-trois membres du Parti, ont été enregistrées au cours du premier semestre de cette année. Elles ont notamment conduit à l'arrestation des directeurs de deux très grands magasins moscovites, le célèbre Goum, situé près de la place Rouge, et le Novoarbatskoe. Le premier adjoint au procureur n'a pas précisé la date de ces arrestations. Le directeur du meilleur magasin d'alimentation de la capitale, Gastronom n° 1, a été fusillé en juillet dernier. Il avait été au centre d'une énorme affaire de malversations.

M. Bajenov a aussi indiqué que l'instruction de l'affaire de M. Nikolaï Chtchelokov, ancien ministre de l'intérieur, se poursuivait. Accusé de corruption, ce dernier (considéré comme un ancien protégé de M. Brejnev) a été limogé de ses fonctions en décembre 1982 et exclu du comité central en juin 1983.

La vérité sur Arafat, Reagan, Ceausescu...

Ce même séminaire idéologique a donné l'occasion à M. Iouri Moltchanov, chef du département international du manuel théorique du parti, *Kommounist*, de donner sur diverses questions internationales un commentaire fort différent de la position officielle de l'URSS. Ainsi *« l'agression des Etats-Unis contre Grenade »* (régulièrement dénoncée comme un crime épouvantable) a, selon M. Moltchanov, *« assuré une grande popularité à Reagan »*. Les chances de réélection du président américain ont, d'autre part, été accrues par la relance de l'économie, et la baisse du chômage aux Etats-Unis, a ajouté M. Moltchanov. Par contre, M. Yasser Arafat est *« politiquement mort »*. Quant au chef du parti roumain, M. Ceausescu, il *« observe une double attitude »*, *« flirte avec les Etats-Unis et l'OTAN »*, tandis que sa femme, Elena, est devenue, *« le personnage numéro deux, sinon le numéro un du parti et de l'Etat »*. Dans ce même exposé destiné aux seuls initiés, M. Moltchanov a dénoncé le *« culte de la personnalité »* en vigueur en Corée du Nord, *« le renforcement de l'idéologie nationaliste »* dans ce pays et son *« orientation vers Pékin »*. Le rapporteur s'en est aussi pris à la Chine populaire, qui *« envisage dans les années à venir d'accorder au capital étranger, en particulier américain, des concessions sur un territoire de cent millions d'habitants »*, ce qui aboutira à la création de *« quatorze nouveaux Hongkong »*.

Pologne

Ouverture du procès de six militants de Solidarité

Le procès de six militants de Solidarité de l'aciérie de Katowice, détenus depuis un an, s'est ouvert, mercredi 17 octobre, dans la capitale de la Haute-Silésie. Les six hommes sont parmi la vingtaine de détenus politiques qui n'ont pas été libérés après l'amnistie de juillet dernier, certains des délits qu'on leur reproche étant considérés comme de « droit commun ». Au moment de la proclamation de l'état de guerre, en décembre 1981, les accusés avaient caché du matériel d'imprimerie appartenant au comité régional de Solidarité, ce qui a permis de les inculper de *« vols de machines à écrire et de polycopieuses »*. Ils sont passibles à ce titre d'une peine de cinq à vingt-cinq ans de prison. Seule la rédaction et la diffusion des tracts réalisés sur ce matériel a été couverte par l'amnistie.

Quand l'état de guerre a été proclamé, tous les syndicats ont été « suspendus », et leurs avoirs confisqués. Après la délégalisation de Solidarité, quelques mois plus tard, tous les biens syndicaux, et en particulier le produit des cotisations, a été remis aux nouveaux syndicats suscités par les autorités.

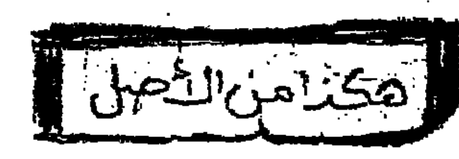
C'est ainsi que deux responsables régionaux de Solidarité à Wroclaw viennent, de leur côté, d'être sommés par la justice de « restituer » une somme de 80 millions de zlotys, qu'ils avaient prélevée sur les comptes du syndicat juste avant le 13 décembre 1981, et qui avait servi à financer des activités clandestines. L'un des deux hommes, Jozef Pinior, purge une peine de deux mois de prison pour avoir participé à un dépôt de gerbe à la fin du mois d'août dernier. L'autre, Piotr Bednarz, est dans un état quasi désespéré, à la suite d'une tentative de suicide commise alors qu'il était encore détenu.

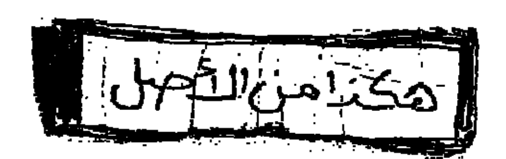
La visite du ministre autrichien des affaires étrangères

M. Leopold Gratz, ministre des affaires étrangères d'Autriche, a, d'autre part, achevé, jeudi 18 octobre, une visite officielle de quarante-huit heures à Varsovie, la première visite d'un chef de la diplomatie d'un pays occidental depuis la proclamation de l'état de guerre en décembre 1981. L'Autriche ne s'était associée à aucune des mesures prises contre le régime de Varsovie après le coup de force, et M. Gratz a rappelé au cours d'une conférence de presse, jeudi, que son pays avait *« toujours jugé la politique de sanctions mauvaise et malencontreuse »*. M. Gratz a ajouté : *« Aujourd'hui, le gouvernement polonais avance sur le chemin des réformes et c'est le moment de revenir. »* Le ministre autrichien a assuré Varsovie de son soutien dans les négociations sur le rééchelonnement de la dette polonaise à l'égard de ses dix-sept créanciers occidentaux, regroupés dans le Club de Paris, et parmi lesquels l'Autriche occupe une place de choix (la Pologne lui doit 2 milliards de dollars). M. Gratz s'est prononcé en faveur d'un moratoire de cinq à six ans pour la dette polonaise.

Le ministre autrichien, qui a notamment été reçu par le général Jaruzelski, a déclaré avoir abordé avec ses interlocuteurs les problèmes humanitaires, notamment le sort des vingt-deux prisonniers politiques non touchés par la récente amnistie. Il a aussi eu un entretien avec le cardinal Glemp, primat de Pologne.

La visite de M. Gratz marque le départ d'une série de visites de dirigeants occidentaux, qui se poursuivra à partir de lundi avec la venue à Varsovie du premier ministre grec Andréas Papandréou. Ce dernier a préparé sa visite en déclarant au cours d'une conférence de presse à Athènes que *« la préoccupation manifestée par les pays occidentaux »* après l'imposition de la loi martiale en Pologne avait été un *« mensonge historique »* et que les Occidentaux auraient mieux fait de s'en prendre à la Turquie. — *(AFP, UPI.)*





EUROPE

Italie

Le massacre de Palerme : un règlement de comptes entre voleurs de chevaux ?

De notre correspondant

Rome. – Pourquoi ? Quel rôle jouaient-ils exactement dans la criminalité organisée à Palerme ? *Telles sont les questions que se* posent les enquêteurs à la suite de la découverte, jeudi 18 octobre, des corps de huit hommes, assassinés à coups de pistolet automatique dans des écuries désaffectées près de l'abattoir de la ville. Il s'agit du plus sanglant règlement de comptes survenu à Palerme depuis des années.

Ce massacre n'est-il qu'une affaire de rivalité entre les bandes qui contrôlent les paris clandestins ou bien s'agit-il d'une relance de la lutte entre clans mafieux à la suite des révélations faites à la police par Tommaso Buscetta ? Selon le juge Falcone, qui a en main les principaux dossiers de la Mafia de Palerme, ce règlement de comptes, par le nombre des victimes, ne peut avoir été décidé qu'au plus haut niveau.

La police a été avertie par un coup de téléphone anonyme jeudi à l'aube. Le massacre avait eu lieu la veille au soir. Les victimes sont pour la plupart jeunes et n'ont pas de casier judiciaire. Selon les premières hypothèses, elles s'étaient réunies dans les locaux jouxtant l'abattoir en début de soirée. Peut-être s'agissait-il de jeunes voleurs de chevaux qui attendaint des *acquéreurs. Les victimes en tout* cas semblaient désarmées. C'est là qu'elles furent surprises par le commando de tueurs : deux cents balles *ont été* tirées.

Comme toujours, la loi du silence règne. Seule piste pour les enquêteurs : le père d'une des victimes, qui pourra peut-être expliquer ce que son *fils était* venu faire en ces lieux. Inquiet de ne pas voir son fils rentré, il était allé à l'aube vers les écuries et y avait découvert les corps. Il était en train de charger celui de son fils dans sa voiture, lorsque la police est arrivée.

L'hypothèse d'un règlement de comptes entre bandes contrôlant le *« racket des pur-sang »* est vraisemblable. *Depuis des années*, existent à Palerme des courses clandestines. Les environs de l'abattoir sont connus comme le quartier général des bandes qui contrôlent les courses. Celles-ci ont lieu sur des routes barrées à la circulation pendant une trentaine de minutes. Les chevaux sont évidemment volés. On trouve dans toute la ville des bookmakers qui encaissent des mises dont le minimum est 200 000 lires (1000 F). Les courses clandestines rapportent aux organisateurs des centaines de millions.

Ph. P.

APRÈS SIX ANS DE DÉBAT
Une nouvelle législation sur la répression du viol a été adoptée

De notre correspondant

Rome. – Il aura fallu six ans d'âpres débats pour que la nouvelle législation *sur* la violence sexuelle soit soumise au vote du parlement. Finalement, jeudi 18 octobre, dans une atmosphère confuse, au milieu des invectives des parlementaires et tandis que les mouvements féministes manifestaient devant la Chambre des députés, une nouvelle loi a été adoptée, bien qu'amputée d'un article essentiel.

Une réglementation s'imposait. Selon des mouvements féministes, 20 000 actes de violences sexuelles sont commis chaque année en Italie (soit une cinquantaine par jour), mais à peine un sur dix fait l'objet d'une plainte. Parmi les victimes, le nombre des mineures est en augmentation.

Une proposition de réforme des textes obsolètes avait été formulée à la fin des années 1970 par Mme Bottari, député communiste, aujourd'hui rapporteur du projet ; mias ce fut le mouvement féministe qui, recueillant 300 000 signatures (dont plus de 80 000 mineures) débloqua la situation, permettant à la proposition d'être débattue au parlement pour la première fois en 1979.

Le nouveau texte stipule que la liberté sexuelle est une liberté personnelle ; la violation de la première relève donc du crime contre l'individu et non de l'atteinte à la morale publique, comme c'était le cas auparavant. Les nouvelles dispositions retiennent *d'autre part le principe* de la poursuite d'office et non plus sur la seule plainte de la victime. le nouveaux texte prévoyait enfin la possibilité de se constituer partie civile pour les sujets collectifs (mou*vements féministes, associations* etc...), ce qui a soulevé bien des polémiques, notamment de la part de la démocratie chrétienne. Finalement, cet article, a été rejeté, privant la nouvelle loi d'un de ses principes-clés qui aurait pu contribuer à rompre la loi du silence que s'imposent souvent les victimes de violences sexuelles.

Une peine de trois à huit ans de prison est prévue contre ceux qui commettent des actes de violences sexuelles, quelle qu'en soit la nature. le viol collectif est passible de cinq à douze ans de prison. Les peines s'alourdissent en cas de violences sur *des enfants. Cette loi marque* un progrès certain dans un pays où la tradition voulait qu'un viol puisse être « réparé » par un mariage et où, en 1982, à Sienne, une adolescente violée par neuf garçons se vit accorder 80 millions de dommages et intérêts par le juge parce qu'elle *« ne pourrait pas trouver dans le mariage une situation économique stable »*...

PHILIPPE PONS.

RFA

Séance houleuse au Bundestag après le nouveau scandale Flick

Correspondance

Bonn. – Les révélations faites par une partie de la presse ouest-allemande sur les appointements versés au président du Bundestag, M. Rainer Barzel, par le groupe industriel Flick ont déclenché une vive agitation dans les milieux politiques à Bonn. Deux députés « verts » ont été exclus jeudi 18 octobre de la séance du Bundestag. L'un d'entre eux, M. Juergen Reenst, avait mis en cause l'honnêteté du chancelier Helmut Kohl. Le tumulte déclenché par les remarques du député témoigne de la nervosité croissante suscitée par l'affaire Barzel dans les rangs du Parti chrétien-démocrate, où l'on est partagé sur la nécessité d'une démission immédiate du président du Bundestag. Seul *M. Barzel semble encore croire* qu'il pourra l'éviter.

M. Reents avait déclaré qu'il n'y avait rien à attendre d'un chancelier *« dont l'ascension à la tête de son groupe parlementaire et de son parti, comme nous l'avons appris ces jours-ci, a été guidée par Flick »*. Le député faisait référence à des informations parues dans la presse, selon lesquelles la direction de la CDU avait mis elle-même en contact M. Barzel avec le groupe Flick, en 1973 : il fallait lui offrir des compensations pour qu'il libère la présidence du Parti démocrate-chrétien à l'intention de M. Helmut Kohl. Le président de séance, M. Stücklein (CSU), a immédiatement réagi en enjoignant au *député « vert » de quitter l'amphi*théâtre, la sanction la plus lourde qui puisse être infligée à un membre du Bundestag. Dans le tumulte qui a suivi, un autre député « vert », M. Joseph Fischer s'est vu à son tour expulsé et a quitté la salle en traitant le président de séance de *« trou du c.. »*. Le député démocrate-chrétien Seiters a accusé les Verts de recourir aux mêmes méthodes que les nazis avant la guerre : *« Les méthodes que vous utilisez*, a-t-il lancé, *ont déjà conduit dans le passé à la fin de la démocratie, celle de la République de Weimar. »*

Le secrétaire général de la démocratie chrétienne, M. Heiner Geissler, a catégoriquement démenti dans la soirée de jeudi que M. Helmut Kohl ait pu devoir sa nomination à la présidence du parti à un quelconque arrangement avec le groupe Flick.

Le président du groupe CDU, de M. Alfred Dregger, a estimé jeudi qu'il s'agissait d'une campagne contre le chancelier et le président du Parlement. M. Barzel doit comparaître mercredi prochain devant la commission d'enquête parlementaire chargée de l'affaire Flick. Plusieurs députés de la majorité, dont M. Eylmann, membre de la commission d'enquête, ayant à l'esprit les importantes échéances électorales de 1985, estiment que M. Barzel devrait donner sa démission sans attendre.

Ce nouveau scandale va renforcer les Verts, déjà bénéficiaires de la désaffection à l'égard des partis traditionnels.

HENRI DE BRESSON.

Le Monde

politique

LE DÉBAT

L'Assemblée nationale vote la réduction des privilèges fiscaux de l'« emprunt Giscard »

L'« emprunt Giscard » existe encore. Le vote des députés socialistes et communistes *intervenu* vendredi 19 octobre, à l'aube, ne l'a pas fait disparaître. Il n'a même pas supprimé le principal privilège dont bénéficient ses possesseurs : son indexation sur l'*or*, qui permettra à ceux qui l'avaient acheté, lors de son émission en 1973, de toucher, en janvier prochain, un intérêt représentant quelque 70 % du capital qu'ils ont investi...

Plus simplement – si rien n'est changé d'ici au vote définitif du budget, – les propriétaires de cet emprunt devront impérativement en déclarer les intérêts avec leurs revenus. Plus question pour eux de prélèvement libératoire au taux forfaitaire de 26 %. C'est tout. C'est peu.

Bénéfice ? Quelque 450 millions de francs en 1986 pour l'Etat. Les institutions financières, de loin les principaux possesseurs de cet emprunt, et les *étrangers ne sont pas concernés par cette modification de la législation.*

C'est peu, et c'est beaucoup, car c'est un symbole qui est atteint. Depuis longtemps, la gauche *avait vu dans les conditions d'émission* de cet emprunt la preuve des erreurs financières de celui qui en fut le principal responsable et qui lui a donné son nom. *Le PC tout particulièrement en avait fait* l'image des avantages accordés aux propriétaires de capitaux et jugeait anormaux les privilèges qui leur *étaient ainsi accordés, alors que tant de sacrifices* étaient demandés aux salariés.

Pourquoi alors le gouvernement a-t-il attendu trois ans pour s'attaquer à cette situation que les *ministres eux-mêmes décrivaient comme* moralement scandaleuse ? Pendant *trente-neuf* mois, le gouvernement a affirmé ne pas pouvoir mettre en cause la signature de l'Etat et puis, tout d'un coup, il trouve une solution lui permettant de faire un geste ! Ce ne peut être que pour des raisons financières.

Cadeau au PC pour obtenir de lui qu'il modère ses critiques ? Peut-être, mais il ne peut être assuré d'être payé *en retour*. En revanche, il est sûr de l'embarrasser, de le prendre à contre-pied. Accusé de faire une politique digne de celle de la droite, le *gouvernement, en trois jours, augmente l'impôt* sur les grandes fortunes et écorne les privilèges de l'emprunt Giscard... Et l'on dit que le gouvernement n'est pas de gauche ? Les communistes auront quelques difficultés à expliquer leur opposition.

Comme au billard, on peut frapper deux billes *d'un coup : celle qu'on vise et une autre par rebond.* M. Giscard d'Estaing sera la deuxième victime de cette partie. Les socialistes vont pouvoir parler et reparler de la manière dont l'opposition gérait les *finances de l'Etat. Cet emprunt aura coûté deux fois* plus cher que les nationalisations. Déjà, tout au long de la discussion budgétaire, M. Henri Emmanuelli n'a pas cessé, chiffres à l'appui, de comparer les résultats de la gestion économique du septennat précédent à ceux qu'obtient la gauche au pouvoir en matière d'inflation et de commerce extérieur, par exemple ; l'air de dire : *« le plus mauvais gestionnaire des deux n'est pas celui que l'on pense »*.

Là aussi le contre-pied est recherché* : quand l'opposition lance le thème des « nouveaux pauvres », les socialistes veulent la contraindre à défendre « les riches ». *Et ce n'est pas si facile.

THIERRY BRÉHIER.

Une nuit agitée

Nuit blanche pour un symbole. De minuit à l'aube de ce vendredi 19 octobre, les députés ont débattu, dans le tumulte et la passion, de l'« emprunt Giscard », cet emprunt émis en 1973, au temps où l'actuel député de la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme détenait le poste de ministre de l'économie et des finances. Son indexation sur l'or a permis à ses possesseurs – l'explosion du cours du métal précieux aidant – de gagner un argent fou. Depuis longtemps, l'affaire était à l'ordre du jour, la gauche ne manquant pas d'utiliser l'argument pour mettre en cause les qualités de gestionnaire de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Depuis son arrivée au pouvoir, elle avait pourtant refusé de toucher à ce symbole, malgré les demandes pressantes et réitérées des communistes. L'argument était *simple* : il fallait respecter les engagements du passé, quels qu'ils fussent ; il y allait de la parole de la France. Aujourd'hui, sans toucher à l'emprunt lui-même, on écorne ses attributs : les personnes physiques possédant des titres de l'emprunt 7 % 1973 ne pourront plus opter pour le prélèvement libératoire de l'impôt sur le revenu (au taux de 26 %), *mais devront déclarer* les intérêts qu'elles touchent dans leur déclaration de revenus. Tous les détenteurs dont la tranche supérieure d'imposition dépasse 25 % vont y perdre. De même, ces intérêts ne pourront plus bénéficier de la franchise de 50 000 francs de revenus attachée à certaines obligations.

En revanche, les petits porteurs y gagneront ; les personnes morales ne sont pas concernées par ce changement de législation, pas plus que les non-résidents en France. De même, l'indexation sur l'or n'est pas remise en cause, tant pour le calcul des intérêts que pour celui du remboursement du capital, qui doit intervenir en 1988.

Pour en arriver là, la bataille fut rude. Elle a commencé à 15 h 30, à l'heure (heureux hasard !) où les marchés boursiers fermaient. Dans le débat sur le projet de budget, venait alors en discussion un amendement communiste modifiant les conditions d'imposition de l'« emprunt Giscard » et limitant son rendement. Ce n'était pas une surprise, puisque c'était pour l'essentiel la reprise d'une proposition de loi du groupe communiste qui ajoutait, elle, la transformation d'une partie des intérêts en emprunt forcé. Position traditionnelle du PC, qui, tous les ans, à l'occasion de la loi de finances, revient à la charge, mettant dans l'embarras les socialistes, qui étaient nombreux dans leur for intérieur à partager l'opinion de leurs alliés d'alors sur ce « *scandale* ».

La surprise vint du gouvernement. Au lieu de combattre comme d'habitude cet amendement, M. Henri Emmanuelli en demanda la « *réserve* », c'est-à-dire le report de la discussion à plus tard, « *après l'article 15* », proposa-t-il. Il y avait anguille sous roche. Le gouvernement préparait-il de nouveaux arguments à opposer à son ancien allié ou, au contraire, s'apprêtait-il à lui donner partiellement satisfaction ? Chacun dans les couloirs du Palais-Bourbon y allait de son pronostic selon ses préférences. Quelques éminents responsables socialistes ne dissimulaient guère leurs craintes de voir le pouvoir s'engager sur un chemin bien caillouteux.

Minuit. L'article 15 est voté. On peut revenir aux choses sérieuses. M. Parfait Jans (PC, Hauts-de-Seine) défend l'amendement de ses amis, tranquillement. Il sait que l'important c'est celui que vient de déposer le gouvernement. Le secrétaire d'Etat, calmement, rappelle quelques chiffres : « *L'« emprunt Giscard » a rapporté en 1973, 6,5 milliards de francs. Entre cette date et 1988 le Trésor public devra rembourser quelque 100 milliards, 60 au titre du capital, 40 pour les intérêts.* » Il souligne, en passant, que, d'après le code des impôts, les emprunts indexés ne doivent pas bénéficier d'avantages fiscaux : après avoir présenté la nouvelle situation fiscale qui sera faite à ses possesseurs, il explique : « *Il ne s'agit pas de renier la signature de la France, mais de revenir au droit commun.* » M. Pierret se contente de signaler que la commission des finances a repoussé l'amendement communiste, et n'a pas examiné celui du gouvernement. On ne peut être plus discret !

A droite, c'est le tollé. M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine) parle de ces « *malheureux porteurs* » qui vont voir leur titre baisser et s'inquiète de ce qui peut advenir des obligations indexées sur le taux moyen des obligations. M. Edmond Alphandéry (UDF, Maine-et-Loire) pense qu'il s'agit là de « *l'affaire la plus grave du budget 85, peut-être même depuis mai 1981* » et, théâtral, déclare : « *Vous prenez des risques considérables, et vous en faites prendre à la France en portant atteinte à son crédit.* »

M. Michel Noir (RPR, Rhône) souligne que, si « *cet emprunt pose problème, le problème de fond* [celui de son indexation sur l'or] *n'est absolument pas réglé* ». Politique, il constate : « *Cela ne suffira pas à faire rentrer le PC dans la majorité* » ; et il menace : « *Si c'est ça votre manière de servir l'Etat, n'imaginez pas que nous puissions vous reconnaître pour le gouvernement de la France.* »

A gauche, il en va autrement. M. Jean Anciant (PS, Oise) rappelle que son parti a toujours trouvé les conditions de cet emprunt « *iniques* » et que le gouvernement ne fait que proposer « *une simple mesure fiscale justifiée* ». M. Jans constate que « *l'emprunt Giscard n'est pas mort, hélas !* » et que la droite « *s'accroche au privilège de l'argent* », alors qu'elle n'avait pas livré la même bataille quand, l'an passé, avait été remise en cause l'exemption de taxe foncière dont bénéficiaient les constructeurs de maisons neuves. M. Emmanuelli, souligne, attristé, que cet emprunt est « *la plus mauvaise affaire financière de l'Etat français* ». M. Noir approuve. Mais le secrétaire d'Etat ajoute qu'il aura coûté deux fois le prix des nationalisations. « *Si le problème de fond n'est pas réglé*, dit-il, *c'est qu'il faudrait trahir la parole de l'Etat.* » Il explique encore qu'il s'agit du seul emprunt indexé à bénéficier d'un régime « *dérogatoire* ».

M. Labbé : « un mauvais coup »

Après une demi-heure de suspension de séance demandée par l'UDF, M. Alphandéry réclame une réunion de la commission des finances. M. Christian Goux (PS, Var) avait justement l'intention de la réunir. La séance est de nouveau suspendue.

Pendant que le secrétaire d'Etat va devant la commission, M. Claude Labbé, le président du groupe RPR, arrive. A la reprise, il accuse le gouvernement de porter atteinte à « *la permanence de l'Etat* » et prévient : « *Vous n'obtiendrez pas ce triste résultat à la sauvette. Nous exigeons la présence de Monsieur le premier ministre. C'est un mauvais coup. M. Fabius doit y être physiquement associé.* » S'il ne vient pas, menace M. Labbé, « *je demanderais le quorum à tous les scrutins* ». Cela, en application du règlement, imposerait une heure et demie de suspension de séance avant chaque vote, faute de la présence de la moitié des députés.

M. Emmanuelli s'étonne de cette dramatisation, mais accepte « *par courtoisie* » de joindre M. Fabius. A 2 h 50, le secrétaire d'Etat apporte la réponse du chef du gouvernement. Il ne viendra pas, car il n'a rien à ajouter à ce qu'a dit son ministre. *Le PC demande un vote sur son* amendement, qui est repoussé par le PS et l'opposition. Nouvelle suspension de séance demandée par l'UDF. Enfin, à 3 h 10, les députés peuvent discuter d'amendements de retardement déposés par le RPR et l'UDF. Mais le gouvernement demande un vote bloqué, pour la deuxième fois depuis mai 1981 (la première fut sur le vote du IXe Plan). Du fait de la demande du quorum, il ne pourra avoir lieu qu'à 5 h 30.

Pendant ce temps, M. Pierre Bérégovoy est arrivé. D'abord discret, il se promène ensuite dans les couloirs, s'étonnant de l'atmosphère de drame car, pour lui, il ne s'agit que d'une « *simple mesure fiscale* », de retour à la norme et à l'« *équité* ». A 5 h 35, à main levée, les députés socialistes et communistes adoptent l'amendement du gouvernement, ceux du RPR et de l'UDF votant contre. Un mince privilège des possesseurs de l'emprunt Giscard disparaît...

Le ministre de l'économie s'en félicite, reprend les explications du secrétaire d'Etat et remarque que le décret de création de cet emprunt évoquait les impôts que la loi « *peut ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs* ». Il était signé Pierre Messmer et Valéry Giscard d'Estaing. Le symbole est bien politique !

Th. B.

Un avantage supprimé

(Suite de la première page.)

(Suite de la première page.)

Pour un emprunt de 6,5 milliards de francs 1973 (à multiplier par 3 du fait de l'inflation), le Trésor a déjà payé près de 23 milliards de francs d'intérêt ; la facture finale, à l'échéance de 1988, risquait de s'élever à 100 milliards de francs sur le cours actuel du lingot d'or, soit 40 milliards d'intérêt et 60 milliards de remboursement, deux fois le montant du coût des nationalisations, souligne-t-on à gauche.

A cette occasion, on a évoqué un « *enrichissement sans cause* » pour un placement dont le capital et le revenu ont été multipliés par neuf depuis onze ans, grâce à la hausse du cours de l'or et du dollar. On peut gloser à perte de vue sur les conséquences imprévues d'une indexation « *explosive* ». L'emprunt incriminé, malgré un accueil plutôt favorable en 1973, à son lancement, avait été victime d'une crise de désaffection les années suivantes, son cours en Bourse tombant en dessous du cours d'émission, du fait de la maigreur du coupon : les souscripteurs y voyaient un « *piège à épargne* » jusqu'au moment où l'envolée de l'or catapulta littéralement le cours de cet emprunt.

Le scénario a été le même pour le fameux emprunt indemnitaire 3 % 1946 de la Caisse de l'énergie qui bénéficie d'un prélèvement de 1 % sur le chiffre d'affaires d'EDF et de GDF, en même temps que le comité d'entreprise de cet établissement, d'ailleurs. Après une large période de stagnation des cours, la hausse formidable des prix de l'énergie et de sa consommation, là aussi, a gonflé vertigineusement le chiffre d'affaires d'EDF – et le prélèvement en question (près de 1 milliard par an à l'heure actuelle).

Sans doute les législateurs et les gouvernements responsables des emprunts ont-ils commis l'imprudence de ne pas placer de garde-fous, bien qu'à l'époque nul ne pût imaginer ce qui se passerait des années plus tard. En outre, M. Giscard d'Estaing, père de l'emprunt 7% 1973, a mis en avant que la valorisation des stocks d'or de la Banque de France compensait l'envolée du cours de cet emprunt. On répondra, toutefois, que la Banque de France n'est pas le contribuable...

Au-delà de cette querelle, on peut estimer que la décision que vient de prendre le gouvernement, pour être tout à fait inattaquable, aurait dû s'inscrire dans le cadre d'une refonte complète de la fiscalité des obligations. Le PCF a été logique la nuit du 18 au 19 octobre en réclamant *une suppression générale du prélèvement* forfaitaire de 26 % sur ces titres ; s'il avait été écouté, cependant, le directeur du Trésor fût sans doute tombé raide mort, tant le marché des obligations lui est cher.

Quels que soient les motifs invoqués, il faut bien se dire que cette décision, tout à fait légale, et inspirée par le désir de taxer davantage un produit qui coûte cher à l'Etat en cette période de pauvreté, sera interprétée dans les milieux de l'épargne comme une modification implicite du contrat de base. Le gouvernement a compris le danger, puisqu'il a exclu du champ de sa décision les personnes morales (compagnies d'assurances, SICAV, caisses de retraite) qui détiennent 60 % du total de l'emprunt Giscard, et les étrangers qui en ont acheté beaucoup. En outre, il s'est bien gardé de modifier le jeu des clauses d'indexation de cet emprunt, comme le réclamait le PCF, ce qui aurait ébranlé fâcheusement le crédit de l'Etat, à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières.

Toutes ces préoccupations mises à part, et en dehors du souci de réduire la charge de l'emprunt en prélevant 450 millions de francs sur les détenteurs de titres à revenus moyens et élevés, on peut relever une tendance assez significative depuis quelques années : dès qu'un avantage certain dans une loi coûte trop cher à l'Etat, ce dernier le *supprime ou le restreint*.

Cela a été le cas en 1980 lorsque l'exonération des droits de mutation lors de la *première transmission* à titre gratuit des habitations construites entre 1948 et septembre 1973 a été limitée et, surtout lorsque la durée d'exonération de la taxe foncière sur les logements construits avant le 1er janvier 1973 a été ramenée de vingt-cinq ans à quinze ans dans le budget de 1984. Certes, on peut penser qu'un avantage acquis peut être révisé lorsque son poids devient trop lourd, *mais* alors il ne fallait pas l'accorder.

En matière d'emprunt, l'Etat *n'avait jamais encore utilisé son* droit de réviser un avantage fiscal : c'était une sorte de contrat moral. *Aujourd'hui, on sait qu'il l'a fait et* pourra le faire.

FRANÇOIS RENARD.

● *Un comité directeur du PS le 10 novembre.* – Le secrétariat national du PS, réuni jeudi 18 octobre, a décidé sur proposition du bureau exécutif de réunir un comité directeur le samedi 10 novembre. Ce comité directeur sera chargé d'examiner la situation politique avant la réunion de la convention nationale sur « Modernisation et progrès social » prévue les 15 et 16 décembre prochain.

● *Mme Cécile Mithois*, attachée de presse à la présidence de la République, a été nommée chargée de mission. Mme Mithois continuera de s'occuper du secteur presse de la présidence de la République.

● *M. Quilès et les « nouveaux pauvres ».* – M. Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a déclaré, jeudi 18 octobre à Bordeaux, à l'occasion du Festival international du film d'architecture : « *Je récuse le terme de nouvelle pauvreté, pour moi il y a des pauvres, pas plus beaux ou plus modernes que les anciens pauvres.* »

« *Pour s'attaquer à ce problème*, a-t-il ajouté, *il faut faire converger toutes les énergies, l'Etat, les collectivités locales, les associations. Ce n'est pas l'Etat, que l'on critique tant par ailleurs, qui pourra apporter la solution miracle. Il faut une volonté commune à tous les Français.* »

Bon comme l'or

Emis en 1973 avec un intérêt de 7 % indexé, l'« emprunt Giscard », du nom du ministre de l'économie et des finances de l'époque, comportait une clause de remboursement, en une seule fois, le 16 janvier 1988, sans possibilité d'amortissement anticipé.

A l'origine, le capital et les intérêts de cet emprunt étaient assortis d'une garantie de change sous la forme d'une indexation calculée à partir des variations constatées entre le poids d'or de l'unité de compte européenne et celui du franc, à partir d'une base fixée au début de 1973. Mais, il avait été prévu que si cette référence était impossible à constater, la garantie s'établirait par référence au cours, exprimé en francs, du lingot d'or de 1 kilo coté à Paris avec, comme base de départ, un cours du lingot de 10 483 francs. Parmi les événements susceptibles de faire varier la base de référence initiale figurait, notamment, le fait que la valeur du franc ne soit pas définie par un poids d'or.

C'est justement ce qui devait se produire en 1976, lorsqu'à la suite des accords de la Jamaïque, le FMI, à la majorité de 85 % de ses membres, décidait, en avril 1978, qu'aucune monnaie ne devait plus être rattachée à l'or. Bien que la France n'ait pas ratifié ces accords, elle devait se plier à la décision commune. C'est donc le cours du lingot de 1 kilo qui, depuis avril 1978, sert de base de référence pour fixer le coupon annuel de l'emprunt 7 % 1973.

Au moment de l'émission de cet emprunt, le cours du lingot valait environ 11 000 francs. Fin 1980, il avait dépassé les 90 000 francs et à la fin de l'année 1983, il avait franchi la barre des 103 000 F (dernier cours coté : 104 000 francs). Sur la base des cours actuels, cet emprunt aura coûté à son échéance près de 40 milliards de francs en intérêts et quelque 63 milliards de francs en capital, soit un total de 104 milliards de francs ; seize fois le montant de l'emprunt initialement émis (5,5 puis 6,5 milliards de francs).

Intérêts payés depuis 1973

Date	Intérêts payés	Coût pour l'Etat (millions de francs)
16 janvier 1974	7 %	455
16 janvier 1975	7 %	455
16 janvier 1976	7 %	455
16 janvier 1977	7 %	455
16 janvier 1978	16,888 %	1097
16 janvier 1979	19,380 %	1260
16 janvier 1980	39,296 %	2554
16 janvier 1981	60,903 %	3959
16 janvier 1982	50,492 %	3282
16 janvier 1983	64,841 %	4214
16 janvier 1984	68,813 %	4472
		22668

Les autres emprunts indexés

Cotés et négociés en Bourse de Paris, les emprunts indexés sont, exception faite du « 7 % Giscard », au nombre de trois :

● **Emprunt CNE 3 %**

Il s'agit des obligations indemnitaires EDF-GDF émises en 1946 dans le cadre de la nationalisation de quelque neuf cents entreprises électriques et gazières intervenue à cette époque. Ces activités étant reprises par la Caisse nationale de l'énergie (CNE) créée à cet effet. Aux termes de l'article 13 de la loi du 8 avril 1946, les quelque un million d'actionnaires indemnisés ont reçu des titres assortis d'une double rémunération :

1) Un intérêt nominal de 3 % (par obligation de 100 francs) payable le premier juin de chaque année ;

2) Un complément d'intérêt provenant d'un prélèvement effectué sur les recettes de l'électricité et du gaz (1 % au minimum) :

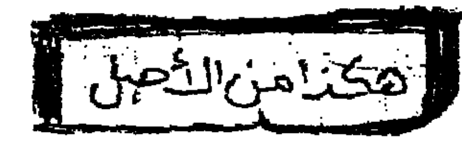
En raison de cette indexation, qui joue à la fois sur les revenus et sur les primes de remboursement, la valeur de ce titre a été multipliée par quinze depuis son émission (dernier cours de Bourse : 3 865 francs).

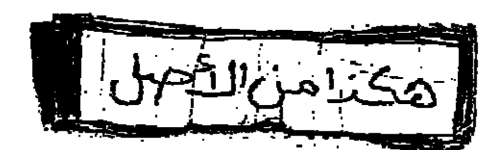
● **Emprunt 4,5 % 1973**

Créé en novembre 1973 pour prendre la suite de l'emprunt 1952-1958, la fameuse « rente Pinay », cet emprunt a perdu, au passage, l'une de ses caractéristiques (l'exonération des droits de succession), tout en continuant à bénéficier de sa principale clause : l'indexation du capital sur la pièce française de 20 francs-or, communément appelée napoléon. Admis toutefois en paiement des droits de mutation (sur la base de sa valeur de reprise en Bourse), le titre 4,5 % 1973 voit sa valeur calculée deux fois pas an, le cours du napoléon retenu pour calculer l'indexation étant alors le cours moyen de la pièce de 20 francs durant les cent séances de Bourse qui précèdent le 15 mai et le 15 novembre (dernier cours coté : 1 723 francs). Remboursable en 1991, cet emprunt peut toutefois être remboursé par anticipation ou converti en un autre emprunt depuis les nouvelles dispositions du 1er juin 1983.

● ***Emprunt 8,8 % 1977***

Egalement appelé « emprunt Barre », ce titre a été émis le 13 mai 1977 pour une durée de quinze ans. Assorti d'un coupon de 88 francs par coupure de 1 000 francs, il comporte une garantie monétaire sous la forme d'une indexation – qui ne joue que sur le capital. Reposant sur l'unité de compte européenne (ECU), cette valeur est calculée sur la base moyenne des trente séances de cotation qui précèdent la date du 30 avril de chaque année (dernier cours côté : 3 592 francs).





BUDGÉTAIRE

La diminution de la taxe professionnelle est votée par le PS, le RPR et l'UDF

L'Assemblée nationale, le jeudi 18 octobre, continue l'examen de la première partie de la loi de finances pour 1985, c'est-à-dire des dispositions concernant les recettes de l'Etat.

● **Dons aux associations.** – M. Alain Vivien (PS, Seine-et-Marne) souhaitant que les dons faits aux sections locales des associations reconnues d'utilité publique soient déductibles eux aussi du revenu imposable, M. Henri Emmanuelli répond qu'il y a effectivement un problème et qu'il s'engage à l'étudier, mais que l'on ne peut pas trop étendre cette possibilité de déduction. De même, il promet à plusieurs députés d'Alsace et de Lorraine qu'un groupe de travail examinera la possibilité d'adapter la législation en ce domaine aux spécificités du droit local, qui n'admet pas l'existence d'associations reconnues d'utilité publique.

● **Taxe d'habitation.** – M. Dominique Frelaut (PC, Hauts-de-Seine) défend un amendement diminuant de 500 francs la taxe d'habitation de tous les foyers non imposables à l'impôt sur le revenu et qui, donc, ne bénéficieront pas de la réduction de celle-ci. M. Christian Pierret (PS, Vosges), rapporteur général du budget, explique que la commission des finances *« insiste auprès du gouvernement pour que, dès l'an prochain, il présente la réforme globale des impôts locaux que le groupe socialiste a réclamée à plusieurs reprises »*. Le secrétaire d'Etat au budget estime, pour sa part, que le gouvernement *« s'est déjà préoccupé du sort des plus défavorisés »*. Par 329 voix (PS, RPR, UDF) contre 44 (PC) l'amendement communiste est repoussé

● **Taxe professionnelle.** – Là encore les communistes sont en total désaccord avec les socialistes, qui reçoivent l'appui de l'opposition pour s'opposer aux propositions de leurs anciens alliés. Le PS n'en oublie pas pour autant les déclarations de M. François Mitterrand sur cet impôt *« imbécile »*. Aussi, au nom de son groupe, M. Jean Anciant (PS, Oise) affirme que *« le moment est venu de mettre en chantier une réforme du financement des collectivités locales »*, puis, reconnaissant que *« l'affaire est complexe »*, il souhaite que l'on progresse *« à dose homéopathique »*. M. Emmanuelli souligne, lui, l'obligation de trouver *« un impôt de substitution »* qui ne porte pas atteinte *« au pouvoir fiscal des élus locaux »*, c'est-à-dire dont ils aient la maîtrise et la responsabilité.

Le PC aurait voulu que soit formulée dans la loi l'obligation pour le gouvernement de présenter, dès le prochain budget, une réforme de la taxe professionnelle. Pour le moins, il aurait souhaité que la baisse de 10 % de celle-ci, financée par l'Etat, ne soit instituée qu'en 1985 et non pas définitivement comme il est prévu. En revanche, devant la difficulté technique, il accepte de retirer un amendement qui liait cette réduction fiscale à l'obligation pour les entreprises d'investir et d'embaucher. M. Gilbert Gantier (UDF, Paris), lui, propose de fixer la diminution de cette taxe à 15 % pour les sociétés dont elle représente plus de 2,5 % de la valeur ajoutée. M. Pierret ayant fait remarquer que cela aurait pour conséquence d'alourdir la contribution du petit commerce et de l'artisanat, cet amendement est repoussé par 69 voix (UDF) contre 284 (PS), le RPR s'abstenant et le PC ne prenant pas part au vote.

Finalement cet article 3 du projet qui diminue la taxe professionnelle est voté par le PS, le RPR et l'UDF, le PC votant contre.

● **Revenu du capital.** – Les communistes se retrouvent aussi isolés pour demander la suppression du prélèvement libératoire de l'impôt sur le revenu pour les revenus provenant de titres participatifs ou de valeurs mobilières à revenu fixe, M. Pierret expliquant qu'il faut favoriser l'épargne. Situation identique pour l'avoir fiscal dont profitent les propriétaires d'actions. M. Louis Odru (PC, Seine-Saint-Denis) a beau rappelé que les socialistes avaient longtemps demandé sa suppression, ceux-ci n'acceptent pas de le faire disparaître après que M. Anciant eut déclaré qu'il fallait situer le problème *« dans le cadre plus général de la fiscalité des entreprises »* et que l'on pouvait *« considérer, surtout en période de crise, que l'existence d'un impôt sur les bénéfices non distribués revêt un caractère anti-économique et que le moment est venu de faire un distinguo plus rigoureux entre les bénéfices réinvestis et les bénéfices distribués à des personnes physiques »*. Mais il ajoute que *« la fiscalité des entreprises est un domaine trop sensible »* et qu'il faut donc se *« garder de procéder à une réforme trop hâtive »*. Quant à M. Emmanuelli, il constate : *« Il y a des choses dans la vie que l'on n'aime pas mais que l'on doit accepter. »*

Mort ou normalisation de la participation ?

● **Création d'entreprise.** – Avec l'accord du gouvernement, qui a saisi l'occasion pour souligner sa volonté de « décrispation », l'Assemblée a adopté un amendement déposé par M. Olivier Stirn (NI, Calvados). Le texte de M. Stirn vise à diminuer les formalités et les frais qu'exige une création d'entreprise, et à étendre l'exonération à 100 % à l'ensemble des trois premières années, quel que soit le mois de création de l'entreprise. Le vote final de M. Stirn sur le projet de budget dépendait notamment du sort réservé à cet amendement.

● **Réserve de participation.** – La discussion de l'article 14 du projet de loi de finances relatif à la réduction des incitations fiscales accordées aux entreprises au titre de la *participation* a montré les limites de la « décrispation ». Les députés gaullistes, suivis par ceux de l'UDF, y ont vu l'*« acte de décès »* de la participation – introduite par le général de Gaulle en 1967. Pour le gouvernement, il s'agit en fait de « normaliser » progressivement la participation. Pour les entreprises qui sont allées au-delà de leurs obligations légales en matière de participation, le gouvernement proposait la *constitution en franchise* d'impôt d'une provision pour investissement égale à 25 % du montant de la réserve de participation, au lieu de *75 % jusqu'à maintenant. M. Pierret* a présenté un amendement visant à porter la part déductible à 50 % en cas d'accords dérogatoires, pour éviter *les efforts* d'une baisse *trop brutale* pour les entreprises. M. Emmanuelli a accepté. Socialistes et communistes ont voté pour, l'opposition contre.

« Un défi »

● **« Carry-back ».** – Autre obstacle sur le chemin sinueux de la décrispation : la discussion de l'amendement présenté par M. Christian Pierret, visant à introduire le système du *« carry-back »* adouci ou encore, comme cela a été traduit dans l'hémicycle, le *« report en arrière »*. Le rapporteur général proposait, pour encourager l'investissement des entreprises, d'instituer *« une créance résultant du report en arrière dans le cadre de l'impôt sur les sociétés »*. Ainsi, une société qui, au cours des trois dernières années, aurait accru ses investissements d'un montant au moins égal à ses amortissements pourrait, en cas de déficit en 1984, imputer ce dernier sur les quatre années précédentes, à condition que celles-ci aient fait apparaître des bénéfices.

M. Emmanuelli a proposé une version fortement modifiée du texte de la commission, visant à réduire la période antérieure d'imputation du déficit à trois ans au lieu de cinq. Cette imputation se traduit, selon l'amendement du gouvernement, par un *« crédit d'impôt »* et non par une « créance ».

« Il y a longtemps que j'ai réclamé cette possibilité de revenir en arrière (...), a déclaré le secrétaire d'Etat au budget. *C'est pourquoi je vous propose un système plus rigoureux limitant le retour en arrière et refusant de considérer la créance après disparition de la société. »*

Pour sa part, M. Parfait Jans, porte-parole du groupe communiste, a estimé que le texte présenté par M. Pierret est *« un défi et un faux-fuyant. Un défi car, lorsque la France s'émeut du développement de la misère, la commission des finances propose un seul article additionnel pour satisfaire le patronat »*. Le député des Hauts-de-Seine craint que ce système ne conduise à terme à un *carry-back* à l'américaine, payable en espèces *« sonnantes et trébuchantes »*. M. Pierret s'en est défendu, expliquant qu'il s'agit pour lui de favoriser les entreprises qui investissent et, donc, l'emploi.

A propos de l'amendement du gouvernement, le rapporteur général a précisé que ce texte *« s'inspire de l'un de ceux* [qu'il avait] *déposés ; il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur »*. *« J'espère que la navette permettra des modifications allant dans le sens le plus favorable à l'investissement »*, a-t-il ajouté. Quant à M. Edmond Alphandéry (UDF, Maine-et-Loire), il reconnaissait que l'amendement de M. Pierret est *« intéressant, mais il ne s'applique qu'aux entreprises déficitaires, alors qu'il conviendrait plutôt d'encourager les entreprises qui font des bénéfices à les investir en leur permettant de déduire des bénéfices imposables une partie de ce qu'elles réinvestissent »*. *« Je salue néanmoins*, a-t-il ajouté, *les efforts du rapporteur : ils vont dans la bonne direction. »*

L'amendement de M. Pierret a été rejeté par 326 voix contre (PS-PC), une pour – celle du rapporteur, – l'opposition ne participant pas au vote. Le texte du gouvernement a été, lui, adopté, par 440 voix pour (PS, UDF, RPR), 49 contre (les 44 députés communistes et 5 socialistes).

Th. B. et R. Sa.

● *Les répliques de MM. Lajoinie (PC) et Estier (PS) à M. Fabius.* – Seuls le groupe communiste, par la voix de M. André Lajoinie, et le groupe socialiste, par la voix de M. Claude Estier, sont intervenus, jeudi soir 18 octobre sur TF 1, dans le cadre du droit de réplique au quart d'heure télévisé de M. Laurent Fabius. Les groupes du RPR et de l'UDF avaient en effet décidé de ne pas répondre au premier ministre (*le Monde* du 19 octobre).

M. Lajoinie a critiqué le projet de budget pour 1985 : *« il ne contribue pas à la création d'emplois, mais en supprime. Il ne contribue pas au maintien du pouvoir d'achat et aggrave les injustices fiscales »*. Il a d'autre part estimé que *« le problème de l'école reste entier »*. S'agissant des mesures du gouvernement contre la pauvreté, M. André Lajoinie a déclaré : *« il ne suffirait pas d'apporter une sorte d'assistance à ceux qui sont dans la misère, si les causes de la misère se prolongeaient, ce serait verser de l'eau dans un tonneau sans fond »*.

M. Claude Estier pour sa part a tout d'abord dénoncé *« l'incohérence »* des groupes de l'opposition qui après avoir *« réclamé à cor et à cri un droit de réponse »* le refusent. Il a récusé le terme de *« nouvelle »* pauvreté, ce phenomène étant selon lui bien antérieur à 1981 et s'est réjoui *« sans triomphalisme »* des chiffres du commerce extérieur pour le mois de septembre.

Le Sénat et le pouvoir : de nouveau la crispation

Est-ce la « queue du cyclone » qui avait troublé cet été les eaux ordinairement si calmes du Sénat, ou les prémices d'une nouvelle dégradation météorologique entre l'exécutif et la Haute Assemblée ? Cette question, sous-jacente depuis la rentrée parlementaire, a trouvé de quoi s'alimenter de quelques faits. Le dernier en date s'est produit en conférence des présidents, jeudi après-midi 18 octobre. M. Alain Poher a fait part de son *« mécontentement »* devant l'absence de ministres à la séance consacrée, une semaine auparavant, aux *questions au gouvernement*. Pour le président du Sénat, cette situation *« n'est pas convenable »*. A son souci de savoir si, lors des prochaines séances de ce type (la prochaine est fixée au 15 novembre), les ministres viendraient, M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, s'est contenté de répondre qu'il en *« référerait »*.

Cette séance du 11 octobre, qui avait été consacrée aux questions au gouvernement, avait attiré – c'est le moins qu'on puisse dire – peu de ministres. Sur les dix-sept questions posées au gouvernement au cours de la séance du 11 octobre, M. Labarrère a répondu à onze, laissant le soin de se partager les autres à deux secrétaires d'Etat, MM. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés (et ancien sénateur), et Jean-Marie Bockel, chargé du commerce et de l'artisanat. MM. Maurice Schumann (RPR, Nord), Christian Poncelet (RPR, Vosges) et Pierre-Christian Taittinger (RI, Paris) s'en étaient émus.

Le lendemain, l'incident avait été plus net. L'une des deux questions sans débat inscrites à l'ordre du jour de la séance de l'après-midi et qui concernait la hausse des tarifs postaux a été *« reportée » par son* auteur, M. Edouard Bonnefous (Gauche démocratique, Yvelines), président de la commission sénatoriale des finances, *au motif que le* ministre compétent, en l'occurrence M. Louis Mexandeau, ministre chargé des PTT, non seulement était absent, mais qu'on ne l'en avait pas informé. Pour M. Bonnefous, ancien ministre des postes, il y avait là, de la part du gouvernement, une *« totale incorrection »*. Et de se demander si l'on ne se retrouvait pas dans la situation qui prévalait lors de la brouille entre le général de Gaulle et le Sénat, où un seul et même secrétaire d'Etat ou ministre répondait indifféremment à toutes les questions des sénateurs.

Est-ce mauvaise humeur de la part du gouvernement à l'égard d'une Assemblée qui, ces derniers mois, s'est montrée particulièrement récalcitrante ? On peut le croire, à moins qu'il ne s'agisse d'une présence gouvernementale discrète afin d'éviter tout prétexte à crispation.

A cette question, s'en ajoute une autre, celle de l'attitude de la majorité sénatoriale pour la discussion budgétaire. Chacune des composantes de cette dernière assure qu'au bout du compte, une position commune se dégagera. Il n'empêche que les premières réflexions engagées au RPR et chez les républicains et indépendants ont montré que la fermeté était de rigueur : lors des premières réunions de groupe consacrées à ce sujet, la quasi-totalité des présents s'étaient prononcés en faveur du rejet du budget dès l'examen de sa première partie.

La position – connue et rappelée – du rapporteur général, le centriste Maurice Blin, mettant en avant le rôle et la tradition de la Haute Assemblée d'examiner un texte avant de le rejeter, a rallié, comme il était prévisible, non seulement nombre de ses collègues centristes mais aussi ceux à qui il a expliqué sa position, à l'occasion d'une réunion de l'intergroupe UDF, mardi soir 16 octobre.

Examiner, amender la première partie, examiner la deuxième partie, fascicule par fascicule budgétaire, approuver l'ensemble de la loi de finances ainsi modifiée pour la rejeter lors de la deuxième lecture, satisferait ceux qui, déjà, ont dans le passé adopté cette tactique. La tentation, déjà forte en 1983, d'adopter une position plus politique, c'est-à-dire plus brutale, a toujours ses adeptes.

Le souci, constamment rappelé, des responsables de la majorité sénatoriale de préserver l'union les conduit aujourd'hui à différer la *décision au prétexte « d'approfondir la réflexion »*. Cette décision doit faire l'objet d'une réunion des présidents de groupe, mardi 23 octobre, en présence de *M. Alain Poher. Le* résultat de cette négociation sera communiqué ensuite à l'ensemble des sénateurs de la majorité sénatoriale.

A. Ch.

POLITIQUE

Le comité directeur du MRG

Le comité directeur du MRG, qui se réunit, samedi 20 octobre, doit fixer les dates du prochain congrès au cours duquel sera élu le successeur de M. Jean-Michel Baylet, qui, secrétaire d'État aux relations extérieures, abandonne ses fonctions à la tête du Parti. Si M. Baylet envisage la tenue de ce congrès – qui pourrait avoir lieu à Tarbes (Hautes-Pyrénées) – pour le mois de janvier, certains, et notamment les parlementaires qui se sont rencontrés jeudi 18 octobre, manifestent le souhait qu'il soit organisé avant la fin de l'année.

Ce prochain congrès doit également fixer la ligne politique du MRG pour les mois à venir.

La politique de M. Fabius est très proche du radicalisme

nous déclare M. Jean-Michel Baylet président du Mouvement des radicaux de gauche

« Vous êtes président du MRG, officiellement depuis un an, en pratique depuis dix-huit mois. Pourquoi abandonnez-vous cette fonction, dont l'exercice aura été particulièrement bref ?

– Si cela avait été possible, je serais resté. Mais après trois mois de participation gouvernementale, je me rends compte qu'il est très difficile de concilier les deux fonctions. Au-delà du fait que le président de la République souhaite que les ministres soient les ministres de la France afin de protéger le gouvernement de tout esprit partisan, un parti politique doit avoir une indépendance d'expression qui est difficile quand son principal dirigeant est membre du gouvernement. J'abandonne dans le souci de laisser à mon parti toute latitude pour se développer et s'exprimer.

– Cette « instabilité » ne constitue-t-elle pas un handicap pour un parti politique ?

– Ce n'est naturellement pas une bonne chose pour un parti politique de changer fréquemment de leader.

– Vous êtes, après MM. Michel Crépeau et Roger-Gérard Schwartzenberg, membre du gouvernement. Est-ce la vocation d'un président du MRG que celle-là ?

– J'espère que cela continuera. Parce que je le souhaite à mon successeur quel qu'il soit. Si cela continue, cela voudra dire que nous aurons gagné, comme nous le souhaitons, les élections de 1986... Cela étant, il n'y a pas automaticité, ce serait trop simple ; il y a seulement eu trois cas distincts.

– Vous considériez en mai 1983 que le MRG était tout désigné « pour ouvrir la majorité ». Vous aviez annoncé la création de clubs ou de cercles destinés à lancer le dialogue. Vous aviez promis une réactivation de la vie des fédérations. Tous ces projets ne sont-ils pas restés lettre morte ?

– Je reconnais que nous n'avons pas réussi à mener à bien tous ces projets. Mais qui peut conduire à terme tous ses projets, surtout dans le contexte politique actuel qui est difficile ? Mais nous avons fait le plus dur. Quand on a ce genre d'objectifs, il faut commencer sur le terrain, par de petits noyaux ; cela se fait dans beaucoup d'endroits. Mais il faut du temps pour que l'opinion publique le remarque. Nous n'y sommes pas encore. Il y a eu un mouvement d'engagé, des contacts pris, des débuts de dialogue ; tout cela continue.

Une « montagne » entre le PCF et le MRG

– Quel est votre objectif ? Structurer le centre-gauche ? Constituer une troisième voie ? Ou faire émerger un nouveau pôle dans la majorité présidentielle ?

– Nous continuons à vouloir organiser le centre-gauche et à penser que le MRG en est le pivot. Il est vrai que, dans notre parti, s'est dessinée une initiative en faveur de la gauche libérale (*le Monde* du 20 septembre). Il est normal que dans un parti politique il y ait des courants divers. Cette initiative est une bonne initiative.

– Vous n'avez jamais caché qu'il était peu compréhensible que les communistes restent au gouvernement et agissent comme s'ils étaient dans l'opposition. Qu'a changé leur départ ?

– Nous avions très loyalement accepté l'union de la gauche, mais entre le radicalisme et le communisme il y a une montagne sur le plan idéologique. Les radicaux n'ont rien à ajouter ni à retrancher à la politique que mène Laurent Fabius. Celle qui était pratiquée auparavant était plus marquée par la participation communiste que celle poursuivie actuellement.

– Vous êtes-vous posé la question de votre participation à la majorité ?

– C'est une question souvent posée. Elle peut faire partie des discussions et des débats préparatoires à notre prochain congrès. Personnellement, je ne vois pas ce qui pourrait faire que les radicaux ne participent pas à l'équipe gouvernementale. Je trouve que les radicaux de gauche ont plus de sympathies pour la politique gouvernementale que les socialistes. Il n'y a qu'à écouter M. Christian Goux parler du budget...

– Quand aura lieu votre prochain congrès, quelle sera sa tâche ?

– Le congrès devrait être organisé au début du mois de janvier. Je souhaite qu'au sein de notre parti il y ait un débat d'idées et non un débat sur les hommes. Je ne pense pas que la multiplicité des candidats soit une bonne chose pour un parti qui se doit de mobiliser. Le congrès devra définir la stratégie pour les mois à venir. La politique définie par Laurent Fabius est aujourd'hui plus proche que jamais de ce que nous avons voulu et souhaité.

» Cela nous pose un problème de positionnement tant il est vrai que la politique de M. Fabius est très proche du radicalisme. Le futur président du MRG devra être élu sur une ligne politique.

– Quand vous parliez il y a un an d'ouverture, vous visiez plus spécialement le Parti radical. Qu'en est-il ?

– J'apprécie André Rossinot, son président. J'ai été déçu par son refus de dialogue. Les radicaux valoisiens se sont peu à peu englobés dans l'opposition. Ils se retrouvent même contrôlés par le RPR ; ils ont tellement perdu de leur spécificité qu'ils ne veulent même plus dialoguer.

– Comment imaginez-vous une éventuelle cohabitation en 1986 ?

– Nous sommes respectueux du suffrage universel. Notre engagement – le mien en tous les cas – est à gauche. Nous ferons tout, si nous sommes placés en position de parti-charnière, pour favoriser la cohabitation.

– Avec un premier ministre dans l'opposition ?

– Cela dépendrait de son programme. Le principe ne nous choque pas, à condition que le premier ministre soit choisi par le président de la République. Ce qui nous importe, c'est de pouvoir travailler pour la France. »

Propos recueillis par
ANNE CHAUSSEBOURG.

LE CONSEIL NATIONAL DU PR

Barristes et giscardiens se préparent à accueillir M. Giscard d'Estaing et... M. Chirac

De nombreuses personnalités de l'opposition ont été invitées à assister au conseil national du Parti républicain qui se tient les 20 et 21 octobre à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne). Mme Veil, en voyage au Japon, et M. Raymond Barre ont décliné l'invitation. L'ancien premier ministre estime qu'il n'a pas à participer aux réunions statutaires des partis. MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing ont en revanche répondu « présent », comme les représentants – ou leurs délégués – des principaux partis de l'opposition.

La réunion de l'ancien président de la République et du maire de Paris dans cette assemblée suscite déjà diverses réactions. Certains veulent y voir surtout un « succès personnel » pour M. Léotard, secrétaire général du PR. D'autres, le « symbole » de cette alliance « anti-Barre » passée entre deux hommes hier « ennemis », alliance qu'ils dénoncent depuis quelques mois. Ceux-là se consoleront en se rendant, dès la fin du conseil national du PR, à la « fête de la liberté » qu'organise dimanche 21 octobre, à Laval, M. François d'Aubert, député (UDF-PR) de la Mayenne ; fête dont l'invité principal est M. Barre.

Si le débat entre barristes et giscardiens reste malgré tout feutré samedi et dimanche à Joinville-le-Pont, il n'en continue pas moins à exister. M. Charles Millon, devenu le porte-parole du courant barriste, nous donne ci-dessous son point de vue.

C.-F. M.

POINT DE VUE

Ne pas se tromper de débat

par CHARLES MILLON (*)

Lorsque, en 1981, la gauche parvient au pouvoir, la bataille des idées est déjà entamée, et les conceptions libérales tant décriées dans l'après-guerre ont non seulement droit de cité mais commencent à être adoptées par une partie de la classe politique. Ce mouvement n'a fait que s'amplifier depuis 1981. Si dans un premier temps il a correspondu au rejet des thèses socialistes et a été renforcé par le constat d'incompétence et de sectarisme du gouvernement Mauroy, il s'est ensuite affirmé positivement à travers les analyses des économistes libéraux, les prises de positions des socio-professionnels et les propositions des mouvements politiques.

Il est impressionnant de constater que des thèmes naguère tabous comme la privatisation des moyens de communication, l'autonomie de l'Université, la notion de « chèque scolaire » sont maintenant au centre de tous les débats préparant l'alternance.

Dans cette bataille d'idées, le Parti républicain a joué un rôle déterminant. Libéral de tradition, il a su, par ses travaux et par ses campagnes d'opinion, populariser les thèmes tels que l'indispensable pluralisme scolaire ou la nécessaire dénationalisation.

Constatons d'ailleurs que sous les coups de boutoir de cette offensive libérale, l'identité de la gauche est en passe de se désintégrer et, comme le rappelait ici même le professeur Rémond, le Parti socialiste renoue avec la vieille tradition du « reniement molletiste ». En bref, le libéralisme est une idée qui a fait son chemin.

Mais, au-delà de la bataille des idées qui est sur le point d'être remportée, il convient d'organiser désormais la bataille de l'action.

En effet, l'affrontement décisif se situera sur le terrain classique des élections et des institutions, et il est indispensable que le Parti républicain détermine rapidement sa stratégie.

Comme toutes les formations politiques, il devra répondre aux deux questions que se poseront bientôt tous les Français : comment gagner 1986 ? pourquoi gagner 1986 ?

Derrière ces interrogations se profilent bien sûr deux problèmes majeurs : la réforme du mode de scrutin et l'attitude d'une opposition qui aurait gagné les élections de 1986 face aux responsabilités du pouvoir.

Ce sont là des problèmes essentiels qu'il n'est seulement prématuré de poser. Est-il prématuré pour un voyageur qui achète un billet de train de connaître sa destination et le train de son choix ?

En ces matières, lorsqu'il s'agit de discuter librement, l'UDF et, singulièrement, le Parti républicain doivent montrer l'exemple : l'exemple de débats conduits sans acrimonie et avec rigueur. Tel devrait être le sens, à mon avis, du conseil national de Joinville : donner le coup d'envoi d'une vaste réflexion collective à la veille d'une échéance ou d'un enchaînement d'échéances susceptibles d'infléchir le destin du pays.

On est loin, comme on le voit, des querelles de personnes et des chamailleries de titres et de places. A l'instar, je l'espère, des dirigeants du Parti républicain qui vont être élus, je ne veux pour ma part me consacrer qu'aux vrais problèmes de la France et agir en sorte que le Parti républicain favorise les débats sur l'essentiel.

* Député (UDF-PR) de l'Ain.

DANS LE LOT-ET-GARONNE

M. Giscard d'Estaing décrit l'oppositon comme « une future majorité condamnée à l'union »

Villeneuve-sur-Lot. – L'union de l'opposition : c'est sans doute cette expression qui est le plus souvent venue aux lèvres de M. Valéry Giscard d'Estaing au cours des sept heures de contacts et d'échanges qu'il a eus avec la population du Lot-et-Garonne, à Agen, puis à Villeneuve-sur-Lot, le jeudi 18 octobre.

De notre envoyé spécial

Brève allocution, entretien sur les ondes d'une radio privée à Agen, puis dîner-débat devant plus de deux mille convives à Villeneuve-sur-Lot, tout a été occasion pour l'ancien chef de l'État, qu'accompagnait son épouse, de faire état de cette préoccupation et d'en décrire l'urgence et l'importance à ses yeux. M. Giscard d'Estaing a aussi souligné à plusieurs reprises le rôle décisif, pour l'avenir, de la lutte contre le chômage.

M. Georges Ricci, maire « *radical de sensibilité, rattaché à l'UDF* » d'Agen, comme il se définit lui-même, lui avait rappelé en l'accueillant dans son hôtel de ville que sa cité « *fut la première, dès la fin du mois de juin 1981, à élire des hommes et des femmes proches de vous* » (après le décès de l'ancien maire, le docteur Pierre Esquirol). M. Giscard d'Estaing lui a répondu de façon d'abord allusive : « *J'ai senti ce que sont vos espoirs.* »

Un peu plus tard, le député de la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme dira au micro de Radio Fréquence-47 : « *Si ceux qui prendront le pouvoir* [en 1986] *dépensent de l'énergie à se disputer entre eux ou à se perdre dans des rivalités personnelles ou de partis, ils ne pourront pas réussir ; la situation de la France ne pourra pas être rétablie par une opposition qui serait désunie. C'est impossible. C'est une espèce d'obligation historique d'union. Il faut y arriver. Ce n'est pas facile. Il y a des questions de personnes, c'est entendu. Mais il faut toujours avoir des priorités et la priorité c'est : l'union pour remettre l'économie française en marche.* »

Comme il l'avait été en fin d'après-midi à Agen, M. Giscard d'Estaing a été accueilli, en début de soirée, à l'hôtel de ville de Villeneuve-sur-Lot, par le maire, M. Georges Lapeyronie (UDF). Après avoir passé quelques minutes sous le regard affaibli d'une seconde *Liberté guidant le peuple* – une copie du célèbre tableau de Delacroix, – l'ancien chef de l'État s'est rendu au dîner-débat organisé au parc des expositions de cette ville par le club Avenir-47, dont le président et fondateur (en 1967) n'est autre que M. Jean François-Poncet.

Sénateur (gauche démocratique) de Lot-et-Garonne, président du conseil général, M. François-Poncet est aussi un ancien ministre et proche collaborateur de M. Giscard d'Estaing. Il lui est arrivé, au cours de la soirée, d'appeler publiquement M. Giscard d'Estaing : « *Monsieur le président de la République* », avant de reprendre, d'un air faussement contrit, « *Monsieur le président* », et d'avouer : « *On ne sait jamais, dans la vie, si on a du retard ou de l'avance.* » Politesse pour politesse, M. Giscard d'Estaing n'a pas été en reste avec son ancien ministre : « *La France aura besoin dans l'avenir que votre talent la serve.* » Le club Avenir-47, « *organe de type politique fort de quinze cents membres* » – dit M. François-Poncet, – mais aussi groupement amicaliste beaucoup plus important et implanté pratiquement dans chaque commune du département, invite périodiquement, pour des dîners-débats, des hôtes de marque. M. Raymond Barre fut l'un d'eux il y a deux ans, précédant au parc des expositions de Villeneuve-sur-Lot son ancien « patron » qui n'était pas encore sorti du désert.

Au terme d'un dîner-confit de canard, plus sage que le dîner-choucroute du 15 octobre à Sampigny, dans la Meuse, où M. Valéry Giscard d'Estaing avait célébré le cinquantième anniversaire de la mort de Raymond Poincaré en des termes propres à faire penser, quoi qu'il en ait dit, à lui-même, l'ancien chef de l'État reprenait, en les amplifiant, trois demandes : « *Choix clair et net du libéralisme moderne* », celui « *qui émancipe et non qui écrase* » ; définition nécessaire « *d'objectifs de gouvernement* » pour 1986, et surtout indispensable union de l'opposition.

M. Giscard d'Estaing parle cette fois d'une « *future majorité historiquement condamnée à l'union* ». Il rappelle à titre d'exemple symbolique qu'il ne prendra part aux votes à l'Assemblée nationale que lorsque les voix de l'UDF et celles du RPR seront concordantes : « *Je ne veux pas être un instrument de la division de l'opposition.* »

MICHEL KAJMAN.

« L'EFFET LE PEN », D'EDWY PLENEL ET ALAIN ROLLAT

La France de l'enfermement

par BERNARD STASI (*)

La gauche, comme l'extrême droite, aimerait que l'on prenne Le Pen au sérieux. Je veux dire qu'on lui reconnaisse une présence, une audience et une influence qui marqueraient en profondeur notre vie politique.

Pour Jean-Marie Le Pen lui-même et ses amis, cette attente revêt un caractère existentiel : ils veulent s'imposer en force et en crédit. Pour la gauche, son défi est d'une nature plus tactique, plus subtile. Il s'agit pour elle de voir l'opposition se gangréner moralement...

Je n'entre pas dans ce jeu. Je persiste à ne reconnaître dans cette renaissance de l'extrême droite que la réalité d'un phénomène, certes inacceptable éthiquement, mais politiquement d'ampleur moyenne. Une sorte d'humeur des temps, grossie par un excès d'amplification médiatique.

Le paroxysme de l'« effet Le Pen », nous l'avons connu au moment des élections européennes. Les 10,95 % du Front national ont permis ce jour-là à son leader d'éclater de jubilante façon sur nos écrans de télévision. Ils ont également permis à Jean Poperen, par le refus spectaculaire d'une poignée de main, d'administrer la preuve que le « diable » était de retour en politique à droite, et donc que la gauche demeurait le paradis des honnêtes gens et des bons démocrates.

Tout cela mérite un examen plus critique. A la sortie même des isoloirs, le 17 juin dernier, la moitié des électeurs de la liste du Front national ont affirmé qu'ils ne réitéreraient pas leur vote lors d'une consultation nationale. Leur choix n'avait donc que la valeur d'un avertissement tactique au pouvoir, ou, plus largement, à l'ensemble de la classe politique française pour son peu d'attention à certains problèmes de fond de notre société.

Quant à l'autre moitié des suffrages, elle exprimait moins de l'humeur que de la colère, quand ce n'était pas de la désespérance. Ce vote-là est à prendre, lui, au sérieux, mais il ne constituait que la moitié des suffrages recueillis par le Front national. Ce vote n'était pas celui des électeurs agacés par la gauche, mais de Français éprouvés par la crise et qui concentraient toute leur exaspération sur le refus de l'étranger : l'étranger, cet intrus qui prétend au partage chaque jour plus éprouvant d'une prospérité chaque jour plus raréfiée. Cet étranger perçu comme basané, marginal, prolifique, profiteur, perturbateur, et donc facilement associé à toutes les formes d'insécurité de notre société.

Face à une classe politique, majorité et opposition confondues, qui hésitait tant à parler des exigences de la solidarité, Jean-Marie Le Pen jouait sur du velours en déployant toutes les facilités de l'exclusion.

Le défi de la crise

Ma conviction est simple : l'« effet Le Pen » n'a pas l'importance qu'on lui prête, et si effet il y a vraiment, il est moins lié à la sonorité des propos de Jean-Marie Le Pen qu'aux silences inacceptables de tous ceux qui lui font face. En d'autres termes, Le Pen, comme phénomène politique, n'a pas de dynamique en lui-même. Il se nourrit du peu de courage qu'on lui oppose ; il se développe par l'excès d'intérêt ou d'attention qu'on lui porte. Or, je le reconnais, il y a beaucoup trop de façons de lui porter intérêt et attention.

Qu'il s'agisse des discours de l'opposition, qui suggère, extrapolant un succès électoral éphémère, de renoncer à des valeurs fondamentales. Qu'il s'agisse pour la majorité de se laisser aller sur un sujet comme l'immigration à l'habileté de pratiques discrètes en contradiction avec toutes les affirmations autrefois solennellement proclamées.

Ce n'est pas tout. Je trouve aussi une fantastique symétrie entre le discours sur la crise que le Parti communiste tient, à l'extrême gauche, en préconisant le refus de la modernisation économique et le discours sur le même thème que le Front national tient, à l'extrême droite, en prônant l'exclusion sociale. Dans un cas comme dans l'autre s'exprime une France qui est celle de l'enfermement, du protectionnisme, du repli suicidaire, de la ségrégation dangereuse. Or le défi de la crise ne peut être relevé dans l'ordre économique, social et culturel que par la France qui est celle de l'ouverture, ouverture tolérante de la société française aux réalités de sa pluralité interne ; ouverture dynamique de la France sur le monde environnant qui bouge et requiert un exigeant effort d'adaptation.

Il ne convient jamais de se laisser intoxiquer par l'excès des comportements. Le mérite du livre *l'Effet Le Pen*, d'Edwy Plenel et Alain Rollat, c'est de disséquer avec l'efficacité factuelle d'un dossier la nature constitutive du phénomène Le Pen, de rappeler sur quelles traditions historiques il se greffe, à quelles survivances politiques et subversives il se rattache, sur quelles inquiétudes il se conforte.

Je souhaite que les hommes de l'opposition le lisent, pour comprendre tout ce qui doit constituer notre refus intraitable d'un tel phénomène. Je souhaite que les hommes de la majorité le méditent pour se conforter dans la certitude qu'on ne doit pas jouer avec le feu. Un débat démocratique ne peut porter que sur des choix de moyens ; jamais sur la mise en cause, même machiavéliquement innocente, des valeurs constitutives de la démocratie.

★ *L'Effet Le Pen*, dossier établi et présenté par Edwy Plenel et Alain Rollat, éditions La Découverte - *le Monde*, 67 F.

(*) Député UDF-CDS de la Marne, maire d'Epernay.

COUPS DE SANG ET COUPS DE BLUFF

La colère du maire de Nîmes

De notre correspondant

Nîmes. – Pris d'un véritable *« coup de sang »*, M. Jean Bousquet, maire d'opposition de la capitale gardoise, a annoncé, mardi soir 16 octobre, son intention de couper les ponts avec M. Guy Pigoullié, préfet.

La décision du premier magistrat nîmois, rendue publique dans une lettre ouverte au commissaire de la République, constitue le point d'orgue d'une polémique très particulière engagée le 8 octobre dernier.

Ce jour-là, le comité de ville du Parti socialiste, après un long silence, avait donné son point de vue sur la gestion municipale. M. Serge Velay, l'un des animateurs socialistes, avait notamment déclaré *« sourire »* du projet du maire présenté à M. Michel Delebarre, ministre du travail, d'employer trois cents jeunes chômeurs à la construction de *cinq cents logements sociaux*. M. Velay dénonçait, en particulier, la sous-estimation du coût de l'opération.

Piqué au vif, M. Bousquet contre-attaquait le 12 octobre par le biais d'une lettre ouverte *publiée dans les colonnes du* quotidien local, *Midi libre*. Le maire de Nîmes s'y adressait nommément à Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité, et conseillère municipale socialiste de Nîmes, lui attribuant l'origine de certaines critiques formulées par des *« lampistes »*, selon sa propre expression.

Les esprits apaisés

Accusant le ministre de ne rien faire pour sa ville, rejetant la responsabilité du chômage sur le gouvernement, il relevait que le nombre des demandeurs d'emploi s'était stabilisé dans sa ville. *Enfin, pour répondre* aux socialistes qui lui avaient reproché ses *« coups de bluff »*, M. Jean Bousquet écrivait à *Mme Dufoix : « Vous me reprochez de faire de la publicité de Nîmes. La France et même l'étranger parlent en bien de Nîmes et de son maire ; les Nîmois en sont fiers. Cela vous gênerait-il ? »* Et, paraphrasant M. Jacques Seguela, il concluait : *« Fils de pub ? J'accepte »*.

Lundi 15, nouvelle lettre ouverte, émanant, cette fois, du commissaire de la République du Gard. M. Pigoullié y apportait un certain nombre de précisions au maire sur divers dossiers locaux *évoqués par M. Bousquet* dans le texte adressé à Mme Dufoix.

Cette intervention du préfet a provoqué la colère du maire. Une troisième lettre a paru, mercredi 17 octobre, dans *« Midi libre »*, dans laquelle le premier magistrat reproche au commissaire de la République son manquement à l'obligation de réserve pour avoir transmis le texte à la presse et son attitude d'*« agent de propagande préélectorale »*.

Parallèlement, M. Bousquet adressait un télégramme au ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, pour dénoncer la démarche de M. Pigoullié et signifier la suspension de *« toutes relations avec le représentant de l'Etat »*.

Heureusement, les esprits se sont apparemment apaisés ; M. Jean Bousquet a admis qu'il avait eu *« une réaction très vive »*, et le préfet du Gard, dans un texte remis aux journalistes, a déclaré souhaiter *« ramener cette affaire à ses justes proportions »*, insistant sur le caractère *technique et administratif* de son intervention.

Mme Dufoix, pour sa part, a affirmé son intention de ne pas suivre le maire *« sur le terrain de la polémique frôlant l'injure »*.

OLIVIER CLERC.

QUELLE STRATÉGIE FACE AU FRONT NATIONAL ?

Les réflexions d'un des organisateurs de la « marche des Beurs »

Que faire face à l'extrême droite ? *Non-violence politique* (1), revue mensuelle du Mouvement pour une alternative non violente (MAN), ouvre un débat sur cette question en publiant, dans son numéro d'octobre, un article de M. Christian Delorme. M. Delorme est l'un des animateurs du MAN. Responsable de la CIMADE (mouvement œcuménique d'entraide), dans la région lyonnaise il avait été l'un des organisateurs de la Marche pour l'égalité et contre le racisme (dite « marche des Beurs »), qui s'était achevée en décembre dernier à Paris.

Observant qu'« *une partie du corps social français est empoisonnée par les idées diffusées par M. Le Pen* » et que « *la classe politique dans son ensemble est, également, atteinte* », M. Delorme se demande comment provoquer un « *renversement de vapeur* » dans les dix-huit mois qui restent avant les élections législatives de 1986. M. Delorme invite les « *organisations solidaires des communautés immigrées* » à prendre l'offensive, « *en sachant qu'elles ne doivent pas trop compter sur une gauche assez ligotée et manquant, souvent, de courage, et qu'elles auront affaire à une droite manœuvrière* ».

La première des priorités, selon M. Delorme, est de « *tout faire pour isoler Jean-Marie Le Pen, comme l'a été, en son temps, Pierre Poujade, ou comme l'a été, par l'ensemble des forces politiques italiennes regroupées dans l'« arc constitutionnel », le mouvement néo-fasciste MSI* ». M. Delorme estime, en effet, que « *l'avenir du leader du Front national dépend de son intégration ou non dans le monde politique* » et que « *si les « idées-forces » de Jean-Marie Le Pen ne devaient pas être isolées avec le personnage et sa formation, si elles devaient devenir « négociables » par d'autres composantes politiques, elles ne pourraient que davantage se propager* ».

« *Le phénomène Le Pen,* observe ensuite M. Delorme, *c'est d'abord une formidable réussite de marketing (...). Le Front national a su faire du racisme un produit qui se vend bien ; il faut que nous sachions faire, à notre tour, de la société pluri-ethnique et multiculturelle un produit qui se vende bien.* » M. Delorme souligne qu'il faut, aussi, « *mettre à nu l'inconsistance des projets de M. Le Pen sur toutes les questions liées aux mutations industrielles ou au marché mondial* » et le danger qu'il représente « *pour la population française dans son ensemble, comme en témoigne son discours antiféministe et vulgaire* ».

M. Delorme insiste, enfin, sur l'effort nécessaire non seulement pour convaincre « *les gens éprouvés par de difficiles conditions de vie ensemble* » que « *M. Le Pen, évidemment, ne saurait réduire leurs maux* », mais pour « *faire la preuve que d'autres le peuvent* ». La « *convivence* », selon l'expression de M. Delorme, « *s'apprend et se découvre dans les discours et les pratiques de solidarité des organisations de la classe ouvrière, syndicats, associations familiales ou du cadre de vie, mouvements d'Eglise, aussi* » ainsi que « *dans les réalisations des pouvoirs publics pour améliorer l'existence de tous* ». Il estime que « *les organisations plus spécialement attachées à la défense des droits des étrangers* » doivent jouer, vis-à-vis de ces institutions, un rôle d'« aiguillon ».

(1) 20, rue du Dévidet, 45200 Montargis.

Le Monde

société

La dyslexie serait liée à une asymétrie du cerveau

Une asymétrie particulière entre les deux hémisphères du cerveau expliquerait à la fois certains troubles de l'apprentissage (la dyslexie), certains dons particuliers pour les mathématiques et une prédisposition aux maladies immunitaires. La communication fracassante faite sur ce thème par le professeur Geschwind (Boston) a été discutée avec passion par les participants du colloque « Le cerveau, son organisation et ses fonctions », organisé à Paris par l'Institut scientifique Roussel, sous la présidence du professeur Jean-Pierre Changeux et en présence des meilleurs spécialistes mondiaux, dont plusieurs lauréats du prix *Nobel de médecine*.

La *diversité* des disciplines représentées à ce colloque — de la physique à la biologie moléculaire, en passant par la psychologie et même la chirurgie — a montré le caractère nouveau, multidisciplinaire, de ce que l'on appelle aujourd'hui les neurosciences. L'étude du cerveau a pris, en cette *fin du vingtième* siècle, un tournant décisif grâce à la convergence de voies d'approche aussi diverses que la visualisation des corps chimiques (ou médiateurs) transportant l'influx nerveux, l'étude expérimentale de la mémoire, dynamique du fonctionnement cérébral, par une véritable imagerie métabolique.

L'*exposition* « A la découverte du cerveau », qui vient de s'ouvrir au Palais de la découverte (1), permet de prendre la dimension de cette étape révolutionnaire. Elle *devrait conduire à une meilleure* compréhension de l'extraordinaire enchevêtrement des quinze milliards de neurones qui recèlent les secrets du langage, de la pensée et des comportements humains.

(1) « A la découverte du cerveau », exposition préparée par l'Unité 6 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale et du Centre national de la recherche scientifique de Marseille. Au Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris, jusqu'à la fin novembre.

« Bosse des maths » et allergies

Que peuvent avoir en commun les garçons blonds, gauchers, dyslexiques, souffrant de troubles de l'apprentissage, ou, au contraire, forts en maths, atteints, comme les membres de leur famille, d'allergies et de maladies immunitaires *diverses* allant de l'asthme aux migraines et, parfois, d'un bec de lièvre ?

Pour le professeur N. Geschwind, de Boston, tous ces caractères sont dus à une dissymétrie cérébrale, à une anomalie du développement qui a entraîné un élargissement anormal de l'hémisphère droit du cerveau et *un ralentissement dans la mise en* place de l'hémisphère gauche.

Les cerveaux d'enfants dyslexiques décédés accidentellement montrent tous la même anomalie frappante du cortex gauche, dont la structure est épaissie au niveau, précisément, de la zone où se trouve le siège du langage. Cette zone avait été découverte par le Français Broca, il y a plus d'un siècle, lors des études qu'il conduisit sur les cerveaux *de malades atteints* d'aphasie après une hémorragie ou une thrombose cérébrale. En dépit de cette première et brillante démonstration d'une inégale répartition des tâches et des aptitudes entre les deux moitiés du cerveau, il fallut attendre 1968 pour que les chercheurs s'efforcent de comprendre ce qu'étaient leurs rôles respectifs.

« Une véritable révolution s'est produite depuis lors », explique le professeur Geschwind, et la biologie de la dominance cérébrale est à présent connue, comprise et étudiée chez de nombreuses espèces animales, des *oiseaux* aux rongeurs, chez lesquels nul n'en conteste plus la réalité, pas plus d'ailleurs que chez l'homme.

Il existe, chez ce dernier, une zone triangulaire au niveau du lobe *temporal, qui* est *systématiquement* beaucoup plus développé à gauche qu'à droite, et dont toutes les études cartographiques, radiographiques, électriques ou métaboliques montrent *qu'elle est le siège du langage*.

Durant la grossesse, l'hémisphère droit, plus petit que le gauche, se développe normalement le premier. Certaines anomalies de ce développement conduisent à un élargissement *excessif de cet hémisphère* droit (siège des émotions, de la perception dans l'espace, de la pensée synthétique) et à un ralentissement de la mise en place des neurones *dans l'hémisphère gauche* (siège du langage).

De nombreux gauchers

Ce désordre de la migration des neurones au cours du développement est très apparent sur toutes les coupes microscopiques de cerveaux d'enfants dyslexiques montrées au congrès de Paris par le professeur Geschwind. Il se trouve, en outre, qu'un très grand nombre de ces enfants sont gauchers (la latéralité de leurs fonctions cérébrales est donc inversée) et que les membres de leur *famille* présentent, avec une fréquence extrême, des troubles immunologiques.

Une recherche entreprise depuis 1980 chez plusieurs milliers d'individus gauchers a montré que ces troubles (allergies, asthme, rhume des foins, maladie cœliaque, migraines, etc.) étaient trois fois plus fréquents chez ces individus que chez les droitiers, et que la quasi-totalité des maladies du système immunitaire s'observent dans des familles comportant de nombreux gauchers.

Une autre étude conduite à l'hôpital John-Hopkins sur un groupe d'enfants particulièrement doués en mathématiques indique qu'un grand nombre de ces enfants sont gauchers, beaucoup plus que dans la population-témoin d'écoliers, et que la moitié présentent des allergies sévères. De même, les sujets mâles aux cheveux blonds et à la peau claire sont, plus fréquemment que les autres, gauchers, dyslexiques, doués en mathématiques ou atteints de troubles immunologiques.

Le rapprochement entre la dyslexie et le don du calcul incite l'équipe américaine à rappeler que *« la pathologie du défaut peut être aussi celle de la supériorité »*.

La dominance massive des mâles dans toutes les séries observées l'a conduit à formuler une hypothèse concernant le mécanisme commun de tous ces phénomènes, hypothèse déjà vérifiée par un certain nombre d'expérimentations animales. Des anomalies survenues au cours du développement fœtal dans la production de la testostérone (ou hormone mâle) seraient responsables du développement déséquilibré des deux hémisphères. Lorsque l'on castre dès leur naissance des rats mâles, leurs cerveaux présentent l'allure de cerveaux femelles, avec un cortex plus épais du côté gauche. A l'inverse, si l'on injecte de la testostérone aux *nouveau-nées* femelles, leur cerveau acquiert la morphologie des mâles, avec un développement plus fort du côté droit. La dominance cérébrale est donc bien *liée aux hormones sexuelles*. La configuration différente des deux hémisphères, selon qu'il s'agit de mâles ou de femelles, est retrouvée chez l'animal comme chez l'homme, *et il se trouve démontré* qu'elle se trouve, chez l'animal, sous l'influence des hormones sexuelles.

L'équipe américaine a découvert en outre que des souris de race pure, toutes atteintes d'une maladie de *l'immunité, présentent* des lésions cérébrales identiques à celles des enfants dyslexiques, avec le même type d'anomalies de la migration neuronale du côté gauche.

Les études sur le mode d'action des hormones sexuelles se poursuivent de façon approfondie, et il n'est pas douteux qu'elles devraient apporter un éclairage entièrement nouveau sur l'asymétrie cérébrale et sa signification, sur les différences *anatomiques et fonctionnelles* observées selon le sexe et sur un certain nombre de troubles du comportement ou du fonctionnement cognitif, à commencer par la dyslexie et l'autisme, qui furent jusqu'à présent la proie favorite des spéculateurs de l'inconscient.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

M. Hervé veut démontrer la rentabilité du « réseau sanitaire expérimental »

Les centres de santé intégrés sont-ils des structures rentables ? Oui, répond M. Edmond Hervé, secrétaire *d'Etat à la santé*, dans une lettre adressée à M. Claude Evin, député (PS), conseiller municipal de Saint-Nazaire et président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Dans cette lettre, qui n'était pas, semble-t-il, destinée à être rendue publique, M. Hervé apporte, pour la première fois, un bilan chiffré et comparatif *du fonctionnement* du « réseau sanitaire expérimental » (RSE) de Saint-Nazaire, réseau qui fait l'objet depuis sa création en 1983 de très vives polémiques (*le Monde* du 12 août 1983).

Principale originalité de cette structure : les patients ne paient plus directement les professionnels de santé (sept médecins et vingt-quatre *para-médicaux*), *ces derniers étant* rémunérés, entre autres, par la caisse primaire d'assurance-maladie et l'union mutualiste de Loire-Atlantique. Les « réseaux sanitaires de *base » ainsi constitués devraient* couvrir, selon leurs promoteurs, environ un dizième de la population des quatre-vingt mille habitants de Saint-Nazaire, Trignac et Montoir-de-Bretagne (Loire-Atlantique).

Cette expérience socialiste sans précédent en France avait déclenché une vive colère chez les professionnels libéraux qui, rapidement, *s'étaient groupés* en association de défense et qui avaient principalement dénoncé le coût d'une telle structure, selon eux plus élevé que le système traditionnel du paiement à l'acte. Faux, vient de répondre M. Hervé qui, chiffres à l'appui, a voulu démontrer la rentabilité du système. Ainsi, pour l'année 1983, les coûts directs de l'activité curative annuelle du RSE avaient été fixés lors de l'élaboration du budget à 3120 000 francs. La même activité exercée par les libéraux aurait coûté 3275000 francs.

L'économie sur les coûts induits (prescriptions, hospitalisations, indemnités journalières...) est encore plus spectaculaire : au cours du premier trimestre 1984, l'activité des médecins du RSE a entraîné une dépense pour l'assurance-maladie de 1801431 francs, soit 7205726 francs en année pleine. Sept médecins « moyens » de la même région ont « coûté » *18442022 francs et si on situe leur* activité au niveau de celle des médecins du RSE, 11756187 francs.

Un tel bilan est-il de nature à accélérer la création de structures équivalentes sur l'ensemble du territoire ? C'est peu vraisemblable. Depuis plusieurs mois, le gouvernement *s'emploie à calmer les inquiétudes* des milieux libéraux, répétant que les centres de santé intégrés ne seraient en aucune manière imposés à la population, le paiement à l'acte demeurant la pièce centrale de la médecine libérale. Il reste la déception des professionnels de santé qui voulaient, après mai 1981, tenter des expériences comparables à celle de Saint-Nazaire et qui n'ont pu obtenir le soutien espéré du gouvernement. Ou *qui, comme* à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), sont en *conflit* avec la municipalité récemment passée à l'opposition RPR.

J.-Y. N.

L'AFFAIRE DE LA FAMILLE DASSIN AU TRIBUNAL DE PARIS

Le traquenard du Fouquet's

Dix-septième chambre du tribunal de Paris. Mme Jacqueline Clavery préside. Deux jours d'audience les 16 et 17 octobre, il y a, au *banc de la partie civile*, la veuve du chanteur Joe Dassin et surtout la mère des deux enfants qu'ils eurent ensemble. A celui des prévenus, se trouve la sœur du *chanteur mort*, Julie, flanquée d'un homme de belle apparence, Raymond Thiry, et du « secrétaire » de ce dernier, Hervé Rousse. On aurait dû voir aussi à leurs côtés un policier, Christian Le Bricquer, et un jeune homme *plus ou moins indicateur*, Stéphane Boulot. Ils ne sont pas venus. Le tribunal s'en est accommodé.

Julie Dassin répond du délit de subornation de témoins, les autres d'escroquerie et production de fausses attestations de *nature à tromper la justice*.

Lorsque Joe Dassin meurt à Tahiti le 20 août 1980, il est en instance de divorce avec son épouse, Christine Delvaux. La famille du chanteur n'a alors qu'une idée : s'assurer la garde des enfants, Jonathan et Julien, âgés *respectivement de quatre et six* ans. Dès le lendemain, leur grand-mère paternelle les emmène aux Etats-Unis.

Il reste à faire entériner ce coup de force par le juge du tribunal de *Palm-Springs en Californie* et l'inciter à retirer les enfants à leur mère *si, d'aventure*, la famille Dassin apportait la preuve de faits particulièrement graves de nature à la *déconsidérer*. C'est du moins ce que l'avocat américain Ronald Goldman expliqua à la famille. Et Julie Dassin se mit en campagne à Paris pour obtenir cette *preuve*.

Par un ami, elle fit la connaissance de Raymond Thiry, pilote d'une société privée d'aviation. Il allait devenir enquêteur, d'autant plus aisément qu'il y avait 30 000 dollars de prime à la clé. Thiry s'adjoint pour l'entreprise l'inspecteur Le Bricquer et l'indicateur Stéphane Boulot. Ils vont attirer Christine Delvaux, le 10 janvier 1981, à un rendez-*vous au Fouquet's sur les* Champs-Elysées. On la fera appeler au *téléphone. Pour peu qu'elle* laisse à sa table son sac et son manteau, on y glissera de la drogue ; après quoi, le policier Le Bricquer l'interpellera et le tour sera *joué*.

Christine, surprise par cette demande de rendez-vous, s'est méfiée. Elle s'est bien rendue au Fouquet's, mais elle n'a laissé ni son sac ni son manteau quand on *l'a appelée au téléphone*. Qu'à cela ne tienne ! Les trois acolytes se contenteront d'attester par écrit la réalité de ce qu'ils avaient imaginé.

Un surprenant réquisitoire

Autrement dit, Stéphane Boulot va déclarer qu'il *a remis* 15 grammes de cocaïne contre 12 000 francs à la jeune femme. *Christian* Le Bricquer va certifier qu'il a été témoin de cette remise et Thiry de même. Quant à Rousse, il traduirait, lui, en anglais, ces attestations et tous *iraient en Californie* pour, le jour de l'audience, confirmer oralement tout cet imaginaire.

Christine Delvaux était aussi à cette audience. Quand elle apprit ce qui se passait, elle réagit sans tarder. La machination échouait.

Aujourd'hui, *M.* Thiry bat sa coulpe : *« Toute ma vie, je m'en voudrai d'avoir fait ça ; j'ai écrit au juge américain pour lui dire que je revenais sur mon attestation. On m'avait conditionné. »*

Julie Dassin, elle, plaide sa bonne foi. Lorsqu'on lui a présenté Thiry, elle a été convaincue qu'il serait « le sauveur ». Et puis, il y avait ce policier. On pouvait faire *confiance. Aujourd'hui*, elle s'estime escroquée ; elle a remis les 30 000 dollars et ils l'ont abusée.

Hervé Rousse limite son rôle à celui d'un traducteur : *« Je ne certifiais pas la réalité de ce qui était écrit ; seulement celle de la traduction. »*

Avocat de Christine Delvaux, Me Jean-Baptiste Biaggi demande un franc de dommages-intérêts, mais il le demande fermement. Il voit *dans tout cela « un acharnement criminel pour arracher ses enfants à une mère »*.

Pourtant, pour Mme Monique Bérnard, substitut, la preuve n'est pas rapportée que Julie Dassin ait suborné les autres. Elle soutenait les siens, elle a cru leur être utile. *Mais* les autres l'ont bel et bien escroquée. Madame le substitut tient donc Raymond Thiry pour le plus coupable et le policier Le Bricquer pour le moins compromis. Ce réquisitoire a surpris. La surprise a été agréable pour Mes Marcel Ceccaldi et Vanina Versini qui purent plaider plus aisément l'innocence et la bonne *foi surprise* de Julie Dassin. Elle a contrarié en revanche Me Marcel Bazzoli, *défenseur* de *M. Thiry*, pour qui ce dernier fut abusé par la passion d'une famille. Jugement le 6 novembre.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

APRÈS L'INCULPATION D'UN MAGISTRAT ALSACIEN

M. Gross se croyait-il « intouchable » ?

Colmar. — Quand on parle de quelqu'un au passé, alors qu'il est bien vivant et même bon vivant, c'est qu'on l'a déjà *enterré* en esprit. C'est le triste lot de M. Jacques-Antoine Gross, président de chambre à la cour d'appel de Colmar, tombé de très haut sous l'inculpation *de trafic d'influence et de corruption* (*le Monde* des 18 et 19 octobre). *« C'était un bel homme », « Il aimait trop les femmes », « Il n'a pas eu le discernement nécessaire dans le choix de ses fréquentations »*, etc.

Du palais de justice au café du commerce, de la place de la gare au quartier des tanneurs, on évoque ainsi la personnalité de M. Gross comme s'il avait brutalement disparu. Un haut magistrat résume ce sentiment : *« Après tout ce déballage sur la place publique, c'est un homme fini. Même si cette affaire peut se terminer — ce n'est qu'une hypothèse — par un non-lieu sur le plan judiciaire et par une simple mise à la retraite anticipée* [M. Gross a soixante-trois ans] *sur le plan disciplinaire »*.

S'il convient sans doute de plaindre l'homme et son honneur perdu — la tache sera indélébile, — il n'en reste pas moins que le haut magistrat paraît bel et bien *avoir failli*. Son dossier, qui est maintenant du ressort de Paris, contient, en effet,

De notre envoyé spécial

de très graves accusations pour un magistrat de ce niveau. Ce serait même un fait sans précédent depuis la dernière guerre, et on dit, jeudi 18 octobre à Colmar, que ce n'est pas la dénonciation d'une de ses maîtresse (une goutte d'eau dans un vase plein à ras bord), Mme Noëlle Missemer, trente-cinq ans, deux fois divorcée, qui a provoqué la chute de M. Gross, mais une enquête de ses pairs et un *rapport transmis* au garde des sceaux, antérieurement aux déclarations supposées de la jeune femme. Cette information était cependant démentie de source judiciaire le même jour à Paris. Si M. Gross accuse nommément Mme Missemer d'être à l'origine de la dénonciation, celle-ci dément catégoriquement.

« Vous pensez bien, nous dit-on à la cour d'appel de Colmar, *qu'une inculpation de cette gravité n'aurait pas été prononcée sur une simple déclaration de femme jalouse. Des récriminations, des accusations de tous ordres contre des magistrats, nous parviennent à raison de dix par jour de la part de justiciables mécontents. »*

Il est beaucoup question d'honneur à propos de cette affaire dans les milieux judiciaires de cette petite préfecture du Haut-Rhin, et l'on n'hésite pas à dire : *« La magistrature se serait déshonorée en tentant d'étouffer les faits reprochés à M. Gross. »* D'autant que ce dernier avait été à plusieurs reprises mis en garde — amicalement et fermement — par ses pairs. Mais non : M. Gross, visage d'empereur romain, même stature que le général napoléonien Jean Rapp, gloire de cette cité alsacienne, se croyait volontiers, par sa personnalité et ses fonctions, *« intouchable »*. C'est un mot qui revient souvent ici où l'on a le sentiment que, après la fermeté montrée par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, vis-à-vis de certains policiers, c'est, à travers ce cas, un avertissement qui est lancé aux magistrats dont la vie privée ne serait pas conforme à leurs responsabilités professionnelles et sociales. Bref, conclut-on sur les bords de la « Petite Venise », en démocratie, personne ne peut agir en toute impunité.

MICHEL CASTAING.

INCULPÉE D'ASSOCIATION DE MALFAITEURS

Une journaliste est écrouée à Fleury-Mérogis

Les liens d'une journaliste avec un membre de l'organisation terroriste Action directe l'ont conduite, vendredi 19 octobre, dans une cellule de Fleury-Mérogis : Paula Jacques, quarante ans, journaliste, écrivain et collaboratrice de l'émission de France-Inter « l'Oreille en coin », avait été interpellée, mercredi à 1 heure du matin, rue Saint-Paul à *Paris* (4e), par des policiers de la brigade criminelle agissant sur la demande de M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction.

Paula Abadi (c'est son nom de jeune fille) a été inculpée d'association de malfaiteurs. On explique au Palais de justice de Paris que, si l'*« on peut discuter de son incarcération »*, décidée par M. Bruguière seul, Paula Jacques n'est pas pour autant victime du zèle intempestif d'un juge d'instruction. Elle aurait apporté son concours à la *« logistique d'Action directe »*, fournissant notamment à Claude Halfen, incarcéré depuis mars 1984 et dont elle est l'amie, un scanner qui permet de capter les fréquences de police.

Ses amis voient dans son incarcération une *« vengeance »* de M. Bruguière. Avec d'autres proches des membres d'Action directe, elle avait pris une part active à l'action du « comité de soutien » qui s'efforce de sensibiliser l'opinion aux revendications de militants de ce mouvement qui observent actuellement une grève de la faim en prison.

Les amis de Paula Jacques, qui a pris comme avocat Me Henri Leclerc, *nient* que celle-ci ait *été* mêlée aux agissements d'Action directe. Compagne de Claude Halfen dont elle n'a fait la connaissance qu'au début de l'été 1983, elle serait évidemment étrangère aux meurtres, le 31 mai précédent, des deux policiers de l'avenue Trudaine, pour lesquels Claude Halfen a été inculpé. On fait cependant remarquer, de source judiciaire, qu'elle était déjà liée à ce *dernier* à l'époque du hold-up sanglant de l'avenue de Villiers, en octobre de la même année, une attaque pour laquelle Claude Halfen a aussi été inculpé.

CORRESPONDANCE

LES PRIX NOBEL ARGENTINS

Après la publication d'un article concernant les prix Nobel 1984 de médecine (*le Monde* du 16 octobre), *nous avons reçu la lettre suivante de l'ambassade d'Argentine à Paris* : « Vous faites remarquer dans la biographie de M. César Milstein que celui-ci *« apporte ainsi au pays qui a su l'accueillir la consécration scientifique dont sa patrie, l'Argentine, eût pu bénéficier pour la première fois dans l'histoire du prix Nobel. (...) »*

Or, outre les deux prix Nobel de la paix que furent M. Saavedra Lamas et M. Pérez Esquivel, l'Argentine a eu deux prix Nobel scientifiques : le docteur Houssay en 1947 (médecine) et le docteur Leloir en 1970 (en chimie).

La cohabitation principale

(Suite de la première page.)

La violence contenue finit toujours cependant par trouver un exutoire. Surtout lorsqu'il existe, pour la nourrir, des facteurs aussi puissants que : *a) l'écrasante inégalité des conditions*, d'autant plus dures à supporter par ceux qui sont en bas de l'échelle que le développement fabuleux des communications a vraiment fait de la terre, selon le mot fameux de Marshall McLuhan, un *« village planétaire »*, où chacun, devenu le voisin de chacun, a tout loisir d'envier celui qui est mieux loti que lui; *b) l'absence de tout « ordre », de tout « système »*, susceptible d'arbitrer les antagonismes des clans, des tribus, des nations, des empires.

L'après-guerre avait masqué cette réalité, dans la mesure où elle avait engendré, même s'ils étaient contradictoires, assez d'espoirs « porteurs », comme on dit aujourd'hui, pour faire vivre les peuples : l'hydre nazie abattue, l'humanité connaîtrait, sous l'égide des Nations enfin « unies », une paix perpétuelle : l'avènement universel du communisme réconcilierait l'homme avec lui-même; le capitalisme, débarrassé de ses tares congénitales, assurerait le plein emploi et la croissance indéfinie; la fin de l'exploitation coloniale assurerait aux peuples d'outre-mer un avenir radieux.

Les rêves déçus

Autant de rêves, autant de déceptions. Cent trente guerres, depuis 1945, ont mis en évidence l'impuissance de l'ONU. Le sacrifice de dizaines de millions de victimes sur l'autel du marxisme-léninisme n'a réussi à faire d'aucun des pays qui se réclament de lui une antichambre, même modeste, du paradis sur terre.

Le capitalisme triomphe à nouveau aux Etats-Unis sous la houlette de Ronald Reagan, et se vante légitimement des six millions d'emplois qu'il a créés en un rien de temps. Mais le nombre des pauvres s'est accru d'autant en quatre ans. Selon l'institut urbain de Washington, le revenu moyen des 20 % d'Américains les plus riches s'est accru pendant la même période de 8,7 %, tandis que celui des 20 % d'Américains les plus pauvres diminuait de 7,6 %. Ce qui n'empêche pas Alain Madelin d'écrire dans *le Figaro Magazine : « Les forts au service des faibles : voilà le libéralisme. »* Et allez donc...

La France redécouvre elle aussi la pauvreté. Sans doute, comme le dit Lionel Jospin, la situation est-elle pire aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. L'Allemagne elle-même, à en croire l'association catholique Caritas, a plus d'un million d'habitants qui vivent dans un état de « misère absolue ». Il n'empêche que le pouvoir, s'il se veut encore un peu de gauche, ne peut accepter longtemps que les chômeurs « en fin de droits » n'aient que 40 francs par jour pour vivre. Il serait bien inspiré de corriger cette situation avant que revienne aux affaires une droite qui ne rêve plus que de copier Reagan, lequel a sérieusement réduit le montant des bons de nourriture *(food stamps)* aux plus démunis.

Le chômage s'étendant aussi bien sous un gouvernement socialiste, en France ou en Espagne, que sous le sceptre conservateur de Margaret Thatcher, la pauvreté est vouée à en faire autant. Le racisme aussi, même s'il n'est nulle part aussi absurde qu'en France – dont le sang est depuis si longtemps si mêlé que Paul Valéry constatait déjà qu'elle est *« la nation la plus hétérogène qui soit »*. La récession a fait du travailleur immigré le concurrent objectif du chômeur autochtone, et la délinquance ne peut manquer de s'étendre parmi des jeunes désœuvrés privés de ressources et coupés de surcroît de leur milieu naturel. Du coup, l'on voit ceux-là mêmes qui dénoncent du matin au soir les interventions de l'Etat réclamer de lui qu'il refoule tout ou partie des immigrés.

Un globe coupé en deux

Critiqué par les uns parce qu'il n'en fait pas assez, par les autres parce qu'il tourne le dos, dans ce domaine-là comme dans d'autres, à ses promesses électorales, le pouvoir navigue au jugé. On ne pourrait lui en vouloir que si l'on avait quelque recette magique à lui proposer. Or il naît en un an un million d'enfants en Algérie et autant au Maroc, pendant qu'il en naît sept cent cinquante mille en France, dont près de 11 %, au demeurant, de mère étrangère. S'imaginer que des mesures législatives pourront empêcher durablement l'émigration des chômeurs maghrébins vers une Europe sous-peuplée, c'est croire au Père Noël.

Aux Etats-Unis, chaque année, la police expulse un million de pauvres gens, entrés en fraude par la frontière mexicaine. Beaucoup reviennent, à peine a-t-elle le dos tourné, fournissant une main-d'œuvre à bas prix qui fait l'affaire de beaucoup de gens. Du coup, le *Wall Street Journal* n'a pas hésité à écrire, il y a quelques jours, qu'il n'y avait *« pas d'autre solution réaliste qu'une politique d'immigration libérale »*.

On ne prétend pas que la France devrait suivre ce conseil, mais seulement que la tentation qui est la nôtre de nous enfermer dans l'Hexagone, promu au rang de Bastille de nos privilèges, n'apportera aucune solution durable. Les vraies causes sont ailleurs et d'abord dans le contraste entre notre stérilité, qui nous désarme, et l'exubérance démographique du tiers-monde. Un dessin de *Time*, paru au moment de la conférence sur la population à Mexico, en août dernier, résume admirablement la situation : on y voit un globe terrestre coupé en deux, à hauteur de l'Equateur. La moitié sud est une coquille où s'entassent des affamés ; sur la surface de la moitié nord se cramponnent comme elles peuvent les cohortes clairsemées de ceux qui mangent à leur faim. Les uns et les autres appellent au secours, tandis que sous leurs yeux se noient ceux qui sont tombés à l'eau.

Situation désespérée ? On pourrait le croire, à voir la famine s'étendre, le *« spectre du désastre »*, pour reprendre les termes du troisième *rapport de la Banque mondiale sur* l'Afrique subsaharienne, *« menacer l'Afrique et la communauté internationale »*, à apprendre qu'au Bangladesh les inondations ont détruit cette année des centaines de vies humaines et un million de tonnes de riz, faisant craindre à brève échéance une nouvelle famine, à entendre les évêques du Brésil excuser le vol dans la mesure où, pour certains de leurs concitoyens, il n'y a pas d'autre moyen de survivre.

A l'échelle planétaire, cependant, il n'y a pas de raisons de baisser les bras. Le Sud-Est asiatique est en plein développement. La révolution verte permet à l'Inde et au Pakistan, contrairement à des prédictions répétées, de se tirer à peu près d'affaire sur le plan alimentaire, malgré l'énorme accroissement de leur population. En Amérique latine, la production agricole croît plus vite que le nombre d'habitants. Seule l'Afrique subsaharienne est en régression générale, mais son sous-sol regorge de richesses et elle n'est pas si peuplée qu'une aide internationale intelligente, favorisant les regroupements régionaux et le redémarrage de cultures vivrières, ne puisse venir à bout de ses maux.

Toute idée d'accroissement de l'aide au tiers-monde révulse les champions du néo-libéralisme, comme si le « laissez-faire, laissez-aller » qu'ils préconisent n'avait fait, à travers des centaines de guerres et de révolutions, la preuve tragique de son insuffisance. Il faut pourtant à tout prix créer du pouvoir d'achat outre-mer. Et pour des populations qu'on ne peut abandonner à la famine sans faillir à un devoir élémentaire d'assistance, et pour nos propres pays, dont la production cherche désespérément des débouchés. Quel meilleur objectif pour une Europe qui *ne se fera entendre* que lorsqu'elle aura des idées simples à vendre ? Hélas ! Le projet de budget de la Communauté pour 1985 prévoit une diminution de 27 % de l'aide alimentaire. La France s'est opposée à cette réduction et a maintenu dans son propre budget l'ensemble de son aide au développement au niveau de 1984. Mais où passe cette aide ? Sait-on que 72 % de nos ventes d'armes vont aux pays du tiers-monde ?

Comment ne *pas* penser au mot terrible de Baudelaire dans *Fusées : « Le monde va finir. La seule raison pour laquelle il pourrait durer, c'est qu'il existe. Que cette raison est faible, comparée à toutes les autres qui annoncent le contraire !... »* Qui arrêtera la marche à l'abîme ?

ANDRÉ FONTAINE.

ÉDUCATION

A quoi sert l'école ?

M. Christian Beullac : il n'y a pas d'éducation sans morale

Alors que des voix s'élèvent pour rappeler que l'école est avant tout un lieu où l'on doit assimiler un savoir *(le Monde* du 17 octobre), M. René Haby, ministre de l'éducation au début du septennat de M. Giscard d'Estaing, estime que la part doit être faite au raisonnement par soi-même *(le Monde* du 18 octobre). Son successeur, de 1978 à 1981, M. Beullac, s'explique ci-dessous.

– M. Chevènement a exalté le retour à « l'effort » en classe. N'est-ce pas un peu ce que vous disiez, il y a quatre ans ?

– Absolument. De même M. Chevènement parle de la nécessité de restaurer les valeurs. Il a raison d'accepter enfin une réalité que j'ai été le premier des ministres de l'éducation après mai 1968 à oser dire et répéter : il n'y a pas d'éducation sans morale. Mais M. Chevènement a une façon un peu manichéenne de voir les choses, car il y a une dialectique entre devoir apprendre et être heureux d'apprendre.

– Et vous êtes d'accord avec lui lorsqu'il met l'accent sur le « devoir apprendre », sur le savoir acquérir ?

– Là encore, nos discours sont identiques et je n'aurai pas l'outrecuidance de vous renvoyer à des textes. Mais ce savoir pose deux questions. Il progresse si vite que nous ne pouvons pas donner « tout le savoir » à nos enfants. Un débat national serait nécessaire pour expliquer les choses. Il faut que les parents acceptent que leurs enfants n'emmagasinent pas de la même façon et qu'ils peuvent ignorer ce qu'eux-mêmes ont appris. Leurs enfants doivent aujourd'hui apprendre beaucoup de choses qu'eux n'apprenaient pas. D'autre part, comment donner aux enfants des mécanismes d'acquisition de ce savoir pour qu'ils puissent se former tout au long de leur vie ? C'est revenir à l'idée de Montaigne « *une tête bien faite plutôt que bien pleine* » et à la constatation qu'il faut « *apprendre à apprendre* ».

– Beullac-Chevènement, même politique encore à propos de la priorité à donner à la formation des maîtres ?

– J'en avais fait la priorité des priorités. Ce qu'on a appelé l'explosion scolaire a fait exploser aussi le corps enseignant. Dès la IVe République, il a fallu recruter des hommes et des femmes sans formation suffisante pour faire face à la démographie, mais aussi au désir fantastique d'instruction. On oublie trop que, en pleine croissance démographique, on a allongé la durée scolaire réelle de plus de six ans, et pratiquement divisé par deux le nombre d'élèves par classe. Le nombre d'instituteurs, en particulier, a été multiplié par six en quinze ans ! Comment ce corps social aurait-il pu garder sa culture et ses traditions avec si peu d'anciens au milieu de tant de nouveaux ? Il faut donc se montrer extrêmement exigeants pour les nouveaux recrutés ; et il y a incohérence à parler de la qualité des maîtres et à en recruter *sans formation suffisante*, pour pouvoir afficher des augmentations de budget sous la pression politique et syndicale.

Le ministère est ingouvernable

– Pourquoi alors n'avez-vous pas fait porter vos efforts sur la formation continue des enseignants ?

– Déjà les instituteurs ont droit, au cours de leur carrière, à l'équivalent d'une année de formation continue, soit environ 3 % de leur vie active. Mon objectif était de donner le *même avantage aux enseignants* du second degré. Ils sont environ trois cent mille. Cela nécessiterait donc dix mille postes de plus. Quel dommage que M. Savary, qui a créé plusieurs dizaines de milliers de postes, dont l'influence sur la qualité de l'enseignement a été quasi nulle, n'en ait pas réservé dix mille pour mettre en place une vraie formation *continue du secondaire ! Que fera* M. Chevènement ?

– ...Peut-être ce que vous auriez aimé faire ! Pourquoi ne l'avez-vous pas réussi ?

– Il a les atouts de celui qui arrive après, et avec l'ardeur du récent converti. D'abord, l'état d'esprit a changé. Le débat a peu à peu pris *une ampleur nationale* et cela par nécessité, mais aussi à cause de quelques erreurs politiques involontaires sur le privé. M. Chevènement peut se laisser porter par une lame de fond. Par ailleurs, il porte une étiquette de gauche. La majorité des syndicats d'enseignants aussi. *Il n'a pas à faire face à des* procès d'intention, sincères ou intéressés, qui ont entravé l'action des ministres de l'éducation nationale sous la Ve République.

– Vous voulez dire qu'un homme de gauche est mieux en mesure de gouverner l'éducation que vous ne l'étiez vous-même ?

– Mon expérience de chef d'entreprise me donnait un avantage pour faire bouger un ministère qui est une énorme entreprise. Je crois avoir discrètement mis en route des procédures qui *n'étaient pas seulement* de gestion : la reprise à la base de la formation des instituteurs avec DEUG, les nouveaux programmes du primaire avec remise à leur place de l'orthographe, du calcul, de l'histoire, le rapprochement de l'école et de l'entreprise pour les stages éducatifs en *entreprise* pour les élèves des LEP (lycées d'enseignement professionnel) et les stages en entreprise des enseignants... Bien sûr, il faut du temps pour voir les résultats. Mais il faut aussi lutter contre une *multitude* de blocages et d'abord un corporatisme aberrant. Au ministère de l'éducation nationale, on dit que les syndicats sont aussi puissants que le ministre. C'est vrai. Mais seulement par le fait que le corporatisme est une force négative et que l'irresponsabilité détruit les meilleurs. A partir du moment où un syndicat détient le pouvoir syndical, par le poids écrasant de la FEN, exerce le pouvoir administratif par les commissions paritaires, possède le pouvoir financier par un énorme appareil de mutualité, crée son pouvoir politique par une forte influence sur un parti, l'intérêt général ne peut sortir vainqueur. *Il y a aussi* une hypercentralisation. Avec un million de personnes employées, le ministère de l'éducation nationale est une entreprise ingouvernable. La panacée paraît être aujourd'hui la décentralisation. Mais ne se paye-t-on pas de mots ?

Un vrai chef d'établissement

– Elle est engagée en tout cas, cette décentralisation, beaucoup plus que jamais...

– Le gouvernement actuel a décidé la décentralisation des *moyens* matériels. C'est un acquis. Mais elle ne règle rien pour l'essentiel et pour les enseignants. L'établissement scolaire doit être la cellule de base. La personnalité d'un *enfant, c'est une œuvre* à laquelle travaillent les parents et les enseignants. Seule l'équipe éducative (j'emploie cette expression avec prudence car son sens a été souvent dévoyé) peut assurer la *cohérence* et la continuité sous le contrôle des parents et sous l'autorité du chef d'établissement. Celui-ci doit retrouver la plénitude de ses responsabilités, administratives certes, mais aussi pédagogiques avec, en particulier, la capacité de refuser un enseignant qui « casserait » l'équipe. Je voudrais que l'école publique ait cet avantage qu'a l'école libre. Et que les théoriciens n'oublient pas que le chef d'établissement est toujours un enseignant, *un collègue*, l'*un d'entre* eux. Cela ne signifie pas que l'Etat n'a pas son rôle à jouer. Le ministre doit proposer, dans la solidarité gouvernementale, les grandes orientation, et ne doit pas *abandonner ses* tâches de contrôle. La décentralisation, au niveau des établissements, ne peut pas se limiter aux droits et devoirs d'un propriétaire de locaux tenu d'assurer *le gîte, le couvert* et le confort matériel.

– Aujourd'hui, vous dites : décentralisons et l'école sera sauvée ?

– Non. Il faut aussi changer le statut des enseignants. Leur vie est tributaire de quantités de paramètres, comme leur âge, leurs *diplômes, leur ancienneté, leur* situation de famille... Mais leurs efforts pédagogiques, leurs efforts en matière de vie d'équipe, leurs efforts de formation continue ne sont pas réellement pris en compte dans le système actuel : ils ont besoin de beaucoup d'amour dans *leur cœur, mais il* faut que leur engagement ou leur désinvolture soient *récompensés* ou *sanctionnés*. Ils sont des êtres humains et non de purs esprits. Cela dit, revenons à l'essentiel. Je souhaite que la prise de conscience et l'opportunisme dont fait preuve le gouvernement servent à quelque chose. Le discours que tient M. Chevènement correspond à ce que nous avions dit et que ses amis ont sans cesse combattu. Je souhaite ardemment *qu'il applique* sa volonté à traduire les mots en décisions concrètes. Je souhaite qu'il n'en soit pas empêché par un autre changement de cap ou par l'action de ses amis d'un syndicalisme corporatiste. Je connais les freins énormes d'un système qu'il faut changer.

– Vous parlez aujourd'hui comme si vous étiez ministre de l'éducation nationale.

– Quand on a passé trois années parmi les plus exaltantes de sa vie dans un ministère qui est au centre *de l'avenir du pays, on ne peut plus* s'en désintéresser, on se sent obligé de continuer à réfléchir à ce qu'il faudrait faire, on voudrait que l'expérience vécue serve aux autres et que soit *accompli* avec ses successeurs le geste de partage qui est celui de tous les enseignants.

– Et, au fond, si demain on vous proposait de choisir un ministère, vous feriez comme M. Chevènement : vous choisiriez l'éducation nationale ?

– L'hypothèse est d'école, si vous permettez ce *jeu de mots*. Mais la réponse est et resterait : oui.

– Admettons que ce oui se concrétise. Jusqu'où iriez-vous pour, comme vous le dites, « libérer l'école » ?

– Les Français ne savent pas encore jusqu'où ils veulent aller. Je retiens donc mon jugement encore. Gouverner est en effet l'art du possible. Si la dégradation continue, je crains que les Français acceptent l'idée que l'enseignement public puisse aboutir à une organisation totalement différente de celle que nous avons connue.

» Des suggestions nombreuses sont faites. Par exemple, le chèque éducation (je préfère l'expression « avoir éducation ») prend forme. Je crois qu'aucun homme de bonne volonté ne puisse rejeter cette idée sans approfondissement, car cet avoir faciliterait le pluralisme scolaire puisqu'il faciliterait la mobilité, *rapprocherait les intérêts* des parents et des enseignants, faciliterait le retour à l'école de ceux des enfants qui l'auraient quittée en cours de route. Bien sûr, il peut y avoir des effets pervers. Je pense à quelques-uns, et il faut voir s'il est possible de les éviter. Alors cette idée *mérite d'être mise* à *l'étude*. Utopie encore ? Réalité demain ? »

Propos recueillis par
CHARLES VIAL.

VU

A ANTENNE 2

L'école en orbite

L'école fonctionne, elle tourne l'entreprise, elle engloutit des *milliards, et le moins qu'on* puisse dire, c'est qu'elle ne parvient pas à « percer sur le marché ».

Le constat était évident, à regarder les trois émissions diffusées les 16, 17 et 18 octobre *sur Antenne 2*, après la sortie du livre *Tant qu'il y aura des profs !* d'Hervé Hamon et Patrick Rotman. L'échec du système ? Un quart des élèves entrant en 6e ne savent pas lire ; un quart des élèves de 6e seulement atteindront le baccalauréat. Le découragement des acteurs ? « *Toutes nos initiatives sont laminées par l'administration.* » Restent aux enseignants la dérive, la gestion d'œuvres sociales, le syndicalisme (de moins en moins), la lucidité : « *C'est rassurant de dire que le niveau baisse, que c'est la faute des autres, et ça évite de se remettre en cause.* »

Le plus grand mérite de ces trois émissions trop tardives aura été *cette révélation implacable*, et qu'a souligné le patron de la fabrique de jouets Majorette au cours du débat qui clôturait l'émission : « *L'école et la société, ce sont deux mondes qui s'ignorent.* » Deux planètes qui font leur course. Il arrive que les orbites se *frôlent*. Cette enseignante de Clichy essaie de partir des préoccupations, de l'univers culturel de ses élèves pour les faire progresser : la rencontre est éphémère. « *La plupart du temps* ajoute-elle *les enfants s'ennuient. Le monde de mes élèves et le mien n'ont plus rien de commun.* » Alors il n'est plus qu'un espoir, formulé par le proviseur du lycée de Saint-Brieuc : « *Si l'enseignement ne se rénove pas, un jour les élèves diront : nous ne sommes plus d'accord, nous ne marchons plus.* » Dépôt de bilan et restructuration...

C. V.

EN BREF

UNE DICTÉE POUR DÉMASQUER L'ASSASSIN DE GRÉGORY

Après la découverte, le mardi 16 octobre, du corps de Grégory Villemin, quatre ans, mort noyé *dans une* rivière proche du domicile de ses parents, à Lépanges-sur-Vologne (Vosges) *(le Monde* du 19 octobre), l'enquête s'oriente vers l'entourage familial de M. Jean-Marie Villemin, le père de l'enfant.

Les enquêteurs ont soumis à l'épreuve de la dictée plusieurs des témoins de l'affaire, parents ou amis de la famille. M. Villemin *avait en effet reçu*, peu après la mort de l'enfant, une lettre anonyme où l'on pouvait lire : « *Te voilà content avec ton argent, ton fils est mort et je me suis vengé.* »

Selon M. Jean-Jacques Lecomte, substitut, qui s'est rendu à Lépanges-sur-Vologne en compagnie de M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction à Epinal, « *aucun élément déterminant* » ne figurait encore au dossier, jeudi 18 octobre, et aucune garde à vue n'était envisagée dans l'immédiat.

● *Le livre* Tant qu'il y aura des profs *primé*. – L'Association des journalistes universitaires (AJU), qui regroupe des journalistes spécialisés dans les questions d'enseignement, vient de décerner son prix annuel à MM. Hervé Hamon et Patrick Rotman pour leur ouvrage *Tant qu'il y aura des profs* publié aux éditions du Seuil *(le Monde* du 6 septembre). Le prix AJU récompense chaque année une œuvre littéraire ou artistique susceptible de faire mieux comprendre les problèmes d'éducation. En 1983, le prix avait été attribué à Philippe Avron pour son spectable « Big Bang ».

● *Les Français satisfaits de la rentrée scolaire.* – Les Français considèrent généralement que la *rentrée scolaire* s'est bien passée, surtout lorsqu'ils sont parents d'élèves : 84 % d'entre eux émettent un jugement positif, selon un sondage SOFRES commandé par le ministère de l'éducation nationale (ils étaient 85 % l'an dernier). L'appréciation est encore plus favorable (92 %) lorsqu'on interroge les parents sur la rentrée de leurs propres enfants. Principales ombres au tableau : le nombre trop élevé d'élèves par classe (pour 43 % des parents) et l'absence des professeurs (pour 42 %).

● *Incendie criminel dans un hôtel du New-Jersey.* – Treize personnes au moins sont mortes et cinquante-cinq autres ont été blessées, dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 octobre, à la suite d'un incendie qui a ravagé un hôtel de la ville de Paterson dans le New-Jersey. Au moment où le feu a éclaté, environ trois cents personnes se trouvaient dans l'établissement. La police a établi que le déclenchement du *sinistre était dû à un acte* de vengeance d'un ancien résident de l'hôtel. – *(AFP.)*

● *Patrick Langlois écroué en France.* – Extradé, mercredi 17 octobre, des Pays-Bas, le malfaiteur a été inculpé aussitôt. On lui reproche la participation à un hold-up et le meurtre, en France, d'un de ses anciens compagnons de cellule. La Haye avait rejeté, le 11 octobre, l'ultime recours de cet ancien compagnon de Jacques Mesrine *(le Monde* daté 14-15 octobre).

● *Un maire adjoint de Noisy-le-Grand surpris en flagrant délit de vol.* – M. Jean-Marie Depresle, trente-huit ans, adjoint (RPR) au maire du Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) et chargé de la jeunesse, a été pris en flagrant délit de vol, le samedi 13 octobre, à proximité d'un centre commercial de cette localité. Un chauffeur-livreur avait remarqué trois hommes rôdant près de son véhicule. Peu après, des policiers découvraient dans la voiture de M. Depresle un appareil vidéo. Après avoir nié les faits, M. Depresle a avoué qu'il avait dérobé ce matériel. Le parquet de Bobigny a été saisi de l'affaire. Remis en liberté après une brève garde à vue, M. Depresle a présenté sa démission au maire, Mme Françoise Richard.

● *Attentat dans un poste-vigie de la police nationale à Paris.* – Jeudi 18 octobre, peu après minuit, un mystérieux « groupe antibavure » a répliqué par un attentat, au poste-vigie de l'Opéra de Paris, à la mort de Sélim Mazari, vingt-sept ans, tué par un gardien de la paix mardi 16 octobre, rue Ordener (18e). Les dégâts sont seulement matériels, le poste étant fermé durant la nuit. « *Affaire Ordener. A chaque bavure Boum. Objectif : point de rendez-vous des tueurs reconnus par l'Etat* », explique le message de ce groupe parvenu à l'Agence France-Presse.

La veille, mercredi 17 octobre, deux cents jeunes immigrés s'étaient rassemblés rue Ordener pour déposer une gerbe à la mémoire de Sélim Mazari, à l'appel de l'Amicale des Algériens en Europe qui dénonce un « *assassinat de sang-froid* ». Venu demander aux manifestants de se disperser, le commissaire de l'arrondissement a été pris à partie.

● *Un stock d'armes volées à Bayonne.* – Plus de 120 pistolets et quelques revolvers de gros calibre ont été volés à la manufacture d'armes de Bayonne. Le vol a été constaté le mercredi 17 octobre. Depuis la cessation d'activité de l'entreprise, il y a deux ans, les armes étaient restées dans la fabrique, à l'insu, semble-t-il, des services de police. Elles étaient entreposées dans une chambre forte dont le mur a été enfoncé par les voleurs, qui ont pu opérer en toute tranquillité, le bâtiment inoccupé ne faisant l'objet d'aucune surveillance.

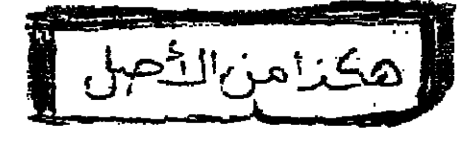
SPORTS

SOPHIE BERGER CHAMPIONNE DU MONDE DE KARATÉ

La Française Sophie Berger a conservé, le 18 octobre à Maastricht (Pays-Bas), le titre de championne du monde de karaté dans la catégorie des moins de 56 kilogrammes qu'elle avait conquis en 1982 à Taïwan. Agée de vingt-quatre ans la Française, qui est entraînée par Serge Chouraki au SKI Paris, a facilement dominé en finale la Norvégienne Myrhen (6-3) après avoit été accrochée en demi-finale par l'Australienne Howard (6-5). Engagée dans la même catégorie, la Marseillaise Catherine Girardet s'est classée troisième.

● VOILE : *record pour Jenna de Rosnay.* – Avec l'aide de l'ouragan Joséphine qui balaye le sud de l'Angleterre, l'Américaine Jenna de Rosnay, épouse d'Arnaud de Rosnay, a établi, le 18 octobre sur le plan d'eau de Weymouth, *un nouveau record* du monde féminin de vitese en planche à voile : elle a fait une pointe à 25,27 nœuds, soit un nœud de plus que la Française Marie-Annick Mauss l'an dernier au cours de la même épreuve.

● OMNISPORTS : *la Fédération de football contre le Comité national olympique.* – Pour pallier la diminution des crédits budgétaires accordés au sport, le Comité national olympique (CNOSF) a proposé au gouvernement la création d'un concours de pronostics portant sur plusieurs disciplines. Cette proposition avait été approuvée par l'ensemble du mouvement sportif. Toutefois, au moment où les pouvoirs publics s'apprêtent à prendre une décision, la Fédération française de football (FFF) et la Ligue nationale professionnelle (LNF), qui sont favorables à un concours uniquement organisé sur les matches de football, ont annoncé qu'elles ne « prêteraient » pas leur calendrier si la solution du « loto sportif » était retenue.



Le Monde

culture

EXPOSITION

Face et pile d'un marché de l'art

(Suite de la première page.)

Car toute *culturelle qu'elle* soit, ou ait envie d'être, la FIAC, c'est un marché, un lieu de commerce, où l'on vend, où l'on achète, où n'importe quelle galerie digne de ce nom espère faire mieux que rentrer dans ses frais.

De ce point de vue, le succès de la FIAC est moins certain, encore que les marchands, c'est un signe, ne s'en plaignent pas depuis l'année dernière. Ils l'abordent cette fois avec un réel optimisme. Parce qu'on commence à entrevoir la possibilité d'un développement du marché intérieur de l'art contemporain, et que l'on sent, depuis peu également, les étrangers manifester un intérêt évident pour ce qui se passe en France du côté des jeunes créateurs.

La situation de l'art d'aujourd'hui en France a changé depuis un couple d'années. Elle est devenue dynamique. Presque tout le monde, bon gré mal gré, reconnaît là le rôle incitateur de l'Etat depuis 1981, avec notamment la création des fonds régionaux d'achats d'œuvres d'art, les FRAC), devenu un grand acheteur d'art contemporain pour les musées, les collections régionales.

L'absence des Américains et des Allemands

Mais il ne faut pas oublier l'apparition de nouvelles tendances comme la *bad painting*, qui a amené dans les galeries un nouveau public de jeunes et de nouveaux collectionneurs — issus souvent des milieux de la mode, du show-business, du spectacle — et qui a provoqué, du même coup, chez les amateurs chevronnés, la réévaluation de la création plus ancienne et plus dure (art conceptuel et minimal). Enfin, l'attitude de plusieurs jeunes marchands, qui n'économisent pas leur peine pour démarcher en France comme à l'étranger, et assurer la promotion de leurs artistes.

Cependant, il ne faudrait pas trop se leurrer : si le marché de l'art contemporain en France semble ne pas trop mal se porter, c'est plus grâce aux achats des institutions qu'à cause du secteur privé. Et il n'est pas sûr que la manne publique puisse se maintenir. On est encore loin de s'enrichir avec l'art contemporain : il y a un plafond entre 50 000 F et 100 000 F, au-delà duquel les effets de la crise se font sentir, où les collectionneurs français n'achètent plus. Comparativement, 100 000 F, c'est à peu près le prix auquel se vendent les plus jeunes artistes américains à New-York, ceux qui débutent.

Revenons à la FIAC dont le succès grandissant est bien sûr en partie lié à cette situation nouvelle. Telle qu'elle se présente aujourd'hui, elle risque de rester, encore une fois, plus un événement culturel qu'un grand rendez-vous du commerce international. Pour qu'il en soit autrement, il faudrait qu'y participent davantage de grands marchands étrangers, qu'elle accueille plus de jeunes galeries, plus de nouveautés, en fait qu'elle se repense un peu.

Cette année pas plus que les années précédentes, les grandes galeries américaines ou allemandes ne sont là. Les Américains, on sait qu'ils ne viennent guère dans les foires européennes. Ils ne sont pas plus à Bâle — le modèle de la foire dans sa stricte notion d'échanges commerciaux — qu'à la FIAC, en tout cas pour vendre. Quant aux Allemands, ils ont leurs propres foires, justement à Bâle pour ceux du Sud, et à Cologne pour ceux du Nord, où ils sont beaucoup plus assurés de vendre.

Mais il y a encore d'autres raisons, qui retiennent la venue de galeries étrangères à la FIAC, à commencer par le coût même de la foire : la location d'un stand (40 000 F pour une cinquantaine *de mètres carrés, 85 000 F pour* environ 120 mètres carrés), les frais de transport et d'assurance. Mais aussi la durée même de cette manifestation : neuf jours pleins, alors que la plupart des autres foires durent de quatre à six jours, pendant lesquels les marchands risquent de manquer des ventes chez eux. Il y a enfin des raisons qui ne dépendent plus de l'organisation même de la manifestation, mais des lenteurs et lourdeurs administratives lors du passage en douane, qui peuvent prendre un mois et plus, freinent les transactions, la circulation des œuvres. Des galeries ont cessé de venir à la FIAC uniquement pour cela. Dans l'ensemble, les marchands français ne sont pas trop pressés de la voir changer, cette FIAC. Pourtant elle pourrait bien, si elle n'y prend garde, rester prisonnière de son image culturelle et ne pas répondre à une réalité : celle de liens nouveaux qui sont en train de s'établir entre des régions et des villes de province avec les galeries étrangères, par des expositions, par des achats, des échanges. Mais faire apparaître cela, c'est accueillir sous la coupole plus encore de jeunes marchands qu'elle ne le fait... et le Grand Palais n'est pas extensible. Il a fait le plein, et ne peut guère contenir plus de ses cent soixante galeries. Déménager, personne n'y songe. En fait, il faudra bien qu'un jour la FIAC s'interroge sur la présence d'un trop-plein de galeries parisiennes, si elle ne veut pas manquer son virage international.

En attendant, la voici s'offrant, plus culturelle que jamais, à un point tel qu'elle pourra, cette fois, se visiter avec des guides — comme au musée — qui, bien sûr, ne donneront pas les prix. Leur tâche sera d'informer sur les artistes, les courants, exclusivement. Cette *mesure n'aurait-elle pas été imaginée* à l'usage des élus impliqués un peu partout dans les décisions d'achat, et qui, il faut le dire, ignorent bien des choses ?

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ FIAC Grand Palais, avenue du Président-Wilson, du 20 au 28 octobre. Du lundi au vendredi de 12 heures à 20 heures. Samedi dimanche : de 10 heures à 20 heures. Nocturne, jeudi 25, de 12 heures à 23 heures. Prix d'entrée : 32 f, étudiants : 20 F, tarif groupe : 10 F. Catalogue : 100 F. Renseignements : 225-99-02.

Pour la soirée inaugurale, on peut retirer des cartes d'entrée aux guichets du Grand Palais, ce vendredi juqu'à 22 heures (50 F).

Quelques one-man-shows

Albers (Denise René) ; *Alechinsky* (Maeght-Lelong) ; *Ben* (Baudoin Lebon) ; *Joseph Beuys* (Lucrezia de Domizio) ; *Daniel Buren* (Eric Fabre) ; *Ricardo Cavallo* (Karl Flinker) ; *Jean Dubuffet* (Jeanne Bucher) ; *Sonia Delaunay* (Artcurial) ; *Lucio Fontana* (Bergamini) ; *Granet* Darthea Speyer) ; *Hartung (1933-1965)* (Odermatt) ; *Hosiasson* (Regards) ; *Klimt* (Berggruen) ; *Koenig* (Erval) ; *Fernand Léger* (Sidney Janis) ; *Raymond Mason* (Marlborough) ; *Masson et Lapicque* (Trigano) ; *Armando Morales* (Claude Bernard) ; *Joan Mitchell* (Jean Fournier) ; *Robert Muller* (Marie-Louise Jeanneret) ; *Georges Noël* (Christian Cheneau) ; *Malgorzata Paszko* (Le dessin) ; *Frank Lloyd Wright* (Lunn).

CINÉMA

AU FESTIVAL DE MANNHEIM

Le tiers-monde désormais à l'honneur

De son vrai nom, Semaine internationale cinématographique, le Festival de Mannheim cache sous cette appellation une hydre à deux têtes, puisque la ville sœur de Ludwigshafen est également associée par des activités et rencontres diverses plus spécialement réservées à la jeunesse.

La trente-troisième édition de la Semaine coïncidait, surtout, avec une crise financière qui ne fut colmatée en dernier ressort que grâce à une intervention simultanée du ministère de la coopération économique de Bonn et de la Société Carl-Duisberg, avec pour l'avenir des conséquences durables : le tiers-monde sera désormais à l'honneur à Mannheim, et d'abord ses jeunes cinéastes.

Pour commencer, cette année, on a tenu un premier symposium réunissant quatorze écoles de cinéma des continents africain, asiatique et latino-américain. A côté de la compétition officielle qui couronne simultanément des documentaires et des ouvrages de fiction, des films courts et des films longs, avec de substantielles récompenses financières à l'appui (10 000 marks par exemple pour le Grand Prix de la ville de Mannheim, soit environ 30 000 francs), on crée une compétition parallèle pour le tiers-monde, avec également 10 000 marks au ou aux vainqueurs, offerts par le ministre de la coopération économique de Bonn. Le jury est libre de partager la manne.

Ce prix destiné au tiers-monde vu d'Europe a été attribué *ex aequo* à deux films de qualité. L'un est indien et a déjà été remarqué à Cannes à la Semaine de la critique : *le Mirage*, de Nirad Mohapatra ; l'autre est libanais de Heiny Srour : *Leila et les loups*. *Le Mirage* s'inscrit assez visiblement dans la tradition de la trilogie de Satyajit Ray, avec moins de force romanesque, une plus nette volonté sociologique : une famille se désintègre sous nos yeux. Admirateur inconditionnel d'Ozu, Nirad Mohapatra travaille sur la durée, la lente usure des sentiments et des personnages par la vie improbable. On hésite après une seule vision à parler de chef-d'œuvre ou d'un très habile exercice de style.

Leila et les loups appartient à une tout autre catégorie de cinéma, témoignage plus que recherche formelle, appel au monde pour la paix au Liban et la juste défense des droits des femmes et du rôle des femmes dans cette interminable guerre de libération où les destins de la Palestine et du Liban proprement dits sont étroitement mêlés. Heiny Srour a monté sa production à partir de l'Angleterre, où elle vit et travaille ; le British Film Institute a financé, avec des Belges et des Hollandais. La cinéaste mélange passé et présent, actualités, documents d'archives et scènes de fiction. Elle évite le piège du schématisme dans lequel on s'attend à chaque moment à la voir glisser, pour dresser intelligemment, discrètement, mais avec beaucoup de force, le drapeau d'une revendication féminine qui devrait marquer une date dans la sensibilité arabe. *Leila et les loups* fera probablement le tour du monde.

La rencontre des écoles de cinéma n'apporta aucune surprise majeure, parce que, à l'évidence, avant d'enseigner le cinéma, encore faut-il qu'existent des possibilités concrètes de faire des films, ce qui par exemple est de moins en moins le cas en Afrique noire. Pour des Occidentaux comme Heinz Rathsack, directeur de l'école du cinéma et de la télévision de Berlin-Ouest, et Henry Verhasselt, de l'INSAS (Institut national supérieur des arts et du spectacle) de Bruxelles, tous deux présents au colloque, l'Ouest peut fournir une aide en envoyant des professionnels, des techniciens, qui iraient enseigner sur place pour un temps limité. Des expériences ont déjà été tentées en ce sens. Tout reste à faire, mais on ne peut douter de la volonté allemande de faire avancer dans les années à venir cette problématique.

Dans la section traditionnelle de la Semaine de Mannheim, l'attribution du prix Josef von Sternberg (avec 3 500 marks à l'appui, soit un peu plus de 10 000 F) au film danois, de Lars von Trier, *The Element of Crime*, ressemblait à un clin d'œil, tant l'affinité était évidente entre celui qui incarna le mensonge cinématographique dans toute sa splendeur et sa décadence, et un jeune individualiste qui va répétant à juste titre que trop de cinéastes ont l'air de s'ennuyer à mourir en tournant des films. Le film autrichien *Malambo*, de Milan Dor, obtint le Grand Prix de la ville de Mannheim.

Milan Dor raconte la destinée douce-amère d'un jeune villageois qui rêve de rivaliser un jour avec Houdini, l'homme qui se libérait seul de ses chaînes. Le film séduisit visiblement, mais le réalisateur enchanta encore plus ses auditeurs allemands, le soir dans une taverne, en leur expliquant que les autorités de son pays avaient entièrement payé la production. De quoi faire rêver aujourd'hui les compatriotes de Fassbinder et de Wim Wenders, de plus en plus livrés à leur propre sort. Sans parler des cinéastes africains...

L. M.

« BAARA », de Souleymane Cissé

L'Afrique d'une harmonie perdue

Depuis Sembène Ousmane et Med Hondo, Souleymane Cissé est un des rares cinéastes africains, africain d'Afrique noire, à avoir réellement imposé sa marque dans le petit monde clos du cinéma occidental. *Baara* connut une première carrière festivalière en 1978, grâce aux rencontres de Carthage, où il manqua de peu le Tanit d'or, puis en 1979 à Locarno et au Fespaco de Ouagadougou où il obtint le Grand Prix. En 1982, il fut retenu par la télévision pour un passage à « Cinéma sans visa » sur la troisième chaîne. Aujourd'hui, il sort dans trois salles, devant un certain public. C'est un succès à sa façon, qui prouve le rôle que pourrait tenir le petit écran pour introduire ces films rares et inclassables.

Baara (le Travail) s'ouvre et se clôt sur une même image de migrants quittant la campagne pour tenter leur chance à la ville. Une femme est renvoyée par son époux. L'action peut commencer. Le décor est planté : la ville — nous sommes au Mali, — un monde grouillant, la débrouillardise permanente, la police omniprésente qui vous arrête sans rime ni raison. Les protagonistes entrent en scène : un jeune ingénieur et sa femme, qui se sont connus en France ; le patron, qui « bigle » à force de compter ses sous ; des ouvriers qui travaillent dans sa filature ; un porteur, ami de l'ingénieur.

Ancien élève du VGIK de Moscou, Souleymane Cissé plaque de manière *assez aléatoire un schéma marxiste* de lutte des classes en puissance. Et, pour mieux arrondir son tableau, il multiplie les saynètes, les détails de mœurs. Il fonde même tout son récit sur la peinture d'une société qui s'occidentalise et en subit le choc. Les anciennes structures sont remises en question. Un meurtre tout *à fait banal, digne d'un mélodrame* européen — le patron jaloux étrangle son épouse adultère — et c'est un des meilleurs moments du film, sert de conclusion.

Souleymane Cissé montre des personnages qui sont tous mal dans leur peau, sauf les deux ravis, l'ingénieur et son ami le porteur, qu'unissent encore les liens traditionnels de la vie rurale. *Finyé (le Vent)*, en 1983, allait l'imposer, en décrivant cette fois, par-delà les clans, le conflit des générations. La maîtrise de l'outil est totale, la tentative audacieuse : concilier le langage du cinéma occidental avec une thématique purement africaine. A ses meilleurs moments, *Baara* prend des allures d'inventaire sociologique. Il serait tragique que, dans cette époque de crise aiguë pour le cinéma africain, tourne court une carrière si ambitieuse.

LOUIS MARCORELLES.

* Voir les films nouveaux.

■ GRÈVE DES THÉÂTRES. — Le syndicat national des professionels du théâtre et de l'action culturelle (SYNPTAC)-CGT, a annoncé, jeudi 18 octobre, qu'il reportait son mot d'ordre de grève lancé dans les théâtres nationaux et les établissements subventionnés pour le 23 octobre, au 25 octobre, également jour de grève dans la fonction publique. Le SYNPTAC a pris cette décision *« compte tenu de la similitude des revendications en matière de salaires »*, pour les fonctionnaires et les salariés, travailleurs techniques, administratifs et d'accueil du spectacle.

■ SÉRUSIER A GUINGAMP. — Un triptyque religieux peint par Paul Sérusier en 1985 a été découvert récemment à Guingamp (Côtes-du-Nord) dans les greniers des services techniques de la ville. Il devait s'y trouver depuis 1948, date à laquelle la veuve de l'artiste en fit don à la ville. Pour l'instant, la municipalité, faute de musée local, ne sait où l'exposer.

■ L'ÉTAT DE SANTÉ DE DALI. — Salvador Dali, qui avait été grièvement brûlé le 1er septembre lors d'un incendie au chateau de Pubol, a quitté le 17 octobre la clinique de Barcelone où il avait été hospitalisé et soigné. Il est installé à la Torre Galatea, édifice voisin du musée qui lui est consacré à Figueras, dans le nord de l'Espagne.

MUSIQUE

« L'ÉCHARPE ROUGE » à Chaillot

Les lendemains qui déchantent

Une épopée peut-elle être critique ? Dans l'Echarpe rouge, *Alain Badiou, Georges Aperghis et Antoine Vitez ont déployé une vaste fresque à demi imaginaire du communisme avec ses contradictions, ses mythes, ses tics, ses espoirs et ses déceptions ; œuvre d'intellectuels qui gardent une nostalgie et une secrète espérance en dressant un bilan sans complaisance, parfois caricatural, de quelque soixante années d'une doctrine et d'une action qui ébranlèrent le monde.*

Lors de la création à Lyon, nous avions constaté le gâchis sympathique opéré par cette réunion de talents (le Monde *du 15 juin), sans en garder cependant un mauvais souvenir, puisque nous revoilà dans la grande salle de Chaillot, amusés par cette longue bande dessinée aux scènes rapides, vivantes, bien cernées par Antoine Vitez dans les habiles décors multiples de Yannis Kokkos, par quelques beaux morceaux poétiques claudéliens et par de nombreux spécimens savoureux de « langue de bois », volontaires ou non.*

La représentation dure, il est vrai, de quarante à cinquante minutes de moins (six scènes supprimées sur vingt-six ; trois heures vingt en tout), et l'atmosphère de la première était fort chaleureuse, les défections dans le public à chaque entracte moins nombreuses qu'à Lyon, l'œuvre d'inspiration soixante-huitarde trouvant plus facilement à Paris ses adeptes.

Le parti pris du sujet et du texte accepté, serait-ce avec quelque indulgence, reste la déception musicale. Ce n'est pas parce que Alain Badiou déchante sur le communisme qu'Aperghis devait en faire autant dans sa partition. Ce récitatif atonal en lignes brisées ou sinusoïdales, identique de bout en bout, qui attache des semelles de plomb à une rhétorique déjà lourdement chargée, devient rapidement assommant, et l'on respire lorsque les acteurs se contentent de parler, serait-ce en une sorte de Sprechgesang. *Les airs ne sont guère plus inspirés, et les interventions des « madrigalistes » (terme flatteur) en chuintements, glapissements, chuchotements, assez pittoresques, ainsi que l'abondante partition orchestrale (pour deux pianos et percussions de toutes sortes), souvent très brillante, parfois poétique, ne semblent guère avoir de rapports avec l'action dramatique. Où est l'Aperghis intuitif d'*Histoire de loups, *sensible à tout l'impondérable environnant les textes, captant les plus mystérieuses résonances intérieures ? Sans doute n'est-il pas un musicien de bandes dessinées.*

Le spectacle est toujours parfaitement au point (encore qu'on ne comprenne guère les acteurs quand ils chantent, à l'exception du héros principal, l'excellent Simon de Pierre Danais), avec, dans les premiers rôles, Pauline Vaillancourt, Christian Jean, Roger Soyer, Spyros Sakkas, Martine Viard, Luis Masson, surtout Alain Zaepffel et Pierre Vial, sans oublier les musiciens étincelants (et le numéro désopilant de Jean-Pierre Drouet, en flic armé d'un zarb) sous la direction vive et précise d'Annick Minck.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 19, 20, 23, 24, 25 et 27 octobre, à 18 h 30.

Superman en jupette.

Avec un maintien de danseuse qui ferait des pointes à l'horizontale, elle arrive enfin sur terre. Le scénario de *Supergirl* l'a inventée cousine de Superman. Superman et Supergirl se marieront-ils bientôt pour avoir de nombreux Superkids ?

Le réalisateur Jeannot Szwarc y pense peut-être en secret. En attendant, la jeune et blonde Kara part en œuf binaire retrouver l'omégaèdre, la boule d'énergie qui fait vivre Argonville, et a malencontreusement crevé la paroi en plastique de ladite planète pour atterrir dans un pot de crème.

Supergirl a les mêmes pouvoirs que son homologue mâle. Elle est seulement plus vulnérable, c'est normal, et son adversaire maléfique est une femme, ça n'étonnera personne. face à face la sorcière (Faye Dunaway), mémée hystérique, et la justicière (Helen Slater), cape rouge, maillot bleu, œil candide et jupette.

Un homme d'âge mûr sert de faire-valoir dans chaque camp. Peter O'Toole est l'un d'eux et les deux créatures irréelles s'arrachent un benêt sexy. A qui conseiller ce duel d'effets spéciaux au rabais ? Au-dessous de sept ans, on aura peur de la pelleteuse en folie, des tournades et feux d'enfer. Au-dessus on a vu d'autres et même les tentatives de dérision apparaîtront bien niaises. Seuls moments sympathiques : Supergirl incognito, en collégienne déphasée.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

Wenders au début

Summer in the City, travail de fin d'études en 1969 pour Wim Wenders, traite de la musique et *des images, et l'auteur explique : « Beaucoup d'entre nous aurions fait du rock si nous n'avions pas fait de cinéma (1) »*. Le rock guide les dérives automobiles, commande les travellings urbains. Avant son premier long métrage, Wenders a déjà mis en place ce qui rendra son œuvre si reconnaissable pour toute une génération. La durée arrive ici en plus pour donner sa dimension définitive au système wendersien. Passons sur les péchés de jeunesse, notamment les jeux sur le son.

Summer in the City s'appuie sur un prétexte policier, qui renforce le marginalité du héros principal. Il sort de prison, il débarque chez une amie. La communication ne s'établira qu'avec les autres hommes. Billard, cigarettes, voitures, cafés, appareils en tous genres : Wim Wenders raconte aussi une osmose masculine avec l'environnement, une manière de liberté désespérée où les impulsions et les désirs s'accomplissent dans l'instant, avec une absence totale de manifestation des sentiments. A la fin du film, c'est Mahler et non plus le rock, la femme et non plus l'homme, qui envahissent l'écran de mélancolie.

CL.D.

★ Rétrospective Wenders. *Summer in the City*, le 20 octobre à 21 h 30 et le 21 à 15 heures. Le Studio, à Aubervilliers. Tél. : 833-16-16.

(1) *Wim Wenders*, par Michel Boujut. Éditions Édilio.

Lutèce et la région parisienne

Dix musées de l'Ile-de-France présenteront, à partir du 5 novembre, des expositions sur la vie, les mœurs et les croyances des Gallo-Romains qui vivaient dans ce qui est devenu la région parisienne. Cette initiative de l'Association des conservateurs des musées de l'Ile-de-France vient en renfort de l'exposition Lutèce, qui se poursuit au musée Carnavalet jusqu'à la fin de l'année.

Il s'agit notamment du musée municipal de Dourdan et du Musée de la photographie à Bièvre (Essonne), du musée de la préhistoire de Nemours et du musée Bossuet de Meaux (Seine-et-Marne), de l'écomusée de Fresne (Val-de-Marne), du Musée d'histoire de Meudon (Hauts-de-Seine).

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LEONIE EST EN AVANCE-L'INTRUSE : Cartoucherie Aquarium (374-99-61), 20 h 30.

LA TEMPETE : Yerres, CEC (948-38-06), 21 h.

LES PROJECTEURS DE REVE : Lucernaire (222-26-50), 18 h 30.

FRESHWATER : Deutsch de la Meurthe, 21 h.

COURTELINE : Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50), 19 h 30 : Roméo et Juliette.

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Ivanov.

CHAILLOT (727-81-15) ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : Comme il vous plaira. – Grand Théâtre, à 18 h 30 : l'Echarpe rouge.

PETIT ODEON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : le Mal du pays.

TEP (364-80-80). Cinéma : 20 h : l'Inconnu du Nord-Express, d'A. Hitchcock ; le Messager, de J. Losey.

BEAUBOURG (277-12-33), 18 h 30 : *Ecriture photographique.* – Concerts/Animations : 20 h 30 : Réponse de Boulez. – *Cinéma/Vidéo :* Nouveaux films Bpi, 16 h : Manolis *Drossos*, de R. Winter ; *19 h : Tony's* Ground, de N. Clark/Memorias, de O. Lucien.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Opéra, 20 h 30 : Antologia de la *zarzuela.*

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) : 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : Michel-Ange.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18) : 20 h 30, la Ville marine..

ARTS-HEBERTOT, (387-23-23), 21 h : le *Mariage de Figaro.*

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Folie ordinaire d'une fille de Cham.

CALYPSO (227-25-95), 22 h : Lazare ou l'équation F.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), l'Orestie. – 20 h : les Choéphores et les Euménides. – Épée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Corneille. Galerie, 20 h 30 : la Galerie du Palais. La Resserre, 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), *20 h 30 :* Messieurs les ronds-de-cuir. II. le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : le Prophète ; 21 h : la Mer blanche.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : *Désiré.*

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : la Jalousie du barbouillé.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 18 h : Pâques.

ESSAION (278-46-42), I. 21 h : Pour tranche de contes ; 19 h : Mary contre Mary ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. 21 h : le Journal de Marie Bashkirtseff.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les *Trois Jeanne* ; 22 h : Riou-Pouchain.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).

GYMNASE (246-79-79), 20 h *30 :* le Sixième Jour.

HUCHETTE (326-38-99) : 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Noises.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : Ubu roi ; 22 h : Hiroshima mon amour ; II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : l'Ecole des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Angel City ; 22 h Artoise.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MAISON DES AMANDIERS (366-42-17), 20 h 45 : Persona.

MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : la Dernière Classe. Petite salle, 21 h : Attention à la p'tite marche.

MÉNILMONTANT (343-10-94), 20 h 30 : Vers les Antilles.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle, 21 h : la Carte du tendre.

MOUFFETARD (329-21-75), 20 h 45 : la *Femme de paille.*

MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), 20 h 30 : les Enfants terribles.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : *Sarah et le* cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), *21 h* : le Principe de solitude.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi ; le Plaisir de l'amour.

POINT VIRGULE (278-67-03), 18 h : Nicomède.

PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Emiarej.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : la Balade de Monsieur Tadeuz.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : Victimes du devoir. II. 20 h 30 : Huis clos. III. 22 h : Leonore d'Este.

TH. D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. NOIR (346-91-93), 20 h 30 : 8 heures, c'est trop tôt quand on a boxé la veille.

TH. DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : C'est quoi l'amour.

TH. DE LA PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Chimères.

TH. 13 (588-16-30), 20 h 30 : Guérison américaine.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80). *Grande salle, 20 h 30 :* Savannah Bay. Petite salle, 20 h 30 : Salle obscure.

TH. DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 45 : Vie et mort de P.P. Pasolini.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Fando et Lis, la Porte.

VARIÉTÉS (233-09-92), *20 h 30 :* les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Bandoléon.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Bancs.

AMERICAN CENTER (335-81-50), 21 h : T. Buckley and the Troublemakers.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Danses rituelles d'Afrique.

Vendredi 19 octobre

Opérettes

BOBINO - ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), *20 h 30 : Les Mille et Une Nuits.*

Opéra

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 20 h 30 : Donna Giovanni (théâtre chanté).

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : la Périchole.

Les concerts

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : V. Mirulka.

Salle Gaveau, 20 h 30 : P. Reach (Debussy, Stravinsky, Moussorgsky).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : M. Giboureau, H. Niquet, S. Folscheld, les Petits Chanteurs de Chaillot, dir. : R. Thirot (Couperin, Telemann, Bach...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Mahler, Strauss).

Chapelle St-Louis de la Salpêtrière, 21 h : Orchestre de chambre de Paris, dir. : P. Duvauchelle (Sermisy, Lully, Loillet).

Festival d'automne

(296-12-27)

Centre G.-Pompidou (277-12-33), 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez (Boulez).

Th. de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Senza mani senza piedi.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30, Philoctète.

Saint-Denis, Mission espagnole (296-12-27), 20 h 30 : An der Grosse Strasse.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

VIARMES, Eglise, (030-92-60), 20 h 30 : The Sixten (Monteverdi, Caldara, Grandi...).

***CLICHY-SOUS-BOIS*, Eglise** (388-64-44), 21 h : Groupe Intervalles (Ambrosini, Bortolotti, Nono...).

PARIS, Salle Pleyel (563-88-73), le 19 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Mercier (Strauss, Wagner, Mahler.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h, Soixante-dix ans d'*Universal* : Moonlight and Pretzels, de K. Freund ; 21 h, Commencez la révolution sans nous, de B. Yorkin.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h, 6e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain : Tex Mex, de J. Marre ; Chili, je n'invoque pas ton nom en vain, par collectif « Cine-Ojo » ; 19 h, Cinéma japonais (adaptation littéraire) : le *Cœur*, de K. Ichikawa.

Les exclusivités

A *LA POURSUITE DU DIAMANT* VERT (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – *V.f.* : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE (*All., v.o.*) : *14-Juillet Racine*, 6e (326-19-68).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, *5e (633-63-20) ; Gaumont* Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE BAL (Fr. It.) Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; *UGC* Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (228-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (*Franco-It.*) : *Vendôme*, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A., V.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; V.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GARCE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; George V, 8e (562-41-46).

***GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN* SEIGNEUR DES SINGES** (An., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; *Gaumont* Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HISTOIRE D'O N° 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; *Paramount Galaxie*, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INTRUS (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LE JUMEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 8e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LISTE NOIRE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC *Odéon*, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; *Colisée*, 8e (359-29-46) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *14-Juillet* Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (*Fr.*) : *Gaumont Halles*, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (527-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA SMALA (Fr.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

SOUVENIRS, SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *Pathé Clichy, 18e* (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04).

STRESS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; *Parnassiens, 14e (329-83-11).*

SUDDEN IMPACT (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – *V.f.* : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (*Cub.*) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : La Cité internationale (H. sp), 14e (589-38-69) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; *UGC Marbeuf*, 8e (561-94-95).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR PAR TERRE, film français de *Jacques Rivette.* Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).

BAARA, Film malien de Souleymane Cisse. V.O./Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Olympic Entrepot, 14e (545-35-38).

LA CLASSE, Film italien de Juan Bosch. V.F./George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

EUSKADI HORS D'ÉTAT, Film français d'Arthur Mac Caig, studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MARCHE A L'OMBRE, Film français *de Michel Blanc. Gaumont* Halles, 1er (297-49-70 ; Paramount *Marivaux*, 2e (296-80-40) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; *Saint-Lazare* Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31 ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03 ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

SUPERGIRL, *film américain de* Jeannot Swarc. V. o./Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). V.F./Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; *UGC Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 7e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).





COMMUNICATION

LE DIXIÈME VIDCOM

Le vidéodisque, une affaire à saisir

De notre envoyé spécial

Cannes. – Grande première au VIDCOM, le 15 octobre à 17 heures. Deux déménageurs, précédés d'un huissier, se sont présentés sur le stand du Centre national d'études des télécommunications (CNET) pour saisir l'Iconotron, un prototype de vidéodisque interactif. Motif : l'agence de presse SIGMA estime que l'appareil du CNET copie son propre système baptisé Imageur documentaire. L'affaire est singulière car, mise à part l'utilisation vidéodisque comme support d'archivage d'images fixes, les deux appareils n'ont pas grand-chose en commun : l'Imageur documentaire offre une consultation rapide par thème d'un catalogue photographique de l'agence SIGMA ; l'Iconotron opère aussi sur des catalogues d'images, mais un logiciel très performant permet à l'utilisateur d'assembler son choix d'images accompagnées d'un commentaire sur un magnétoscope pour fabriquer à coûts très réduits des documentaires.

Seule ressemblance : l'Iconotron comme l'Imageur utilisent, pour faciliter la consultation des images, un écran divisé en damiers. L'argument apparut décisif au juge du tribunal de grande instance de Grasse, peu au fait de l'informatique et du vidéodisque, pour faire saisir le prototype du CNET.

On pourrait sourire de cet épisode rocambolesque de la guerre technologique s'il ne mettait en cause l'image d'un centre de recherche. Depuis 1980, les chercheurs du CNET sur le vidéodisque ont préparé l'interactivité des futurs réseaux câblés. Cet effort a été amplifié avec succès depuis 1983 par l'association Imédia, financée par le CNET. De nombreuses sociétés privées font appel aux chercheurs d'Imedia pour mettre au point des cahiers des charges précis sur des prototypes. C'est d'ailleurs le cas de SIGMA pour son Imageur, même si l'agence a continué ensuite à développer son appareil avec un industriel privé. Pourquoi donc s'attaquer, par un douteux procès en paternité, à un tel creuset d'innovation ? L'industrie française ne peut s'offrir le luxe de conflits internes lorsqu'elle commence à connaître ses premiers succès sur un secteur de pointe (1).

Fort heureusement, le vidéodisque interactif n'avait pas besoin de cet incident pour être une des vedettes incontestées de ce dixième VIDCOM. En un an, on est passé des brillantes démonstrations techniques aux applications originales. Outre l'Iconotron, Imedia présentait une visite interactive d'un studio de télévision. Un écran tactile générant à chaque image un clavier imaginaire sur l'écran permet aux spectateurs de découvrir le studio, les caractéristiques des appareils, grâce à une simple pression du doigt sur n'importe quelle partie de l'image. Sur le même stand, un autre vidéodisque associé avec un micro-ordinateur familial T 07 fabrique à volonté différents montages d'un vidéo-clip à partir d'un stock d'images disponible. A la fin de l'exercice, l'appareil note le montage choisi par le spectateur et son degré de fidélité au style musical.

Du vidéo-clip en kit, on passe au tourisme en libre service. L'agence publique OCTET et Havas, à travers ses filiales ODA et Laservision, ont choisi de faire visiter les châteaux de la Loire. L'utilisateur de cet appareil, destiné à être installé dans les aéroports, gares et autres lieux publics, peut choisir son itinéraire : survol aérien, parcours gastronomique, voyage historique, le tout en anglais ou en français. Les deux disques (déjà pressés) utilisent habilement photos, extraits de films de la nouvelle technique de la vidéo. La publicité viendra ensuite financer l'opération.

I-Mage a choisi pour sa part des images de synthèse pour un voyage dans l'imaginaire, une dérive poétique que l'on commente au hasard de sa curiosité. Dans tous les cas, la technique s'efface aujourd'hui derrière la magie d'un dialogue direct entre le spectateur et la machine. C'est sans doute ce qui fait du vidéodisque le support le plus novateur dans la panoplie des médias. Reste que son destin est encore lié aux incertitudes qui pèsent sur sa commercialisation. Après de nombreux reports successifs, Philips annonce l'arrivée en France des premiers lecteurs pour la fin de l'année.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Le 18 octobre, le juge du tribunal de Grasse est revenu sur sa décision et a prononcé la main-levée sur le matériel saisi.

A VOIR

Du « H » dans la Bekaa

Yamouné, dans la plaine de la Bekaa, au nord-ouest du Liban. Un village dont les habitants – des paysans – disent qu'il est « béni des dieux ». Non parce qu'il doit sa survie, dans cet environnement aride, à l'existence d'une source naturelle, mais parce qu'il est devenu le sanctuaire d'où partent, chaque année, des milliers de tonnes de haschisch...

Grâce à l'industrie qui en est née, les villageois, sont passés de la pauvreté à l'aisance. Le coût élevé de la guerre est pour le Liban, depuis plus d'une décennie, à l'origine de la culture du haschisch. Premier produit d'exportation du pays, il représente environ le quart de son économie.

Comment fonctionne le « H business » de Yamouné ? « Le Magazine » d'Antenne 2 propose, samedi, parmi trois autres reportages, d'en découvrir les arcanes. Daniel Cattelain et Michel Parbot sont parvenus à pénétrer dans cette région où les journalistes sont interdits de séjour. Dans un paysage biblique, s'étendent, à perte de vue, des champs où des paysans, courbés sur leur faucille, indifférents aux tirs des chars syriens, récoltent le cannabis en chantant.

C'est aux Egyptiens que l'on destine la première qualité – ce sont des connaisseurs et ils paient bien. Les Européens et les Américains ont droit aux qualités inférieures. La route est-elle donc libre au trafic ? On apprend qu'aucun policier libanais n'a mis les pieds à Yamouné depuis plus de vingt-cinq ans et que les officiers – syriens, druzes, chiites, phalangistes – qui commandent les barrages routiers ferment les yeux contre de substantiels bakchich.

ANITA RIND.

★ « Le Magazine », A 2, samedi 20 octobre, 17 h 50.

SEMONCE A L'ITALIENNE

Trois magistrats donnent un coup d'arrêt aux débordements de la télévision locale privée

De notre correspondant

Rome. – La liberté d'antenne, mais seulement à l'échelon local : tel est le sens de l'arrêt de la Cour constitutionnelle italienne, rendu en 1976 et confirmé cinq ans plus tard. La position prise par trois magistrats de Rome, Turin et Pescara, d'appliquer la loi à la lettre et de mettre les scellés, le 16 octobre, sur les amplificateurs, les « ponts-radio », mais aussi les cassettes pré-enregistrées qui permettaient aux émetteurs locaux de Canale 5, Rete 4 et Italieri 1 de diffuser les programmes de ces trois principales chaînes privées, contrôlées par M. Silvio Berlusconi dans la Péninsule, continue de susciter de violentes polémiques. L'embarras du monde politique est d'autant plus fort qu'en huit ans il s'est montré incapable d'imposer une législation en la matière.

« Par ordre de la magistrature, nos programmes ne peuvent plus être diffusés sur Rome. » Dans la capitale italienne, mais aussi dans tout le Latium, ainsi qu'au Piémont et dans les Abruzzes, ce bref communiqué en image fixe s'est substitué depuis trois jours aux films et feuilletons – dont *Dynastie, Dallas* et les *télé-novelas* brésiliennes – qui sont les points forts de la concurrence menée par les networks de M. Berlusconi à la télévision d'Etat. Les téléspectateurs des trois régions concernées par l'initiative de la magistrature représentent 20 % des quelque 25 millions de fidèles auditeurs de ces chaînes. On évalue les pertes publicitaires à près d'un demi-milliard de lires par jour.

Aux protestations du public et des auditeurs, qui téléphonent nombreux au siège de la présidence du conseil, s'ajoutent celles des dirigeants des chaînes concernées qui dénoncent l'*« atteinte à la liberté de conscience et de circulation de pensée »* et même les préoccupations de certains ministres, dont M. Altissimo, libéral, titulaire du portefeuille de l'industrie, qui craint pour l'emploi et la survie d'un secteur qui, avec ses activités annexes (publicité, etc.), emploie plus de cinquante mille personnes. M. Berlusconi a fait recours auprès du « tribunal de la liberté » des trois régions concernées.

Le gouvernement de M. Craxi essaie, pour sa part, d'élaborer au plus vite un décret-loi qui, en précisant enfin concrètement – et pour la première fois – les normes judiciaires du fonctionnement des télévisions privées pourrait débloquer la situation.

L'initiative des trois magistrats de Rome, Turin et Pescara, agissant sur plaintes déposées par l'ANTI (association des télévisions locales), s'appuie sur deux normes juridiques. D'une part, le code des postes et télécommunications remontant à 1975, qui précise que tous les émetteurs doivent être munis d'une autorisation. De l'autre, l'arrêt de la Cour constitutionnelle de 1976, précisant que les télévisions ont le droit d'émettre seulement à l'échelon local, la RAI conservant le monopole de retransmission au plan national. Les premiers networks lancés par des gros éditeurs comme Rizzoli, Rusconi, Mondadori, ou par un constructeur immobilier comme Silvio Berlusconi, tournèrent la difficulté à la fin des années 70 en employant des cassettes pré-enregistrées envoyées aux différents émetteurs locaux et retransmises simultanément. Ensuite, les chaînes privées importantes n'hésitèrent pas à utiliser ouvertement les « ponts-radio » et les retransmissions, sûres du pouvoir de fait qu'elles représentaient avec leurs centaines de milliards de lires de chiffre d'affaires en rentrées publicitaires et leur poids toujours croissant dans les audiences d'écoute.

Si les trois magistrats nient avoir agi de concert, les motivations de leurs décisions n'en sont pas moins similaires. Ainsi, M. Eugenio Bettiol souligne que, quel que soit le mode de retransmission utilisé – cassettes ou « ponts-radio », – les émetteurs, par le simple fait qu'ils *« retransmettent simultanément à des horaires préétablis les mêmes programmes »* opèrent à l'échelon national et tombent aussi sous le coup de la loi. Il est significatif d'ailleurs qu'aucun des trois magistrats n'ait empêché les émetteurs visés de continuer la diffusion de programmes produits à l'échelon local.

Il est fréquent en Italie que des préteurs (juges de première instance chargés de causes civiles) utilisent les pouvoirs et l'autonomie qui leur sont conférés pour créer de véritables cas juridiques destinés à susciter une sensibilisation de l'opinion et à obliger les pouvoirs publics à prendre enfin des décisions. En s'attaquant principalement aux trois networks contrôlés par M. Berlusconi, ils ont apparemment décidé de frapper un symbole. Depuis le rachat, le 26 août dernier, de la moitié des parts de Rete 4, son principal concurrent, contrôlé alors par les éditions Mondadori, l'entreprenant constructeur milanais concentrait, avec ses trois chaînes, plus de 70 % de l'écoute des télévisions commerciales italiennes. Les recettes publicitaires de 1984 atteindront 1000 milliards de lires. C'est un quasi-monopole, même si sur le papier existent trois cents télévisions privées. Il y a encore quatre ans, elles étaient au nombre de mille deux cents. L'absence de toute réglementation et la concurrence sauvage qui en découle expliquent la rapidité de la concentration qu'a connue le monde des télévisions libres italiennes.

Seule, l'ANTI, se félicite ouvertement de l'action de la magistrature, qui a accueilli sa requête. Son représentant, M. Eugenio Porta, affirme *« se battre pour la liberté d'expression contre les networks qui transmettent sur tout le territoire national, enlevant les fréquences aux émetteurs locaux, les seuls reconnus par la loi »*.

Même les partis qui avaient toujours dénoncé les risques que représente le pouvoir de M. Berlusconi, tel le PCI, restent beaucoup plus prudents à cause de l'impopularité de la mesure décidée par les trois magistrats. Tout en soulignant la nécessité d'élaborer au plus vite une réglementation précise du monde des télévisions libres. La plupart des journaux, pour leur part, insistent sur le fait qu'il semble impossible de revenir en arrière de huit ans : les networks de M. Berlusconi constituent un état de fait irréversible. Tous soulignent néanmoins la nécessité d'arriver à une réglementation face à cet « empire des ondes » échappant à tout contrôle. A la différence de la RAI, mise en tutelle aussi bien pour les recettes publicitaires que pour le pluralisme de l'information télévisée, soigneusement partagée entre les grandes formations politiques italiennes et, en premier lieu, la Démocratie chrétienne et le Parti socialiste. – *(Intérim.)*

Vendredi 19 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Spécial Julio Iglesias.
De Maritie et Gilbert Carpentier.
Le beau Julio, la belle Diana Ross et Willy Nelson. Des extraits du concert donné à Costa-Mesa, au sud de Los Angeles.
21 h 50 Multifoot (et à 22 h 50).
Six minutes en direct de quatre rencontres de football. Thierry Roland et Enrico Macias commentent les résultats.
23 h 25 Journal.
23 h 40 C'est à lire.
23 h 50 Clignotant.
Eric Charden, Martine Clémenceau.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Feuilleton : Des grives aux loups.
Réal. Philippe Monnier. Avec Bruno Devoldère, Maurice Barrier, Sonia Vollereau.
N° 3. L'album de famille des Vialhe s'ouvre, aujourd'hui, à la veille de la victoire en 1917. Saint-Libéral, petit village de basse Corrèze, où évoluent les héros de ce feuilleton, reprend peu à peu le cours normal de son existence. Chez les Vialhe, une nouvelle crise familiale surgit lorsque Pierre-Édouard Vialhe décide d'épouser Mathilde Dupuech. Une vieille querelle familiale avait fait de leurs parents des ennemis irréductibles. Rivalités paysannes que la jeune génération refuse d'endosser.
21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « L'art de la biographie », sont invités : Pierre Assouline (Gaston Gallimard) ; *Georges Duby* (Guillaume le maréchal) ; *Catherine Nay* (le Noir et le Rouge) ; *Henri Troyat* (Tchekhov).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club : la Maison du docteur Edwardes.
Film américain d'A. Hitchcock (1945), avec I. Bergman, G. Peck, J. Asker, R. Fleming, J. Emery, L. G. Carroll (v.o. sous-titrée. N.).
Une jeune femme, médecin dans un asile psychiatrique, s'enfuit avec un malade mental amnésique persuadé d'avoir tué le directeur de la clinique, dont il a pris la place. Elle veut remonter le cours de sa vie pour le guérir. C'est le premier des trois films de Hitchcock avec Ingrid Bergman. Elle y est étonnante, et la mode hollywoodienne de la psychanalyse cède ici le pas à l'angoisse psychologique selon les thèmes favoris du réalisateur. Il s'agit, aussi, d'une histoire d'amour.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Dis, le Canada, c'est loin de l'Amérique ?
Magazine d'information d'André Campana.
Etre canadien aujourd'hui : après l'élection, à une large majorité, du premier ministre conservateur Brian Mulroney, le Québec s'est rallié à la cause du réalisme économique. 70 % des capitaux investis au Canada sont américains. Des témoignages recueillis à Montréal, au Québec, auprès d'une rédactrice, d'une technicienne, d'une standardiste, du cinéaste Roger Cardinal et de l'homme politique René Levesque.
21 h 30 Journal.
21 h 55 Bleu outre-mer : boulevard des tropiques.
Emission de R.F.O.
Le groupe Manare, Nicole Delan, Simon Jurad, Manu Di Bango, Tutus, etc.
22 h 50 Une bonne nouvelle par jour.
de Brice Lalonde.
22 h 55 Prélude à la nuit.
« Impromptu posthume », de Schubert, par C. Ivaldi, piano.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dessin animé : Oum le dauphin ; 17 h 10 Et tournent les manivelles ; 17 h 35 Magazine : Thalassa ; 18 h Vos livres m'intéressent ; 18 h 30 Présence du cinéma ; 18 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget ; 19 h Feuilleton : Monsieur Benjamin ; 19 h 15 Informations ; 19 h 50 Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h Musique d'emploi : entendre le clavecin : W. Landowska.
20 h 30 Le grand débat : le retour du libéralisme.
21 h 50 Musique : Black and blue, Louis Armstrong story ; vers 22 h 15, libre parcours jazz.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 15 Concert (en direct de Donaueschingen). 1re partie : « Première Symphonie », de Winbeck, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. A. Tamayo ; 2e partie : « Ouverture méditerranéenne », de Milhaud, « Elégie pour alto et petit orchestre », de Seiger, « In memoriam Dylan Thomas », de Stravinsky, « Concerto pour piano et orchestre » de Brehme, « Concerto pour jazz band et orchestre », de Liebermann, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, sol. : U. Koch, alto, H. Brehme, piano.
22 h 24 Les soirées de France-Musique : à 1 h, Musiques traditionnelles.

Les programmes du samedi 20 et du dimanche 21 octobre se trouvent dans « le Monde Loisirs »



LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Dominique GRASSET,
Constance et Sybille

sont heureux d'annoncer la naissance de

Héloïse,
le 28 septembre 1984.

Rue des Albatros,
34000 Montpellier.

Décès

– M. Serge Guisset et Mme, née Nathalie B. de Saint Marceaux
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie B. de SAINT MARCEAUX,

leur mère, belle-mère et grand-mère, *survenu le 17 octobre 1984*, à son domicile.

L'office religieux sera célébré le 20 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, à Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Castelnau-le-Lez.

Mme François Daumas,
Jean-Pierre, *Antoine*, Paul et Marie,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur François DAUMAS,

égyptologue.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 8 octobre 1984, dans l'intimité, en l'église de Castelnau-le-Lez.

26, rue Albert-Thomas,
34170 Castelnau-le-Lez.

[Né le 3 janvier 1915, François Daumas a été un des grands égyptologues de sa génération. Il fut, de 1959 à 1969, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire. Professeur à la faculté des lettres de Lyon de 1954 à 1959, il fut à son retour du Caire, chargé d'une chaire d'égyptologie à l'université Paul-Valéry de Montpellier. Son œuvre, considérable, concerne également la philologie, l'archéologie, l'étude de la pensée et de la religion égyptiennes. Son grand ouvrage est la publication, en plusieurs tomes de textes hiéroglyphiques, du temple de Dendérah. François Daumas publia, en 1965, une synthèse brillante et très personnelle, *la Civilisation de l'Egypte pharaonique*. Expert de l'UNESCO pour le sauvetage archéologique de la Nubie, il fut chargé, en 1977, de la reconstruction du temple d'Hathor à Philæ. François Daumas était correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre de l'Institut d'Egypte et de l'Institut archéologique allemand.]

– *Vidouze (Hautes-Pyrénées).*

M. et Mme Pierre Chollet,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Paul Lance,
ses enfants et petits-enfants,
M. Henri Safir,
ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Camille DUSSAUD,
née Jeanne Moulonguet,

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et arrière-arrière-grand-mère,
pieusement éteinte dans sa cent unième *année, le 18 octobre 1984.*

Les obsèques *auront lieu le samedi* 20 octobre, à 10 heures, en l'église de Vidouze, suivies de l'inhumation.

– Mme Séverin Hini,
M. et Mme Paul Hini,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Séverin HINI,

leur époux et père,

survenu le 6 octobre 1984.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, avenue Thiers,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Place de la Gare,
78510 Triel-sur-Seine.

– M. et Mme Pierre Lemas,
M. et Mme André Lemas,
ses enfants,
M. et Mme Pierre-René Lemas,
M. et Mme Bertrand Lemas,
Mlle Annick Lemas,
M. et Mme Rémi Lemas,
Mlle Marie-Pierre Lemas,
M. François Lemas,
ses petits-enfants,
Nicolas, Guillaume, Benoît, Caroline, Julie Lemas,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Mathilde LEMAS,

survenu le 14 octobre 1984, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 17 octobre.

25, rue Broca,
75005 Paris.
13, rue de l'Arc-de-Triomphe,
75017 Paris.

– Hélène Offner
a la grande peine d'annoncer aux amis de son mari

Claude OFFNER,
architecte DPLG,

que nous avons tous perdu un être exceptionnel.

Le 13 octobre 1984.

8, rue de Péronne,
67000 Strasbourg.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. André PELABON,
commandeur de *la Légion d'honneur*,
Croix de guerre 1939-1945,
Rosette de la Résistance,
commandeur du British Empire,
Medal of Freedom (USA),
commandeur de l'ordre de Léopold-II,

survenu le mercredi 17 octobre 1984.

De la part de
Mme André Pelabon,
Leurs familles,
Leurs amis.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe d'intention sera célébrée *dimanche 21 octobre, à 16 heures*, à l'église Saint-Honoré-d'Eylau, chapelle Sainte-Thérèse, 66, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e.

– *M. Marcel Delport,*
président des Ateliers de construction du Nord de la France (ANF),
M. Jean Pelabon,
président de ANF-Industrie,
M. Pierre Boissier,
président des Usines et aciéries de Sambre-et-*Meuse*,
M. Jean Magonty,
président de SATI.
Les administrateurs et le personnel de ces sociétés et de leurs filiales,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa soixante-quinzième année, de

M. André PELABON,
préfet honoraire,
président d'honneur
des sociétés ANF et Sambre-et-Meuse,
Administrateur de ANF-Industrie,
SATI, Nord Sambre,
commandeur de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 1939-1945,
Rosette de la Résistance,
commandeur du British Empire,
Medal of Freedom (USA),
commandeur de l'ordre de Léopold-II,

survenu le mercredi 17 octobre 1984.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

[Né le 14 mars 1910 à Vieux-Condé (Nord), M. André Pelabon, polytechnicien, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales, ingénieur en chef du génie maritime, rejoint les Forces françaises libres à Londres en juin 1942 et dirige le service des constructions et armes *navales* ; il est aussi à la tête de la section Afrique du Bureau central de renseignement et d'action, plus connu sous le sigle BCRA.

Après le débarquement allié du 8 novembre 1942 *en Algérie, il est envoyé en mission* à Alger par le général de Gaulle. Il crée et dirige jusqu'en septembre 1944 la division des services spéciaux Renseignement et action installée à Alger. Après la libération de Paris, en septembre 1944, il *entre* au ministère de l'intérieur et occupe successivement les fonctions de directeur général de la sûreté nationale et, après avoir été préfet de la Loire-Inférieure, devient secrétaire général du gouvernement général de l'Algérie, puis préfet IGAME pour les départements de la IVe région militaire, et préfet des Bouches-du-Rhône. Il dirige les cabinets du président *Mendès* France en *1954-55 et du 2 février* au 23 mai 1958. Placé en disponibilité à sa *demande, il est nommé préfet honoraire et devient* PDG des Ateliers de construction du nord *de la France. Il se consacre jusqu'à ces derniers* jours aux différentes sociétés qui dépendent de ce groupe.]

– Mme Robert Raisin-Dadre,
Mme Elise Raisin-Dadre
et ses enfants, Laurent, Nicolas et Denis,
M. Didier Raisin-Dadre,
son frère,

ont la tristesse de faire part du décès du

pasteur Jean-Pierre RAISIN-DADRE.

Les obsèques seront célébrées au temple de l'Eglise réformée de France, *rue* du Palais, au Vigan (Gard), le samedi 20 octobre 1984, à 14 h 30.

« Heureux les cœurs purs, ils verront Dieu. »

(Mathieu, 5-8.)

– Saint-Etienne. Roanne. Toulouse. Lyon.

Guy Vergnaud,
Pierre et Marie-Louise Tissier,
Maurice et Marie-Juliette Vergnaud,
Victor et *Jacqueline* Vergnaud,
ses frères, sœur, beau-frère et belles-sœurs,
Ainsi que ses neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean VERGNAUD,
négociant en tissus,

survenu le 14 octobre 1984, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Saint-Etienne, en l'église Saint-Louis, suivies de l'inhumation à Saint-André d'Apchon.

Priez pour lui.

18, rue Voltaire,
42000 Saint-Etienne.

Anniversaires

– En ce premier anniversaire du décès de

Claude DAOUD,

que tous ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé aient pour lui une pensée pieuse.

Messes anniversaires

– Le 23 octobre 1984, pour le deuxième anniversaire de la mort de

Julien DURAND,
ingénieur général des *Mines (ER)*,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ancien directeur des carburants,

son épouse, ses enfants et ses vingt et un petits-enfants *demandent* à tous ceux qui l'ont connu de s'unir à eux dans la fidélité du souvenir et dans la prière.

Une messe sera célébrée à son intention, dans l'intimité.

– La messe des artistes sera célébrée le dimanche 21 *octobre, à 11 h 45*, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-*Honoré, à Paris-1er*, pour le quatorzième anniversaire de la mort de

Samson FRANÇOIS.

Communications diverses

– *France Initiative présente* ses excuses aux partenaires invités aux rendez-vous des *19 et 20 octobre* à Compiègne, qui sont maintenus, une défectuosité électrique ayant rendu inopérant le téléphone depuis le 11 octobre.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-X Nanterre, lundi 22 octobre, à 15 heures, salle C 26, Mme Jacqueline Nadel, née Brulfert : « *La fonction sociale de l'imitation* directe au cours de la troisième année : une approche fonctionnaliste. »

– Université Paris-X Nanterre, lundi 22 octobre, à 15 heures, salle du Conseil, M. Paul Bonnefoy : « Endettement extérieur et financement du sous-*développement.* »

– Université Paris-X Nanterre, mardi 30 octobre, à 14 heures, salle C 26, M. Hervé Brunet : « Le rôle des transports dans l'aménagement régional et le développement. Etude géographique, analyse spatiale de l'équation maritime. »

– Université Paris-VIII, lundi 5 novembre, à 10 heures, salle B 314, M. Roland Letard : « Les mouvements de la main-d'œuvre sous la Ve République. »



هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 20 octobre

Argenteuil, 10 heures et 14 h 15 : stocks de jouets et jeux neufs ; **Corbeil-Essonnes**, 14 heures : toiles et aquarelles des dix-neuvième et vingtième siècles.

Dimanche 21 octobre

Chantilly, 14 h 30 : bibelots, argenterie, meubles, tableaux ; **Chartres**, 10 h 30 : atelier Cappabianca ; 14 heures : tableaux anciens ; 14 h 30 : cinquante cannes ; 15 h 30 : cent tisanières ; 16 h 30 : objets de collections divers ; **Dourdan**, 14 heures : vente judiciaire de livres ; **Enghien**, 14 h 30 : orientalistes des dix-neuvième et vingtième siècles ; **Fontainebleau**, 14 h 30 : automobiles de collection ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux anciens ; 15 h 30 : tapis persans ; **Meaux**, 14 heures : tableaux, bibelots, lithos, meubles ; **Provins**, 14 heures : monnaies ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures : armes anciennes ; **Vernon**, 14 h 30 : meubles ; **Verrières-le-Buisson**, *14 h 15 : Extrême-Orient* ; **Versailles-Chevau-Légers**, 11 heures : orfèvrerie, bijoux ; 14 h 15 : *orfèvrerie* ; 15 heures : bijoux et montres ; **Rameau**, 14 heures : tableaux modernes.

PROVINCE

Samedi 20 octobre

Aix-en-Provence, 9 h 30 : bibelots, objects de vitrine ; 14 h 30 : argenterie, bijoux, meubles, tableaux ; **Bordeaux**, 10 heures et 14 heures : timbres ; **Chalon-sur-Saône**, 10 heures : bijoux, argenterie ; 14 h 30 : tableaux anciens, meubles, objets d'art ; **Dunkerque**, 14 h 30 : bibelots, objets d'art, tableaux, meubles ; **Mâcon**, 20 h 30 : vins fins ; **Nogent-le-Rotrou**, 14 heures : armes anciennes ; **Poitiers**, *14 h 15* : meubles, objets d'art, bijoux, bibelots ; **Roanne**, 14 h 30 : objets d'art, tableaux, argenterie, bijoux, meubles.

Dimanche 21 octobre

Alençon, 14 h 30 : arts d'Asie ; **Autun**, 14 h 30 : objets d'art, meubles, tableaux, livres ; **Cognac**, 14 heures : mobilier d'un château ; **Douai**, 14 h 30 : numismatique ; **Duclair**, 14 h 30 : jouets anciens ; **Honfleur**, 14 h 30 : cartes postales ; **Livry** (entre Saint-Lô et Caen), 14 h 30 : mobilier d'un manoir ; **Lussac-les-Eglises**, 9 heures : mobilier d'un château ; **Mâcon**, 14 h 30 : objets d'art, bijoux, argenterie, tableaux, meubles ; **Orléans**, 14 h 30 : timbres ; **Parthenay**, 14 h 15 : céramiques, bronzes, meubles, tableaux ; **Poitiers**, *14 h 15* : meubles, objets d'art, bijoux ; **Saint-Dié**, 14 heures : objets d'art, meubles, tableaux, art nouveau ; **Troyes**, 14 heures : bronzes, argenterie, bijoux, meubles.

FOIRES ET SALONS

Cahors (46), **Marseille** (13), **Brocante de Paris** (boulevard Auguste-Blanqui), **Parly-2** (78), **Rodez** (12), **Rouen** (76), **Versailles** (78).

ÉCHECS

Le deuxième Festival de Paris

Le deuxième Festival d'échecs de Paris s'ouvre le samedi 20 octobre. Jusqu'au 4 novembre, les joueurs de tous niveaux – même les néophytes, – sans limitation de nombre, auront l'occasion de se mesurer à Boris Spassky (ancien champion du monde, qui joue maintenant sous les couleurs françaises), Victor Kortchnoï, ainsi qu'aux grands maîtres Bozidar Ivanovic (Yougoslavie), Eric Lobron (RFA) et Hans Ree (Pays-Bas) au cours de plusieurs compétitions, dont le programme est le suivant :

– *Les 20 et 21 octobre, à 13 h 30 :* trophée Jeux et stratégie au centre Mathis, 11-15, rue Mathis, 75019 Paris ;

– *Le 26 octobre, à 15 heures :* trophée Intertechnique, tournoi des capitales. Début du tournoi des grands maîtres (avec Kortchnoï) au centre Mathis ;

– *Le 27 octobre, à 13 heures :* grand tournois « open » de parties rapides (5 minutes par joueur) au centre Bouzemont, à Bougival ;

– *Le 27 octobre, à 15 heures :* 1. Séances de *parties jouées simultanément* contre le public par les grands maîtres (B. Ivanovic, salle des pas-perdus dans la gare Saint-Lazare ; E. Lobron, gare du Nord, mezzanine, gare souterraine, et H. Ree dans la salle des pas-perdus, niveau C, de la gare Montparnasse). – 2. Exhibition de B. Spassky contre une sélection de l'équipe de France, au centre Mathis. – 3. Trophée Intertechnique, tournoi des capitales, à Meudon ;

– *Du 28 octobre au 3 novembre :* suite du trophée Intertechnique/tournoi des capitales. A 15 heures, au centre Mathis (les grands maîtres). A 14 heures, à Meudon (les autres joueurs) ;

– *Du 1er au 4 novembre :* tournoi « open » de Rosny-sous-Bois au centre Alpha ;

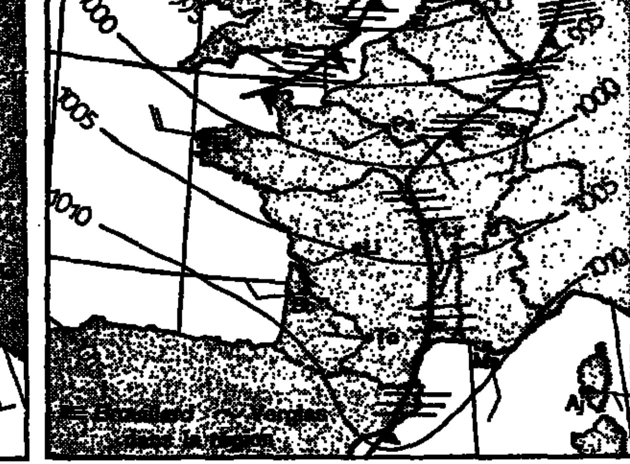
– *Le 4 novembre, à 9 heures :* finale du trophée Intertechnique/tournoi des capitales, à Meudon.

Le 5 novembre, à l'Hôtel-de-Ville, M. Jacques Chirac, maire de Paris, remettra leurs prix aux lauréats de ce Festival, placé sous l'égide de la Fédération française des échecs et organisé conjointement par la Ligue de l'Ile-de-France d'échecs, la mairie de Paris, le conseil régional de l'Ile-de-France, la SNCF, Intertechnique, Matra-informatique, Sofitec, les Editions Grasset - Europe échecs et Jeux et Stratégie.

★ Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions, téléphoner à la Librairie Saint-Germain : (1) 325-15-78 ; (1) 326-99-24.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 19 octobre à 0 heure et le samedi 20 octobre à 24 heures.

La perturbation active, qui traverse lentement la France dans un flux de sud-ouest, sera suivie samedi d'une amélioration relative par l'ouest du pays.

Samedi matin, un temps couvert et souvent pluvieux prédominera sur les régions du nord des Alpes, à la Franche-Comté et aux Ardennes. Des averses fréquentes seront observées du sud des Alpes à la Corse. Au cours de la journée, une amélioration se produira sur ces régions, mais les nuages resteront abondants.

Au nord de la Loire, éclaircies et nuages parfois accompagnés d'averses alterneront ; sur les régions du sud-ouest, la nébulosité risque d'être importante, mais le risque d'averses est faible ; au cours de l'après-midi, les *périodes ensoleillées prédomineront du* Midi-Pyrénées au Centre et à la Méditerranée occidentale.

Le vent d'ouest soufflera assez fort sur les régions du nord-ouest. Les températures, voisines le matin de 8 à 13°, atteindront l'après-midi 15 à 21° du nord au sud.

Evolution prévue pour le dimanche 21 octobre

Une nouvelle perturbation atlantique abordera le pays par l'ouest. La zone de pluie, qui atteindra dans la matinée les régions de la Bretagne à l'Aquitaine, sera située le soir du nord, à la Champagne, au Massif Central et au Roussillon. Son activité sera plus marquée de l'Aquitaine à la Normandie. A l'avant de cette zone, les nuages seront abondants, *y compris près de la Méditerranée.* Quelques bancs de brouillard pourront se former des Pyrénées au Centre, mais on peut espérer quelques éclaircies le matin sur les régions de l'est. Le vent d'ouest se renforcera de nouveau près des côtes atlantiques et de la Manche. *Les températures évolueront peu.*

PRÉVISIONS POUR LE 20 OCTOBRE A 0 HEURE (GMT)



La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 19 octobre à 7 heures, de 1003 millibars, soit 752,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 18 octobre au 19 octobre) : Ajaccio, 21 et 11 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 20 et 14 ; Bourges, 20 et 13 ; Brest, 15 et 12 ; Caen, 16 et 9 ; Cherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 23 et 15 ; Dijon, 20 et 14 ; Grenoble-St-M.-H., 22 et 11 ; Grenoble-St-Geoirs, 20 et 6 ; Lille, 15 et 9 ; Lyon, 19 et 12 ; Marseille-Marignane, 20 et 15 ; Nancy, 19 et 14 ; Nantes, 17 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 19 et 14 ; Paris-Montsouris, 16 et 11 ; Paris-Orly, 16 et 11 ; Pau, 24 et 13 ; Perpignan, 23 et 9 ; Rennes, 17 et 10 ; Strasbourg, 22 et 13 ; Tours, 16 et 11 ; Toulouse, 22 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 11 et 9 degrés ; Amsterdam, 14 et 11 ; Athènes, 20 et 12 ; Berlin, 15 et 9 ; Bonn, 18 et 8 ; Bruxelles, 15 et 10 ; Le Caire, 26 et 15 ; îles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 13 et 11 ; Dakar, 31 et 25 ; Djerba, 23 et 16 ; Genève, 20 et 8 ; Istanbul, 15 et 8 ; Jérusalem, 15 et 8 ; Lisbonne, 20 et 16 ; Londres, 15 et 12 ; Luxembourg, 17 et 10 ; Madrid, 21 et 12 ; Montréal, 15 et 4 ; Moscou, 5 et 4 ; Nairobi, 27 et 14 ; New-York, 20 et 16 ; Palma-de-Majorque, 22 et 11 ; Rio-de-Janeiro, 31 et 25 ; Rome, 22 et 12 ; Stockholm, 10 et 8 ; Tozeur, 24 et 16 ; Tunis, 22 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 21 OCTOBRE

« Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h 30, porte de l'administration, place Colette, Mme Oswald/Lemarchand.

« *L'hôtel de la Marine*, ancien garde-meuble de la couronne », 10 h 30, 2, rue Royale, Mme Duhesme.

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« La collection Walter-Guillaume », 10 h 30, musée de l'Orangerie (Approche de l'art).

« Le Conseil d'Etat dans le Palais-Royal », 10 h 30, devant les grilles (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« *Montmartre* », *15 heures, métro* Abbesses (Marion Ragueneau).

« Saint-Julien-le-Pauvre et Saint-Séverin » 15 heures, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre (Arcus).

« Diderot et l'art français de Boucher à David », 11 heures, à la Monnaie (M. Bouchard).

« L'Opéra », 14 heures, dans le hall (D. Bouchard).

« L'Assemblée nationale », 14 heures, métro Chambre des députés (Mme Hauller).

La peinture italienne de Giotto à Vinci », 10 h 30, Louvre, pavillon de Flore (Mme Lasnier).

« *Saint-Denis* », *14 h 30, portail central* (Lutèce Visites).

« La place des Victoires et son quartier », 15 heures, métro Louvre (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

14 h 30, 60, boulevard La Tour-Maubourg, M. Brumfeld : « La Sicile ».

16 h 30 : « Sardaigne 1984 » ; 18 h 30 : « Le Sahara ».

15 h 30, 13-15, rue de la Bûcherie, Alfred Leroy : « Le rayonnement européen du génie français au dix-huitième siècle » (Les artisans de l'esprit).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 19 octobre.

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 14 avril 1965 portant statut du corps de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale.

UN ARRÊTÉ

● *Modifiant l'arrêté du* 27 février 1964 instituant trois options à l'agrégation des sciences *physiques.*

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XIV

EN BREF

CONGRÈS

« MUTATIONS ET CONVERSIONS : UN DÉFI POUR TOUTES LES RÉGIONS ». – Le prochain congrès du Conseil national des économies régionales et de la productivité (CNERP), que préside M. Charles Josselin, député (PS), président du conseil général des Côtes-du-Nord, aura lieu à Saint-Brieuc les 25 et 26 octobre. Le thème : « Mutations et conversions : un défi pour toutes les régions. »

★ CNERP, 219, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, tél. : (1) 222-35-29.

ENVIRONNEMENT

DEUX JOURNÉES DES ARBRES. – *Deux Journées des arbres auront* lieu les 20 et 21 octobre pour la troisième année consécutive dans *le parc du château de Courson*, situé entre Arpajon et Limours (35 kilomètres au sud de Paris : *sortir de la nationale 20 à Arpajon* et prendre la départementale 97).

Ces Journées, jusqu'à présent réservées aux seuls membres de l'APBF (Association des parcs botaniques de France), sont désormais ouvertes au grand public, qui pourra rencontrer sur place une quinzaine de pépiniéristes, collectionneurs d'espèces rares de plantes, d'arbres et d'arbustes (de 15 h à 18 h le samedi 20 octobre ; de 10 h à 18 h le dimanche 21). Des érables, des chênes, des sorbiers, des camélias, des azalées, etc., seront mis en vente.

FORMATION PROFESSIONNELLE

TROUVER SA VOIE DANS LE MÉTRO. – Jusqu'au 27 octobre, la salle d'échanges des stations Châtelet-Halles du métro parisien sert de cadre à une campagne d'information. Tous les jours, de 12 heures à 20 heures, les jeunes peuvent apprendre où et grâce à *qui se former dans leur région* ou leur quartier, au moyen d'une exposition, de conversations avec *des conseillers, mais aussi* de débats avec des personnalités.

PROTECTION DE LA NATURE

PRIX « VERT ». – Pour encourager les étudiants qui s'intéressent à la protection des plantes, l'association Protection des plantes et environnement (PPE) vient de créer les « Prix PPE ». Un à trois prix de 10 000 francs pourront être attribués, cette année, aux auteurs d'études scientifiques ou économiques portant sur le thème défini *pour 1984 : protection des plantes et industries agro-alimentaires.*

★ *PPE, 1, rue Gambetta, 92100* Boulogne. Tél. : (1) 605-50-52.

RETROSPECTIVE

JOYEUSE PRISON. – La Cour aux antiquaires de Versailles, située *dans le passage de la Geôle,* lieu historique des anciennes prisons royales, organise, les 20 et 21 octobre, *un week-end d'animation* pour son septième anniversaire. Sur le thème de la femme à travers les siècles, *les antiquaires ont* reconstitué des scènes historiques avec costumes et meubles d'époque.

★ La Cour aux antiquaires, passage de la Geôle, Versailles (78).

URBANISME

HANDICAPÉS PHYSIQUES ET CONSTRUCTION. – Le Guide *Handicap physique et construction,* rédigé par Louis-Pierre Grosbois, architecte et professeur à l'Unité pédagogique numéro six de Paris, propose aux concepteurs et aux maîtres d'ouvrage un ensemble d'éléments utiles leur permettant de choisir les options les mieux adaptées à leur projet. Cet ouvrage, publié sur l'initiative du ministère de l'urbanisme et du logement, s'inscrit dans la politique du gouvernement en faveur de la participation des handicapés à la vie sociale, en leur facilitant l'accès aux bâtiments d'habitation ou installations ouvertes au public.

★ Editions « Moniteur », 17, rue d'Uzès, 75002, Paris, 360 F franco.

LOTO NATIONAL n° 42 – TIRAGE DU MERCREDI 17 OCTOBRE 1984

8 19 20 38 39 45 – numéro complémentaire : 9

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante
6 bons nos	7	1 448 635,00 F
5 bons nos + complémentaire	[illegible]	98 585,00 F
5 bons nos	[illegible]	7 530,00 F
4 bons nos	[illegible]	130,00 F
3 bons nos	[illegible]	10,00 F



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

emplois internationaux

Suisse
cherchons
JEUNE FILLE AU PAIR
pour s'occuper d'un enfant au printemps 1985 en dehors de Zurich.
Ecrire à H.R. Näpflin
Vortauenstr. 5
CH-8108 Dällikon.

emplois régionaux

Association Régionale recherche pour étude en vue de la *coopération des Bibliothèques et Centres Documentaires en Poitou-Charentes, diplômé* de l'enseignement supérieur *ayant connaissance suffisante* des structures institutionnelles *et techniques des domaines* concernés. Goût des contacts et de la *négociation.*
Contrat à durée limitée, de *janvier à juillet 1985.* S'adr. à la Direction Régionale *des Affaires Cultur. de Poitou-*Charentes (coopération des bibliothèques), 102, *Grand-Rue,* 86020 POITIERS.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
555-91-82

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

IMM. GRAND STANDING
SQUARE INNOCENTS
DUPLEX 3 P., 77 m². Parfait état. Asc. 990.00 F
MATIMO. 272-33-25.

5e arrdt

Mº MAUBERT
bon immeuble, chff. central individuel, gd séjour, 1 petite ch., entrée, cuis., bns, w.-c.
45, BD ST-GERMAIN, samedi, dimanche, lundi 14/17 h.

7e arrdt

Mº ÉCOLE MILITAIRE
CHAMPS DE MARS
Im. récent TOUT CONFORT, gd living dble, 1 chambre, grande entrée, cuis., s. de bains, w.-c., dressing, refait à neuf, voir propriétaire, 78, rue de la FÉDÉRATION, samedi, dimanche, lundi 13/16 h.

10e arrdt

LIMITE 11e
Imm. p. de taille, bon stand.
105 m² 900.000 F
3 chambres, 2 bains
MATIMO. 272-33-25.

12e arrdt

Vds Mº Pte de Vincennes, beau 2 pièces, 46 m², *clair, calme,* imm. 64. 430.000 F. 307-96-54.

14e arrdt

LIMITE 13e 14e arrt, 5 p., confort, sol. *Px* 700.000 F. 327-28-60.

14e CHAMBRE *avec fenêtre,* eau, électricité, 7 m². *Px* 49.000 F. 327-28-60.

Mº ALÉSIA
bon immeuble p. de taille, 2 p., entrée, cuisine, w.-c., douche, débarras, chauffage central individuel. Prix intéressant.
117, rue Didot, samedi dimanche, lundi 14/17 h.

15e arrdt

FRONT DE SEINE
2-3 p., 60 m², gd confort, calme, parking, soleil.
Vue dégagée sur Tour Eiffel
MATIMO. 272-33-25.

16e arrdt

Mº JASMIN
Bon imm., asc., chff. cent., 2 p., *entrée, w.-c., petite cuis.,* et salle de bains à rénover. 14, *RUE RAFFET, samedi,* dimanche 14/17 h.

NEUF – STANDING
Livraison immédiate.
GD 3 P. + TERRASSE
16 000 F le m² – finitions soignées et personnalisées.
Tél. : 504-81-47.

17e arrdt

BOULEVARD PEREIRE
STUDIO TOUT CONFORT
Px 320.000 F. 327-28-60.

PEREIRE-AMPÈRE
5 pces bon état, 150 m² env. Service asc., chauf. individuel. 1.980.000 F. Visite samedi 10 h à 14 h. Tél. : 660-83-67. 5, R. PUVIS-DE-CHAVANNES.

Mº Guy-Moquet, studio. 287.000 F. Terr., jardin, tt cft. Immo Marcadet. 252-01-82.

18e arrdt

Mº Lamark, cadre fleuri 2 P., entrée, cuisine, w.-c. douches, 3e étage. 189.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

Jules-Joffrin, récent 3 pièces, tout confort. 425.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

19e arrdt

A VENDRE
PARIS-19e,
1 maison individuelle, 6/7 pièces avec tt cft. + sol en totalité. 950.000 F
Tél. : 757-46-41 ou le soir : 041-61-12.

Mº PRÉ-ST-GERVAIS
excell. placement, 2 p., cuis., salle d'eau, impeccable, tt cft, 2e ét. 250.000 F. Sur place, samedi 14 h - 17 h.
140, RUE HAXO.

93 *Seine-Saint-Denis*

MAIRIE LILAS
Exceptionnel superbe 130 m² + *terrasse couverte* 50 m², belle décoration. 362-09-37.

94 *Val-de-Marne*

FONTENAY-SOUS-BOIS
(Gare R.E.R.), appt tt confort.
3 pces (78 m²) + cave + garage.
Près bois. Prix 760.000 F. ORPI - 343-90-13.

Province

FRÉJUS (VAR)
A *400 mètres de la plage.*
Dans résidence avec jardin.
STUDIO de 21,14 m²
215.000 francs
Tt cft. Cuis. équipée.
Tél. : 16 (94) 95-52-11.

TOURAINE, studio résidence *retraite, gd stand., URGENT* 15 000 F. Tél. (61) 22-26-84.

A VENDRE F.1 (1er étage)
entièrement neuf
entre Biarritz et Bayonne
(bord de mer)
31 m² + parking
235.000 F
(frais notariés réduits)
TÉL. : (16-59) 25-64-84
25-64-85.

MONTPELLIER vrai F5 + park privé, résidence très calme, jardin arboré, proche centre. 530 000 F. *Tél. : (77) 72-25-08 soir.*

locations non meublées offres

Paris

504-20-80 Ce numéro de téléphone vous informe 24 h s/24 h des nombreuses offres de locations de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES, 3, rue Montévidéo, PARIS-16e.

LOCATION
DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-Banlieue
707-22-05
CENTRE DES PPTAIRES
ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard,
Paris-5e. Métro CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune couple, elle étud., lui en mission depuis 3 ans à la Commission de la Communauté européenne, de retour à Paris cherche d'urgence pour le 1er décembre appt 70 m² 2 ou 3 p., *loyer* 3.500 F, *préf.* 6e, 13e, 14e, 15e, 707-45-33.

Pour dirigeants et employés européens mutés
IMPORTANTE BANQUE rech. appts 2 à 8 p., loyer élevé accepté ou villas. 504-01-34.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. Loyer garanti. 889-89-66. - 283-57-02.

JNE COUPLE AVEC ENFANT
cherche
APPT 3 pièces région SUD
JUVISY-VIRY-MASSY
2.100 F max. ch. comprises
Tél. : 906-53-04 ap. 19 h.

échanges

MONTPELLIER, centre, 200 m² ancien, 10 pièces, jardin. *1.500.000 F. Échange possible* OUEST PARIS. (3) 483-09-01.

villas

FACE BOIS DE BOULOGNE
VILLAGE ANGLAIS
RAVISSANT COTTAGE
Très belle récept. + 4 chbres
Petit jardin, plein sud.
EMBASSY. 562-16-40.

maisons de campagne

(Près *ANDELYS 27*) refaite à neuf sur terrain clos par haies de 1.800 m². R.-de-Ch. : séj. dble 35 m², cuis. 16 m², w.-c., s. d'eau, lingerie, gd garage. Etage : 3 chbres, cab. toilettes. Poutres apparentes sur totalité, chauff. central + récupération chal. + chem. rustique
Px : 480.000 F. Tél. DOURDOU 16 (32) 64-21-11.

Pour amoureux de la montagne, part. vd maison à rénover, 160 m² hab., près Briançon 330 000 F. Tél. : 836-81-17.

propriétés

Aix-en-Provence
LE THOLONET
quartier résidentiel, vend luxueuse bastide 240 m² *habitables + dépendances sur* 2 ha, très belle piscine, vue *dégagée.* Affaire réellement rare. Prix 3 000 000 F. *Tél. :* 16 (42) 27-85-98. AGENCE MARTY, 3, rue-*Lieutaud, Aix-en-Provence.*

PRÈS VALOGNES (50)
vd belle propriété campagne *avec parc et jardins 8 000 m²,* surf. boisée 11 ha. Tél. ap. *20 h. : (33) 41-12-71.*

domaines

Vends important domaine viticole appellation COSTIÈRES DU GARD. Possible aménager résidence dans vieux mas caract., site except., prox. plages, golf, aérodrome. Avant. fisc. Tél. : (66) 35-10-65 h bur.

terrains

A vdre à Colmar tr. b. terr. 121,21 a., dt 40 a. étang. S'adr. à R. MEYER, 40, route de Colmar, 68000 Wintzenheim. Tél. : (89) 41-55-17.

Recherche terrains à bâtir banlieue SUD Paris, même av. petite maison. 938-87-27.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
RUE SAINT-HONORÉ
CONSTITUTION de STÉS
CONSEIL D'ENTREPRISES
PARIS ILE-DE-FRANCE
INITIATIVE. 260-91-63.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés
et tous services. 355-17-50.

DEMANDES D'EMPLOIS

Comptable femme, 2e échelon. 20 a. d'expérience, tte compt., jusqu'au bilan, connaissances CCMC et ordinateurs. Cherche emploi stable région Drancy, Aulnay, Le Blanc-Mesnil ou proche ligne B du R.E.R. Ecr. s/nº 6.685 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cherche place DAME DE COMPAGNIE, *nourrie, logée,* emploi stable pour Paris ou *banlieue*
Téléphone : 500-73-13.

capitaux propositions commerciales

SUISSE SOCIÉTÉ DYNAMIQUE ET BIEN INTRODUITE DANS LA DISTRIBUTION D'ARTICLES MÉNAGERS.
Disposant, *sur marché suisse* d'une infrastructure complète *(marketing – ventes – service après-vente)* et d'une assise financière *solide,* cherche pour étendre ses activités A REPRÉSENTER *ET DISTRIBUER* EN SUISSE SUR UNE BASE EXCLUSIVE D'AUTRES MARQUES CONNUES. La clientèle de cette société est composée de détaillants indépendants, de grands magasins, de coopératives, de supermarchés, et de sociétés de vente par correspondance. Articles recherchés de préférence : arts ménagers - articles de jardinage do-it-yourself, etc.
Les fabricants désireux de s'implanter en Suisse et de pratiquer – dans ce – sens une politique à long terme sont invités à prendre contact.

input
Agence-conseil de gestion et de Marketing SA Weidweg 58 CH-3032 Hinterkappelen/Berne (Suisse).
Tél. 1941-31-38-24-44.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
305 GR 1980
Tél. 267-15-52, apr. 19 h.

PARTICULIER
VEND 2 VOITURES
R5 1981, 5 portes
75.000 km, vert foncé métall.
Neufs : pneus et peinture.
Auto radio. Px : 25.000 F
Coupé 104 Z 1983.
38.000 km, noir, peinture *neuve. Px : 28.000 F.*
Téléphonez avant 9 h ou après *20 h (51) 87-91-12.*

achats

Part. achète ROVER 3500 S, ancienne caisse, très bon état. SCORTICATTI. 980-74-38.

l'agenda du Monde

Animaux

LE CONTRAIRE D'UN CHENIL
VIE DE FAMILLE
T. : 283-22-95 – 731-38-11.

Antiquités

Part. vd une paire de vitrines. Boulle époque Napoléon III, excellent état. Tél. : 469-03-40 du lundi au vendredi.

Artisans

Dactylographie, photocopie reliure (qualité, gde exp., délais respectés), 40, rue du Fer-à-Moulin, Paris-5e, 707-45-81.

Des hommes de métier
dans votre quartier
222-22-22
Plombiers, serruriers menuisiers, chauffagistes électriciens
réalisent, dépannent.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET *18, r. d'Arcole 4e, 354-00-83.* ACHAT BIJOUX, OR, ARGENT. *Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.*

Carrelages

DIRECT USINES
BOCAREL - 357-09-46 +
113, *av. Parmentier, Paris-11e.*

Cours

PROF. AMÉRICAIN *diplômé* donne cours d'Angl. à domicile ou par tél. Mme CAMPBELL. Tél. : 357-61-82.

Enseignement

OUI au progrès scolaire : cours particuliers sur mesure CEGE : 562-13-46.

Livres

UNIVERSITAIRE rech. pr Thèse « ORION AVEUGLE » Ed. SKIRA M. HILLAIRE 46, bd V.-Hugo, NIMES. Tél. (66) 67-88-59.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTES super VELOURS
12 coloris px posés, 65 F m²
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark
Prix posée : 99 F m²
Téléphone : 658-81-12.

Papiers japonais

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.
A PARTIR DE 190 F.
le rouleau
(7,80 m × 0,91 m)
grand choix de colons et de pailles disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en *rouleaux sur papier de couleurs.*
MAGASINS D'EXPOSITION :
CAP. 37, rue de Citeaux, 75012 Paris. 307-24-01.
CAP. 27, av. Rapp, 75007 Paris. 555-88-22.
CAP. 47, cours de la Liberté, 69003 Lyon (7). 860-02-54.
Vente par correspondance. Documentation complète et échantillon contre 10 F par chèque.

Papyrus

PAPYRUS D'EGYPTE
Peint à la main, gros-1/2 gros, détail. Exposition permanente. 85, r. M.-Ange, 75016. 651-61-67.

Spécialités régionales (vins)

« MONTLOUIS »
c'est aussi
un vin blanc
d'appellation contrôlée
Sec, 1/2 sec, moelleux, et *méthode champenoise*
n'attendez pas les fêtes de fin d'année pour vos commandes, tarif sur demande
André CHAPEAU
viticulteur, Husseau
37270 MONTLOUIS-S/LOIRE.

Stages

L'Université Populaire de Paris et le CIFEB vous proposent SYGMA : 5 jours de stage de communication et développement personnel et l'occasion de créer votre vie au lieu de la subir.
Renseignement : 555-61-69.

Tapis

TAPIS d'ORIENT
101, av. de La Bourdonnais
Paris 7e — 550-40-21
AFGHAN : 90 × 1,40 = 1 300 F
: 2 m × 3 m = 8 500 F
ISPAHAN – NAIN – CAUCASE
NEPAL - CACHEMIRE - TURQUIE
à des prix *INCROYABLES.*

Troisième âge

RÉSIDENCE Les CÈDRES
10' Porte Italie, Paris
Tourisme, repos, retraite reçoit toutes personnes tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés, 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF
Téléphone : (1) 726-89-63.
(1) 638-34-14.

30 mn Paris Nord
Chbres part., invalides, séniles, surveillance, nursing.
Tél. (4) 457-00-44.

Vidéo

A VENDRE ATARI 800 XL entièrement neuf, jamais utilisé, comprenant :
– Unité centrale 800 XL-64 K.
– Lect. disquette ATARI 1050.
– Imprimante ATARI 1027.
Prix pr l'ensemble : 7.000 F.
Tél. : 747-36-99 h. de bur. 522-76-67 soir après 20 h.

Vacances Tourisme Loisirs

MONTRIOND-le-Lac – HTE-SAVOIE, *station des Portes du soleil.* Séj. hiver : ski fond et *piste.* Pensions et hôtels de 130 F. à 180 F. Appts : du studio au 4 pces. *Dépliants sur demande* - Rens. Syndicat d'Initiative : 50-79-12-81.

SKI DE FOND
HAUT JURA
TGV 3 h de Paris
YVES et LILIANE vous accueillent dans une ancienne ferme *du XVIIe, confortablement rénovée,* 5 chbres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limité à 12 personnes, calme, repos, formule tout compris (pension accompagnement, matériel de ski), du dimanche au samedi soir.
Px : 1.750 F à 2.000 F.
selon la période.
LE CRÊT-L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT
Téléphone : 16 (81) 38-12-51.

LOUE TTES PÉRIODES (05)
VARS, beau duplex, 6 pers. *Pied des pistes, balcon, plein* Sud, garage chauffé. Tél. (1) 726-89-63. (1) 638-34-14.

A VENDRE
ARGELÈS-SUR-MER
« MOBILE HOME »
sur petit terrain tout équipé. Peut accommoder 6 personnes. *45 000 F. S'adresser à : CUR-*RAN, Vatch Cottage, STROUD, *GL6 7JY (Angleterre).*

Le Monde

économie

LES RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES

LE RAPPORT DALLE SUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

• Une confirmation : les sureffectifs
• Un modèle : le Japon
• Une nécessité : trouver 14,5 milliards de francs

Le rapport que M. François Dalle, président-directeur général de L'Oréal, vient de remettre aux membres de la Commission nationale de l'industrie – pour qu'il en soit discuté le 25 octobre – est un condensé sur les difficultés de l'automobile française.

En quarante-trois pages, cette personnalité, choisie par le président de la République – avec qui il entretient de longue date des rapports amicaux, – fait un constat, propose des mesures de redressement à court terme et, enfin, prône le modèle japonais comme stratégie d'adaptation.

Si l'automobile *« ne paraît en aucune manière menacée de déclin, cette industrie est en crise. A vrai dire, tous les indicateurs sont mauvais»*. Il souligne *«la dégradation des positions commerciales»*, *«la dégradation continue de la position compétitive de notre industrie»* (*«aujourd'hui, Renault et Citroën utilisent 8 000 personnes pour monter 1 200 véhicules par jour, alors que Fiat en emploie 6 000 et les Japonais 4 000, ces derniers annonçant pour demain le chiffre de 2 000*), la dégradation de la situation financière (*«les frais financiers sont de l'ordre de 4 % du chiffre d'affaires pour nos constructeurs, contre 2 % environ pour leurs concurrents»*).

Après avoir proposé des solutions pour remédier à cette situation, M. Dalle se penche longuement sur le modèle japonais des entreprises qui *«ont procédé à une véritable révolution en mettant au point et en perfectionnant, au cours de la décennie 70, un modèle d'organisation de la production industrielle qui prend le contre-pied du taylorisme»*. *«Ce modèle,* ajoute le rapport, *ne paraît pas inaccessible à notre industrie nationale (...), mais beaucoup de nos installations devront être refondues. Il faudra changer nos mentalités industrielles (...). Le premier rôle de l'Etat doit être de favoriser les consensus sur la nécessaire transformation de notre système de production.»* Les principales propositions du rapport sont les suivantes :

Les mesures économiques

• **Hausse de 3 % du prix des voitures.** – Un déblocage du prix des voitures, plus bas en France – hors taxes – que dans les autres pays européens, devrait permettre un rattrapage sur deux ans de 3 % pour atteindre le niveau de la RFA.

• **Relèvement de 20 % du prix de l'heure d'atelier** pour les entreprises constituant le réseau de distribution, pour en enrayer la dégradation financière (ce prix est bloqué à 80 F hors taxes).

• **Financement des investissements : une forte aide de l'Etat.** – *«Un niveau d'investissements corporels de l'ordre de 7 % du chiffre d'affaires paraît un minimum pour assurer la compétitivité de l'industrie automobile.»* Pour éviter un accroissement des frais financiers, il convient de faire bénéficier ces groupes de prêts participatifs. Sur 1985-1986, les investissements devront atteindre au moins 37 milliards de francs. C'est un montant minimum de 6 milliards par an, au taux le plus réduit possible, qu'il faut prévoir.

• **Refus du rapatriement des productions.** – A partir de l'exemple de Citroën en Espagne, le rapport démontre que *« l'avantage direct en terme d'emplois serait négligeable, et l'opération conduirait pour Citroën à la perte du marché espagnol sur lequel sa pénétration est de 9 % »*.

Les mesures sociales

• **Les sureffectifs.** – *« D'importantes réductions d'effectifs (...) sont malheureusement à prévoir. »* Chez les constructeurs : compte tenu du fait que 16 000 personnes ont déjà fait l'objet des mesures négociées avant le 1er septembre 1984, le sureffectif sera donc de 54 000 personnes d'ici à la fin 1988, sur 230 000 personnes au 30 juin 1983.

Chez les équipementiers : *« Un effort de productivité du même ordre est à prévoir. Il se traduira, parmi les seuls fabricants d'équipements, par une réduction d'effectifs de l'ordre de 20 000 personnes d'ici à 1987 sur un total, à la fin 1983, de 122 000 personnes. »* Pour remédier à cette érosion, le rapport Dalle propose quatre mesures :

• **Les préretraites.** – La situation *« impose malheureusement d'y avoir recours »*. Cinq mille personnes pourraient en bénéficier chaque année, et l'âge de cinquante-six ans et deux mois *« pourrait être modulé selon les sites »*.

• **La réduction du temps de travail.** – Dans la mesure où des négociations entre les partenaires sociaux aboutiraient à donner satisfaction aux organisations syndicales, sans nuire à la productivité des constructeurs, et si possible en l'améliorant, leurs conclusions devraient être accueillies avec beaucoup de satisfaction.

• **L'aide à la réinsertion.** – *« 6 à 7 % des travailleurs immigrés se déclarent intéressés (...). »* Il appartiendra aux entreprises d'imaginer des formules novatrices, par exemple *«l'extension des congés sans solde pour un droit à l'essai, à la réinsertion, ou la recherche de coopération avec les entreprises du pays d'accueil pour la formation du personnel migrant»*. 2 000 personnes environ pourraient quitter l'industrie automobile de cette manière.

• **Les congés de reconversion-formation.** – *«Il est indispensable de mettre au point une procédure complémentaire (...) qui devrait s'appliquer, d'ici à 1988, à 20 000 personnes environ : formation pendant environ un an avec 70 % du salaire, rupture du contrat de travail après la formation et non avant, aide de l'entreprise pour un reclassement et licenciement après deux refus.»* Le coût de cette formation, pris en charge en majeure partie par l'Etat, peut être estimé à 2,5 milliards de francs pour les deux premières années.

Creusot-Loire : pas de licenciements « secs »

La circulation des trains sur la ligne Paris-Lyon est redevenue normale dans la matinée du vendredi 19 octobre, après qu'un protocole de *« protection sociale des salariés de Creusot-Loire »* a été conclu, dans la soirée du 18 octobre, entre les pouvoirs publics, les repreneurs et les syndicats, au terme d'une troisième réunion tripartite.

Cet accord prévoit, ainsi que le demandaient les syndicats, d'éviter les licenciements « secs ». Sur les 2 600 suppressions d'emplois prévues, 1 039 personnes bénéficieront de la convention générale de protection sociale de la sidérurgie (départs en préretraite), 100 travailleurs étrangers toucheront l'aide au retour. Pour les autres salariés, le préavis sera allongé de trois mois par rapport au préavis conventionnel (généralement fixé à deux mois) avec maintien de la rémunération. D'autre part, un stage de formation de dix mois sera proposé aux salariés.

Durant ce stage les intéressés toucheront 70 % de leur salaire antérieur brut. A l'issue de cette période, un *« emploi à durée indéterminée »* leur sera offert. Pendant la durée de la formation, le travailleur sera lié par un contrat de travail à *« une structure de droit privé dont le financement ne sera pas assuré par les repreneurs »*, mais par les pouvoirs publics. Enfin, un refus de l'offre d'emploi ou d'une offre de formation *« entraîne la rupture du contrat du fait du salarié »*.

Les syndicats ont obtenu que ces mesures soient valables pour tous les établissements de Creusot-Loire, y compris le site de Nantes qui ne sera pas repris par Usinor et Framatome.

Les organisations syndicales avaient jusqu'au vendredi 19 octobre, à midi, pour donner leur réponse définitive. La CFDT et FO se sont déjà déclarées *« favorables »* au protocole, la CGC a donné son accord de principe.

Seule la CGT a manifesté son opposition. La fédération CGT de la métallurgie indique que *« rien ne permet de penser que nous allons vers une véritable solution pour Creusot-Loire »*.

La CGT souligne que *« les propositions avancées dans les discussions qui se sont déroulées amènent en fait à l'aménagement social d'un plan industriel qui n'a pas été véritablement discuté »*.

M. André Billardon, député (PS) de Saône-et-Loire, a affirmé : *« Le plan industriel et social qui vient d'être arrêté et présenté (...) assure le maintien des activités, alors que, il y a un an, les anciens dirigeants envisageaient la disparition du département métallurgie. » « En assurant la reprise de Creusot-Loire,* a encore ajouté le député, évoquant Usinor et Framatome, *ces deux entreprises de grand renom prennent un pari pour l'avenir (...) en dépit d'un niveau de commandes extrêmement bas et qui traduit une situation dégradée. »*

D'autre part, Framatome et Usinor devraient déposer le 19 octobre des lettres d'intention de reprise. Framatome offrirait 133 millions de francs pour prix forfaitaire d'un périmètre qui comporte les divisions Énergie et Chaudronnerie de Creusot-Loire, Neyrpic, Mecarica Pesada et six sociétés de moindre importance. Cette offre suppose que le règlement judiciaire soit transformé en liquidation de biens et que, vraisemblablement, ces sociétés soient reprises pendant une certaine période en location-gérance.

Engagements

Framatome entend obtenir des pouvoirs publics un certain nombre d'engagements avant de s'engager elle-même définitivement : d'abord, de pouvoir redevenir une société anonyme (actuellement elle est *société en nom collectif*), *et de réorganiser son actionnariat.*

En second lieu, elle veut voir donner *la priorité à l'investissement* d'une cintreuse de tôles à Chalon-sur-Saône et son financement par l'Etat. *En effet, si les militaires* continuent de vouloir en implanter une à Cherbourg, ni l'une ni l'autre ne pourrait être rentable. Enfin, Framatome attend que l'Etat s'engage sur des dispositions fiscales et des prêts superbonifiés.

La filiale de Creusot-Loire et du CEA pose en outre une double *condition à son offre de reprise* : elle se réserve de résilier son offre si la liberté du travail et le libre accès du *site ne sont pas respectés* le 1er décembre, et si, d'autre part, l'offre n'est que partiellement acceptée (*Neyrpic, par exemple*, a d'autres repreneurs).

Enfin, le tribunal de commerce de *Paris a décidé d'examiner* la question du *« comblement du passif de l'entreprise »*. Cette procédure, prévue par l'article 99 de la loi du 13 juillet 1967, permet, lorsqu'une entreprise défaillante ne dispose plus assez d'actif pour régler ses dettes sociales, de faire appel à ses dirigeants de droit ou de fait pour les combler.

Le parquet avait fait une démarche en ce sens en vertu de cet article auprès du tribunal de commerce. De son côté, M. Didier Pineau-Valencienne lui avait demandé une expertise dans le cadre de la procédure la plus appropriée pour faire la lumière sur les rumeurs mettant en cause les dirigeants de Creusot-Loire. Mais le tribunal de commerce de Paris a choisi de se saisir d'office, comme le permet l'article 99. Les dirigeants de droit de l'entreprise – c'est-à-dire tous les administrateurs, PDG, directeurs et directeurs adjoints de Creusot-Loire – depuis le 1er janvier 1980 sont concernés par l'ouverture de cette procédure, ainsi que deux de ses dirigeants de fait (les deux sociétés actionnaires principales de Creusot-Loire, à savoir Schneider SA *et la* Compagnie financière Creusot-Loire).

Le tribunal pourrait décider au début du mois prochain une expertise sur cette question.

Gagner du temps ?

Avec le rapport Dalle sur l'automobile et la conclusion dans la nuit du 18 au 19 octobre d'un accord social chez Creusot-Loire, c'est la modernisation promise par M. Fabius, la restructuration industrielle annoncée par les socialistes au début de l'année qui prennent corps.

Sans doute le premier ministre va-t-il être déçu. Dans un cas comme dans l'autre, le redressement espéré va coûter dramatiquement cher à l'Etat, donc aux contribuables. L'automobile nécessitera en effet 12 milliards de francs en deux ans de prêts à des taux superbonifiés, et la prise en charge par les pouvoirs publics de l'essentiel de la formation coûtera 2,5 milliards de francs.

Chez Creusot-Loire, les montants en cause n'ont pas encore été chiffrés, mais les repreneurs, qui avaient clairement fait savoir que les licenciements demandés (deux mille six cents) étaient indispensables au regard des carnets de commandes, ont, non moins clairement, obtenu de n'être pas en charge du plan social défini par le délégué à l'emploi avec trois des quatre organisations syndicales.

Si les pouvoirs publics craignaient l'effet d'exemple du « modèle Renault », ils n'avaient pas tort. M. Hanon a bien précisé, mais un peu tard, que ce qui était possible dans un secteur encore en croissance comme l'automobile ne l'était évidemment pas dans d'autres branches.

Or désormais, Renault comme Creusot-Loire vont faire jurisprudence. Le rapport Dalle, modifié par des hauts fonctionnaires, va d'ailleurs dans le même sens : l'industrie française ne licenciera plus. Chaque salarié aura droit, s'il n'est pas à l'âge de la préretraite ou si, immigré, il ne veut pas rentrer dans son pays, à dix ou douze mois de formation. Et à l'issue de cette période – payée 70 % du salaire – chacun se verra pris en charge par la collectivité jusqu'à reclassement.

Lorsqu'il avait présenté son plan, M. Bernard Hanon avait rejeté les modèles italien ou américain. Mais la France est un pays de l'Europe du Sud aux vieilles structures industrielles et mentales. Force est de constater que le modèle français ressemble étrangement à la Cassa Integrazione italienne plutôt qu'au modèle japonais espéré par M. Dalle. A quelques différences près et elles ne sont pas négligeables : la formation préalable, la garantie de reclassement et, désormais, la généralisation à toute l'industrie. Ce qui, chez Renault, était un projet séduisant, même s'il était incertain, devient avec Creusot-Loire un pari presque impossible à tenir. Le coût pour l'Etat risque en effet d'être bien vite rédhibitoire. Tout laisse donc à penser que ce système ne sera pas durable. S'agit-il simplement d'éviter le gonflement des statistiques du chômage et de gagner deux ans ?

BRUNO DETHOMAS.

Usinor va racheter à Vallourec son département fabrication de tubes soudés

Le groupe sidérurgique Usinor va racheter son département fabrication de tubes soudés à Vallourec, premier producteur français de tubes en acier. La transaction portera d'abord sur les gros tubes soudés (jusqu'à 1 mètre de diamètre) destinés, essentiellement, au transport de l'énergie (pétrole et gaz), des produits chimiques et d'eau.

Cette activité a été lourdement déficitaire l'an dernier (100 millions de francs) par suite d'une chute des ventes (230 000 tonnes contre 450000) en raison du marasme du marché mondial et de la forte concurrence qui s'exerce entre les sept grands producteurs mondiaux : en Europe, Mannesman (RFA), Italsider et Usinor-Vallourec; au Japon, Nippon Steel, Nippon Kokkan, Kawasaki et Sumitomo.

La reprise de cette activité par Usinor est logique, car le groupe sidérurgique approvisionne Vallourec à 80 %, en lui livrant de grosses plaques d'acier. En outre, le marché des gros tubes soudés est, avant tout, un marché de sidérurgistes, tant la spécification technique et la qualité de l'acier fourni sont importantes. Enfin, Usinor ne pouvait laisser Vallourec céder cette division gros tubes et le débouché correspondant (près de 400 000 tonnes d'acier) à un concurrent étranger, qui aurait pu être Italsider.

L'originalité de la transaction, qui s'élève à 90 millions de francs, est que cette somme sera reprêtée à Usinor pendant dix ans (trois ans sans intérêt et sept ans avec une participation aux bénéfices).

Cette division gros tubes soudés réalise un chiffre d'affaires de 1,2 à 1,8 milliard de francs et emploie mille deux cent soixante-dix personnes dans quatre usines : trois dans le Nord (Dunkerque, Maubeuge et La Rougeville, près de Valenciennes, et une à Sedan, dans les Ardennes).

D'autre part, le groupe sidérurgique négocie la reprise de la société Valexy, filiale à 64 % de Vallourec et à 34 % d'Usinor, premier fabricant français de tubes soudés (*450 000 tonnes*, avec 1 *milliard* de francs de chiffre d'affaires et mille sept cent cinquante personnes), qui est actuellement sous administration judiciaire après avoir éprouvé de lourdes pertes. Là encore, Usinor fournit son acier à Vallourec et ne peut laisser un concurrent étranger s'emparer de ce marché « captif ».

L'opération s'effectuerait en deux temps : rachat de 51 % du capital, puis de la totalité, en association, éventuellement, avec Sacilor, pour un montant de 150 millions de francs. Pour Vallourec, qui a perdu 390 millions de francs en 1983, il s'agit de se reconcentrer sur ses points forts, la fabrication des tubes sans soudure et ses applications.

M. René Loubert, président d'Usinor, a annoncé en outre que, en raison d'une amélioration de la conjoncture, notamment sur le marché américain, et des restructurations effectuées, le déficit du groupe serait ramené de 5,3 milliards de francs, en 1983, à 4 milliards de francs environ en 1984, le chiffre d'affaires augmentant de 8 % à *28 milliards de francs (38,5 milliards* de francs avec la filiale commune Usinor-Sacilor).

La division produits plats spéciaux (Châtillon) sera parvenue à l'équilibre à la fin de l'année et les frais financiers reviendront de 13 % du chiffre d'affaires à 8 %, ce qui fait encore 3 % de trop.

F. R.

LA LAINIÈRE DE ROUBAIX VA DEVENIR LE PRINCIPAL ACTIONNAIRE DE VITOS

Numéro un de l'industrie textile lainière française et principale filiale du groupe Prouvost, La Lainière de Roubaix va prendre une participation majoritaire dans le capital de la société Vitos SA (groupe Vitos Ets Vitoux), dont l'activité s'exerce dans la bonneterie-lingerie et la confection de maillots de bain.

M. Christian Derveloy, président du groupe Prouvost, a précisé que *« ce rapprochement s'inscrivait sous le signe de la complémentarité* (synergie dans le domaine de la maille), *des implantations à l'étranger, des produits et des méthodes de distribution »*. Cependant, il n'a pas indiqué les modalités de l'opération.

En septembre 1982, la Lainière de Roubaix avait déjà, par achats en Bourse, pris une participation minoritaire de 20 % dans Vitos (*le Monde* du 22 septembre 1982).

MONNAIES

NET REPLI DU DOLLAR

Le dollar a perdu presque 20 centimes le 19 octobre à Paris, à l'instar de la baisse constatée sur l'ensemble des places européennes, pour s'établir à 9,4250 F en fin de matinée contre 9,6120 F la veille en séance officielle. La devise américaine a également cédé du terrain face au mark, à 3,0850 DM (contre 3,1200 DM environ jeudi), un mouvement qui est à mettre au compte de la détente observée sur les taux d'intérêts américains et de l'intervention – confirmée – de la Bundesbank et – pressentie seulement – de la Réserve fédérale américaine.

Dans le même temps, la livre sterling est légèrement remontée à 1,1950 dollar contre 1,1850 la veille en fin de matinée, alors qu'elle régressait légèrement par rapport au franc français, à 11,3150 F (contre 11,4010 F).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U	9,4465	9,4485	+ 55	+ 70	+ 95	+ 120	– 20	+ 120
$ can.	7,1343	7,1374	– 77	– 55	– 138	– 103	– 459	– 333
Yen (100)	3,8068	3,8091	+ 158	+ 172	+ 298	+ 316	+ 802	+ 868
DM	3,0641	3,0657	+ 136	+ 144	+ 277	+ 292	+ 696	+ 752
Florin	2,7161	2,7174	+ 110	+ 117	+ 215	+ 227	+ 568	+ 618
F.B. (100)	15,1751	15,1832	– 9	+ 39	+ 6	+ 95	– 251	+ 95
F.S.	3,7294	3,7316	+ 181	+ 197	+ 372	+ 391	+ 943	+ 1016
L (1 000)	4,9823	4,9886	– 212	– 191	– 419	– 387	– 1240	– 1134
£	11,2527	11,2645	+ 9	+ 65	+ 9	+ 96	– 147	+ 86

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	9 1/2	9 7/8	9 7/8	10 1/4	9 15/16	10 5/16	10 5/16	10 11/16
DM	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 3/4	6 1/8
Florin	5 1/2	6	5 3/4	6 1/8	6	6 3/8	6 1/8	6 1/2
F.B. (100)	10 3/4	11 1/2	10 11/16	11 5/16	10 11/16	11 5/16	10 3/4	11 5/16
F.S.	1 1/8	1 5/8	4 3/4	5 1/8	4 3/4	5 1/8	4 7/8	5 1/4
L (1 000)	15 3/8	16 1/8	15 3/8	15 7/8	15 9/16	16 1/16	15 9/16	16 1/16
£	9 1/8	9 1/2	10 3/8	10 3/4	10 1/2	10 7/8	10 5/8	11
F. franç.	10 1/2	11	10 3/4	11 1/4	10 3/4	11 1/4	11 1/2	12

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Nominations

• *M. EMILE ELOY*, directeur général de la société Rodier, a été nommé administrateur de Vitos SA. Il est chargé d'assurer la coordination entre cette société et la branche «bonneterie» de La Lainière de Roubaix.

• **M. CLAUDE POMMEREAU** a été nommé administrateur et directeur général de La Lainière de Roubaix.

• **M. PIERRE VENOT**, trente-huit ans, directeur commercial de la société France-Loisirs, vient d'être élu président du Syndicat national pour la vente et le service à domicile. Le SNVSD, qui est le syndicat *professionnel des entreprises* qui utilisent la vente à domicile comme mode de commercialisation et de distribution, regroupe quarante-huit entreprises.

• **M. CHARLIE GARRIGUES**, quarante-deux ans, président de l'Agence de l'informatique (ADI) – organisme chargé de promouvoir la diffusion de cette technologie, – va quitter son poste pour entrer au Crédit industriel et commercial, où il sera chargé d'élaborer la politique de développement informatique de la banque nationalisée.

• **M. MICHEL COTTEN**, ancien élève du l'ENA et ancien directeur adjoint des collectivités locales au ministère de l'intérieur et de la décentralisation, a été nommé chef du service régional et local au Commissariat général au Plan. Ce service est chargé d'une mission d'évaluation et de prospective sur la décentralisation.

• **M. RAOUL RUDEAU**, soixante et un ans, ingénieur général des ponts et chaussées, a été nommé président de la Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF), ainsi que de la Société de l'autoroute Paris-Est-Lorraine (APEL). Ces deux sociétés seront prochainement fusionnées.

SOCIAL

CONFLITS SOCIAUX

Le port de Dunkerque et la ville de Revin ont été bloqués pendant trois jours

Depuis trois jours, nous indique notre correspondante, le trafic maritime du port de Dunkerque est perturbé par les ouvriers en grève de l'entreprise de réparation navale des AFO (Ateliers français de l'Ouest) qui compte environ six cents salariés. Dans l'après-midi du mercredi 17 octobre, un groupe d'ouvriers a bloqué en les soudant trois ponts et empêché ainsi leur levage et le passage des navires.

Jeudi 18 octobre, l'ensemble des quatre ponts-écluses a été bloqué et tout trafic maritime a dû être interrompu. Par ce mouvement spectaculaire, les salariés des AFO, à la suite de leurs délégués CGT et CFDT, entendent protester contre des licenciements prévus dans le récent plan de redressement de l'entreprise, l'ancienne société Beliard, reprise en janvier par les AFO.

Dans la journée de jeudi, les salariés de l'entreprise ont vainement attendu une déclaration du premier ministre. La promesse d'une réunion à Paris le 23 octobre ne devait pas suffire à apaiser leurs inquiétudes et le blocage du port devait continuer ce vendredi 19 octobre.

Depuis trois jours également, les salariés de l'usine Arthur Martin, à Revin (Ardennes), bloquaient totalement la ville où il était impossible d'entrer et de sortir. Les sept routes étaient coupées avec des arbres, des branchages et des pneus brûlés. Depuis le 18 octobre, en milieu de journée, les forces de l'ordre ont pris position à proximité des banques. A l'appel de l'intersyndicale CGT, CFDT, une manifestation réunissait plusieurs centaines de personnes devant l'usine pour protester contre l'annonce de 72 licenciements qui pourrait préparer la cessation, en 1985 ou 1986, de l'activité d'une entreprise qui, en 1968, employait plus de 2 300 salariés et 1 150 seulement aujourd'hui. Le 19 octobre, au matin, les forces de l'ordre intervenaient et dégageaient la ville, sans incidents.

Dans la région de Brive (Corrèze), les ouvriers en grève des usines de la Paumellerie électrique, installées à La Rivière-de-Mansac et à Terrasson, ont dressé, le 17 octobre, des barrages sur les grands axes routiers. Ces actions, menées, à l'appel de la CGT, par 250 personnes, seront à nouveau développées dans les prochains jours, a annoncé le syndicat. La Paumellerie électrique, en règlement judiciaire depuis le 27 juillet, employait 600 salariés. Le personnel, en conflit depuis quatre mois, refuse de négocier avec le groupe Allevard (dont la Paumellerie électrique est une filiale) sur la base des propositions établies après deux rencontres avec le Comité interministériel pour le redéploiement industriel (CIRI).

A Créteil (Val-de-Marne), le 18 octobre, 2 000 personnes, selon la CGT, 500 d'après la police, se sont associées à la manifestation des « marcheurs » de la SKF qui achevaient leur périple de 200 kilomètres dans la région parisienne, entrepris depuis le 8 octobre. Cette manifestation avait été organisée par l'union départementale CGT du Val-de-Marne, qui soutient, depuis de longs mois, les anciens salariés de l'usine SKF d'Ivry-sur-Seine.

A Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), les syndicats CGT et CFDT ont levé, le 18 octobre, l'occupation de l'établissement Technip, qui avait débuté le 12 octobre après un durcissement du mouvement de grève entamé le 8 octobre. Cette décision fait suite à la promesse des pouvoirs publics de rechercher « *des solutions à caractère social* » pour les 53 personnes sur un effectif de 425 employés qui doivent être licenciés dans le cadre des suppressions d'emplois annoncées par la direction du groupe Technip (760 sur 2 760 salariés).

LE GRÉVISTE DE LA FAIM RETROUVE UN EMPLOI

Le chauffeur-déménageur qui avait entamé une grève de la faim à Wattignies (Nord), avec sa femme et ses trois enfants (le Monde *du 19 octobre), a retrouvé un emploi. Emu par sa situation, M. Salvatore Privitera, gérant d'une entreprise de vingt-quatre salariés, a offert de l'embaucher comme chauffeur avec un salaire de 5 000 F.*

ÉTRANGER

EN GRANDE-BRETAGNE

Le gouvernement ne modifiera pas sa politique, *affirme le chancelier de l'Echiquier*

De notre correspondant

Londres. – Alors qu'à la Bourse l'ensemble des cours avaient encore chuté et que la livre venait de perdre 1,3 cent en une journée, le ministre des finances, M. Nigel Lawson, au cours d'une réception traditionnelle organisée par les banquiers de la City, s'est montré confiant, sinon rassurant. Il a en tout cas affirmé avec une fermeté qu'on ne lui connaissait guère que le gouvernement n'avait pas du tout l'intention de changer de politique, ni même de la modifier. Le chancelier de l'Echiquier estime que les craintes qui nourrissent les « *spéculations* » actuelles ne sont pas fondées, car, à son avis, les bases de la reprise de l'économie britannique lui paraissent toujours aussi saines.

M. Lawson a notamment souligné que le gouvernement continuerait de donner la priorité à la lutte contre l'inflation, car, a-t-il déclaré, c'est ce phénomène qui, à l'origine, est le principal responsable du chômage. Il a également fait remarquer que la dernière alerte sur le cours de la livre, en juillet dernier, n'avait été qu'un incident de parcours, puisque les taux d'intérêt, qui avaient dû être relevés afin de soutenir la monnaie, avaient, peu après, baissé.

Il n'est toutefois pas certain que ces propos puissent mettre fin au malaise qui agite de nouveau la City et les autres marchés boursiers. Un certain nombre d'observateurs continuent de penser que, d'ici peu, le gouvernement pourrait être amené à donner le feu vert pour une nouvelle hausse des taux d'intérêt afin d'arrêter la chute de la livre. D'autres font remarquer que la baisse des prix du pétrole peut s'accentuer au cours des prochains jours ou des prochaines semaines, ce qui ne ferait qu'ajouter à la pression actuellement exercée sur la monnaie britannique.

Toutefois, il n'y a pas de véritable atmosphère de panique ni dans la City, ni dans l'ensemble des milieux politiques londoniens. On reconnaît généralement que la situation actuelle n'est pas comparable à celle qui avait provoqué la grande crise de la livre en 1976. On cherche à se conforter dans l'idée que l'agitation de ces derniers jours n'était que temporaire et on fait référence à l'avis d'experts américains qui admettent que la spéculation à la baisse de la livre ne reflète pas la réalité et que les cours devraient bientôt remonter.

Détente dans le conflit des mines

En outre, il a été enregistré, jeudi 18 octobre, une relative détente dans le conflit des houillères, qui est, avec la baisse des prix du pétrole, une des principales raisons de l'alarme des milieux financiers. Les dirigeants de l'Union nationale des mineurs ont, malgré la rupture des négociations avec la direction des charbonnages, au début de la semaine, fait savoir que les discussions pouvaient bientôt reprendre.

De son côté, le ministre de l'énergie, M. Peter Walker, s'est montré soudain plus conciliant en précisant qu'il n'y avait pas du tout de « liste » des puits de mine devant être fermés, selon les plans de la direction des charbonnages. Il a laissé entendre que la cessation des activités de chaque puits menacé pourrait être examinée avec les syndicats, ce qui pourrait être la base d'un nouveau compromis dans les négociations.

Enfin, M. Walker a fait appel au dirigeant de l'opposition, M. Neil Kinnock, pour que ce dernier use de son « influence » auprès du syndicat des mineurs et de celui des contremaîtres et agents de sécurité qui vient d'annoncer qu'il se joignait à la grève. M. Kinnock a reconnu que les propos de M. Walker introduisaient un « *élément nouveau* » car « *pour la première fois, le gouvernement a fait un pas sur la voie d'une clarification* ». Le responsable du Parti travailliste s'est employé, au cours de la soirée de jeudi, à établir des contacts afin que les pourparlers puissent reprendre au plus tôt.

FRANCIS CORNU.

Sir Richard Stone, prix Nobel d'économie 1984, est un des pionniers de la comptabilité nationale

Stockholm (AFP). – Le prix Nobel d'économie 1984 a été attribué jeudi au Britannique Sir Richard Stone pour ses travaux sur la théorie et la pratique des différents systèmes de comptabilité nationale, dont il est « *un pionnier et un promoteur* », a indiqué l'Académie royale des sciences de Suède.

« *Les idées de Stone sur l'élaboration des comptabilités nationales visaient dès le début, en 1940, à obtenir une intégration complète des comptes d'une nation. Cette nouvelle technique d'analyse a été introduite pendant la seconde guerre mondiale, tout d'abord en Grande-Bretagne sous l'inspiration de John Maynard Keynes* », dont sir Richard Stone a été l'assistant aux côtés de James Meade, lauréat du prix Nobel d'économie en 1977, a précisé l'Académie.

« *Le travail de Stone s'est rapidement élargi du domaine anglais à un système applicable à l'échelle internationale* », a souligné l'Académie.

Selon elle, « *Richard Stone a également apporté une remarquable contribution dans d'autres domaines, tels que la recherche empirique sur la croissance (...).* »

Sir Richard Stone est le cinquième économiste de nationalité britannique a avoir reçu le prix Nobel d'économie. Les précédents sont Sir Arthur Lewis (1979), James Meade (1977), Friedrich von Hayek (1974), John Hicks (1972).

Le prix Nobel d'économie n'a été créé qu'en 1968 par la banque de Suède pour compléter les autres Nobel attribués depuis 1901. Sur les vingt-deux lauréats, douze sont américains (certaines années, le prix est attribué à deux économistes). Sir John recevra 1 650 000 couronnes suédoises, soit environ 1,8 million de francs.

Sir Richard Stone est âgé de soixante et onze ans. Il s'est retiré, en 1980, de l'université de Cambridge où il occupait la chaire de « finance et comptabilité ». Il avait commencé sa carrière dans les assurances à la Lloyd's, puis il avait rejoint les rangs des conseillers du gouvernement au début de la guerre, en 1939. C'est ainsi qu'il a travaillé avec John Maynard Keynes. Ses relations avec ce dernier semblent n'avoir jamais été très faciles.

En 1945, il vient à Cambridge pour diriger une nouvelle section d'économie appliquée. C'est là qu'il développera son système de modèle économique composé grâce à l'informatique. Un système qui a été adopté par un certain nombre d'organismes internationaux, mais qui, *curieusement*, a eu peu de succès dans son propre pays.

Faute de crédits, l'organisme de Cambridge, qui était chargé de poursuivre les travaux de Sir Richard, a dû réduire ses activités. Le lauréat a utilisé les travaux de Wassili Leontief (autre prix Nobel) pour mettre au point sa méthode de mesure des revenus nationaux grâce à l'ordinateur. La banque mondiale l'a adoptée et l'a imposée à un certain nombre de pays en voie de développement qui demandent des prêts. En 1944 déjà, au cours d'une réunion entre économistes des gouvernements canadien et américain, ses travaux avaient été utilisés.

LES MILIEUX BANCAIRES AMÉRICAINS CONFIRMENT L'ACCORD CONCLU AVEC LES PHILIPPINES SUR LE RÉÉCHELONNEMENT DES DETTES COMMERCIALES

New-York (AFP). – Les milieux bancaires américains ont confirmé jeudi 18 octobre l'accord de principe intervenu entre les banques internationales et les Philippines sur le rééchelonnement d'une partie importante – plus de la moitié selon l'*Asia Wall Street Journal* publié à Hongkong – de la dette commerciale extérieure de ce pays.

Le texte de l'accord, qui avait d'abord été annoncé par le président Marcos, qui porte également sur l'ouverture de nouveaux crédits bancaires, n'a pas été publié. Il sera prochainement transmis pour approbation aux quelque 400 banques créancières de ce pays. Les nouveaux crédits se monteraient à environ 1,3 milliard de dollars, alors que les Philippines demanderaient 1,65 milliard.

L'accord de principe conclu entre les représentants des banques créancières et les Philippines, ajoute-t-on, sera mis en œuvre après que le Fonds monétaire international et le gouvernement de Manille auront conclu un accord définitif.

La semaine dernière, le FMI était lui aussi parvenu à un accord de principe avec les Philippines, prévoyant l'ouverture à ce pays d'un crédit « stand-by » de 650 millions de dollars, en contrepartie de l'acceptation par le gouvernement de Manille d'un plan d'austérité visant à assainir l'économie du pays. La dette extérieure des Philippines s'élève au total à quelque 25,5 milliards de dollars.

• **Hausse sensible des dépenses de consommation.** – Le revenu personnel des Américains a progressé de 0,9 % en septembre, tandis que les dépenses de consommation augmentaient de 1,4 %. Selon le département du commerce, cette dernière augmentation est la plus forte depuis avril, où elle avait été de 1,6 %. Aux mois de juin, juillet et août ces dépenses avaient stagné et, pour les économistes, il s'agissait d'une des raisons principales du ralentissement de la croissance économique. Le résultat va de pair avec une hausse de 1,6 % des ventes de détail au mois de septembre. – *(AFP.)*

• **Précisions à propos des tarifs d'Air Afrique.** – Nous indiquions, dans nos éditions du jeudi 18 octobre, qu'Air Afrique pratiquerait au cours de la saison touristique 1984-1985 des tarifs réduits de 72 % pour les voyagistes. La compagnie Air Afrique nous prie de rappeler que, ces tarifs sont destinés à entrer dans la fabrication de produits touristiques incluant des dépenses d'hôtel, de restauration et d'excursion. En conséquence, le public n'a pas accès directement aux tarifs réduits dont nous faisions état.

AFFAIRES

Les caisses régionales du Crédit agricole réclament les mêmes compétences que les autres banques

De notre envoyé spécial

Deauville. – Le Crédit agricole veut reprendre sa marche en avant. Aurait-il reculé ? Certes non, mais le « géant vert » s'est découvert fragile. Jeudi 18 octobre, à Deauville, la Fédération nationale du Crédit agricole (FNCA) tenait ses assemblées générales. La FNCA est l'organe politique qui représente les présidents et les directeurs des caisses régionales.

La fragilité est due à la faiblesse des résultats d'exploitation, à la montée des périls, notamment dans les coopératives, pour lesquelles M. Bonnot, directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole (établissement public qui exerce une tutelle sur les banques mutualistes), réclame une meilleure qualité de gestion.

Elle est due, surtout, à l'évolution de la collecte. Le Crédit agricole a, théoriquement, accru sa part de collecte ; mais, dans le secteur des placements courts, on assiste à un glissement de l'épargne non rémunérée vers l'épargne rémunérée. De plus, les produits d'épargne nouveaux sont souvent collectés pour les tiers : 26,8 % de la collecte nouvelle en 1983, 55 % pour les six premiers mois de 1984. C'est le cas notamment des CODEVI (compte pour le développement industriel).

En outre, le Crédit agricole constate qu'il n'a plus le monopole du financement de l'agriculture, même s'il a encore celui de la distribution des prêts à taux bonifiés, que la « banque verte » ressent plus aujourd'hui comme une contrainte que comme un avantage.

Le Crédit agricole estime surtout que la banalisation de certains produits ou services doit trouver sa contrepartie dans une banalisation des compétences. Comme les autres banques, le Crédit agricole peut placer des livrets d'épargne-entreprise, mais, à la différence des autres, il ne peut prêter aux artisans, commerçants et professions libérales du milieu urbain.

M. Douroux, secrétaire général de la FNCA, s'est félicité de l'accord d'unification des réseaux de carte de paiement (même s'il déplore l'accroc déjà intervenu avec l'arrangement particulier au Crédit lyonnais et au groupe American Express). Dans l'offre de ce service commun, le Crédit agricole devra se battre avec les mêmes armes que les autres réseaux. Le fait qu'il ne soit pas légalement compétent pour prêter en milieu urbain rend, a-t-on dit à Deauville, cette concurrence déloyale. Aussi M. Douroux s'est-il exclamé : « *Mêmes contraintes, mêmes impôts, mêmes compétences !* »

A cette demande renouvelée par M. Barsalou, président de la FNCA, le ministre de l'agriculture, M. Rocard, a répondu que le raisonnement était logique, mais qu'il préférait une réflexion d'ensemble sur ce sujet de la banalisation et que celle-ci devait être à double sens : s'il n'y a plus pour le Crédit agricole de champs exclus, de quel droit conserver le monopole des compétences anciennes ?

Ce marché, les dirigeants des caisses régionales, dans leur majorité, sont prêts à le passer. Il est probable que le syndicalisme agricole, FNSEA en tête, ne l'entendra pas ainsi.

C'est pourquoi la priorité au financement de l'agriculture a-t-elle été réaffirmée avec une insistance si forte qu'elle pouvait conduire au doute... D'où ces chiffres, cités par M. Bonnot : au premier semestre 1984, sont allés vers l'agriculture 42 % des prêts à moyen terme, 70 % des ressources issues des CODEVI conservées par le Crédit agricole. Dans les prêts à court terme, 80 % dans la même période ont été affectés à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires.

L'autre grande masse des utilisations de l'argent collecté par le Crédit agricole, c'est le logement. En 1983, il a été à l'origine de 36 % des financements à l'habitat d'origine *strictement* bancaire. Parce qu'il y a marasme dans la construction et parce que cela constituerait un élément de reprise pour le Crédit agricole lui-même, la banque verte a fait jeudi, à Deauville, des propositions pour améliorer le financement du logement.

Vers les assurances

D'autres méthodes et moyens sont envisagés. Pour la première fois, un responsable de la banque verte, M. Douroux, s'est prononcé en faveur du paiement des services bancaires (comme le suggère le rapport de M. Francis Bloch-Lainé, *le Monde* du 3 octobre 1984).

Le Crédit agricole pense aussi qu'il y aurait de l'épargne à glaner dans un secteur nouveau pour lui, les assurances. Il ne serait pas question de devenir assureur, mais de lancer des produits de type assurance-vie ou comptes de retraite. Des négociations sur ce thème sont en cours avec le groupe de la Mutualité agricole. A terme, on peut envisager également une complémentarité, outre les réseaux bancaire et mutualiste.

Enfin, et pour une nouvelle fois, le Crédit agricole demande la levée de l'encadrement du crédit : « *Il n'est plus*, a indiqué M. Douroux, *un mal nécessaire.* » En effet, malgré le renforcement des normes d'encadrement, l'ensemble du système bancaire n'épuise pas ses possibilités. D'une « *lourdeur inimaginable* », cet encadrement « *est devenu un mode de conservation des parts de marché des réseaux bancaires* », a encore dit M. Douroux. Or, on s'en doute, le Crédit agricole aspire toujours à accroître la sienne.

JACQUES GRALL.

M. MICHEL ROCARD RAPPELLE M. FRANÇOIS GUILLAUME AU SENS DES RESPONSABILITÉS

M. Michel Rocard a choisi la tribune de la Fédération nationale du Crédit agricole pour rappeler le président de la FNSEA au sens des responsabilités. L'attitude de M. Guillaume, a dit en substance M. Rocard, fait prendre des risques aux agriculteurs. Il visait là le refus du président de la FNSEA de discuter de la répartition des volumes de production de lait entre les différentes catégories d'éleveurs.

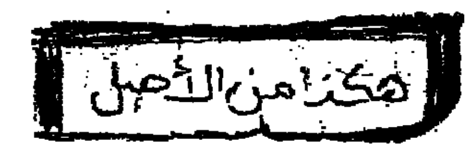
Il a rappelé les mesures financières prises pour inciter les éleveurs à cesser la production, mesures qui, par comparaison avec les difficultés rencontrées par d'autres couches de la société, sont loin d'être négligeables.

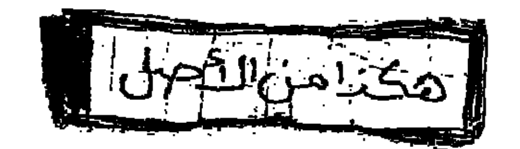
La crise économique favorise la montée des corporatismes, et le rôle de l'Etat, a déclaré le ministre, est bien de maintenir la cohésion du corps social. Il s'y est employé, en faisant connaître les difficultés de l'agriculture à la nation. M. Guillaume risque, par son attitude, de ruiner cet effort, a estimé le ministre.

• **Pêche : aide de la CEE à l'Espagne.** – La Commission européenne a décidé, le 17 octobre, d'accorder 28,5 millions d'ECU (193 millions de francs) à l'Espagne pour l'aider à restructurer son secteur de la pêche avant son adhésion à la Communauté européenne.

Les capacités de pêche de l'Espagne, qui doit entrer dans la CEE le 1er janvier 1986, équivalent à près des deux tiers de celles des dix pays de la CEE réunis, ce qui inquiète évidemment les pêcheurs de la Communauté, notamment les Français.

De source diplomatique européenne, on estime que cette aide pourrait favoriser un déblocage des négociations d'adhésion entre les Dix et l'Espagne.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 octobre

Hausse des valeurs françaises
Le 7 % 1973 perd 1,8 %

Séance animée vendredi sur le groupe des obligations « à la criée ». Naturellement, c'était le sort de l'emprunt 7 % 1973 qui était la cause de cette fébrilité après la décision prise la nuit précédente par l'Assemblée de supprimer l'un des privilèges fiscaux attachés au fameux « emprunt Giscard » (voir page 8).

A l'issue d'une bonne demi-heure d'empoignades entre vendeurs et acheteurs, ces derniers étant limités à deux charges qui engrangeaient l'essentiel du « papier » proposé, un cours de 9 003 F a finalement pu être coté, soit une baisse de 1,8 % seulement sur la veille (9 170 F). On a même vu un professionnel resté « collé » avec au moins 5 000 titres sur les bras (alors que 35 000 à 40 000 obligations ont été échangées contre 8 000 titres la veille) durant la séance, ce qui explique la légère remontée des cours après l'inscription de la cotation officielle.

Du coup, le 7 % 1973 est remonté à 9 020 F, soit une baisse de 1,5 %, pour redescendre à 9 005 F par la suite.

D'après les spécialistes, quelque 400 millions de francs auront été échangés ce jour sur le « 7 % Giscard », tandis que (simple mimétisme ?) l'emprunt 4,5 % 1973, qui n'est nullement concerné par ces nouvelles dispositions, cédait, lui aussi, quelques francs.

Par ailleurs, les valeurs françaises ont gagné plus de 0,8 % dans le sillage de Béghin, Penarroya, Olida, Matra, Ciments français et Damart, ces deux dernières étant à leur plus haut niveau de l'année.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 600 F à 103 400 F, le napoléon gagnant 2 F, à 608 F. A Londres, l'once d'or s'est traitée à 339,60 dollars l'once (contre 338,25 la veille).

Dollar-titre : 10,60/65 F.

NEW-YORK

Vive et brutale hausse

Dieu sait si Wall Street n'avait pas la forme ces derniers jours. Pourtant, celle-ci lui est revenue brutalement jeudi de façon inattendue. Quel brio et quel retournement de tendance ! Après un démarrage laborieux, encore empreint de lourdeur, le marché s'est redressé d'un bloc ou presque, et, à l'issue d'une course à couper le souffle, l'indice des industrielles avait progressé de 29,48 points à 1 225,37. Sa hausse, par rapport à son point le plus bas de la journée (1 185,73), atteignait même 39,64 points.

C'est la plus vive reprise enregistrée là-bas depuis le 3 août dernier (+ 36 points). Le « Dow » se trouve, désormais, très proche de son niveau du 17 septembre dernier (1 237,08). Le bilan de la journée a été à la hauteur de cette brillante performance. Sur 2 009 valeurs traitées, 1 252 ont monté, 412 seulement ont baissé et 345 n'ont pas varié.

Quelle mouche a donc soudain piqué Wall Street ? La veille, la décision de la Grande-Bretagne d'abaisser le prix de son pétrole brut avait affecté la communauté boursière. Mais après réflexion, la même a été convaincue que l'industrie pourrait tirer profit d'une guerre des tarifs. L'encouragement est venu aussi du front monétaire avec la baisse des taux des « Federal funds » de 10 1/8 % à 9 1/2 %. Du côté de l'économie, les dernières nouvelles étaient bonnes, avec, en septembre, une progression des revenus et des dépenses personnels, respectivement de 0,9 % et de 1,4 %.

VALEURS	Cours du 17 oct.	Cours du 18 oct.
Alcoa	34 3/4	35 3/8
A.T.T.	18 1/2	19 1/8
Boeing	55 3/4	58 1/4
Chase Manhattan Bank	44 1/8	44
Du Pont de Nemours	47 1/2	47 3/4
Eastman Kodak	70 3/4	74 1/8
Exxon	43	42 1/2
Ford	47 3/4	50 3/8
General Electric	56 1/4	57 7/8
General Foods	58 1/4	58 3/4
General Motors	78 7/8	81 7/8
Goodyear	25 1/2	25 7/8
I.B.M.	121 5/8	125 1/4
I.T.T.	29 5/8	30
Mobil Oil	27 1/2	27 1/2
Pfizer	36 7/8	37 7/8
Schlumberger	41 1/2	41 1/2
Texaco	34 1/4	34 1/2
U.A.L. Inc.	41 3/4	43 7/8
Union Carbide	48 3/4	50 1/2
U.S. Steel	23 1/8	22 1/2
Westinghouse	28 3/4	27 1/2
Xerox Corp.	36 7/8	38 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MICHELIN TYRE PLC. – Dans un communiqué, la filiale britannique de la compagnie générale des établissements Michelin juge médiocres ses résultats, pour le premier semestre, et ne s'attend pas à une amélioration sensible durant la seconde partie de l'année.

Ses comptes font ressortir une perte *avant impôt de 10,85 millions de livres*, contre une perte de 889 000 livres au 30 juin 1983.

La demande s'est contractée plus que prévu sur les marchés britannique et étranger, et une vive concurrence a empêché la société d'amortir la hausse de ses coûts *d'exploitation et de matières premières.*

UNITED TECHNOLOGIES. – Le cinquième groupe industriel des Etats-Unis annonce une *hausse de 59 % de son bénéfice* net (192,7 millions de dollars) pour le troisième trimestre. Le résultat tient compte, il et vrai, d'un crédit d'impôt de 46 millions de dollars. Pour les neuf premiers mois, les profits nets atteignent 495,2 millions de dollars (+ 33,5 %).

BOUYGUES. – Bénéfice net consolidé au 30 juin : 130,87 millions de francs, contre 125,03 millions. Un acompte sur dividende de 6 F sera versé à compter du 14 décembre.

AUSTRALIE. – M. Vincent Leclabart vient de créer, sous ce nom, une agence de publicité au sein de la société Belier SA, troisième groupe publicitaire français, avec 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires. Australie développera son *activité-conseil* vers les grands annonceurs, mais aussi vers les entreprises, qui proposent des produits ou des services originaux et sont à la recherche de nouveaux territoires de communication. L'agence a déjà mis un pied dans l'informatique, la presse, la vidéo, la maison, l'horlogerie, la finance et l'industrie alimentaire.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	17 oct.	18 oct.
Valeurs françaises	117,1	117,1
Valeurs étrangères	93,3	92,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	17 oct.	18 oct.
Indice général	177,7	177,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 19 octobre .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 oct.	19 oct.
1 dollar (en yens)	249,30	248,15

BOURSE DE PARIS Comptant 19 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26	0 156
5 %	43 30	3 579
3 % amort. 45-54	....	0 688
Emp. 7 % 1973	9006	..
Emp. 8,80 % 77	117 70	3 616
9,80 % 78/93	98 25	2 685
8,80 % 78/86	96 35	7 526
10,80 % 79/94	99	1 361
13,25 % 80/90	105 20	5 046
13,80 % 80/87	107 80	0 151
13,80 % 81/99	108 60	10 520
16,75 % 81/87	114 10	1 836
16,20 % 82/90	117 45	12 438
16 % juin 82	117 60	5 830
E.D.F. 7,8 % 61	141	11 392
E.D.F. 14,5 % 80-92	106	5 148
Ch. France 3 %	136	..
CNB Bques janv. 82	104 17	3 928
CNB Paribas	104 80	3 928
CNB Suez	104 80	3 928
CNI janv. 82	104 20	3 928

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	47 90	45 10
A.G.F. (St Cent.)	490	487
A.G.P. Vie	5250	....
Agr. Inc. Madag.	85 80	85
Amrep	165	72
André Roudière	155 10	161 30 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	527	548
Eurocom	665	665
Europ. Accumul.	28	29
Eternit	399	400
Félix Potin	1300	1325
Ferm. Vichy (Ly)	108	....
Finalens	112 50	112 50
FIPP	112	110
Fnac	320	329
Focep (Chât. eau)	1000	....
Foncière (Cie)	260	255 10
Fonc. Agache-W.	312	299 50
Fonc. Lyonnaise	1820	....
Foncina	202 10	203 90
Forges Strasbourg	157	155
Forinter	1218	1218
Fougerolle	62 30	59 80
France I.A.R.D.	115 10	....
France (La)	861	850
Frankel	177 40	....
Fromageries Bel	1007	1047
From. Paul Renard	390	390
GAN	940	1037
Gaumont	490	484
Gaz et Eaux	1360	1360
Gerly S.A.	343	....
Gér. Arm. Hold.	28 60	28
Gerland (Ly)	445	430
Gévelot	230 60	230
Gr. Fin. Constr.	221	221
Gds Moul. Corbeil	103 40	107
Gds Moul. Paris	413	414
Groupe Victoire	960	990
G. Transp. Ind.	170	170
Hutchinson	277	277
Hydro-Energie	272 50	275

Étrangères

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1730	1730
Calberson	359	357
C.D.M.E.	535	547
C. Equip. Elect.	227	225
Delsa	330	332 20
Dauphin O.T.A.	1690	1680
Guy Degrenne	808	805
Merlin Immobilier	1580	1570
Métallurg. Minière	178	179
M.M.B.	300	305
Om. Gest. Fin.	273	279
Petit Bateau	403	419
Petrofigaz	539	549
Poron	399 50	399 50
Salomon	1825	1834
S.C.G.P.M.	280	279
Far East Hotels	0 99	0 99
Sofibus	214	213
Sovac	625	625
Zodiac	1435	1400

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	210	....
Boris	297	....
Cellulose du Pin	32	33 10
C.G.M.	12 90	....
Cochery	39 80	19 40 o
C. Sabl. Seine	118	....
Coparex	531	525
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	60
Mic	294 50	248
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	124 50	125
Ripolin	36	....
Rorento N.V.	127 30	131
Sabl. Morillon Corv.	129	108 o
S.K.F. (Applic. méc.)	65	60 o
S.P.R.	145	144 10
Total C.F.N.	44 20	....
Ufinex	305	308

SICAV 18/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	242 68	231 68	Invest. St-Honoré	675 95	645 30
Actions-Investiss.	275 92	263 41	Japacic	118 12	112 76
Actions sélectives	360 68	344 32	Laffitte-crt-terme	118652 40	118652 40
Aedificandi	380 11	362 87	Laffitte-Expansion	678 27	647 51
A.G.F. 5000	255 62	244 03	Laffitte-France	215 28	205 50

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1721	4,5 % 1973	1723	1710 10	1710	− 0 75	2970	Essilor	2890	2890	2890	....
3883	C.N.E. 3 %	3865	3830	3850	− 0 38	580	Esso S.A.F.	552	567	561	+ 1 6[illegible]
1488	Electricité T.P.	1502	1485	1485	− 1 13	895	Eurafrance	910	920	931	+ 2 3[illegible]
1015	Renault T.P.	1080	1087	1087	+ 0 64	700	Euromarché	660	665	670	+ 1 5[illegible]
1410	Rhone-Poul. T.P.	1513	1509	1509	− 0 26	750	Europe n° 1	805	812	812	+ 0 8[illegible]
1200	St-Gobain T.P.	1245	1270	1270	+ 2	880	Facom	942	942	950	+ 0 8[illegible]
1155	Thomson T.P.	1248	1267	1267	+ 1 52	870	Fichet-Bauche	730	730	730	....
225	Accor	232	235 10	235 10	+ 1 33	184	Fimacal	191	191 10	191 10	+ 0 0[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
140	Gencor	144 50	147 30	147 30 c	+ 3 81	1480	Siemens A.G.	1537	1586	1586	+ 3 18
310	Gén. Belgique	315	309	309	− 1 90	158	Sony	166 20	172	171	+ 2 88
585	Gén. Electr.	600	621	621	+ 3 50	230	T.D.K.	218 50	223 10	224	+ 2 51
770	Gen. Motors	830	868	868	+ 4 57	19 50	Toshiba Corp.	19 05	19 50	19 40	+ 1 83
61	Goldfields	63 70	66	66	+ 3 61	879	Unilever	890	934	934	+ 4 94
40	GdMetropolitain	36 75	38 40	38 40	+ 4 48	395	Unit. Techn.	405	429 90	429 90	+ 5 88
172	Harmony	173 50	174 50	174 50	+ 0 57	990	Vaal Reefs	1028	1031	1033	+ 0 48
36	Hitachi	37 10	38 30	38 20	+ 2 96	465	West Deep	432 50	445	445	+ 2 89
590	Hoechst Akt.	618	635	635	+ 2 75	385	West Hold.	368	379	379	+ 3 55
85	Imp. Chemical	83 90	86 20	86 20	+ 2 74	410	Xerox Corp.	383	405	407	+ 6 26
114	Inco. Limited	111 30	117 50	117 50	+ 5 57	2 09	Zambia Corp.	1 99	1 96	1 96	− 1 50

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 612	9 425	9 100	9 600
ECU	6 845	6 832	....	....
Allemagne (100 DM)	306 310	306 890	292	312
Belgique (100 F)	15 172	15 168	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	271 700	272 220	260	280
Danemark (100 krd)	85 050	85 200	68	83
Norvège (100 k)	106 390	105 990	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 401	11 313	10 700	11 600
Grèce (100 drachmes)	7 507	7 475	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 974	4 962	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	374 520	373 950	368	379
Suède (100 krs)	108 930	108 380	105	112
Autriche (100 sch)	43 600	43 690	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 472	5 449	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 840	5 800	4 700	6 330
Canada ($ can 1)	7 223	7 130	6 880	7 230
Japon (100 yens)	3 850	3 815	3 670	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/10
Or fin (kilo en barre)	104000	103250
Or fin (en lingot)	104000	103400
Pièce française (20 fr)	606	608
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	607	602
Pièce latine (20 fr)	595	594
Souverain	741	741
Pièce de 20 dollars	4510	4460
Pièce de 10 dollars	2142 50	2142 50
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	3870	3860
Pièce de 10 florins	623	623

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le Nigéria baisse le prix de son pétrole de 2 dollars par baril

Désordre à l'OPEP

L'OPEP, soumise à des pressions de plus en plus fortes, aura bien du *mal* à *éviter* une nouvelle baisse du prix de référence du pétrole. Les événements se précipitent. Vingt-quatre *heures* après la *décision* britannique de réduire ses tarifs officiels de 1,35 dollar (4,5 %), le Nigéria, *membre de l'Organisation*, a mis ses menaces à exécution, et, rompant la discipline de l'OPEP, a *annoncé à son tour, jeudi 18 octobre* au soir, qu'il diminuait immédiatement ses prix de vente de 2 dollars par baril (*soit 6,6 %*). La qualité de référence « Bonny light » est ainsi ajustée de 30 à 28 dollars par baril, ce qui *déséquilibre totalement la* structure de prix de l'OPEP, puisque le prix du brut nigérian, de qualité supérieure, est désormais moins élevé que le brut pivot de l'organisation « Arabian light ».

Cette décision va forcer l'OPEP à réagir très vite, *peut-être même* à avancer la date de la conférence consultative prévue à Genève le 29 octobre. L'éventualité d'une réunion informelle rassemblant à Genève, dès lundi 22 octobre, les ministres des pays membres est examinée. Les cours du pétrole sur le marché libre ont en effet continué à s'effondrer jeudi, la décote atteignant au moins 2 dollars par baril (– 7 % en deux jours) pour le brut « brent » de la mer du Nord, et 1 dollar (– 3,5 %) pour le brut de référence de l'OPEP « Arabian light ». Sur le marché des produits, la baisse a été également vive : « *Le gazole est tombé comme une pierre* », assure un négociant, passant en deux jours de 235 à 217 dollars par baril (– 7,6 %).

La décision nigériane suivant celle de la Grande-Bretagne et de la Norvège, *devrait rapidement* pousser d'autres producteurs, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'OPEP, à ajuster à *leur* tour leur tarifs. L'Emirat d'Abou-Dhabi, en position concurrentielle délicate (*le Monde* du *19* octobre) qui avait déjà, selon des sources industrielles, proposé à certains de ses meilleurs clients une diminution de prix d'un demi-dollar par baril, a toutefois, au vu des événements fait machine arrière, en attendant la réunion de l'OPEP. On attend dans les prochains jours que les Soviétiques, l'Egypte, le Mexique – non membres de l'OPEP – voire la Libye (pays membre), s'alignent également en réduisant leurs prix, la question *étant de savoir si la* décision sera prise avant ou après la conférence de Genève. Les raffineurs américains devraient également diminuer rapidement leurs prix postés.

La décision du Nigéria était inévitable. *Mais on ne l'attendait pas si* tôt. Quelques heures avant son annonce officielle, le ministre vénézuélien de l'énergie avait même cru pouvoir affirmer que le gouvernement de Lagos ne prendrait aucune mesure unilatérale et attendrait pour réagir la prochaine réunion de l'OPEP. Le pays africain qui négocie avec le FMI pour l'octroi d'un *crédit « stand by »* (*crédit à disposition*) de 2,5 milliards de dollars est certes toujours soumis à des pressions financières très fortes, mais sa production de pétrole était, après un été difficile, remontée en septembre aux environs de 1,4 million de barils par jour, soit plus que son quota officiel (1,3 million). La modification des conditions commerciales offertes aux compagnies opérant dans le pays et la vente groupée de bruts de qualités différentes sur lesquels l'un dans l'autre les acheteurs parvenaient à retrouver leur compte, avaient en effet permis au pays de *maintenir ses ventes*.

Il est clair toutefois que le Nigéria ne pouvait tolérer longtemps un écart de prix de plus de un dollar avec la Grande-Bretagne et la Norvège. « *Le Nigéria s'est toujours refusé à agir par désespoir, en dépit des rudes problèmes économiques qu'il affronte, mais manifestement il y a des limites à ce sacrifice* », a déclaré M. Tam David West, ministre *nigérian du pétrole*, en annonçant la baisse des prix. Les bruts africains légers – nigérian, libyen, *algérien, etc.* – se trouvent de par leur qualité et leur situation géographique, en concurrence directe avec les pétroles de la *mer* du Nord sur les marchés américains et européens.

Circonstance aggravante, et cause principale du désordre actuel : les prix officiels de ces bruts légers fixés en mars 1983 ne sont plus adaptés à la réalité du marché, étant de fait surcotés par rapport aux pétroles de qualité moyenne et lourde, moins chers mais plus demandés par les raffineurs.

L'OPEP « *prendra toutes les mesures nécessaires pour défendre le niveau des prix du brut qu'elle avait fixé* » a déclaré, vendredi 13 octobre, le ministre koweïtien du pétrole. Après la décision du Nigéria, il semble toutefois évident qu'une simple remise en ordre des prix relatifs et des différentes qualités de l'OPEP ne pourra suffire à rétablir l'ordre, et on ne voit pas très bien comment l'Organisation pourra éviter de réduire son prix de référence. Cette décision « *compromet les chances de l'OPEP de maintenir un prix officiel de 29 dollars par baril*, estime un analyste financier londonien ; *maintenant, la probabilité est d'une diminution du prix de référence plus importante, portant celui-ci à 25-26 dollars par baril* ».

VÉRONIQUE MAURUS.

Le numéro du « Monde » daté 19 octobre 1984 a été tiré à 468 580 exemplaires

RUMEURS DE FUSION DANS LA SIDÉRURGIE OUEST-ALLEMANDE

(Correspondance)

Bonn. – Des rumeurs persistantes font état d'un possible regroupement des activités sidérurgiques des deux sociétés ouest-allemandes Krupp et Klœckner au sein d'une nouvelle firme à laquelle serait associée le groupe australien CRA, filiale de Rio Tinto.

Au siège des deux groupes allemands on se refuse pour le moment à tout commentaire. Un porte-parole de Krupp a qualifié, le 19 octobre, de *spéculations* les précisions données par le quotidien *Frankfurter Rundschau*, selon lequel Krupp, CRA et Klœckner détiendraient respectivement 35 %, 35 % et 30 % des parts de la nouvelle société dont le capital serait de 1,5 milliard de deutschemarks.

H. de B.

UN NAVIRE PANAMÉEN ATTAQUÉ DANS LE GOLFE

Un navire marchand a été attaqué, vendredi matin 19 octobre, dans le centre du golfe Persique, au large du Qatar. Selon les milieux maritimes de Bahrein, *il s'agirait de représailles iraniennes* après un raid effectué lundi par les Irakiens sur le terminal pétrolier de l'île de Kharg. Deux membres de l'équipage auraient été tués et plusieurs autres seraient blessés. Ce bateau, le *Pacific Protector*, jauge 595 tonnes. Il appartient à une compagnie de Hongkong et bat pavillon panaméen. Selon les Lloyds de Londres, il s'agit d'un navire de soutien et de travaux sous-marins. Des navires américains se seraient dirigés vers le navire. – (*AFP, AP, Reuter*).

Selon M. Bergeron

L'AIDE AUX CHOMEURS DE PLUS DE CINQUANTE ANS NE CONCERNERAIT QUE 4 000 PERSONNES

M. André Bergeron, secrétaire général de FO, a *réagi*, le 19 octobre, à l'annonce de la décision prise par le conseil des ministres, le 17 octobre, en faveur de certains chômeurs âgés de plus de cinquante ans (*Le Monde* du 19 octobre). « *Je n'ai rien voulu dire à chaud, avant de connaître la portée exacte de la mesure* », explique M. Bergeron en indiquant que, selon ses informations « *elle ne concernerait que 4 000 personnes* » et non pas les 15 à 20 000 personnes dont parlait Mme Georgina Dufoix, *ministre* des affaires sociales et de la solidarité nationale.

De leur côté, les services de l'UNEDIC, dont le président est M. Bergeron, éprouvent quelques difficultés à apprécier les conséquences de cette nouvelle disposition et, plus encore, à connaître la définition retenue. Le bénéfice de l'allocation de solidarité (40 F par jour) pourrait être accordé à deux catégories de chômeurs de longue durée : ceux qui ont eu cinquante ans révolus entre le 1er décembre 1983 et et le 31 mars 1984 et dont les droits à l'indemnisation étaient épuisés dans cette période ; ceux qui avaient plus de cinquante ans, à la même époque, et qui n'étaient plus indemnisés.

● *Restrictions à l'entrée en Bulgarie*. – Les étrangers qui veulent se rendre en Bulgarie devront, désormais, en plus d'un visa, fournir une invitation écrite d'un citoyen bulgare qui s'engagera à supporter leurs frais de séjour, a annoncé jeudi 18 octobre l'agence officielle Sofia Press. D'autre part, les visas de séjour ne pourront plus être prolongés automatiquement.

UNE STATUE DE PIERRE MENDÈS FRANCE AU JARDIN DU LUXEMBOURG

M. François Mitterrand a inauguré, jeudi 18 octobre, une statue de Pierre Mendès France, au jardin du Luxembourg. A cette cérémonie, organisée à l'*occasion du deuxième anniversaire* de la mort de l'ancien président du conseil, assistaient MM. Alain Poher, *président du* Sénat, Laurent Fabius, premier ministre, Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale et la plupart des membres du gouvernement.

M. Mitterrand, qui était *accompagné par son épouse*, s'est recueilli quelques instants au côté de Mme Mendès France devant la statue *due au* sculpteur Pierre Peignot, œuvre étonnante de vie. L'ancien président du conseil est représenté les *mains* dans les poches avec aux lèvres ce sourire sceptique et amusé dont il a laissé le souvenir.

Le président de la République n'a pas prononcé d'allocution, mais le service de presse de l'Elysée a diffusé pour l'occasion un extrait d'une œuvre publiée en 1953 par Pierre Mendès France, *Gouverner c'est choisir : « Oublions les préoccupations partisanes, les préjugés, les préférences de clientèle et tout ce qui peut nous diviser ou nous opposer ; écartons toute autre passion que celle du salut national. N'ayons aucune crainte que celle d'être un jour blâmé par notre conscience de citoyen et de Français. Pensons à cette jeunesse dont le destin est le véritable enjeu de nos débats, à ce pays inquiet qui nous observe et qui nous juge. Travaillons ensemble à lui rendre la foi, les forces, la vigueur qui assureront son redressement et sa rénovation.* »

Sur le vif

Rude journée

Je n'étais pas contente hier soir, pas contente du tout. J'avais eu une rude journée commencée, comme chaque matin, à 4 h 55, pour attraper les dernières nouvelles de la *nuit sur* RTL avant de prendre la BBC. Au lieu de déjeuner, je suis allée manifester pour Aboucher sous une pluie battante, avec deux mille confrères. Je rentre tard chez moi, vidée, fourbue, crevée, je me fais chauffer un bol de soupe, j'enlève mes godasses et je m'effondre devant la télé, branchée sur le procès de Pétain. J'aurais mieux fait d'y rester au lieu d'obliger mon entourage à se taper le feuilleton Fabius suite et fin : le droit de réponse du PC et du PS.

Quand je débarque, Lajoinie termine sa récitation. Il a appris sa leçon dans *l'Huma*. Il la sait *vraiment par cœur*. *Bravo*, très bien, 10 sur 10, voyons la suite. La suite, c'est un Claude Estier *désagréable, agressif, insupportable*, qui commence à *m'engueuler*, à nous engueuler, *nous*, les *journalistes*. Les nouveaux pauvres, on n'avait pas besoin d'en faire un tel foin. De *toute façon, ils ne sont pas nouveaux*, ils sont vieux comme Giscard.

Moi, je me dresse sur mon coin de canapé : ça, c'est un peu fort ! Quoi qu'il arrive dans ce pays, c'est la faute à *qui* ? La faute à ceux qui parlent ! Dire qu'il y en a qui risquent leur peau pour faire leur métier, un métier contesté par tous les pouvoirs décidément !

Ça a l'air de l'énerver, Estier, mes remarques à la cantonade. Il ne doit pas aimer qu'on lui réponde. C'est probablement pour ça *qu'il ne répond* pas à Fabius. Il lui cire les pompes. Qu'il le défende, moi je veux *bien*, je n'ai rien contre. Mais ça n'est pas une raison pour m'attaquer, pour me parler sur ce ton indigné, furibard. Il me prend pour Chirac ou *quoi* ? Je ne lui ai rien fait, *moi*, à Fabius. Je me le suis même appuyé mercredi soir pendant un *quart* d'heure, bien sagement, sans piper mot. Si c'est pour me faire incendier le lendemain, *merci* bien, mais *non* merci. Le mois prochain, Fabius, tintin. En attendant « Dallas », je prends *mon* bain.

CLAUDE SARRAUTE.

Le maire du IXᵉ arrondissement de Paris obtient l'annulation d'une réunion à laquelle était convié un journaliste du « Monde »

La direction des affaires culturelles de la Ville de Paris vient d'annuler un débat sur le thème « L'Amérique latine aujourd'hui » qui devait être organisé samedi 20 octobre au sein de la bibliothèque Valeyre, 24, rue de Rochechouart dans le neuvième arrondissement, l'une des cinquante-cinq bibliothèques municipales de la capitale. Ce débat devait être animé par notre collaborateur Marcel Niedergang, spécialiste des questions latino-américaines et avait été prévu dès le mois de juin dans le cadre du programme culturel des bibliothèques et annoncé par la Ville de Paris.

Dans le milieu des bibliothécaires de la Ville de Paris, qui sont au nombre de *sept cent soixante-quatorze*, cette décision subite provoque une certaine émotion. En effet, M. Chirac a *toujours* affirmé, et il l'écrit dans une brochure diffusée ce vendredi : « *Le développement culturel de Paris est une de mes priorités* », et il se félicite que les Parisiens « *viennent plus nombreux dans ces lieux d'information, de culture et de loisirs que sont les bibliothèques* ».

Aux termes de la loi municipale de 1982, les bibliothèques demeurent dans la compétence du maire de la ville et n'ont pas été transférées aux maires des arrondissements sur lesquels elles sont implantées. Cela entraîne parfois des conflits. Il semble bien que ce soit le cas présente*ment*. *La décision* de supprimer le débat prévu dans le neuvième a été prise en effet à l'instigation du maire de cet arrondissement, M. Gabriel Kaspereit, député RPR, à qui, selon les bibliothécaires, ni le sujet retenu ni l'orateur choisi, journaliste au *Monde*, ne convenaient.

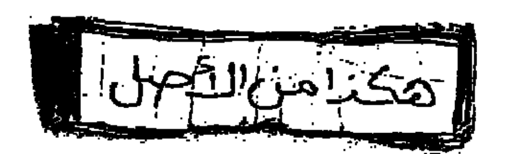
M. Kaspereit, que nous avons interrogé, nous a répondu : « *Effectivement, j'ai demandé la suppression de cette réunion en raison du caractère politique du sujet et du débat qui étaient prévu. Je ne tiens aucune réunion politique dans les locaux municipaux, et je ne veux pas que d'autres en tiennent.* » Il a ajouté : « *M. Niedergang n'est absolument pas visé par cette décision, pas plus que son appartenance au* Monde, *bien que ce journal ne soit jamais agréable avec moi !* »

Le comportement du maire du neuvième n'est-il pas en contradiction avec celui du maire de Paris, qui vient d'écrire qu'un des objectifs des bibliothèques municipales est « *d'aiguiser l'intérêt du public et de développer son champ de connaissances dans tous les domaines* » ?

A. P.

● *Le pianiste Ivo Pogorelich*, souffrant, annule son récital prévu le 22 octobre à 20 h 30 au Théâtre musical de Paris.

● *Préavis de grève à TF 1 pour le journal matinal du week-end*. – Quatre sections syndicales de TF 1 – la CFDT, la CGT, FO, et la CFTC – ont déposé une préavis de grève pour le samedi 20 octobre de 7 heures à 9 h 56, afin de renforcer leurs revendications concernant les modifications des conditions de *travail* avec l'arrivée de la télévision du matin. Les personnels techniques concernés (montage, bancs-titres, archivages, projections, etc.) réclament la récupération des heures du début de matinée, la semaine de trente-cinq *heures pour* ceux qui travaillent le week-end et une augmentation des effectifs. Selon un responsable de la *CFDT*, le journal « Bonjour la France », normalement programmé entre 8 h 30 et 9 heures, pourrait donc ne pas avoir lieu ce samedi. La direction de TF 1 estime néanmoins possible la diffusion de cette édition matinale, son contenu *dût-il être altéré*.



Le Monde
Loisirs

SEBASTIAO SALGADO JR/MAGNUM

Sur le chemin de l'Inca, page VI

Supplément au nº 12359. Ne peut être vendu séparément. Samedi 20 octobre 1984.

Solde positif

L'année des agents de voyages.

PARTICIPANT au trentième congrès du Syndicat national des agents de voyages (SNAV), réuni à Abidjan (Côte-d'Ivoire), M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, a annoncé que le solde positif de la balance touristique française devrait en 1984 atteindre 24 milliards de francs, battant ainsi le record historique de 1983 (22,5 milliards de francs). Commentaire de M. Jean-Claude Murat, président du SNAV : *« On a la chance d'avoir une profession où l'on investit si peu au plan gouvernemental pour de si grands résultats. »*

Plus de huit cents agents de voyages étaient présents à Abidjan pour tenter, selon le thème du congrès, de *« relancer la machine »*. 8 % seulement des Français qui partent en vacances poussent la porte d'une agence de voyages... *« Il faut cesser d'être des boutiquiers coincés et faire preuve d'imagination »*, a-t-on entendu. Mieux présenter les produits, mieux se faire connaître, être plus dynamique. Un air déjà entendu à chaque réunion du SNAV. Malgré la crise, les Français partent toujours en vacances. Mais *« pour rester dans le coup »*, les agents de voyages *« ne doivent-ils pas se transformer en agents de loisirs »* ? Pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

Séjours plus courts mais plus nombreux, telle est la leçon de cette année 1984. Les professionnels font état d'un phénomène nouveau : celui de la *« dernière minute »*. Constaté dès le printemps, cette « attitude » des Français n'a fait que se confirmer tout au long de la saison. Jamais, en effet, la clientèle ne s'y est prise si tard pour réserver ses séjours.



PIERRE JOUBCIN/VIVA

L'imagination n'était pas au rendez-vous à Abidjan. Seul M. Crépeau, qui, pour l'occasion, avait retrouvé tout son profil d'« homme de dialogue », a su tirer son épingle du jeu. Il est vrai que le maire de La Rochelle a été suffisamment habile pour effacer l'énorme bévue psychologique que fut, en 1983, le renforcement du contrôle des changes décidé par le gouvernement Mauroy et qui fit perdre aux agents de voyages près de 300 000 clients. Habile, le ministre du tourisme a plaidé pour *« un Etat qui doit impulser et accompagner plutôt que réglementer »*. *« Je suis là pour faire du commerce extérieur avec du tourisme »*, a-t-il ajouté. Il a confirmé la baisse de la TVA (de 18,60 % à 7 %) pour les agences de voyages favorisant la venue de touristes étrangers en France. Cette disposition figure dans la loi de finances 1985 et devrait être votée prochainement par le Parlement.

Selon M. Crépeau, cette baisse de la TVA représentera pour les professionnels un gain net annuel de 50 millions de francs. Le ministre a souhaité que cette somme soit consacrée à la promotion de la France à l'étranger plutôt qu'à une baisse des prix en faveur des consommateurs. *« De toute façon*, a-t-il précisé, *nous en discuterons avec la profession. »* Cette orientation de la politique du tourisme est contestée par certains membres du SNAV dont les entreprises pratiquent seulement la vente de billets et de voyages vers l'étranger. *« Je souhaite*, dira M. Crépeau, *que vous fassiez venir en France des étrangers, mais je souhaite aussi que les Français sortent de leurs frontières. Ils pourront ainsi se rendre compte qu'en France tout ne va pas si mal que cela. »*

JEAN PERRIN.

Maison

Ranger l'espace

UNE maison — construite selon les besoins en surface du moment — peut devenir, un jour, trop petite. Il y a quelques années, on la vendait... et on en faisait construire une plus grande. *Aujourd'hui, il faut trouver* une solution pour gagner de la place : le plus souvent vers le haut de la maison et parfois vers le bas.

Le grenier paraît l'endroit idéal pour aménager une chambre supplémentaire pour les enfants, une chambre d'amis ou une salle de jeux. *Mais de nombreuses maisons* ont été construites avec une charpente industrialisée qui rend impossible l'utilisation des combles. Tout le volume sous le toit est hérissé des multiples fermettes de la charpente, disposées en oblique.

Pour récupérer cet espace perdu *et y créer des surfaces habitables*, plusieurs techniques sont appliquées depuis une dizaine d'années. Leur principe commun est une modification de la charpente existante. Si l'on veut éliminer ces triangles de fermettes gênantes, il faut renforcer la charpente d'une autre façon. Cette restructuration est proposée par quelques spécialistes qui ont mis au point des procédés qu'ils ont fait breveter et qui bénéficient d'une garantie décennale. Les trois systèmes de récupération des combles décrits plus loin sont mis en œuvre par des entreprises sélectionnées, selon une formule de « franchise » qui se développe dans le domaine du bâtiment.

Avant d'entreprendre ces travaux, il est indispensable de demander un permis de construire. Le budget à prévoir pour la nouvelle structure de la charpente est de *l'ordre de 1 500 à 2 500 francs* environ par mètre carré. A ces dépenses de base, il faut ajouter — pour aménager les combles — une ou plusieurs fenêtres de toit, un *escalier d'accès et un cloisonnement* s'il y a plusieurs pièces à créer. Ces travaux annexes peuvent être réalisés par l'entreprise de charpente.

Sous le nom de « Plus 60 », Gérard Bergevin a créé un procédé qui consiste à introduire une nouvelle structure en bois. Indépendante de celle d'origine, elle prend appui sur les murs de la maison et reprend les charges de la toiture, des plafonds et du nouveau plancher. Cette *structure se compose de* fermes porteuses et de poutres-caissons qui supportent les arbalétriers. Les fiches des anciennes fermettes sont ensuite éliminées, *permettant de récupérer sous le toit* environ 60 % de la surface habitable au sol.

La technique de récupération des combles mise au point par la société Sipeg comprend l'installation de poutres à treillis, parallèlement aux façades. Ancrées dans les pignons *et reposant sur deux poteaux métal*liques, elles assurent le contreventement de la charpente et supportent le plancher. Il est également possible, si le volume sous le toit *n'est pas suffisant, de l'agrandir* en rehaussant la charpente et en modifiant la pente du toit. *Une telle sur*élévation revient à 4 000 francs environ le mètre carré.

La procédé breveté par la société Gary fait reposer la charge de la toiture et du plancher sur les pignons de la *maison*. Ce *système met en* œuvre des poutres en acier d'une seule portée, d'un pignon à l'autre. Une fois ces poutres maîtresses installées, leur tension est réglée par *des contrôles précis ; les tirants* sont si puissants qu'ils soulèvent de quelques millimètres la toiture. Des renforts sont mis en place avant de supprimer les bracands gênants. Le plancher à ossature métallique porteuse, posé indépendamment du *plafond existant, est constitué de* dalles d'aggloméré de bois reposant sur de la mousse pour assurer une bonne isolation phonique.

Le gain d'espace peut, aussi, se faire sous la maison. Actuellement, de nombreuses constructions sont réalisées sans sous-sol. Mais plusieurs procédés permettant de créer, avec des éléments préfabriqués, une cave ou une pièce dans laquelle on pourra bricoler ou faire des rangements.

En 1979, Georges Harnois *expose à Batimat sa « cave installée »*, pour laquelle il obtient le Prix de l'innovation. C'est une cave circulaire, composée d'éléments modulaires en béton, fabriqués en usine. Le principe est ingénieux : les marches d'escalier, formant aussi *caissons de rangement, s'empilent* autour d'un axe pour former un cercle de 2 mètres de diamètre. Cette cave a une capacité de rangement de plus de mille bouteilles. Sa forme *circulaire a son importance* : d'après son constructeur, elle permet d'effectuer sans danger un terrassement sous une maison déjà construite. Selon son implantation (sous une cuisine, un cellier ou un garage) et la nature du terrain à creuser, *une telle cave coûte entre* 35 000 F et 45 000 F environ.

Avec le « Multispace », Georges *Harnois vient de créer, sur les* mêmes principes, une pièce en sous-sol — de forme ovale — qui *peut servir à d'autres usages qu'une* cave à vins. Sa stabilité est assurée par le poids des éléments imbriqués les uns dans les autres et par un blocage périphérique. Comme pour la cave circulaire, une poche étanche l'isole de l'humidité.

Depuis un an, la société Sipeg a *ajouté à la récupération des com*bles une extension vers le sous-sol avec une cave préfabriquée. Le module de base est de forme cubique (2,14 m × 2,16 m × 2,20 m), *extensible par des éléments* de 0,70 m de large. Le module de base vaut *50 000 F environ*. Cette cave Sipeg est faite de poteaux et d'éléments préfabriqués en béton, formant une structure homogène rendue étanche par une poche en PVC. *Les parois incluent des caissons de* rangement. L'accès à la cave se fait par un escalier métallique partant d'une trémie fermée.

JANY AUJAME.

● « PLUS 60 », rue Nobel, 45700 Villemandeur. Tél. : (38) 85-41-80. Sipeg, Grange de Malassis, C.D. 46, 91400 Gometz-la-Ville. Tél. : (6) 012-24-89.

● GARY, ZI du Haut-de-la-Cruppe, 59650 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : (20) 04-28-08.

● G. HARNOIS, Parc de Villeroy, BP 18, 91540 Mennecy. Tél. : (6) 499-77-80.

Philatélie n° 1866

Vincent Auriol, président...



...sera représenté sur un timbre hors programme, en raison de son passé socialiste. Né à Revel (1887-1966), il fut président de la République de 1947 à 1954. Vente générale le 5 novembre (50*/84).

2,10 F, brun, vert.

Format 22 X 36 mm. Dessin de Jean Pheulpin, gravé par Georges Bétemps. Tirage : 8 000 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

— 3 et 4 novembre, de 9 h à 18, à la salle du Beffroi, place Philippe-VI-de-Valois, Revel (Haute-Garonne). Oblitération « P.J. ».

— 3 novembre, de 8 h à 12 h, au bureau de poste de Revel. Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

● *RETRAITS : quatre timbres,* 2 F, Jarnac ; 2+0,40 F, Standhal ; 3,45 F, Air France ; 4 F, œuvre de Gustave Doré ; ainsi que la série Croix-Rouge, Vierge à l'Enfant, 1,60+0,40 F et 2+0,40 F (en feuilles et carnets), le 16 novembre, à la fermeture des bureaux de poste.

Le Conseil de l'Europe...

...s'aligne avec les tarifs postaux actuels par l'émission de trois timbres de « service », toujours du type *« Palais de l'Europe-Entrée et* Hémicycle ». Vente générale le 12 novembre (51, 52 et 53*/84).

1,70 F, vert ;
2,10 F, rouge ;
3,00 F, bleu.



Formats 36 × 22 mm. Dessin et gravures d'Eugène Lacaque. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée le :

— 10 novembre, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire ouvert au Palais de l'Europe, à Strasbourg. Oblitération « P.J. ».

— 10 novembre, de 8 h à 12 h, aux guichets philatéliques de la R.P. et de l'AGERIP de Strasbourg (Bas-Rhin). Boîtes aux lettres pour « P.J. ».

● Ces timbres de « service » ne sont valables pour l'affranchissement qu'au Palais de l'Europe à Strasbourg.

● RETRAITS : les trois anciennes valeurs, du même type, 1,00, 2,00 et 2,80 F, seront retirées de la vente le 9 novembre.

● *Depuis le 1er octobre, un nou*veau « Point philatélie » est ouvert au bureau de poste de Royan principal.

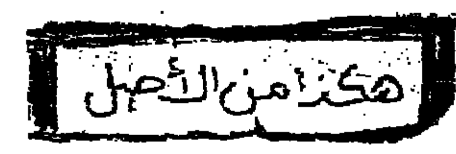
◆ A NOS LECTEURS ayant demandé le « Bilan des émissions 1983 en France » et exprimé le désir d'obtenir celui de 1982, nous accédons à leurs demandes, dans les mêmes conditions, soit : contre 5 F en t. p. et une enveloppe libellée par leurs soins et affranchie à 2,10 F. Ecrire : *le Monde Loisirs*, A. Vitalyos, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Calendrier des manifestations

Diverses

- ⊙ 67000 Strasbourg, 31/X.
- ⊙ 21000 Dijon, 27/X au 12/XI.
- ⊙ 78320 Le Mesnil-St-Denis, 13/X.
- ⊙ 94150 Chevilly-Larue, 13/X.
- ⊙ 69000 Lyon, 16/X.
- ⊙ 78780 Jouy-le-Moutier, 20/X.
- ⊙ 59580 Aniche, 20-21/X.
- ⊙ 06380 Sospel, 28/X.
- ⊙ 59150 Wattrelos, 2 au 5/XI.
- ⊙ 34190 Ganges, 3-4/XI.
- ⊙ 39210 Domblans, 10-11/XI.
- ⊙ 36000 Châteauroux, 11/XI.
- ⊙ 85490 Benet, 16 au 19/XI.
- ⊙ 69000 Lyon, 17-18/XI.
- ⊙ 88400 Gérardmer, 17 au 19/XI.
- ⊙ 29200 Brest, 18/XI.
- ⊙ 54000 Nancy, 28/XI au 1/XII.
- ⊙ 75002 Paris Naval, 1-2/XII.

ADALBERT VITALYOS.



Ski de fond dans les massifs

Randonnées et raids nordiques.

DEPUIS quinze ans, le ski de fond s'est développé en France; des accueils ont été créés et des pistes tracées.

Les adeptes de randonnées et de raids *nordiques ne sont* plus désemparés, car les organismes et associations sont de plus en plus nombreux à offrir des *programmes. Les* prix sont généralement établis pour une semaine, location du matériel en plus. Les irréductibles de l'errance entre copains peuvent se procurer des descriptifs d'itinéraires (topos) et un guide des hébergements, car il est indispensable de réserver l'endroit plus ou moins douillet où l'on pourra étendre ses plumes et duvets.



MUNOZ DE PABLOS.

De tous les massifs, c'est le Jura le mieux aménagé en pistes tracées, et son itinéraire balisé GTJ (Grande Traversée du Jura), bien connu, est assez fréquenté. Les crêtes vosgiennes peuvent présenter des *allures sportives et un* enneigement irrégulier. Le Massif Central, riche de hauts plateaux et de larges crêtes, est un terrain nordique idéal avec par endroits un air de Laponie; la neige y est capricieuse, mais les accueils sont de qualité. Dans les Pyrénées, le soleil brille, la neige se réchauffe puis gèle, mais les accompagnateurs, eux, savent où trouver le vallon le plus propice, non loin de lacs sauvages.

Le terme *ski de fond* désigne *généralement une évolution sur* pistes tracées et balisées : pas de souci d'itinéraire, pas de sac à dos, l'unique préoccupation est la recherche de vitesse et de style, qui conduit souvent aux courses populaires. C'est le domaine du ski à farter, le plus étroit, le plus léger; l'usage des skis munis de systèmes antirecul (1) est ici la solution de facilité, mais pas forcément d'efficacité.

La *randonnée nordique,* sous forme de circuit ou de traversée, se déroule sur des parcours peut-être connus mais pas forcément balisés ni tracés : c'est l'ivresse des grands espaces sauvages. Elle dure un ou plusieurs jours par tous les temps et en toutes neiges; une relative autonomie oblige au port d'un sac, même si à l'étape tout est prévu. Il faut des vêtements plus chauds qu'en ski de fond et porter de préférence des chaussures montantes.

En *raid nordique*, une autonomie totale de plusieurs jours exige souvent un engagement sérieux, une bonne technique, une adaptation aux conditions d'hébergement parfois plus sommaires et aux variations climatiques. L'usage de skis robustes, plus larges, équipés de carres et, selon les goûts, de systèmes antirecul s'avère pratique ; il faut se relayer pour faire la trace, avec un sac plus lourd (matériel de rechange, vêtements, couchage, vivres...).

MASSIF DU JURA

Dans les fermes comtoises : ce sont des fermes isolées, aménagées ; l'innovation au Châteleu est de faire chaque jour une randonnée différente, en marguerite. 1 100 F la semaine. Auberge du Châteleu – 25790 Les Gras. – Tél. : (81) 67-11-59.

L'intégrale du Jura est une traversée en douze étapes de la quasi-totalité du massif, avec de nombreux sommets, face aux Alpes. Du 3 au 16 février, 2 825 F, pour skieurs confirmés. Ecole Jurassienne du raid. – Chapelle-des-Bois, 25240 Mouthe. – Tél. : (81) 69-24-87.

La haute route du Jura pendant les vacances scolaires : de Bâle à Jougne (22-12 au 1-1 – environ 1 800 F) et de Jougne à Bellegarde (16-24/2, environ 1 400 F). Depuis Paris en train ; pour skieurs moyens. Etapes en fermes-auberges, gîtes et refuges. Club alpin français, 7, rue La Boétie, 75008 Paris. – Tél. : (1) 742-36-77.

Raids avec chiens de traîneau : l'attrait des chiens, leur vie en meute, leur dressage, sont aussi attractifs que l'itinéraire hors des pistes habituelles.

- AGAD-La Pesse, 39370 Les Bouchoux. – Tél. : (84) 42-70-48 : La semaine « Oukiok », de 2 200 F à 2 390 F selon les dates.
- P. Barthelet, BP 8, 39400 Lonchaumois : « Inouk », cinq jours, 1 850 F.
- P. Delval, 51, route du Vivier – 39220 Les Rousses/Bois-d'Amont. – Tél. : (84) 60-31-09. Durée variable, 125 F par jour.

Ski + spéléo ou menuiserie sont deux possibilités originales ; marqueterie ou ébénisterie sont aussi possibles. 1 250 F + le bois. Gîte-école du Lison, Nans-sous-Sainte-Anne, 25330 Amancey. – Tél. : (81) 86-50-79 le soir.

Ski de fond + yoga, l'emploi du temps est partagé, à la Maison d'Evuaz, ancienne ferme dans la vallée de la Sémine. 20-26/1 et 31/3 au 6/4. – 1 560 F.

AGAD-La Pesse – 39370 Les Bouchoux. – Tél. : (84) 42-70-48.

Ski de fond + tissage : ski le matin, tissage l'après-midi, initiation et perfectionnement dans les deux disciplines, en mars. 1 130 F la semaine + la laine ! Centre d'accueil de Prénovel-les-Piards – 39150 Saint-laurent. – Tél. : (84) 60-41-26.

MASSIF CENTRAL

Du Cantal au Sancy, par les plateaux du Limon : c'est un très beau raid qui peut être difficile, aux descentes délicates. 17/2 au 22/2 – 1 360 F. Ass. Chamina, 5, rue P.-Le-Vénérable, 63000 Clermont-Ferrand. – Tél. : (73) 92-82-60.

Réveillons à la ferme, au mont Lozère, en Margeride, en Ardèche, skis aux pieds, du 27/12 au 1/1, avec le sympathique accueil des fermes. 1 490 F. Ass. Sylva, Vieux Fraisse – Rocles 48300 Langogne. – Tél. : (66) 69-00-28.

Le Gévaudan, à ski ou à pied : initiation au ski nordique ou randonnée pédestre, c'est au choix, avec des visites d'artisanat. Une semaine en hôtel : 1 350 F à 1 800 F. SI de Langogne, 15, bd. des Capucins, 48300 Langogne. – Tél. : (66) 69-00-07.

Le haut plateau ardéchois, en faisant étape dans des fermes : logement à la dure dans le foin, à la découverte d'un volcanisme enneigé. 1 270 F la semaine. Ass. La Burle 07510 Usclades. – Tél. : 75/38-80-19.

Les monts du Forez, au pays de « Gaspard des Montagnes », peu fréquenté par les fondeurs. Logement en gîtes aménagés ou en fermes, en février. 1 270 F la semaine. Ass. L'ECIR, Valcivières 63600 Ambert. – Tél. : 73/82-31-92.

Ski de fond + cuisine auvergnate : c'est un stage en Aubrac, en hôtel★★, avec l'un des meilleurs cuisiniers de la région. 2 000 F la semaine. Maison de la Lozère, 4, rue Hautefeuille, 75006 Paris. – Tél. : 1/354-26-64.

Ski de fond + initiation aux danses occitanes, sur les hautes terres du plateau ardéchois, après le ski. On peut apporter ses cassettes et son instrument favori. 13-19/1 et 17-23/3. 1 110 F. Ass. La Burle, 07510 Usclades. – Tél. : 75/38-80-19,

VOSGES

Du Grand Ballon aux Bagenelles, en six étapes de 20 à 30 kilomètres, retour au niveau des lacs. Quatre randonnées en *février : 1 050 F. Maison* d'Alsace, 39, av. des Champs-Elysées, 75008 Paris. – Tél. : 1/256-15-94

Du Ballon d'Alsace à Sainte-Marie-aux-Mines, sept jours dans une ambiance haute montagne malgré le terrain nordique ; hébergement en fermes-auberges confortables ou en simples cabanes forestières. 1 530 F la semaine. Sylva – Vieux Fraisse, Rocles – 48300 Langogne. – Tél. : 66/69-00-28.

VERCORS

Initiation au raid nordique : trois jours de technique et d'orientation et quatre jours de raid par la forêt de Lente, les plateaux d'Ambel et de Font-d'Urle. 1 500 F (pension et matériel). Terres d'aventure, 3, rue Saint-Victor, 75005 Paris. – Tél. : 1/329-94-50.

Stages randonnées et raids, découverte des hauts plateaux, des crêtes, par les fermes et refuges. Environ 1 800 F. M. Imbaud et J.-C. Bulle, av. du Lycée-Polonais, 38250 Villard-de-Lans. – Tél. : 76/95-91-63.

Ski + équitation : c'est spécial pour les enfants de six à douze ans, à Gresse-*en-Vercors. En février et à Pâ*ques : 900 F environ la semaine (hébergement en chalet familial, forfait et location du matériel). Relais équestre les Choucas, hameau de la Ville, 38650 Gresse-en-Vercors. – Tél. : 76/34-09-79.

PYRÉNÉES

Val de Galbe, randonnée nordique en Capcir, du 17 au 23 mars, 1 650 F les cinq jours. Centre-école Vall de Galbe, 66760 Enveitg. – Tél. : 68/04-85-26.

Massif des Trois Seigneurs : six jours de raid autour du massif, en gîte d'étape, refuge non gardé ou tente isothermique. 1 350 F. Centre-Ecole des Trois Seigneurs, 09320 Massat. – Tél. : 61/96-94-95.

Toute la chaîne, du Capcir à la vallée d'Ossau. Des stages *dans différents sites sont orga*nisés par Pyrenaïca, 65400 Estaing. – Tél. : 62/97-20-36. Six jours, 1 700 F.

De Gabas à la Pierre-Saint-Martin, six jours d'itinérance avec nuits en refuges, cabane et hôtel de villages en France et en Espagne. 21-26/1, 11 au 16/3 – 1800 F.

Cimes Pyrénées centralise les différentes possibilités sur la chaîne et les présente dans sa brochure 1984-1985 (Square Balagué 09200 Saint-*Girons*).

Fins de semaine.

Dans le Jura, les Vosges ou le Massif Central, en ski de fond ou randonnée nordique, quarante sorties sont organisées en car-couchettes ou en train. 500 F à 700 F. Club alpin français, 7, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 742-36-77.

Lac de Saint-Point – Jura, en T.G.V. + autocar SNCF, du vendredi soir au dimanche midi : 670 F, location du matériel incluse. SI Malbuisson, 25160. Tél. : 81/69-31-21.

Auberge du Châteleu, en TGV + autocar SNCF, du vendredi soir au dimanche midi, *avec moniteur : 870 F, location* du matériel comprise. Auberge du Châteleu 25970 Les Gras. – Tél. : 81/67-11-59.

Ne pas oublier l'UCPA, qui organise un nombre important de randonnées et de raids depuis la ferme de Guéroz, dans le sud du Jura, Saint-Véran dans le Queyras, le mont Lozère (en Lozère) ou Val-des-Prés dans le Briançonnais. 1 365 F. UCPA, 62, rue de la Glacière – 75013 Paris. – Tél. : 1/336-05-20.

Pour les randonneurs indépendants

Boussole, cartes et topos sont leurs trois attributs principaux : voici des documents pour guider leur itinérance neigeuse en France :

Gîtes et refuges en France, A. et S. Mouraret, 1 800 hébergements, été, hiver (randonnées, ski, alpinisme). 360 p., 65 F. Ed. Créer, 63340 Nonette.

Les traversées du Jura, P. Brunschwig. Trois grands itinéraires : la haute route franco-suisse, la frontalière et la *GTJ*, 82 pages avec tracés sur cartes, environ 30 F. Club alpin Côte-d'Or, 34, rue des Forges, 21000 Dijon.

Randonnées à ski nordique dans le Massif Central, A. et S. Mouraret, 600 km hors pistes en Aubrac, Cantal, Cézallier, Devès, Mont-Dore, Forez, mont Lozère, Margeride, Velay-Vivarais. 172 pages avec tracés sur cartes. 58 F. Ed. Créer, 63340 Nonette.

Massif du Sancy, deux à huit jours de randonnées à ski. *76 p. avec tracés sur cartes,* 39 F (+ 6,50 postes). Chamina, 5, rue P.-le-Vénérable, 63000 Clermond-Ferrand.

Randonnées à ski dans les Vosges, J.-L. Theiller. Cent vingt itinéraires de ski nordique et ski alpin, 104 p. avec schémas, environ 40 F. Ed. SAEP Ingersheim, 68000 Colmar.

ANNICK MOURARET.

Le Salon neige et montagne

Le sixième Salon neige et montagne, qui se tient au Palais des expositions de la porte de Versailles du 20 au 29 octobre, se propose de permettre aux amateurs de sports d'hiver de préparer leurs vacances dans les meilleures conditions.

Deux cent cinquante exposants offrent un panorama complet des possibilités en matière d'hébergement, de remontées mécaniques, de stages, et de loisirs divers ainsi qu'une revue des derniers matériels.

Pour le prix d'un billet d'entrée à 19 francs (gratuit pour les enfants de moins de sept ans), les visiteurs ont la possibilité d'obtenir des réductions de 5 % à 8 % sur leur réservation au Grand-Bornand, à Bourg-Saint-Maurice, à Chatelard et à Val-d'Isère, tout en participant à une bataille de boules de neige amenée par camions des Gets, ou bien en assistant à des défilés de mode ou encore en faisant un peu de gymnastique avant de réviser leur godille sur une piste en révêtement plastique de 50 mètres de long pour 12 mètres de dénivelé, « fondre » sur un anneau de ski de fond de 300 mètres, escalader un des deux murs installés par la Fédération de la montagne.

Avant-saison

La plupart des stations ouvrent à partir du 15 décembre. Toutefois, six d'entre elles offrent à ceux qui souhaitent profiter des toutes premières neiges des conditions exceptionnelles : Val-Thorens, L'Alpe-d'Huez, les Deux-Alpes, Val-d'Isère, Tignes et La Plagne proposent avant le 16 décembre des forfaits hébergement-remontées mécaniques pour 660 F par personne pour au moins quatre personnes. Le forfait de remontées mécaniques permet de skier chaque jour dans une station différente.

Boulevard des neiges

3 600 remontées mécaniques en France.

SANS déchausser, on peut désormais skier entre Le Corbier et La Toussuire (Savoie). Deux télésièges permettent cette liaison et ouvrent de nouvelles pistes, mais surtout assurent un ski « grand large » au départ de chacune des deux stations.

Le Corbier, qui était déjà relié à la station de Saint-jean d'Arves, et La Toussuire, qui est associée au village des Bottières, vont former désormais le massif Arvan-Villards, fort de trente-neuf remontées *mécaniques qui desservent* 120 kilomètres de pistes et un domaine skiable de 700 hectares. *Ski sans frontières.*

Valdotains et Tarins s'unissent pour réaliser entre la station française de La Rosière (Savoie) et le village italien de La Thuile (Val-d'Aoste) une chaîne de remontées mécaniques permettant de skier de part et *d'autre de la frontière*. Grâce à cette liaison, La Rosière voit son *domaine skiable multiplié par trois.* Désormais l'ensemble formé par les deux stations italienne et française ouvre *aux skieurs 120 kilomètres* de pistes.

Mariage également entre Valmorel et Saint-François-Longchamp, qui conjuguent leurs efforts pour proposer un ensemble *de pistes* et de vastes pentes qui resteront en neige vierge. L'extension du *domaine skiable du Cheval* noir, avec la première liaison Tarentaise-Maurienne, est une grande première qui ouvre complètement le domaine skiable de Valmorel pour le grand ski de massif.

Le forfait Tarentaise permet désormais aux skieurs de Val-d'Isère, de *Tignes, de La Plagne* et des Arcs de réaliser près de 200 kilomètres de pistes ou d'itinéraires pour 108 francs par jour. Départ depuis Val-d'Isère, *direction* Champagny, La Plagne, Montchavin ; navette ou ski jusqu'à Peisey-*Nancroix, Les Arcs, Villaroger ;* enfin retour jusqu'à Tignes et Val-d'Isère en navette ou en car. Une journée *« marathon » pour très bons* skieurs.

Les *skieurs* de L'Alpe-d'Huez et des Deux-Alpes bénéficient d'un service d'hélicoptères pour se rendre *dans l'une ou l'autre des deux* stations. Il vous en coûtera 150 francs pour ce transport aérien aller-retour. Quant aux forfaits *remontées mécaniques*, ils sont valables sur les deux réseaux.

Plusieurs stations — Val-d'Isère, Courchevel, L'Alpe-d'Huez — mettent en place un service retour, par hélicoptère, pour les amateurs de grands itinéraires. En effet, si les déposes sur les sommets sont interdites, *par contre les reprises de* skieurs en fond de vallée sont autorisées, ce qui permet, à partir des plus hautes remontées mécaniques *de ces stations, de réaliser de* splendides descentes en neige poudreuse.

SYLVIE CHAPPAZ

Depuis les stations françaises, il est possible de se faire déposer... *sur les sommets italiens.* Il faut compter environ 300 francs à 400 francs par dépose pour une *personne depuis Val-d'Isère. Le plus « sélect »* : les déposes sur les cimes italiennes et les reprises dans *les vallées françaises difficiles* d'accès. La journée héliportée comprenant dépose et reprise revient à environ 1 300 francs.

La montagne française en quelques chiffres : 3 600 *remontées mécaniques, dont 8 sur 10 sont installées dans les Alpes ;* 9 400 moniteurs de ski, dont 10 % *enseignent le ski de fond dans* 433 stations et centres de ski. La France possède non seulement les plus beaux champs de neige des Alpes, *mais le plus vaste domaine* skiable de toute l'Europe : 1 900 kilomètres carrés contre *1 350 en Suisse et en Italie, 1 050* en Autriche et 450 kilomètres carrés en Allemagne.

Trois industriels français sont numéro un mondial. Rossignol-*Dynastar pour le ski avec* 1 650 000 *paires de skis et 25 %* du marché mondial. Salomon pour les fixations, *qui fabrique 2 millions de paires sur les 5 millions vendues* chaque année dans le monde.

Pomagalski *pour les remontées* mécaniques qui, *leader mondial* dans sa spécialité, construit cet hiver le téléphérique le plus spa*cieux du monde avec 160 places à* Courchevel.

Stages à la montagne sans skis aux pieds. Pour savoir maîtriser sa voiture, Tignes, mais aussi Chamrousse et Serre-Chevalier organisent *des stages de conduite* sur glace. Prix : 2 400 francs la semaine. Voiture prêtée... Stages sécurité : 1 200 francs.

Pour apprendre à piloter un avion en montagne et obtenir sa « qualification montagne » quand on est déjà pilote diplômé, Méribel organise des stages « montagne ». Dix à quinze *heures de vol sont nécessaires* pour l'obtention de cette « qualification ». Prix : 420 à 600 *francs l'heure suivant* le type d'appareil.

On peut également sauter en parachute *sur la neige* à Courchevel et, si on le souhaite, les skis aux pieds. Le saut d'initiation revient à 400 *francs et la limite d'âge* est fixée à soixante-seize ans...

C. F.

Renseignements

L'Association des maires des stations françaises de sports *d'hiver, qui regroupe* quatre-vingt-cinq stations réparties dans les cinq massifs, met à la disposi*tion du public deux services* :

★ **Ski France information** : cet organisme installé 61, boulevard *Haussmann à Paris (8e)* distribue gratuitement sur demande par le (1) 742-23-32 deux brochures de renseignements pratiques sur les sports d'hiver. Les *Renseignements généraux* répertorient *par stations les adresses* des garderies d'enfants, des hôtels avec garderies, des mai*sons d'enfants, des établisse*ments accueillant des groupes, des clubs pour les jeunes et les *familles, des hébergements* à caractère social. Le *Guide ski France* présente une synthèse des *informations sur chaque station* telles que situation, accès, altitude, coordonnées de l'office du tourisme, infrastructures et domaine skiable.

★ **L'horloge des neiges** : *c'est un service téléphonique* accessible par le (1) 266-64-28 qui rend compte vingt-quatre *heures sur vingt-quatre,* du 15 décembre au 15 avril, des hauteurs de neige dans les stations.

Les vallons de la Meije

Un simple petit remonte-pente va bouleverser cette saison toutes les données du ski hors piste : c'est le téléski du dôme de la Lauze qui *ouvre* au grand public les vallons de la Meije, un des domaines de ski *sauvage comparable* à ceux de la vallée de Chamonix en qualité et en beauté.

Cette remontée *mécanique* épargnera la longue marche d'approche qu'il fallait encore *effectuer au printemps* 1984 à partir du sommet du glacier du Jandri. De 3 560 mètres d'altitude *on pourra ainsi plonger* vers le tranquille village de La Grave 2 000 mètres plus bas *en passant à l'aplomb des vertigineux* séracs qui tombent des flancs de la Meije.

Le plaisir de la promenade est démultiplié par l'arrêt pour déjeuner dans le refuge-restaurant *tenu par un guide de* la Compagnie de l'Oisans à l'accueil chaleureux.

Toutefois il ne s'agit pas d'une simple balade en bordure d'un « tire-fesses ». Les vallons qui offrent des possibilités infinies de descentes restent un domaine vierge sans aucun balisage. Il ne faut donc pas partir à l'aventure. Les crevasses constituent un danger permanent sur cet itinéraire ainsi que les nombreuses barres rocheuses qui coupent les pentes dans les endroits les plus inattendus.

Bref, l'ouverture de ce téléski du dôme ne doit pas dispenser *de prendre les précautions élémentaires* qui s'imposent avant d'aborder ce qui reste un itiné*raire de haute montagne*. La compagnie d'un guide est à cet égard la meilleure des assurances. Il y en a un tous les soirs de permanence à l'école de ski des Deux-Alpes.

A. G.

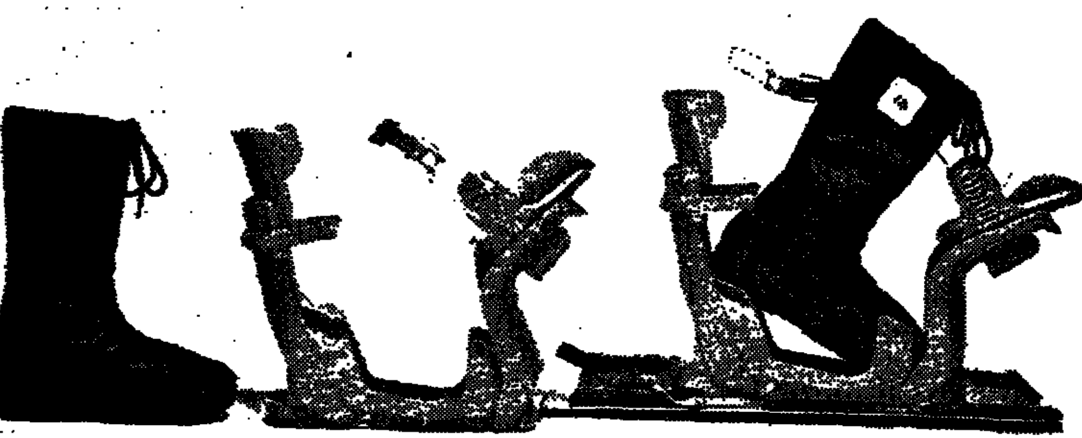


هكذا من الأصل

Matériel de choc

Skis en mousse et chaussures à pistons.

LES skieurs utiliseront cet hiver des matériels dont les caractéristiques ont peu évolué depuis la saison précédente. Le Salon international des sports d'hiver de Grenoble, baromètre annuel des transformations techniques et des transactions commerciales sur le marché de la neige, n'a pas, en mars 1984, révélé de véritable « révolution » au niveau des trois grandes composantes du matériel du skieur : la chaussure, le ski et la fixation. Seul un système nouveau assurant une liaison originale entre la chaussure et le ski, la fixation Nava, qui apparaîtra pour la première fois cet hiver sur les pistes, peut apporter un réel bouleversement dans la pratique du ski.



L'idée développée par un grand fabricant italien de casques de moto est simple. Pourquoi ne pas transmettre directement le mouvement de la jambe au ski sans passer par une chaussure rigide ? N'entendez pas par là que vous skierez pieds nus cet hiver, mais que vous évoluerez le plus *confortablement du monde* dans des après-ski. Un bras articulé, commandé par un ressort à gaz entoure la face postérieure du mollet et transmet les ordres de la jambe directement au ski. L'ensemble est réglable en fonction du poids et de la force du skieur.

Le système constitue plus une évolution de la technique du ski qu'une véritable révolution. En effet, depuis plusieurs années, les skieurs prennent beaucoup plus souvent leur appui sur l'arrière de la tige de la chaussure que sur l'avant. La nouvelle fixation intègre directement dans son système cette méthode « moderne » de skier.

Dans le domaine du ski, ce sont toujours les fabricants français qui mettent sur le marché les produits les plus en pointe. Ainsi, Dynamic vient de lancer un ski, le VR 25 Tubular, issu des recherches très pointues menées dans ses laboratoires et mis au point par le tandem Killy-Arpin. L'idée de départ du projet est simple : les skis de compétition sont presque toujours réalisés à partir d'un noyau en bois, lui-même formé de milliers de fibres naturelles qui lui assurent vivacité et souplesse. Dynamic a donc imaginé de reproduire le principe de la fibre cylindrique naturelle, mais à une tout autre échelle. Le nouveau ski est désormais formé de deux tubes de polycarbonate introduits dans un noyau de mousse de polyuréthane. « Douceur » et « légèreté » sont garanties pour ce ski dit de « plaisir-performance ».

Si chaque constructeur maîtrise désormais parfaitement la structure interne des spatules, leur fixation et, donc, leur « glisse » demeureraient un problème mal résolu. Le fartage n'a-t-il pas toujours été l'une des plaies des compétiteurs français depuis plus d'une décennie. Après avoir mis au point, il y a deux ans, son système antivibratoire (système VAS) qui apporte désormais un excellent contact ski-neige et augmente la précision de la conduite des skis et l'efficacité de l'accrochage sur la neige, Rossignol s'attaque à l'un des éléments déterminants du ski, la semelle.

D'un très haut poids moléculaire, la semelle HPG – hautes performances glisse – issue de la compétition est désormais introduite dans les skis haut de gamme de Rossignol. Sa facilité de fartage et sa résistance à l'abrasion font de cette semelle un produit de très haute performance. Désormais, les skis de production industrielle atteignent un niveau de préparation qui n'était réservé jusqu'à présent qu'aux coureurs de très haut niveau.

Rossignol, qui ne néglige aucun marché du ski, est présent depuis 1981 sur celui du monoski. Mais ce n'est véritablement que depuis un an que ses ingénieurs et ses techniciens affinent un matériel trop longtemps considéré comme un gadget. Les pratiquants du monoski, véritable discipline sportive, réclament un matériel plus sophistiqué. La spatule du monoski reste très large, afin d'augmenter la portance sur la neige, mais son talon est désormais très étroit et raide pour éviter les survirages. Quant au poids du « mono », il dépasse à peine les 3,5 kilos. Enfin, le skieur disposera sur le monoski ses pieds en V, ce qui permet une très grande facilité du déclenchement du virage par simple basculement d'une carre sur l'autre rendant la pratique du monoski accessible même à des skieurs de niveau moyen.

Comment concilier l'inconciliable ? C'est l'exploit que doivent pourtant réaliser en permanence les fabricants de chaussures de ski. Il leur faut mettre au point des chaussures parfaitement moulantes, alors que chaque pied est différent ; assurer un confort maximum au skieur tout en conservant à la chaussure sa très grande rigidité pour permettre la transmission intégrale des forces qui s'exercent : dans la chaussure, efficacité et confort doivent nécessairement se conjuguer.

C'est probablement Salomon qui, dans ce domaine, apporte les principales innovations. La dernière-née de ses chaussures de ski alpin, la SX 91 Equipe, est désormais « programmable » en fonction du type de neige, du type de descente, du style du skieur et de sa morphologie. Ces chaussures « sur mesures » et adaptables à différents types de neige utilisent un système mis au point par la firme de Haute-Savoie appelé Flexion programmable. Le dispositif réglable sur cinq positions permet au skieur d'adapter la flexion avant de sa chaussure aux conditions de neige, de pente et de ski pratiqué.

Dernier « outil » du skieur : les bâtons. Ils pourront prendre, cet hiver, des formes parfois étranges. Kerma propose ainsi des bâtons à « correction angulaire ». Leur poignée n'est plus dans l'axe du tube, ce qui facilite, paraît-il, la poussée au départ et gagne en précision au planter...

CLAUDE FRANCILLON.

Une nuit à Machu-Picchu

Laissez partir les touristes et restez seul sous le ciel.

LIMA, assurément, n'est pas une ville facile. Antichambre de l'aventure péruvienne, cette nébuleuse offre à ceux qui y atterrissent le visage austère et revêche d'une métropole populeuse engluée, six à huit mois par an, dans un crachin d'une extrême finesse, la *garua*, dû à un couvercle de nuages quasi permanent qui, ainsi que le relève le Guide bleu (1), plonge toute la ville *« dans une étrange ambiance de douves de château médiéval, guère euphorisante »*.


SEBASTIAO SALGADO JR/MAGNUM

Ceux qui l'habitent se défendent pourtant de sombrer dans la neurasthénie à laquelle inviterait logiquement cette mer et ce ciel uniformément gris qui ne cesse de promettre une ondée qui ne vient jamais. Et il est vrai que le visiteur qui, volontairement ou involontairement (un avion qui vous fait faux bond...), ne se contente pas de ne voir de la capitale péruvienne que ses musées (dont le superbe Museo Oro del Peru) et son vieux quartier colonial (décevant, toutefois, pour l'ancienne capitale de l'Empire espagnol d'Amérique du Sud), découvre un autre Lima. Un Lima moderne et séduisant, celui de quartiers résidentiels agréables (San-Isidro, Miraflores, Monterrico), de restaurants animés (tel le fellinien et superbe *Rosa Nautica* qui s'avance dans les vagues du Pacifique) et de *penas* où, dans une atmosphère un tantinet canaille, l'étranger, qui trouvera l'endroit rétro et macho, sentira, en écoutant cette musique créole, battre le cœur des *limenos* (habitants de Lima).

Comme à *la Palizada*, par exemple. Là, robe noire, poitrine et gestes lourds, Carmen (ou Eva) chantent la *desilusion*, la *desolacion* et la *tristeza*. Chevelure rousse, elle bat des paupières avant de s'abandonner, avec un ravissement las, aux applaudissements du public. Autour de la piste, des femmes posent, des hommes règnent avec une pointe de mépris. On boit, on mange, on bat des mains. On danse, aussi. Et les femmes y ont des déhanchements à vous damner un gaucho...

Lima qui s'enivre d'alcool et se saoule de sons langoureux, comme pour oublier, là-bas, aux portes de la ville, accrochées aux collines d'un étonnant désert de pierres, les *barriades*, ces bidonvilles où s'entassent environ 40 % de la population. Comme si les damnés de la terre avaient trouvé ici, dans ces banlieues lunaires, un cadre à la mesure de leur immense dénuement. Lima, étrange oasis sur une côte désertique, qui n'en finit pas de drainer vers elle (un tiers de la population du pays) des milliers de paysans éblouis par les lumières d'une ville gonflée de misère et d'orgueil. Face à face, des golfs verdoyants, des villas hollywoodiennes et de frêles cahutes aux parois de paille.

Lima la provocante, la frivole, fidèle à son passé. A ces scandaleux amants, par exemple, qui, au dix-huitième siècle, défrayèrent la chronique. Elle n'avait pas tout à fait vingt ans ; il en avait plus de soixante. Elle, la jeune créole ; lui, le vieux seigneur catalan. La comédienne et le vice-roi du Pérou. Difficile, une fois franchi le rio Rimac, de parcourir le Paseo de Aguas ou l'Alameda de los Descalzos sans que vienne vous hanter le souvenir de la Périchole. Là réside sans doute une partie de la magie du Pérou : dans ces fantômes qui ne cessent de vous y accompagner. Ainsi, à Lima, on entendrait, pour un peu, en fermant les yeux, le carrosse du Saint-Sacrement faire résonner les pierres de la rue San-Lazaro.

A Cuzco, à un millier de kilomètres de là, l'imagination, délaissant la mer de tuiles rouges plantée d'églises à coupole, s'envolera de nouveau à la simple vue d'austères pans de mur incas, polis par les ans, et qui résistèrent aux missionnaires acharnés à *« extirper l'idôlatrie »*. Le Guide bleu, décidément très inspiré, parle fort joliment d'un passé qui resurgit constamment devant vous, *« comme cette tache de sang que rien ne pouvait effacer sur les mains de lady Macbeth »*.

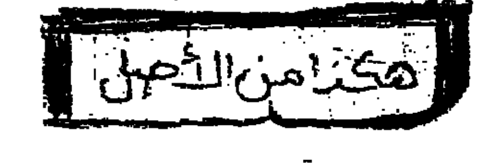
Et vous voilà invité, en parcourant la vallée sacrée des Incas, de Cuzco à Sacsahuaman, de Kenco à Pisac, de Tambomachay à Machu-Picchu, *« à renouer les fils d'un passé tranché brutalement par les conquistadores »*. Et quel passé ! Une histoire mêlée de mythes et de légendes, et dont, une fois sur place, on ne se lasse pas de feuilleter les épisodes les plus marquants. Comme celui de l'arrestation d'Atahualpa, à Cajamarca. D'un côté, autour de l'Inca, une armée de trente mille à cinquante mille hommes. De l'autre, cent soixante-dix-sept Espagnols seulement, mais débarqués de *« grandes maisons flottantes »*, monstres barbus et montés sur des animaux inconnus. Pour les Incas, assurément, des extra-terrestres venus d'au-delà des mers. Résultat : deux milles Indiens massacrés et Atahualpa prisonnier. Imaginez la scène : dans sa cellule, il lève un bras et promet de la remplir d'or et d'argent, jusqu'à cette hauteur. Il tint parole, mais la rançon fabuleuse ne devait pas empêcher les Espagnols de l'étrangler puis de le brûler. Assassinat d'un empire, *prélude à la* conquête et au pillage. Imaginez encore la scène : 15 novembre 1533, les Espagnols entrent à Cuzco et découvrent, entre autres richesses, le *Coricancha*, c'est-à-dire l'« enclos de l'or », avec le Temple du soleil et, surtout, le féerique jardin où tout, arbres et fleurs, insectes et serpents, lamas et bergers, tout était en or, symbole terrestre du Soleil.

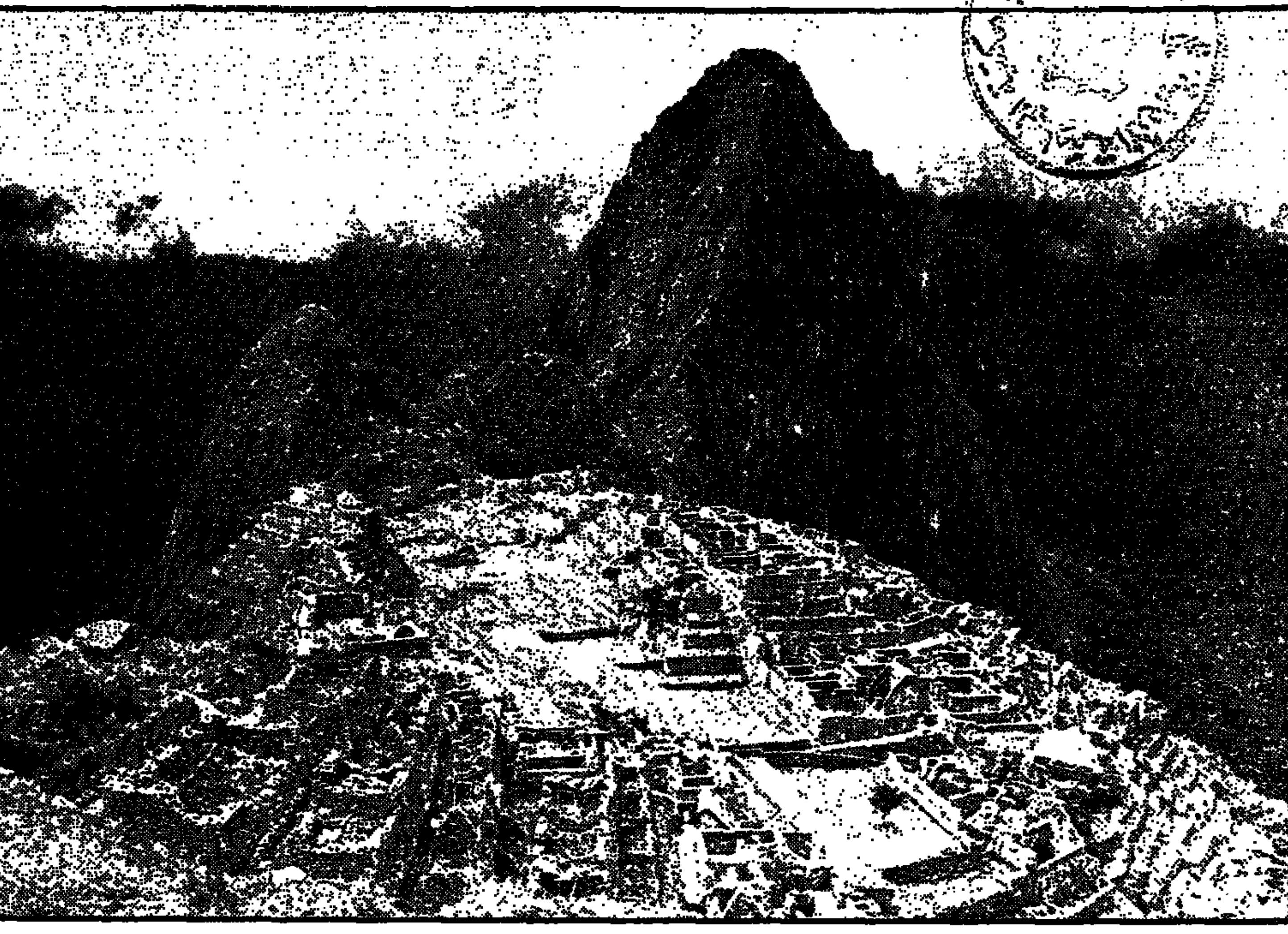
Aujourd'hui, sur le site du *Coricancha*, s'élève un couvent dominicain. On y navigue là comme dans les innombrables églises de la ville, au milieu des cloîtres et des patios, des plafonds à caissons et des balcons de bois, des chaires sculptées (comment oublier celle de l'église de San-Blas), des retables et des maîtres-autels en argent, des adorations des mages et des christs en croix. Reste que l'œil continue de buter et de s'arrêter sur un soubassement de pierres grises, parfaitement équarries, polies et appareillées, qui ne cessent de vous poser des questions sans réponse. Pauvres cartésiens, constamment ballottés dans une ville à deux étages qui vous invite, à chaque instant, à une inhabituelle gymnastique intellectuelle.

Prenez, par exemple, la superbe Plaza de Armas, avec sa cathédrale où veille le *Señor de los Tremblores*, le Christ des tremblements de terre, protecteur de la cité. Qu'y voyez-vous ? *Du baroque triomphant.* Mais à quoi pensez-vous ? Aux palais des Incas qui, jadis, bordaient cette place et aux cérémonies qui rythmaient la vie de l'empire. Vous imaginez l'Inca rentrant de guerre et piétinant, au milieu de la foule en délire, les corps des prisonniers étendus sur la place ! Ou bien l'intronisation d'un nouveau souverain avec les idoles, les momies, les sacrifices humains et tout le tremblement ! Et toute une ville les yeux braqués vers le ciel, attendant la réapparition du dieu Soleil et la saluant d'une immense clameur. Sans oublier la « maison des femmes choisies », les vierges du Soleil, le temple de la Lune, celui de la foudre et de l'éclair, ou celui de l'arc-en-ciel.

Comment s'étonner, alors, qu'il y ait, dans toute découverte du royaume des Incas, du Tintin au Pérou. Avec, toujours, ce balancement entre le réel et l'imaginaire, le vécu et la mémoire, le présent et le passé, l'hier et l'avant-hier.

Des chocs, le Pérou vous en réserve plus d'un. D'autant plus forts que tout, bien souvent, commence, ici, si prosaïquement. Comme la visite à Machu-Picchu, par exemple. On embarque à Cuzco dans le train des *turistas* ». Ainsi, bien *étiquetés, on s'élève* à flanc de colline par une voie « en épi » (un coup en avant, un coup en arrière) *avant de s'en aller tanguer* au fond d'une gorge étroite, le long du rio Urubamba, au milieu d'une végétation tropicale. Il est vrai que l'Amazonie n'est pas très loin.





C'est presque *excitant*. Pas assez, cependant, pour vous extraire, même en pensée, du troupeau qui s'entasse dans les petits autocars qui escaladent, à tombeau ouvert, la montagne pour vous déposer à l'entrée du célèbre site.

Généralement, on visite au triple galop, entre deux trains, poussé par un groupe anglais, butant sur un groupe allemand. Quartier des agriculteurs, quartier « royal », quartier religieux et quartier industriel. Pas de *quartier* pour les touristes ! Lorsque le guide s'appelle Dante, qu'il vous impose effectivement un train d'enfer et ressemble à un mafioso marseillais, cela prête presque à rire. Surtout quand sa modestie (ou sa grande subtilité) l'invite à proclamer que personne, à commencer par lui, ne sait très bien de quoi il retourne... De quoi, en tout cas, vous paniquer un touriste classique.

Par pitié, laissez partir Dante et ses hordes (le miracle se produit un peu avant 15 heures, quand le train du retour est annoncé), et passez la nuit là-haut. Voilà, en effet, un lieu qui mérite un face-à-face, appelle un tête-à-tête, car c'est dans la solitude et le silence et que *cette solitude et ce silence* restituent toute leur magie. Difficile, malgré tout, de parler de quelque chose que, finalement, chacun appréhendera à sa façon, « à sa main », selon son bon plaisir et son état d'esprit, son état de grâce.

Disons que ce lieu interpelle plus qu'il ne parle, qu'il dérange, déroute, voire angoisse. *Lieu pascalien.* Pas de ces cathédrales qui flamboient et vous élèvent, mais un site qui vous écrase et vous échappe. Certes, on croit bien percevoir une étrange complicité entre cette cité de pierres, la montagne qui l'enserre et le ciel qui lui sert de toit. Mais d'un dialogue *surnaturel*, on ne saisit que du silence. Et vous voilà, peu à peu, envahi, comme possédé par lui. Et vous voilà tournant autour de lui comme pour mieux l'appréhender, comme pour mieux surprendre son secret. Et quel secret ! Ici, ce ne sont pas cent ans mais près de quatre siècles de solitude et d'oubli que fouillent chaque jour, avec *plus ou moins* de tact, des centaines de paires d'yeux.

Suspendus au-dessus des gorges du rio Urubamba, *« agrippés aux flancs vertigineux d'un véritable nid de condor »*, ses temples, ses palais, ses murailles et ses terrasses n'ont été découverts qu'en 1911. De quand datent-*ils* ? Qu'étaient-*ils* exactement ? Forteresse, lieu de culte, dernière capitale inca, ultime refuge face à l'invasion espagnole ? Et pourquoi ont-ils été soudain abandonnés ? Personne n'en sait vraiment trop rien, comme personne n'a vraiment percé le secret des étranges figures géantes tracées dans la pampa de Nazca.

Reste alors à laisser errer ses pas et son imagination. Gravir, en sens inverse, la portion finale du chemin de l'Inca afin de découvrir, en haut du col, ce que découvrent ceux qui, ayant abandonné le train, débouchent, après trois à cinq jours de marche, à Intipucu, la porte du Soleil. Ou escalader les 300 mètres du Huayna-Picchu, ascension qui pour être plutôt raide, n'en est pas pour autant « très dangereuse ». Enfin, se laisser éblouir par le soleil jaillissant soudain de la ligne de crêtes, et balayant ensuite progressivement de lumière la cascade des terrasses.

Mais surtout, la nuit tombée, parcourir le site avec la complicité d'un gardien qui, une fois ouverte la porte cadenassée, vous invite à demeurer silencieux afin de percevoir les forces magnétiques d'un lieu qui, en dépit de ce viol nocturne, conservera son secret. *« On aimerait tellement savoir »*, murmurera une jeune Américaine. Sur la terrasse de l'hôtel, un petit garçon, pointant du doigt le sommet des montagnes, confiera à son père son désir d'aller *« toucher les nuages »*. Ils sont ainsi des milliers à venir ici, chaque année, buter, tels des papillons sur une vitre, sur l'irrationnel, le mystérieux, l'inexpliqué et l'inexplicable. Et à repartir, comme ce petit garçon, sans avoir touché les *nuages*... Frôlé, *tout au plus*, quand le site, soudain déserté, semble s'ouvrir avant de se refermer sur lui-même, tel un hérisson, quand le petit train jaune et orange venu de Cuzco déverse à nouveau sa cargaison cosmopolite.

Encore sous le choc, il ne reste plus qu'à redescendre dans la vallée (redescendre sur terre) et regagner Cuzco la douce, dorée comme une Florence andine. Puis, de là, aller se « désenvoûter » à Pisac, charmant petit village dont le marché, pittoresque et coloré, vit sans doute ses derniers instants de pureté, menacé qu'il est, à terme, de succomber à une overdose touristique. Là, comme ailleurs, ne jetons pas trop vite la pierre aux seuls étrangers. Après tout, on n'arrête pas le progrès ! On pense, par exemple, à la rue principale de ce délicieux petit village défigurée par les enseignes à la gloire de Fanta, Sprite et autre Coca-Cola ! Ou au silence des ruines de la ville inca qui domine Pisac, vite profané par un groupe de jeunes Péruviens visitant le site, au pas de course, accompagnés d'un transistor hurlant du Michael Jackson.

Le marché de Pisac se tient le dimanche. Une occasion de déambuler dans la vie quotidienne locale, encore indifférente, *heureusement*, au *défilé* touristique. On savourera ainsi le spectacle d'un combat de coqs, non pour ce duel cruel mais pour l'observation de la foule entassée sur les gradins d'un amphithéâtre à ciel ouvert. Cérémonial méticuleux, entre la messe et le match de boxe, et qui s'achève dans un nuage de plumes, par une mort éclair. Un peu plus loin, on assistera, du haut de l'impressionnante forteresse d'Ollantaytambo, à une corrida champêtre, émouvante à force d'être « ringarde » avec son taureau cherchant désespérément la sortie et son toréador le poursuivant *en* sautant maladroitement par-dessus les rigoles serpentant dans le champ transformé en arène.

Le lendemain, à l'aube, vous avez rendez-vous sur le quai de la gare de Cuzco pour embarquer dans le train qui vous amènera, en dix heures et demie, à Puno, à plus de 400 km de là. Ce *n'est pas le TGV* mais, à sa façon, quelque chose de beaucoup mieux : comme le divan d'un psychanalyste. Une épreuve, certes, mais indispensable. Histoire de prendre de la hauteur ou, plus exactement, de la largeur. Un grand bol d'air pur, une indigestion d'espace. Lente montée, douce somnolence. On se laisse pro*gressivement envahir par le* paysage qui ne cesse de s'élargir, et où le regard glisse sur l'immensité et se perd dans un ciel de plus en plus grand. Rien ne vient contrarier ce dérapage qu'aucun horizon ne semble en mesure d'arrêter. Pas même ces imposants troupeaux de lamas, d'alpagas et de vigognes qui accentuent, au contraire, l'impression de liberté absolue et qui se dégage de ces étendues désolées et austères, mais néanmoins si douces. Il y a du *Il était une fois dans l'Ouest* dans cet Altiplano-là. Comme un grand western romantique.

Au bout, il y a Puno, bourgade plutôt incolore, et, surtout, bien entendu, le lac Titicaca. Le lac ? Quel lac ? aura-t-on envie de dire une fois traversée, presque comme des voleurs, cette étendue d'eau record. Lac bâclé, lac escamoté par un hydroglisseur bolivien qui vous engloutit dans ses flancs : vous voilà galérien des *temps modernes*, condamné au confort froid d'un RER marin, pigeon résigné tendant désespérément le cou pour essayer d'apercevoir, à travers de petits hublots criblés de gouttes d'eau, un échantillon du fameux lac. Toutes les explications *(« il s'agit non pas d'une croisière mais d'un déplacement d'un point à un autre, le plus rapidement et le plus confortablement possible »)* d'Augustino, notre guide, ne dissiperont pas un sourd malaise, même si les plus hardis se glisseront dans la cabine de pilotage. Les auteurs, moutons de Panurge, tomberont sous le charme d'Augustino et sacrifieront, avec bonne humeur, au traditionnel baptême à l'eau sacrée, cérémonie immortalisée par un diplôme aussitôt distribué. Sans oublier le pêcheur local qui, dans son costume de fête, apparaît soudain sur sa frêle embarcation ballottée par les vagues, pour assouvir, à temps, une véritable boulimie de souvenirs. *« Ce n'est peut-être pas très spontané,* reconnaît une accompagnatrice, *mais ça marche à tous les coups. »* Il ne reste plus qu'à prier la Vierge noire de Copacabana et à fixer dans sa mémoire ces eaux d'un bleu profond, cette fantastique luminosité et la vue, à couper le souffle, qui s'offre des îles du Soleil ou de la Lune sur la chaîne royale des Andes, la cordillera Real.

Avec La Paz, c'est le retour aux plats épicés. La capitale la plus haute du monde vous cueille au détour de la route. De quoi, effectivement, vous ébranler : un gouffre, une mine à ciel ouvert, une plaie béante au flanc de la montagne grise, un cratère de lave humaine dans un écrin lunaire. Monstrueuse décharge dans laquelle les *plus nantis ont roulé* au bas de la pente. Ville manichéenne. En haut, dans la brume et le froid, les plus pauvres ; briques et tôles ondulées. En bas, là où il fait plus chaud, les riches, blottis dans leurs villas cossues et dodues. Avec, au milieu, une vraie ville, un vrai cœur de ville, qui grouille et qui palpite, un cœur tout court qui vous fait découvrir que, finalement, vous trouvez cette ville attachante.

Comme à la *pena* Naira, située juste en face d'un restaurant du même nom qui s'est spécialisé dans l'accueil chaleureux. Là vous attend peut-être Ernesto Cavour : « El maestro », le roi du *charengo*, une petite mandoline aux sons d'une douceur incroyable. Et surtout, une sorte de flûte de Pan, appelée *zampona :* un instrument qui brûle et qui rape, *qui geint, appelle, supplie* et halète. Face à l'aquatique charengo d'où le virtuose Cavour fera ruisseler les notes, un instrument terrestre qui vous enracine et vous prend aux tripes. Un instrument qu'on embrasse et qu'on étreint, où l'on souffle de tous ses poumons, de tout son cœur, comme pour faire re*vivre un feu, rougir et chatoyer* des braises. Et qui vous réinvente tous les vents de l'Altiplano.

PATRICK FRANCÈS.

---

(1) « Pérou, La Paz ». Guides bleus. Hachette. A citer également, *Les clefs du Pérou*, de Pierre GrundCann.

● Le voyage décrit ici est une partie du « grand circuit inca » de Kuoni. *Quinze jours avec guide, au Pérou et en* Bolivie : Lima, survol des lignes de Nazca et excursion aux îles Ballestas, quatre nuits à Cuzco et visite du marché de Pisac, une nuit sur le site de *Machu- Picchu* (un « plus » qui vaut son pesant d'or), Cuzco-Puno en train à travers l'Altiplano, la traversée du lac Titicaca et La Paz. Prix par personne, de Paris (on vole sur la compagnie colombienne AVIANCA), en chambre double : 21 950 F (départ le 22 décembre) et 21 550 F, du 12 janvier au 30 mars. Supplément chambre individuelle : 2 230 F. A noter que le départ du 5 février permet également d'assister au spectaculaire carnaval d'Oruro, en Bolivie (23 950 F) ; qu'une extension de cinq jours à Sucre (Bolivie) est possible (à partir de 3 950 F) et que le *départ* du 10 novembre donne lieu à une « offre spéciale » : 19 900 F. — Renseignements et inscriptions chez votre agent de voyages et dans les agences Kuoni. *Tél. : (1) 285-71-22.*

Parmi les voyagistes qui proposent également ce type de circuit, citons notamment Jet Tours et UNICLAM (qui offrent aussi une nuit à Machu-Picchu), ce dernier éditant d'excellents livres-guides sur le Pérou, Machu-Picchu et la Bolivie (63, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris). A noter, pour la Bolivie, une agence très sympathique, TAWA. Tél. : (1) 262-17-15.

Enfin, un conseil pour éviter ou atténuer le *soroche*, ce mal de l'altitude : étendez-vous quelques heures en arrivant à Cuzco, sucez des pastilles de Coramine glucose, et buvez force maté de coca.






Classique

Janine Micheau et Suzanne Danco

Deux grandes dames à l'honneur chez Decca : Janine Micheau et Suzanne Danco. La première, émérite représentante de notre école nationale, qu'elle *illustra aux côtés des plus grands et bien au-delà de nos* frontières, met la pureté de son timbre et la haute classe de son style au service d'un répertoire *lui aussi* éminemment national. Distillant la poésie de *la Damoiselle élue* de Ravel et le charme irrésistible du *Roi malgré lui* de Chabrier, elle donne une enchanteresse leçon de chant français.

La seconde, versatile dans son répertoire, généreuse dans l'exercice d'une musicalité hors pair, alterne des héroïnes aussi diverses que Louise, Traviata, Manon, Micaëla, Alceste et Didon avec une égale justesse de ton et d'égales « grandes manières », et *offre en prime des Nuits d'été* d'une sobriété qui touche à l'épure, réussissant un équilibre parfait entre le texte et le chant.

ALAIN ARNAUD.

● **Janine Micheau : Decca, 411 912.**

● **Suzanne Danco : Decca, 411 961.**

Symphonies de Haydn par Christopher Hogwood


ROGER VIOLLET

A l'heure de son dixième anniversaire, *la magnifique* collection Florilegium de l'Oiseau-lyre — riche d'environ cent cinquante enregistrements — attire une fois de plus l'attention par de nouveaux disques, dont l'un consacré à deux symphonies de Haydn comptant parmi les dernières et les plus célèbres : la centième *(Militaires)* et la cent quatrième *(Londres)*. Les interprètes en sont Christopher Hogwood et son Academy of Ancient Music, qui ont collaboré à la collection Florilegium dès sa fondation, au point qu'il est difficile de penser à celle-ci sans évoquer ceux-là.

Hogwood avait déjà enregistré du Haydn, mais sans aborder ses *symphonies. On lui doit en revanche* une intégrale en sept volumes des symphonies de Mozart. Ces deux symphonies de Haydn forment certainement le début d'une intégrale des douze « londoniennes », voire de l'ensemble des « 104 ». A en juger par ce qui nous est offert aujourd'hui, *l'entreprise est inaugurée* sous les auspices les plus favorables, de façon très excitante à la fois pour le cœur et l'esprit. Avec *seize violons, quatre altos, trois vio*loncelles et deux contrebasses, ainsi que les vents et les percussions correspondants, Hogwood *parvient à d'extraordinaires effets* de puissance tout en faisant ressortir en toute clarté les détails et les subtilités de l'orchestration haydnienne. Les œuvres datent de 1794-1795, elles appellent donc l'orchestre symphonique, et sur ce point *l'on n'est pas déçu*. Mais cet orchestre est percutant, incisif, comme Haydn l'aurait voulu. L'interprétation de la *Militaire* est excellente, *celle de la Londres — œuvre* nettement plus difficile — vraiment exceptionnelle, fort différente de tout ce qui avait été réalisé auparavant. *Hogwood y est d'une vigueur* rare, en particulier dans les premier et troisième mouvements, mais n'en sait pas moins ménager les contrastes, et l'on remarquera avec *quelle précision ressortent par* exemple le solo de basson de la troisième mesure de l'introduction ou encore le roulement de timbales *précédant le retour du thème dans* le menuet (il s'agit plutôt ici d'un véritable scherzo).

Hogwood possède avec le style de Haydn d'évidentes affinités, et nous livre là un des plus grands disques de la rentrée.

MARC VIGNAL.

● **L'Oiseau-lyre, coll. Florilegium, 411.833-1.**

« Le Roi malgré lui », de Chabrier

Ravel, Satie... et d'autres *louaient hautement* Chabrier, en qui ils voyaient l'heureux conciliateur de la tradition française héritée de Berlioz et des novations de Wagner. *De* fait, dans ce *Roi malgré lui,* l'utilisation des chromatismes et des changements de tonalité rappelle les *principes du second*, tandis que l'écriture chorale, la sollicitation de rythmes populaires et militaires, et jusqu'à la manière un peu surégogatoire *d'user des vocalises n'est pas* sans perpétuer le premier.

Evidemment, le livret est loin d'être fameux, et il faut toute la vigueur de la composition musicale, toute sa subtilité aussi, pour le *« faire passer ». On peut difficilement rester indifférent* aux vigoureuses scènes d'ensemble ou à la vérité des personnages. En outre, les multiples références musicales, *à la limite de la citation et* de la parodie, sont un jeu irrésistible pour les lyricomanes.

A l'heure où l'on *redécouvre* quasi systématiquement l'opéra français, l'idée était excellente d'enregistrer cet ouvrage, pleinement *représentatif de notre école*. Mais la sempiternelle question se pose : est-il impossible de réunir à cet effet une distribution française ? Ce n'est *affaire ni de technique ni même de* style mais de *ton*. Aussi exquise soit-elle par la grâce de son timbre et la précision de sa vocalisation, aussi *irréprochable soient-ils de voix* comme de tempérament, Barbara Hendricks, Gino Quilico et Peter Jeffes accusent un évident manque *de familiarité avec le chant français,* avec cette découpe du phrasé qui appuie le son sur le verbe, la ligne *sur l'articulation* et prend pour impératif un certain « bien dire ». La contre-preuve en est donnée par Philippe Lafont, lequel, avec des moyens peut-être en deçà de ceux *de ses collègues, respecte par* contre les valeurs propres de cette école de chant.

Heureusement, il y a les richesses de l'orchestre (le NOP de Radio-France) très finement dirigé par Charles Dutoit, qui réhabilite *ainsi un compositeur injustement* délaissé et nous rappelle qu'il y eut, avant Debussy, de grands musiciens français d'opéra.

A. A.

● **Trois disques Erato, NUM 751.623.**

« Le Combat de Tancrède et Clorinde » par Harnoncourt

ATTENTION, chef-*d'œuvre ! Le coup au* cœur est ici à la mesure de l'événement : avant cette vision d'Harnoncourt, le *Combat de Tancrède n'existait* pas vraiment au catalogue. Oh ! sans doute, deux ou trois versions, très flatteuses *quant au* style de chant, nous avaient donné l'illusion d'y voir clair, le sentiment que le voile se déchi*rait sur la vérité nue du pari* génial de Monteverdi dans le genre représentatif. Mais ces versions n'étaient, en fait, qu'un *simulacre de perfection,* qu'un agrément entre passion et tradition, qui altérait les violences de ce fabuleux poème *aux couleurs* de la vie, de l'amour et de la mort.

Et d'abord, Harnoncourt est le premier à voir, dans le *Combat*, un drame à la dimension du mythe qu'il faut défendre avec les armes de l'opéra. Pour lui, il n'existe aucune frontière entre *Orfeo, le Couronnement de Poppée* et cette cantate scénique, représentée au Carnaval de 1624... pour le plaisir d'un *noble vénitien (le chevalier* Mocenigo), mais une même lutte pour une même cause : la tragédie en musique.

Aussi, pour imposer l'affrontement du chrétien Tancrède et de la musulmane Clorinde, et leur « guerre d'amour » terrible et tendre, Harnoncourt n'hésite pas à courir le risque d'être agressif, forçant le ton et les sonorités, et bousculant les bons usages. Ainsi choisit-il pour la *récitation du testo* des effets parlés abrupts, dans le droit fil du *Sprechgesang* (récitatif). Le résultat est incroyable *d'intensité expressionniste. Le* disque devient alors la scène d'un véritable théâtre musical où les mots éclatent avec une *espèce de rage tout à fait incon*nue ailleurs. De ce point de vue, la récitation de Werner Hollweg, moins virtuose et « madrigalesque » que Nigel Rogers *dans la version* Archiv, *mais* poignant... de bout en bout, n'est pas près d'être surpassée. *Un cri furieux jusqu'au vertige sur memoria,* un martèlement frénétique qui crie la vengeance au mot *vendetta* ou un *recto tono indicible quand* Tancrède éperdu de douleur reconnaît Clorinde : tout, dans cette narration, est neuf, autre et surtout *terriblement* efficace. D'autant que les brèves interventions de Trudeliese Schmidt (Clorinde) et Kurt Equiluz (Tancrède) sont totalement accordées à un engagement dramatique.

Jeu scénique sans qu'en soit altérée la dimension, le *Combat selon Harnoncourt proclame* donc la théâtralité conquérante de Monteverdi et l'incomparable charge d'émotion de son chant. *Ce qui ne veut pas dire que le* chef autrichien néglige ici la réalisation instrumentale. Tant dans la fièvre des *trémolos* du duel *que dans le sublime apai*sement qui guide à la fin la montée vers le ciel de Clorinde, cette version laisse loin derrière elle *nos meilleurs souvenirs* en la matière.

Maintenant, il est bien évident que le reste du programme — car il s'agit d'un choix de madrigaux du huitième livre — souffre un peu du voisinage de ce *Combattimento* inouï. Et, pourtant, là encore, Harnoncourt, avec le concours d'excellents chanteurs, innove, imagine et trouve, décapant timbres, *tempi et rythmes* avec son instinct, quasi infaillible dans Monteverdi, de musicologue (la glorieuse *aura* du *cornetto* dans *Ogni amante è guerrier*). Preuve qu'il faut toujours compter avec cet infatigable pionnier sur les chemins foisonnants de notre *histoire musicale*.

ROGER TELLART.

● **Telefunken. Teldec 643044 AZ.**

Jazz

Le Philharmonic de Norman Granz

Le jazz joué en salle, devant un public vaste, est-il supérieur à celui fait en studio, devant le public des pairs, des partenaires ? Toujours ? Quelquefois ? A quelle condition ? *Pour quelle oreille ? Dans quel type* de dessein ? Ce jeu de société pour lequel tout amateur a ses réponses prêtes va se trouver relancé par la publication de l'intégrale du JATP.

Piloté par Norman Granz, d'abord au Philharmonic Auditorium de Los Angeles, l'imposant appareil du Jazz *at the Philharmonic* quitta sa base, parcourut les Etats-Unis et le Canada, puis, dès le début des *années 50*, fit régulièrement escale en Europe et au Japon. Le JATP incarne une formule très particulière du jazz sur scène. Granz ne réunit *que de grandes vedettes, de style mainstream* ou *bebop*, met les participants en concurrence pour de *longues improvisations sur le blues* ou sur des thèmes standards, en attendant avant tout *que*, de ces chocs, jaillisse une flamme dévo*rante qui, se propageant, envahira* l'ensemble des discours.

On connaît les limites de ces pratiques d'arène, de ces luttes de gladiateurs. *Les intervenants, n'étant* pas là par choix réciproques, se trouvent contraints de s'adapter à *un climat qui,* d'ordinaire, n'est pas le leur, et se sentent souvent conviés à l'exploit sportif auquel quelques-uns d'entre eux seulement *aspirent. Des œuvres de passion* méditative comme le *Tight Like This*, d'Armstrong, ou le *Embreceable You*, de Parker, n'auraient pu *s'accomplir en salle. En revanche,* reconnaissons que des moments d'exaltation, d'exacerbation, comme celui de Jacquet en juillet 1944, *n'ont eu que peu d'équiva*lents en studio.

Ce brasier du JATP sur lequel soufflent tous les spectateurs-acteurs a, dans le genre incendiaire, *permis à Jacquet, à Eldridge, de se* hisser jusqu'à d'indépassables sommets. D'autre part, le JATP apporte, avec ses carrousels, la certitude, *grâce à la présence de géants*, qu'en dépit des inévitables ruminations calamiteuses de combattants fourbus le niveau général du concert ne sera jamais médiocre et *laissera passer, sans trop de perte de subs*tance, la parole des plus grands : Roy, Dizzy ou Lester, ce dernier *apparaissant — merci, Granz ! —* dans huit albums sur dix, avec sa corne de brume.

Dix disques du JATP : Krupa-Rich (815 146) ; Ella (815 147) ; Hawkins (815 148) ; The Rarest Concerts (815 149) ; Bird and Pres (815 150) ; Norgran Blues (815 151) ; Eldridge-Shavers (815 152) ; Peterson-Brown-Webster (815 153) ; Gillespie-Eldridge (815 154) ; Peterson-Jacquet-Ellis (815 155).

LUCIEN MALSON.

● **Dix disques du JATP. Edités par Verve. Distribués par Polydor.**

Rock

« Valotte », de Julian Lennon


D.R.

Ça ne s'invente pas. Un nom pareil, une gueule comme celle-là. Et puis la voix — doux Jésus cette voix — *l'inspiration, le génie mélodique*. C'est confondant jusqu'à l'absurde. Jusqu'au miracle. Juste deux initiales, J.L., magiques pour l'éternité.

Entendons-nous, tout le monde a cédé à la tentation d'écouter ces fonds de tiroirs, lancés *sans scrupules* par les marchands, qui ont constitué les disques posthumes de tous les grands *fabricants de rêves qui ont eu le mauvais goût de nous* abandonner aux nôtres, les Hendrix, Marley, Brian Jones et tous les autres. Mais John Lennon, le plus *grand parmi tous, John Lennon* a fait mieux en nous laissant la chair de sa chair, le sang de son sang. Il a laissé un fils. Et ce fils, bien sûr, porte son nom.

Et ce fils à ses lèvres pincées, son nez immense et droit en plein *milieu du visage*. Il a sa voix, justement, qui parle du nez, cette voix inimitable qui chantait moins bien, moins pur que celle de Paul et qui *pourtant faisait passer les émotions* tellement plus fortes, les frissons tellement plus grands. Cette voix, Julian Lennon en a hérité et de pas mal d'autres choses encore. *Ce déjà célèbre inconnu, né John Charles* Julian Lennon, il y a vingt et un ans à Liverpool et dont on a si peu parlé en comparaison de Sean, son cadet, *fils de John et Yoko*.

Son enfance, on l'imagine assez bien : *celle d'un fils de Beatle qui* est né trois semaines après le premier hit *Please Please Me* des « quatre fameux ». A cette époque, il fallait les cacher, *lui* et Cinthia, *parce qu'il n'était pas bon pour* l'image du groupe qu'un des leurs eut été père de famille. On ne va pas pleurer sur le sort du pauvre *petit-fils de milliardaire qui a* grandi loin de son père mais, quand même, on peut supposer que pour au moins un gosse au monde les Beatles ont *été* l'ennemi plutôt que le *modèle*. A onze ans, Julian a reçu sa première guitare électrique (une Les Paul). C'est John, bien entendu, qui lui a offerte. A dix-sept ans, il a *formé son premier groupe* — The Lennon Drops : jeu de mots sur Lemon (bonbons acidulés) — avec Justin Clayton qui joue de la guitare *sur son album*.

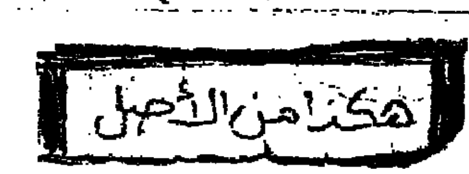
Aujourd'hui, c'est vrai que pour *affûter la légende, on aurait peut-être préféré le voir*, cuir noir et morgue en tête, refaire le trajet avec le cœur de rocker. Mais à quoi bon en 1984 ? Il prend le relais là où le père l'avait laissé. Ses galères à lui, sa Cavern de Liverpool vont être les comparaisons inévitables avec John — et ça n'est pas forcément plus *confortable — et les balles qu'il va* devoir affronter seront celles des journalistes. Mais, après tout, de tout ceux qui ont tenté de ressembler à John — *ceux-là sans jamais y* parvenir — Julian est bien le seul à ne l'avoir pas fait exprès. Les reproches sont à adresser au mieux à John au pire à Cynthia.

En écoutant cet album (produit par Joe Ramone, celui de Paul Simon, *Dylan, Sinatra, Billy Joël*), c'est John qu'on entendra, l'écho sur la voix, le timbre, la ponctuation, ce sens de la mélodie universelle et des arrangements sophistiqués. La seule *chose qu'on peut* reprocher à ce disque, c'est d'être trop beau, trop serein, trop mûr pour un musicien âgé de vingt et un ans. *Et lorsqu'il y a de la détresse,* c'est celle d'un homme qui aurait deux fois son âge. Le 8 décembre 1980, Julian est sûrement devenu un adulte.

Et dans quelques jours, quand son album va sortir, on va le faire *vieillir encore plus vite. Déjà en An*gleterre, avant d'avoir entendu quoi que ce soit, le tir groupé a commencé. Si Julian n'avait pas de talent, *la question ne se poserait pas*. Peu importe la richesse de ses chansons, on va lui en vouloir d'être le fils de John. Pas touche à la légende, bas les pattes *aux souvenirs*, un héros *n'a pas de succes*seur. Il n'aura pour *se défendre* que le fait de n'être pas seulement une voix qu'on balance et qu'on entoure *puisque sur son disque il écrit*, compose, joue le piano, la basse et la batterie. Julian n'est pas un fantôme. *« Je veux perpétuer le nom, dit-il, mais à ma façon. Personne ne peut dépasser ce que mon père faisait, moi encore moins, mais je veux continuer à faire chanter, écrire et jouer le nom de Lennon »*. Ce nom, il l'a. On dit *dans ces cas-là qu'il* faut se faire un prénom. L'esprit, l'essence sont là, on sait aujourd'hui ce que Julian a dans le cœur, reste à savoir ce qu'il a dans *le ventre. Pauvre Paul qui croyait en* avoir fini une fois pour toutes avec cette sempiternelle question sur une éventuelle reformation des Beatles.

ALAIN WAIS.

● **Virgin, 70281.**





Un drôle de «Scénario défendu»

Les «barbouzes» au royaume des images.

« *TOUTE ressemblance avec des personnages ayant existé ne serait que pure coïncidence.* » La fameuse formule utilisée pour s'épargner un éventuel procès pourrait s'appliquer au dernier film de Michel Mitrani. *Le Scénario défendu* raconte les pérégrinations d'un responsable de la télévision dans les années 70 avec une telle vraisemblance qu'on peut parler de roman à clé. Tous ceux qui, par métier ou par goût, observent les grenouillages du monde de l'audiovisuel n'auront aucune peine à mettre des noms sur les principaux personnages qu'incarnent Jean Rochefort, Michel Bouquet, Bernard Fresson, Paul Le Person ou Jean-François Balmer. Une brillante distribution comme on voit.



D.R.

Le scénario est bâti sur les séquelles de la guerre d'Algérie. Les principaux protagonistes, installés aux postes de commande, sont des gaullistes, même si, dans le feu du drame algérien, ils n'ont pas été du même côté de la barricade. Une certaine solidarité, induite par les petits secrets d'Etat réciproques qu'ils détiennent, les unit. Bref, c'est le temps des « barbouzes ». Quelques images rétrospectives les replacent d'ailleurs dans le cadre algérois où leur parenté s'est forgée. Mais l'eau a continué de couler sous le pont Mirabeau, et les « services rendus » au pouvoir ont conduit certains à s'occuper de la télévision française sans en avoir forcément la vocation, ni la claire conscience du rôle que le gouvernement qui les a choisis entend leur voir jouer. Antoine Rossi (Jean Rochefort), sensément directeur de la fiction — titre qui n'existe pas à la télévision mais que Michel Mitrani a inventé — incarne la race de ceux (rarissimes) qui, découvrant le monde des images et leur puissance d'évocation, se piquent au jeu. Par l'entremise d'abord d'un jeune réalisateur, Serge Rossmann (Jean-François Balmer), non conformiste et assez provocateur, à qui il laisse la bride sur le cou. Mais les « bons serviteurs » du pouvoir veillent, et Rossi se retrouvera bientôt « au placard », avec le cortège des petites et grandes humiliations (privation de son courrier, fouille nocturne de son bureau...) qui accompagnent généralement l'état de disgrâce.

Chacun dans leur rôle, Michel Bouquet dans celui du président ou Paul Le Person dans celui du secrétaire général, sont criants d'authenticité. Et pourtant, Michel Mitrani se défend d'avoir campé des personnages réels de la télévision des années 70 : « *De modèles précis, non. Mais un climat général, oui. Je me suis inspiré d'une ambiance, de diverses anecdotes réelles. Pourtant, il ne s'agit pas d'un film historique mais d'une œuvre romanesque.* » Dont acte. Mais existe-t-il meilleur paravent qu'un roman pour aborder un sujet scabreux comme celui d'une télévision de service public malheureusement réduite aux dimensions d'un champ clos où s'affrontent des rivalités internes, sur toile de fond politique ? Le palmarès professionnel de Michel Mitrani est là pour rappeler, s'il en était besoin, qu'il n'est pas spontanément attiré par ce que M. Jacques Thibau, ancien directeur adjoint à l'ORTF, appelait « *la télévision de l'insignifiance* ».

N'a-t-il pas réalisé en effet, depuis vingt-cinq ans de carrière, des œuvres comme *Tous ceux qui tombent*, d'après Samuel Beckett, *la Chambre* et *Huis clos*, de Jean-Paul Sartre, *la Cavale*, d'après le roman d'Albertine Sarrazin, *les Guichets du Louvre*, d'après le récit de Roger Boussinot, *Une mère russe*, d'après le roman d'Alain Bosquet, *Meurtre avec préméditation*, d'après une nouvelle de Gombrowicz, plus une bonne cinquantaine d'autres émissions, dont certains reportages pour « *Cinq colonnes à la une* » ?

Pourquoi ce titre de *Scénario défendu* ? « *Défendu, parce que sa construction ne répond pas aux normes de base habituelles. Et aussi, parce que les images qu'il véhicule sont généralement interdites, du moins dans une certaine optique* », explique Michel Mitrani. La tentation sera forte parmi les téléspectateurs du *Scénario défendu* d'y voir soit la caricature d'un climat d'intolérance exécrable mais désormais dépassé, soit le procès des tares congénitales et inguérissables d'une télévision de service public. Fausses conclusions, bien entendu, par rapport à une démarche intellectuelle qui transcende les péripéties de l'Histoire, avec un H majuscule ou pas. Deux phrases, tirées du scénario, nous semblent significatives de l'enjeu que représente, pour Mitrani, la télévision en tant que telle : le président Caillet (Michel Bouquet), qui incarne « l'ordre », redoute un « *déferlement d'images qui ne pourrait plus être contenu* », tandis que Rossi (Jean Rochefort) déclare qu'« *aucun gouvernement ne mérite la télévision, pas plus que les intérêts privés* ».

La télévision, instrument culturel mystérieux, à l'impact puissant, voilà qui, finalement, passionne Michel Mitrani, au-delà même de cette tranche de « cinéma-vérité », si l'on peut dire, que constitue la première partie du *Scénario défendu*. La seconde, qui veut traduire la conversion de Rossi à la magie de l'image, risque, comme le dit Jean Rochefort, de déconcerter le téléspectateur : « *La cohérence n'est pas toujours évidente, mais c'est cette métamorphose du personnage qui m'a passionné à la lecture du texte.* » La cohérence des programmateurs non plus n'est pas toujours évidente, puisqu'on a jugé bon, à TF 1, de mettre le *Scénario défendu* en concurrence avec « *Apostrophes* ». Ne serait-ce pas plutôt, alors, le scénario gênant ?

CLAUDE DURIEUX.

● **Le scénario défendu, vendredi 26 octobre, TF 1, 21 h 50.**

PORTRAIT

Maurice Frydland

Les mésaventures de la réalité

SOUVENEZ-VOUS ! C'était il y a bien longtemps, quand Belphégor naviguait dans les têtes des petits et des grands, quand le fantôme des années 60 gambadait allègrement dans les cervelles des midinettes comme dans celles des agrégés de lettres. Le bon temps des feuilletons, en six, douze ou trente-six épisodes sur six mois, un an. Le décor planté, extravagant, et les bons et les méchants entraient, sortaient, Vidocq chassant d'un coup de pied Belphégor, Jacquou le Croquant courtisant Janique Aimée... Puis, ce fut Dallas et sa « dallasomanie » maniaque, Dynastie et compagnie, et la France se mit à rêver secrètement d'un Dallas à la française, aseptisé. On croyait le feuilleton national, familial, définitivement mort. Puis, un beau jour de septembre 1984, le voilà de retour, ressuscité sous les traits d'un « savant » l'inquiétant Docteur Cornélius.

Le Mystérieux docteur Cornelius, c'est Gustave Le Rouge, mais c'est surtout son adaptateur Maurice Frydland, le réalisateur de *l'Epingle noire*. Signe distinctif : cinquantaine tassée, petite taille, débonnaire, un homme de poche sorti du bestiaire de Walt Disney, une balafre sous le nez : aurait-il quelque accointance avec l'organisation de la Main rouge de sa bande dessinée ? Frydland a un secret : l'art des histoires fantasques et fantastiques.

D'où vient-il ? De l'école du grand reportage, de « Dim Dam Dom », la deuxième génération des grands réalisateurs de télévision après l'académie des Buttes-Chaumont. Frydland a été l'assistant de plusieurs cinéastes, dont Joris Ivens et René Allio. Il voue une grande admiration à Orson Welles.

« *J'ai appris à lire et à vivre dans le grand livre de la vie* », dit-il. Du reportage tout terrain à la fiction totale, c'est son trajet. Passer de l'un à l'autre, du Chili à la veille de l'arrivée d'Allende à *l'Epingle noire*, près de quinze années plus tard, ça représente quoi ? « *Dans les deux cas, des semaines de maturation. L'incubation d'un feuilleton, c'est comme une maladie, un marathon, on ne sait pas très bien où l'on va* ». Une différence : dans le documentaire, on tente de coller à une réalité ; dans une fiction, on la transpose.

Le réalisme, la vraisemblance, qu'importe ! « *Ces termes, je ne sais pas exactement ce qu'ils veulent dire. Ce n'est pas parce qu'on raconte des histoires d'HLM qu'on est réaliste. Transfigurer, c'est adapter, changer de peau. Choisir des acteurs d'abord, c'est eux qui créent les pouvoirs médiatiques. Ensuite, ce qui compte, c'est, à proprement parler, l'adaptation, c'est-à-dire la technique, l'angle de prise de vue, l'hésitation sur un dialogue, sur le choix d'une lumière. De même qu'il y a la vie réelle et le regard que nous portons sur elle, de même il y a un champ clos de la réalité dans laquelle viendra jouer la fiction* », dit-il.

Le feuilleton emballé, prêt à être consommé par une douzaine de millions de téléspectateurs ? Le plaisir du pur spectacle, des métamorphoses, de l'imaginaire contrôlé. Processus classique de reflet, d'identification : le voyeur se regarde dans l'image, dans un plan. « *On prêtera au réalisateur des intentions qu'il n'avait jamais prévues. Et à l'inverse certaines volontés qui lui tiennent à cœur passeront inaperçues. C'est le jeu* », avoue-t-il, le va-et-vient de la réalité à la fiction. Etre ludique et ne se sentir à aucun moment unique semble être son mot d'ordre. Ludique : « *la télévision doit rendre compte de l'immédiat et produire du spectacle, jouer, donc.* » Entendons par ce terme, faire parti du commun des mortels ; ne se prendre ni pour Godard ni pour Welles, savoir qu'on fonctionne sur des schémas traditionnels : ceux de la mémoire populaire, ses grandes figures, Vidocq, Cosette, ou Cornélius. Des rêves enfouis avec lesquels se font les meilleurs feuilletons.

MARC GIANNÉSINI.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 21 OCTOBRE

Un mauvais fils ■

Film français de Claude Sautet (1980), avec P. Dewaere, Y. Robert.
TF1, 20 h 35 (120 mn).

Les relations difficiles d'un travailleur du bâtiment et de son fils, revenu des Etats-Unis après y avoir fait cinq ans de prison pour trafic et usage de drogue. Blocages affectifs, crise économique et chômage, monde ouvrier et univers de marginaux, une inspiration nouvelle chez Sautet. Le paysage social est triste, un peu noir même. Pourtant, les liens du cœur, un esprit de solidarité populaire, viennent y mettre de la chaleur humaine. Et le désarroi de Patrick Dewaere nous fait chavirer.

Le Monde, la chair et le diable ■

Film américain de Ranald Mac Dougall (1959), avec H. Belafonte, I. Stevens (v.o. sous-titrée. N).
FR 3, 22 h 30 (95 mn).

Un Noir et une femme blanche se retrouvent dans New-York, ville déserte, après une catastrophe atomique. C'est de la science-fiction sans message philosophique, sans ruines et sans horreurs. L'isolement dans une métropole vide et les préjugés racistes qui renaissent lorsque apparaît... vous verrez bien. La première demi-heure est comme un documentaire fantastique.

LUNDI 22 OCTOBRE

Ces garçons qui venaient du Brésil ■

Film américain de Franklin J. Schaffner (1978), avec G. Peck, L. Olivier.
TF1, 20 h 35 (90 mn).

Un chasseur de nazis contre le docteur Mengele, ancien médecin-chef d'Auschwitz, caché en Amérique du Sud. Les découvertes de la génétique moderne au service de la « résurrection » de Hitler. Tiré d'un roman d'Ira Levin (auteur de Rosemary's Baby*), une fable spectaculaire et délirante, qui donne la chair de poule.*

Les Diaboliques ■ ■

Film français de Henri-Georges Clouzot (1954), avec S. Signoret, P. Meurisse.
FR 3, 20 h 35 (115 mn).

L'épouse et la maîtresse d'un homme tyrannique s'unissent pour se débarrasser de lui, par un « crime parfait ». Mais non, pas si parfait que cela, bien qu'on l'ait vu commettre. L'épouvante s'installe. Clouzot a traité, à sa manière, le sujet d'un roman de Boileau-Narcejac, pour tirer les ficelles du mystère, faire frémir les nerfs d'une manière de plus en plus intolérable. Où est le bien, où est le mal, où est la vérité, où est le mensonge, ou, plutôt, la duperie ? Cet art de brouiller les pistes, d'effacer les frontières morales, de donner à de grands interprètes des apparences trompeuses, est bien de l'auteur du Corbeau.

MARDI 23 OCTOBRE

Rends-moi la clé

Film français de Gérard Pirès (1980), avec G. Marchand, J. Birkin.
A 2, 20 h 40 (90 mn).

Les mésaventures de deux couples après leurs divorces. La plus insignifiante (à quelques gags près) comédie de Nicole de Buron et Gérard Pirès. Mais ne tirons pas sur les acteurs. Ils ont fait ce qu'ils pouvaient...

Les hommes préfèrent les grosses ■

Film français de Jean-Marie Poiré (1981), avec J. Balasko, D. Lavanant.
FR3, 20 h 35 (85 mn).

Balasko, trop boulotte, n'a pas de chance avec les mecs qui viennent chez elle, attirés par les charmes de sa colocataire. Jusqu'au jour où... C'est du comique de café-théâtre, une suite de sketches inégaux. On s'amuse gentiment. Les comédiennes et les comédiens sont sympas.

JEUDI 25 OCTOBRE

Clair de femme ■

Film français de Costa-Gavras (1979), avec R. Schneider, Y. Montand.
TF 1, 23 h 05 (100 mn).

La rencontre d'un homme et d'une femme désespérés au cours d'une nuit de fièvre sous le signe de la mort. Le film est plus morbide qu'émouvant, les dialogues empruntés au roman de Romain Gary bousillent parfois la mise en scène et le jeu de Montand. Par contre, Romy Schneider réussit à être intensément énergique et pathétique. Alors, pour elle, on peut voir.

La Route de Salina ■

Film français de Georges Lautner (1969), avec R. Hayworth, M. Farmer.
A2, 14 h 50 (95 mn).

Dans une station-service d'un coin perdu du Mexique, deux femmes infernales, la mère et la fille, tissent un réseau de sentiments incestueux et de mensonges autour d'un garçon échoué chez elles. Névrose à la Tennessee Williams, mise en scène de film noir américain. Surprenant de la part de Lautner, mais extrêmement intéressant.

Repérages ■

Film suisse de Michel Soutter (1977), avec J.-L. Trintignant, D. Seyrig.
FR 3, 20 h 40 (100 mn).

La préparation d'un film tiré des Trois Sœurs, *de Tchekhov, sur les bords du lac Léman. Un metteur en scène et ses trois actrices en train de vivre un psychodrame. L'homme sera-t-il le démiurge de ces femmes aux personnalités diverses ? L'originalité de cette œuvre tient moins à son sujet qu'au climat feutré, réellement tchékhovien, créé par Soutter.*

VENDREDI 26 OCTOBRE

Sois belle et tais-toi

Film français de Marc Allégret (1958), avec H. Vidal, M. Demongeot. (N.)
TF 1, 15 h 40 (110 mn).

Une comédie policière dont le scénario n'arrête pas de rebondir, mais qui a pris un côté bien désuet. Mineure en cavale, Mylène Demongeot donne du fil à retordre à Henri Vidal, inspecteur de police qui l'a épousée. Jetez tout de même un œil si vous pouvez : il y a là-dedans deux jeunes loubards interprétés par... Belmondo et Delon.

Rebecca ■ ■

Film américain d'Alfred Hitchcock (1940), avec L. Olivier, J. Fontaine (v.o. sous-titrée. N.).
A2, 23 h (125 mn).

Le château de Manderley, labyrinthe de mystère où une jeune femme timide affronte le souvenir obsédant de la première épouse (morte) de son mari, cette « Rebecca » dont une gouvernante terrible entretient le culte. Tiré d'un roman de Daphné Du Maurier, le premier film hollywoodien d'Hitchcock (production Selznick) est typiquement britannique par son décor, son atmosphère, ses personnages et son angoisse psychologique subtilement distillée. C'est aussi une merveille d'interprétation, avec la lutte amoureuse obstinée de Joan Fontaine contre l'ombre, la figure tragique de Laurence Olivier, les fourberies de George Sanders et la folie dominatrice de Judith Anderson.

Vu pour Vous

Quinze ans dans les années 60

● Série documentaire : Vingt ans après, dimanche 21 et 28 octobre, 4 novembre, A 2, 21 h 50 (55 minutes).

C'était du temps où de Gaulle venait de mettre fin à la guerre d'Algérie, où on dansait en flirtant sur des airs de Johnny ou de Richard Anthony (*« ...et j'entends siffler le train »*), Micheline collait des pressions sur des sacs en plastique, Yves était un étudiant pauvre au regard fiévreux, Pierre, Polonais d'origine, arrivé à seize ans en France, voulait devenir « quelqu'un ». Caroline, Henriette, Georges, Françoise... Ils avaient seize, dix-sept ans, en 1964.

L'idée ? Retrouver des gens qui avaient été filmés il y a vingt ans par la télévision dans un de ces magazines de l'époque (« Cinq Colonnes à la une », « Le monde en 40 minutes », « 16 millions de jeunes »), réécouter ce qu'ils disaient, ce qu'ils pensaient, attendaient de la vie... et mesurer le chemin parcouru.

Il a fallu les retrouver d'abord. *Un vrai jeu de piste* parfois, tous avaient déménagé, bien sûr, les femmes avaient changé de nom. Quarante-cinq ont été retrouvés, quinze gardés.

C'est eux qu'on va voir d'une émission à l'autre, dans un va-et-vient assez bien conçu des anciens documents aux interviews d'aujourd'hui. Les visages ont changé (la vie a laissé ses traces). Le rapport au travail, les désirs d'ambition, mai 68, la *politique, l'amour, le couple,* les divorces. Patrick Benquet et Jean Labib *ont tenté de rendre* sensible l'évolution de la France profonde sur ces vingt dernières années.

Pourtant — comment dire ? — *le résultat n'est pas* à la hauteur de l'ambition. L'ensemble reste *un peu brouillon. D'intenses* moments — la plupart du temps avec les femmes — succèdent à des interviews un peu sèches, pas toujours bien filmées. La fête qui a réuni tout le monde à la fin du tournage n'est pas très agréable à voir... Les invités ont beaucoup bu. On *se sent indiscret* et gêné. Passons vite sur la première émission, *décevante, mais regardons* les deux autres.

CATHERINE HUMBLOT.

Initiations à la vidéo

● Vidéo à la chaîne, FR 3, à partir du lundi 22 octobre, à 22 h 20, 22 h 30 ou 23 h 40 (5 minutes).

Bleu, rouge, vert... Ça cli*gnote, toutes couleurs confon*dues, c'est assez chic, mais ça ne choque pas. *Ce n'est pas* plus long qu'un spot, mais beaucoup plus court qu'un clip. Ça remplace *« une bonne nouvelle par jour »*, du débonnaire et optimiste Brice Lalonde. Ça s'appelle « Vidéo à la chaîne » : tous les soirs, cinq jours par semaine. Pendant un mois, les téléspectateurs de FR 3 s'initieront au dernier look des techniques et possibilités de la vidéo. Trois minutes seulement, *pendant lesquelles un réalisa*teur, chaque jour différent, présente un thème — le golf, la *peinture, l'architecture,* l'ère télématique, la vente par correspondance — *sous la forme de* petites histoires concoctées sur un rythme de fox-trot. Ces petites nouvelles sont un mélange d'images de visu et d'images de synthèse, qui s'interchangent, s'interpénètrent, pour créer de *nouveaux espaces plus* publicitaires qu'imaginaires.

« Vidéo à la chaîne » ne déchaînera pas les enthousiasmes. C'est assez étrange, un collage géométrique, tout en surface, faisant lointainement songer à *certaines œuvres surréalistes* ou aux tableaux abstraits de Piet Mondrian.

M. G.

Le présent insupportable, le passé révélé

● « Psy-show », mercredi 24 octobre, A 2, 22 heures (95 minutes).

Quand 7 heures sonnent, Isabelle a peur. Isabelle ne sait pas comment la soirée va tour*ner, ou plutôt, elle ne le sait que* trop : depuis huit ans c'est comme ça, *« comme si je n'existais pas »*. Jacques et Isabelle restent chacun de leur côté, bouches cousues, murés dans leur silence. Jacques est enfermé chez lui, avec l'alcool ; elle, pétrie d'angoisse, se souvient de sa vie passée quand, au même instant, Jacques tente *de l'oublier en buvant. Tous* deux ont, à peu de chose près, le même âge, la cinquantaine. Tous deux sont divorcés, laissant derrière eux deux enfants, pour vivre ensemble. Les raisons ? Ils s'aiment, mais ensemble, c'est l'enfer. Une tierce personne s'est installée : l'alcool.

L'éthylisme de Jacques (ancien routier), comme cause apparente d'une situation. Un couple bloqué, c'est le point de départ du dernier numéro de « Psy show » de Bernard Bouthier, Denis Chegaray et Pascale Breugnot, avec la participation, cette fois, du psychanalyste Serge Leclaire. L'alcoolisme vite *dit, on n'en restera pas là,* le chemin sera long : huit heures d'enregistrement sur le plateau, une série de reportages *Come back* chez les proches des deux protagonistes. Le tout pour une émission exceptionnellement *longue (un peu plus de 90 minutes).*

Situation bloquée, donc. Tentons l'impossible, allons le plus loin qu'on pourra, remon*tons près d'un demi-siècle* de vie comme inéluctablement voué à l'échec. L'alcoolisme — c'est évident — n'est qu'un paravent, qui cache les fan*tômes omniprésents* d'un passé tragique. Celui d'Isabelle, épicière dans un petit village du Médoc, qui a été mariée à un alcoolique. Vie toute aussi infernale que celle qu'elle vit actuellement.

Une seule lumière dans un quotidien voué aux ténèbres : la *bonté d'une grand-mère qui se* suicide brusquement, par pendaison. Isabelle se sent responsable. Son souvenir hante son existence.

Le passé de Jacques est celui d'un homme seul : père d'une *fille qui fait une courte apparition* sur le plateau, et d'un garçon handicapé. Jacques ne fait confiance à personne. Son enfance a été marquée au fer rouge par la disparition d'un frère de un an. Tout, à partir de cet instant, a basculé, dit-il. Un seul ami à qui se confier se tue *sur la route. Il s'appelait Jacques,* comme lui. Une seule solution *thérapeutique : remplir* d'alcool une vie désespérément vide.

Jusqu'au bout de leur nuit, deux personnages — puisque *c'est un show — ont tenté de* dire tout. Des silences, des paroles brèves arrachées au silence, des gorges serrées, des larmes écrasées, des regards qui se contrent, pour brusquement se rencontrer. Le roman de deux êtres — plus beau qu'un film — en direct, pour de vrai. Une seule *réserve* à ce dernier « Psy show » : l'intrusion un peu anachronique, *surtout* simplificatrice, sous forme de break ou de check-up, de spots, sensés résumer les différentes étapes de cette psychanalyse. *Comme si le téléspectateur* n'était pas en mesure de suivre les degrés du drame.

« Psy show », après un an de bons et loyaux services, a *trouvé son rythme de croisière.* Le téléspectateur sera bientôt en droit de demander un bilan concernant tous ceux qui ont participé à cette expérience *médiatique.*

M. G.

Samedi 20 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.30 Journal.
9.05 Téléforme (et à 10 h 15).
9.25 Musique
Concertos brandebourgeois, de Bach, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez.
10.35 Sept jours en bourse.
10.50 Aventures inattendues. La route du fer blanc.
11.15 Un métier pour demain : Les débouchés de la biologie.
11.30 Pic et Poke et Colegram. Magazine de l'informatique.
12.00 Bonjour, bon appétit. Magazine culinaire de M. Oliver.
12.25 Amuse-gueule.
13.00 Journal.
13.40 Télé-foot 1.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Dessin animé : Spiderman.
15.20 Dessin animé : Le merveilleux voyage de Nils Holgersson.
15.50 Temps X : la quatrième dimension.
16.35 Casaques et bottes de cuir, magazine du cheval.
17.05 Série : Madame SOS.
18.05 Trente millions d'amis.
18.35 Magazine auto-moto : spécial Formule 1.
19.05 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Au théâtre ce soir : le Mal de test.
D'Ira Wallach ; réal. P. Sabbagh. Avec R. Gérôme, F. Brion...
Augustin Beauval, scientifique célèbre, mais sans ressources financières, est pressenti par une puissante firme américaine. Mais il doit se soumettre à une série de tests psychologiques. Les entrevues se passent à Paris.
22.45 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
Science et conscience. Avec Jean Duvignaud, sociologue, Odile Jacob, directrice de collection aux éditions Fayard, Christian Descamps, philosophe, Jean-Paul Milou, professeur...
0.15 Journal.
0.30 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente : « Le Défunt se porte bien. »
Extérieur nuit.
Sur le plateau des « Nuits difficiles », dernière pièce de Buzzati, actuellement jouée à Paris.

ANTENNE 2

10.00 *Journal des sourds et des malentendants.*
10.20 Vidéomaton.
10.35 Platine 45 : *Téléphone, Russ Ballard, Les Smarkiss...*
11.05 Les carnets de l'aventure.
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.30 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.15 Numéro 10. Magazine du football, présenté par M. Platini.
L'actualité européenne du ballon rond...
14.55 Les jeux du stade : *Boxe, automobile.*
17.00 Terre des bêtes.
17.30 Récré A 2 : *Johan et Pirlouit.*
17.55 Le magazine.
Magazine d'information de la rédaction.
Les miraculés du Drakkar : un reportage sur les deux camions suicides du Jihad islamique envoyés, le 23 octobre 1983 contre la caserne française de Beyrouth ; Histoire d'H : les champs de cannabis du Liban ; Johnny Hallyday vu par Jean-Luc Godard.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 Minute papillon.
19.11 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bo'.vard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées. De Michel Drucker.
Autour de Patrick Sébastien, Linda de Suza, Michel Delpech, Sylvie Vartan et John Denver, Barbara Cartland...
22.05 Les enfants du rock : spécial Michael Jackson.
Rediffusion de l'émission programmée le 21 juin, jour de la musique, avec les trois clips « historiques » qui ont contribué à la légende de Michael Jackson. L'extra-terrestre ambigu et androgyne, danseur noir d'une précision quasi mathématique, chanteur funk dans la grande tradition de la musique soul dans *Billie Jean*, fabuleux clip où Jackson danse dans un décor couleur de poubelles, *Beat it* et le fameux *Thriller* qui a coûté près de 1 milliard d'anciens francs, où Jackson se transforme en mutant. Avec la participation de Serge Gainsbourg et Philippe Olivier, critique d'opéra. — C.H.
23.20 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

8.00 10e Festival international du film sportif.
En direct de la maison de la culture de Rennes.
Extraits des œuvres primées.
13.15 Repères : L'expression des salariés.
13.30 Horizon : Le magazine des armées.
Des gendarmes au pied marin ; à 4 000 m d'altitude avec des alpinistes militaires d'élite ; le service long.
16.15 Liberté 3 : *Le magazine des associations.*
17.30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Les Wombles.
20.05 Les jeux.
20.35 Au nom de l'amour.
Le but de cette émission animée par Pierre Bellemare est de remettre en présence deux personnes qui ont vécu un « bel amour » et que le hasard, le destin, ou simplement la vie ont séparées. Des surprises.
21.35 D'amour et de Kriss : De Kriss et Inoxydable.
21.45 Journal.
22.10 Feuilleton : Dynastie.
Blake tombe de cheval après une querelle avec Nick Toscanni. Cecil Colby a une attaque cardiaque sérieuse, etc.
22.55 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit M. Blanc, M. Dubois et M. Boudet.
23.25 Musiclub.
« The Night Creatures », de Duke Ellington ; « The Lark Ascending », de Ralph Vaughn-Williams, par le ballet Alvin Ailey.

PÉRIPHÉRIE

● RTL 20 h, A vous de choisir : *Une langouste au petit-déjeuner*, film de Giorgio Capitani, ou *le Flic ricanant*, film de Stuart Rosenberg ; 21 h 40, Série : *Scoop* ; 22 h 10, *Souvenirs, souvenirs* ; 22 h 40, Ciné-club : *Amarcord*, film de Federico Fellini.
● TMC 20 h, Série : la Croisière s'amuse ; 21 h, Téléfilm : l'Héritage de la violence (2e partie) ; 22 h 40, Monte-Carlo Magazine ; 22 h 55, Clip n' Roll.
● RTB 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *Mac Arthur*, film de Joseph Sargent ; 22 h 40, Série documentaire : 44-84 Libération.
● TSR 20 h 5, Série : Magnum ; 21 h, Jardins divers ; 22 h 10, Journal ; 22 h 25, Sport ; 23 h 25, *Hier, aujourd'hui et demain*, film de Vittorio de Sica.

Dimanche 21 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.30 Journal.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Orthodoxie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe à Saint-Martin de Troyes.
12.00 Midi-presse.
Emission de Pierre-Luc Séguillon.
Invité : Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Les animaux du monde.
La réserve des oiseaux peints.
14.50 Sports-dimanche.
Moto-cross ; hippisme ; automobilisme : Grand Prix du Portugal de F1.
17.15 Variétés : La belle vie.
Emission proposée par Sacha Distel.
Avec Johnny Hallyday, Chantal Goya, Diane Dufresne...
18.10 Série : Les bleus et les gris.
19.00 Magazine : 7 sur 7.
L'actualité hebdomadaire, présentée cette semaine par Jean Lanzi.
Témoin : Frédéric Pottecher.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Un mauvais fils.
Film de Claude Sautet.
22.30 Sports dimanche soir.
Magazine de J.-M. Leulliot.
L'actualité sportive du week-end.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.
23.25 Clignotant.

ANTENNE 2

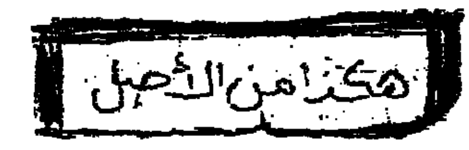
9.38 Journal et météo.
9.40 Récré A2.
10.10 Les chevaux du tiercé.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.15 Dimanche Martin (suite). Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Le juge et le pilote ; 15.15, L'école des fans ; 16, Dessin animé ; 16.15, Thé dansant.
17.00 Série : Les nouvelles brigades du Tigre.
17.55 Stade 2 (et à 20 h 25).
Rugby, basket, football, automobile.
18.55 Feuilleton : Le Mystérieux Docteur Cornélius.
De Maurice Frydland, d'après G. Le Rouge.
L'étau se resserre autour de la main Rouge. Les frères Kramm sont aux abois. Agénor retrouve Lord Burydan devenu frère Burydan. Conseil de guerre entre Jorgell et Dorgan. Une décision : l'attaque de l'île des Pendus. Des aventures invraisemblables. Merveilleux feuilleton !
(Lire notre article.)
20.00 Journal.
20.40 Jeu : La chasse aux trésors.
A Nouméa, en Nouvelle-Calédonie.
21.50 Série documentaire : 20 ans après.
De Patrick Benquet et Jean Labib.
(Lire notre article).
22.45 Désirs des arts.
Emission de Pierre Daix.
Le nouveau Moma, l'ancien musée d'art moderne de New-York, créé en 1929. Il vient de se rajeunir en doublant de volume et en transformant la présentation des collections. Un entretien avec son directeur, Richard d'Oldenburg.
23.20 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
Deuxième volet d'un dossier qui décrit ce qui peut mener des hommes — en particulier des immigrés — en prison.
12.00 Oser. Emission de la Fondation pour la vie associative.
13.00 Magazine 84. Emission du GMF.
14.30 Objectif entreprise. Emission de l'APIE.
15.00 Musique pour un dimanche.
« La Bourrée fantastique », de Chabrier ; Un hommage à Georges Thill : une interview, des documents réalisés il y a un an et demi par Xavier Lacavalerie.
16.00 Théâtre : K2.
De Patrick Meyers ; adaptation de Jean Cau, avec B. Giraudeau et Claude Rich. *La première expédition italienne à la conquête du pic K2 (8 611 m), un des plus hauts sommets de l'Himalaya. Au théâtre.*
17.30 Récital Al Jarreau.
18.00 Emissions pour la jeunesse.
19.40 RFO Hebdo.
20.00 Merci Bernard. *Eva Darlan, Pieplu, Michel Berto...*
20.35 Regards sur la France. Emission de l'INA.
Lettre à la bien-aimée, de Yavuz Ozkan.
Paris vu par le réalisateur turc Yavuz Oskhan.
21.25 Aspects du court métrage français.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : le Monde, la chair et le diable. (Cycle : aspects du cinéma fantastique). Film de Ranald Mac Dougall.
0.05 Prélude à la nuit.
Cinq fugues transcrites par Mozart pour quatuor à cordes de J.-S. Bach, par le quatuor Hagen.

PÉRIPHÉRIE

● RTL 20 h, *les Moissons du ciel*, film de Terrence Malick ; 21 h 40, Série : la Dictée ; 22 h 40, Journal avec des extraits du « Grand Jury-RTL-*le Monde* ».
● TMC 20 h, Série : Allô Béatrice ; 21 h 10, *Va voir maman, papa travaille*, film de François Leterrier ; 23 h, Journal ; 23 h 5, Clip n'Roll.
● RTB 20 h 15, Zygomaticorama ; 21 h 15, *les Anges gardiens*, film de Richard Rush ; 23 h 5, Journal et informations sportives.
● TSR 20 h, Série : Le souffle de la guerre ; 20 h 50, Dis-moi ce que tu lis.. P.-H. Arni. 21 h 45, Regards ; 22 h 15, Journal.



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Lundi 22 octobre

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
Invité de la semaine : Enrico Macias.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Frank, chasseur de fauves ; 14.45 Accroche-cœur, avec Francine Gomez ; 15.00 Reprise : Sept sur sept (diffusé le 21 octobre) ; 16.00 La maison de TF 1 ; 17.20 Aventures inattendues.
17.55 Mini journal pour les jeunes.
18.05 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
Feuilleton brésilien.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **L'avenir du futur.**
Émission de J.-P. Hutin, présentée par Robert Clarke.
Cinéma : Ces garçons qui venaient du Brésil.
Film de Franklin J. Schaffner.
22.05 Débat : Les manipulations génétiques.
avec MM. Philippe Kourilsky, directeur de recherche au CNRS, Jacques Testart, gynécologue et obstétricien à l'hôpital A.-Beclère, Jean-Louis Guénet, vétérinaire généticien à l'Institut Pasteur, et Jean Cohen, gynécologue accoucheur à l'hôpital de Sèvres ; dans le rôle de Candide, le philosophe Michel Serres.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.
23.25 Clignotant.

Mardi 23 octobre

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Gorri le diable.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Frank, chasseur de fauves ; 14.45 Ces chers disparus : Françoise Rosay ; 15.00 Documentaire : chronique d'une famille française ; 16.00 Les choses du mardi : quand les outils se souviennent ; 17.20 Histoires naturelles, avec Michel Déon, de l'Académie française, auteur des *Poneys sauvages*.
17.55 Mini journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
Feuilleton brésilien.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Série : Les grandes expéditions de l'équipe Cousteau.
A la recherche des civilisations perdues : le testament de l'île de Pâques.
Au large des Bermudes, l'équipe Cousteau filme les baleines blanches, capte le concert sous-marin, enregistré et analysé par des spécialistes de bioacoustique.
21.30 Contre-enquête.
Magazine des faits divers d'Anne Hoang.
La mémoire des murs : un fantôme à Veauce au XVIe siècle ; Carlo Gesualdo : un mari bafoué, prince de Naples ; Raimondo de Sangro : secrets d'hier, légendes d'aujourd'hui.
22.35 Les chemins de la musique.
Emission de Brigitte Massin.
Emmanuel Chabrier ; le disque compact ; Pierre Boulez : nouvelle présentation de « Répons » à Paris ; une promenade sur le Rhin romantique, à l'occasion du festival Musica 84.
23.20 Journal.
23.40 C'est à lire.
23.45 Clignotant.

Mercredi 24 octobre

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Gorri le diable.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine.
les Trois Mousquetaires ; Pourquoi/comment ? ; les petits creux de Loula ; Vitaboum ; Gigi ; Billy ; Pixifoly : Dessins animés.
16.25 Microludic.
16.50 C'est super.
17.10 Hip-hop.
17.25 Jack spot.
17.50 Journal.
18.00 Des jouets par milliers.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du Tac-o-Tac.
20.00 Journal.
20.25 Tirage du Loto.
20.30 Série : Dallas.
21.25 Documentaire : Chronique d'une famille française.
Série d'Hervé Basle et J. Tréfouel ; avec Adolphe et Agnès Besnard.
Les six enfants d'Adolphe Besnard et d'Agnès Chaudet jugent la vie de leurs parents. Trajets de vie, chocs des générations. Une très belle émission-miroir.
22.25 Télé-foot 1.
23.35 Branchés musique.
Emission de Gilbert Foucaud.
Des extraits du spectacle de Bernard Lavilliers à l'Olympia en juin dernier.
0.10 Journal.
0.25 C'est à lire.
0.30 Clignotant.

Au cas où l'un des trois matches de football, comptant pour le deuxième tour de la Coupe d'Europe, serait retransmis, ce programme serait modifié.

ANTENNE 2

Lundi

12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
A chacun sa mémoire, avec les professeurs Yves Pélicier, Lhermitte, neuropsychiatres, etc.
14.50 Série : L'homme à l'orchidée.
15.40 Reprise : Apostrophes (diff. le 19 oct.).
16.55 Divertissement : Thé dansant.
Emission de Jacques Martin.
17.40 Récré A 2.
La Pimpa ; Latulu et Lireli ; Johan et Pirlouit ; Tchaou et Grodo ; Pac Man.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : le Jardin d'Éponine.
De Maria Pacôme ; réal. Michel Boisrond ; avec M. Pacôme, D. Grey, C. Benedetti.
Pour Éponine, il n'y a pas que le théâtre dans la vie. Bon an, mal an, rouspétante et véhémente, elle arrive à trouver la vie bonne avec sa mère, sa sœur... quand débarquent trois étranges personnages... une comédie légère.
22.00 Plaisir du théâtre.
Émission de Pierre Laville.
Invités : Micheline Bouaet, Anny Duperey, Maria Pacôme et d'autres. L'actualité du théâtre et de la mise en scène.
23.00 Journal.
23.15 Bonsoir les clips.

Mardi

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Le mariage des prêtres.
14.50 Série : Timide et sans complexe.
Les aventures de deux détectives, totalement dissemblables et pourtant complémentaires. Nouvelle série américaine en douze épisodes.
15.40 Reprise : La chasse aux trésors.
A Nouméa.
16.45 Le journal d'un siècle.
De L. Beriot.
1888 : l'année des duels entre Charles Floquet, président du Conseil, et le général Boulanger ; l'année de la presse : trois mille journaux et périodiques.
17.45 Récré A 2.
Les devinettes d'Epinal ; Les Quat'z'amis.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 Cinéma : Rends-moi la clé.
Film de Gérard Pires.
22.15 Mardi-cinéma.
de Pierre Tchernia et Jacques Rouland.
Avec Sophie Marceau, Marisa Berenson, Jacques François, Bernard Fresson.
23.20 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

Mercredi

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Dessins animés : X-Or, Wattoo, Wattoo.
14.15 Récré A 2.
Les devinettes d'Epinal ; la Pimpa ; Maraboud'ficelle ; Discopuce... et les rendez-vous habituels.
16.50 Micro Kid.
17.25 Les carnets de l'aventure.
18.00 Platine 45.
Avec Gérard Blanchard, Tracey Ullman, Al Corley, William Sheller...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Les Cinq dernières minutes.
La Quadrature des cercles, de J.-P. Richard ; avec Jacques Debary, Marc Eyraud, Daniel Beretta, Gérard Darier...
Un professeur de mathématiques précipité du haut d'une passerelle. Dans sa poche, deux millions de centimes et un jeu de cartes. Etrange, non ! Cabrol et Ménardeau enquêtent.
22.00 **Psy Show.**
Emission de Pascale Breugnot, Denis Chegaray et Bernard Bouthier.
(Lire notre article.)
23.30 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Lundi

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : les Diaboliques.**
Film d'Henri-Georges Clouzot. (Cycle le grand frisson).
22.30 Journal.
22.55 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Les discrets de la mer Rouge.
23.40 Vidéo à la chaîne.
(Lire notre article).
23.45 Prélude à la nuit.
« La cathédrale engloutie », « Danse de Puck », « Minstrels », de Debussy, par P. Rogé, piano.

Mardi

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : Les hommes préfèrent les grosses.**
Film de Jean-Marie Poiré.
22.00 Journal.
22.30 Vidéo à la chaîne.
(Lire notre article.)
22.35 Prélude à la nuit.
« Sonate » (1905) de Janacek, par Y. Moravec, piano.

Mercredi

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les Jeux.
20.35 Cinéma 16 : Jane.
Téléfilm de C. Guilmain.
Jane est une comédienne qui ne se joue pas la comédie. Fringante quinquagénaire, drôle et intelligente, elle décide brusquement de bouleverser sa vie un peu facile. Aussi entreprend-elle d'affronter un nouveau public en même temps qu'elle cesse de fermer les yeux sur les incartades de Michel, comédien raté, coureur de jupons avec qui elle vit. Une comédie tendre où Maria Pacôme, auteur du scénario également, s'est créé un personnage sur mesure. – L.C.
22.00 Journal.
22.20 Vidéo à la chaîne.
(Lire notre article).
22.25 Musiclub.
« Harold en Italie », de Berlioz, par l'Orchestre de la Philharmonie nationale de Katowice, dir. J. Salwarowski, sol. S. Kamasa, alto.

Chaînes étrangères

Lundi

- RTL 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, Série : Princesse Daisy ; 23 h, Journal ; 23 h 10, La joie de lire ; 23 h 20, Clip connection.
- TMC 20 h, Série : Quincy ; 21 h, *le Feu sacré*, film de Vladimir Forgency ; 22 h 40, Monte-Carlo Magazine ; 22 h 55, Clip n'Roll.
- RTB 20 h 5, Écran témoin : *Graine de violence*, film de Richard Brooks ; 22 h 55, Journal.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Magazine : le Temps retrouvé ; 20 h 30, Variétés : chansons souvenirs ; 21 h 30, Radjou ; 22 h 30, informations agricoles.
- TSR 20 h 15, Spécial cinéma : *le Grand Carnaval*, film d'Alexandre Arcady ; 22 h 20, L'actualité cinématographique ; 23 h, Journal ; 23 h 15, L'antenne est à vous.

Mardi

- RTL 20 h, Série : Chips ; 21 h, Série : Princesse Daisy ; 23 h, Journal ; 23 h 10, *La joie de lire* ; 23 h 20, *Clip connection.*
- TMC 20 h, Série : Le bel été ; 21 h, *Chicanos, chausseurs de tête*, film de J. Freedmann ; 22 h 50, Monte-Carlo Magazine ; 23 h 5, Clip n' Roll.
- RTB 20 h 05, Série : Maria Chapdelaine ; 20 h 55, Vive la science ; 21 h 55, Salut l'artiste.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Vingtième anniversaire du point de la médecine ; 21 h, Cycle Yves Montand : *la Menace*, film d'Alain Corneau.
- TSR 20 h 10, Série : Le souffle de la guerre ; 21 h 5, Essai sur Rolf Iseli, peintre suisse ; 21 h 50, Les échos de la noce ; 22 h 40, Journal ; 22 h 55, Hockey sur glace.

Mercredi

- RTL 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, *le Braconnier de Dieu, film de Jean-Pierre Darras* ; 22 h 45, Journal ; 22 h 55, La joie de lire.
- TMC 20 h, Série : La Bataille des planètes ; 21 h, *le Curé de Tours*, film de Gabriel Axel ; 22 h 50, Monte-Carlo Magazine ; 23 h 5, TMC Sport.
- RTB 20 h, La chasse aux trésors (France) ; 21 h, Série : Au nom de tous les miens ; 22 h 5, Série documentaire : ULB 150.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Caméra Sport.
- TSR 20 h 10, La chasse aux trésors (Gabon) ; 21 h 20, Téléfilm : Rouge Capucine ; 22 h 35, Football.

Jeudi
25 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Gorri le diable.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Frank, chasseur de fauves ; 14.45 Portes ouvertes, magazine des handicapés ; 15.00 Images d'histoire ; 15.30 Quarté : en direct d'Auteuil ; 16.00 Santé sans nuages, magazine de M. Morance ; 17.05 La chance aux chansons. Spécial tango.
17.55 Mini journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Danse avec moi.
Feuilleton brésilien.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Série : Billet doux.
D'André Ruellan et Michel Berny. Avec Pierre Moudy, Delia Boccardo...
Pont des soupirs, place San Marco, pont du Rialto... Venise ! Comme il se doit, Pepette et Gilberto respectent, lors de leur voyage de noces, les étapes d'usage. Philippe et Michel sont sur leurs traces.
21.30 Infovision.
Magazine d'information proposé par A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Au sommaire : « Les pères clandestins », ces pères qui, estimant que leurs droits paternels n'ont pas été reconnus, ont pris le maquis avec leurs enfants. Un reportage sur les Burakumins, les rescapés de la bombe d'Hiroshima, et sur les enfants de Gaza.
22.45 Journal.
23.00 C'est à lire.
23.05 Etoiles à la une.
Présenté par Frédéric Mitterrand.
Cinéma : Clair de femme,
de Costa Gavras.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous : avec Guy des Cars, Noël Mamère et Michèle Laforest.
14.50 **Cinéma : la Route de Salina.**
Film de Georges Lautner.
16.25 Magazine : Un temps pour tout.
De Monique Cara et Alain Valentini.
« Vive la neige » (en direct du Salon neige et montagne).
17.45 Récré A 2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.11 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le Théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 **Série : la Mafia.**
De Damiano Damiani. Avec M. Placido, N. Jamet, F. Périer...
Troisième épisode : Cirrina, le jeune trafiquant de drogue, est en prison. L'expertise démontre que l'arme qu'il détenait est bien celle qui a tué le commissaire adjoint. Un feuilleton efficace sur la Mafia qui mêle un drame familial et un thriller à l'américaine dans la tradition du cinéma italien des années 1960-1970.
21.45 L'histoire en question : Churchill « le Lion ».
D'Alain Decaux.
Une carrière politique d'un demi-siècle : secrétaire de l'Amirauté, ministre de la guerre, chancelier de l'Echiquier du cabinet Baldwin, enfin premier ministre « de la guerre »... L'un des grands personnages du siècle.
23.00 Histoires courtes.
Dorothée 5 ans 1/2, *de Pierre Gautard ;* Sans préavis, *de Michel Gauthier.*
23.20 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Ciné-passion.
Présenté par Marie-Christine Barrault.
20.40 **Cinéma : Repérages,**
Film de Michel Soutter.
22.10 Journal.
22.35 Vidéo à la chaîne.
(Lire notre article.)
22.40 Prélude à la nuit.
« Premier quatuor », de Debussy, par le Quatuor Mannheim.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *Nijinsky*, film de Herbert Ross ; 23 h, Journal ; 23 h 10, La joie de lire ; 23 h 15, Turbo, émission sur le sport automobile ; 23 h 35, Clip connection.
- TMC 20 h, Série : Magnum ; 21 h, *Pas si méchant que ça*, film de Claude Goretta ; 23 h, Monte-Carlo Magazine ; 23 h 15, Clip n' Roll.
- RTB 20 h 15, Minute papillon ; 20 h 40, *Pile ou face*, film de Robert Enrico ; 22 h 20, Carrousel aux images.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h 15, Série documentaire : l'ordre nouveau.
- TSR 20 h 10, Temps présent ; 21 h 20, Série : Dynastie ; 22 h 5, journal ; 22 h 20 *Peppermint Frieden*, film de Marianne Rosenbaum.

Vendredi
26 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Gorri le diable.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Frank, chasseur de fauves ; 14.45 : Temps libres (et à 17.20).
15.40 Cinéma : Sois belle et tais-toi.
Film de Marc Allégret.
17.55 Mini journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
Feuilleton brésilien.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Formule 1.
Emission de M. et G. Carpentier.
Avec Mireille Darc, Gérard Klein, Katherine Pancol, Vivien Savage, Michel Sardou...
21.50 **Téléfilm : Le scénario défendu.**
De Michel Mitrani. Avec J. Rochefort, J.-F. Balmer, P. Le Person, M. Bouquet, B. Fresson...
(Lire notre article).
23.25 Journal.
23.40 C'est à lire.
23.45 Clignotant.

ANTENNE 2

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Avec la réalisatrice Nina Companeez.
14.50 Série : Timide et sans complexe.
15.40 La télévision des spectateurs.
16.00 Reprise : l'Histoire en question, d'A. Decaux.
17.15 Itinéraires. De Sophie Richard.
Les enfants du monde.
17.45 Récré A 2.
La Pimpa, Latulu et Lireli ; Il était une fois le cirque ; les maîtres de l'univers.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Des grives aux loups.
Réal. Philippe Monnier. Avec Bruno Devoldère, Maurice Barrier, Sonia Vollereaux, Jean-Jacques Moreau.
On est en 1930. La crise économique rend la vie des paysans chaque jour plus difficile. Mais la vie a changé à Saint-Libéral. L'électricité a été installée. La micheline a remplacé le train. Chez les Vialhe les dissensions familiales s'atténuent. Jean-Édouard, devenu trop âgé pour tenir seul son exploitation agricole, demande à son fils Pierre-Édouard et à sa femme Mathilde, qu'il avait refusé d'avoir pour bru, de revenir à la ferme et d'en être désormais les maîtres.
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Paris, Texas, sont invités : Nicole Bernheim (les Années Reagan), *Philippe Herzog* (l'Économie nouvelle à bras le corps), *Alexandre Minkovski* (l'Impertinent), *Guy Sorman* (la Solution libérale), *Georges Suffert* (les Nouveaux Cow-Boys).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : Rebecca.**
Film d'Alfred Hitchcock (cycle D. O. Selznick).

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 **Vendredi : Les femmes de La Ciotat.**
Magazine d'information d'André Campana.
Cinq portraits de ce qu'on appelle des techniciennes de surface, terme adminitratif qui désigne une femme de ménage : Nathalie, Mireille, Mona, Nadia, Marie, se lèvent à 3 heures du matin et font le ménage aux chantiers navals de La Ciotat. L'une d'entre elles a perdu son fiancé dans un accident de voiture, une autre a été abandonnée avec ses trois enfants. Des témoignages.
21.30 Journal.
21.55 Documentaire : Le procès des dames de Bordeaux.
de J.-J. Sirkis, avec Y. Brainville, B. Rousselet...
L'Histoire à travers l'histoire de la peinture. 1884, cette année-là le gouvernement de la Troisième République faisait voter les lois Naquet sur le divorce en France. Trois années plus tard, Paul-Émile Salzado faisait entrer le divorce en peinture. Documentaire-fiction.
22.50 Vidéo à la chaîne.
(Lire notre article).
22.55 Prélude à la nuit.
« Sonate nº 13 en ut majeur », de Mozart, par R. Oleg, violon, et P. Dumay, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : Lou Grant ; 21 h, Série : Hôtel ; 22 h, Journal ; 22 h 5, *Stardust*, film de Michael Apted ; 0 h 5, Clip connection.
- TMC 20 h, Variétés : Richard Gotainer à l'Olympia ; 21 h, Série : Dynastie ; 22 h, *le Tyran*, film de M. Dragan.
- RTB 20 h, Magazine d'information : A suivre ; 21 h 5, Ciné-club (hommage à Tarkovski) *le Miroir*, film d'Andrei Tarkovski.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Billets de faveur : *Trésor*, pièce de Jean Marsan ; 22 h, Portraits : Romain Gary.
- TSR 20 h 10, Tell quel ; 20 h 45, le Gitan, film de José Givanni ; 22 h 20, Document : Andre Kertesrz, photographe ; 22 h 50, Journal ; 23 h 5, Concert : Boy George et Culture Club.

Le prochain week-end

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 27 octobre

8.30 Journal ; 9.00 Télé-forme (et à 10 h 15) ; 9.20 Reprise : concert, les Planètes ; 10.35 Sept jours en Bourse ; 10.50 Aventures inattendues ; 11.15 Un métier pour demain ; 11.30 Pic et Poke et Colegram ; 12.00 Bonjour, bon appétit ; 12.25 Amuse-gueule ; 13.00 Journal ; 13.55 Télé-foot 1 ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessins animés : Spiderman ; 15.25 Le merveilleux voyage de Nils Holgersson ; 15.50 Temps X ; 16.35 Casaques et bottes de cuir, magazine du cheval ; 17.05 Série : Madame SOS ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série noire : Noces de soufre,
de Jean Amila, réal. Raymond Vouillamoz.
22.10 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
La revue de presse.
24.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit...
Alfred Hitchcock présente : le mauvais cheval.
Extérieur nuit, magazine de la rédaction présenté par Michel Cardoze.
Les boulimiques de la nuit.

Dimanche 28 octobre

8.30 Journal ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 La source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.00 Midi-Presse ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports-dimanche ; 16.30 Variétés : La belle vie ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.10 Série : les Bleus et les gris ; 19.00 Sept sur sept ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : la Femme flic.
Film d'Yves Boisset.
22.14 Sports dimanche soir.
Les résultats sportifs de la semaine.
23.00 Journal.
23.15 C'est à lire.
23.20 Clignotant.

ANTENNE 2

Samedi 27 octobre

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.45 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.15 Numéro dix ; 14.45 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes (le krill, une petite bête qui monte...) ; 17.30 Récré A2 ; 17.55 Le magazine ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales, 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées, de Michel Drucker.
Invitée d'honneur : Michèle Torr.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Rockorico, avec les Calamités, Baroque Bordello, Gamine.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Dimanche 28 octobre

9.30 Journal et météo ; 9.40 Récré A 2 ; 10.10 Les chevaux du tiercé ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.20 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : Le juge et le pilote ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Les nouvelles brigades du Tigre ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 25) ; 19.00 Série : Dans la tourmente ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors. Au Zaïre.
21.40 Vingt ans après : Le Chemin des dames.
de Patrick Benquet et Jean Labib.
22.50 Opus 84
Emission d'Eve Ruggieri.
W.A. Mozart.
23.20 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

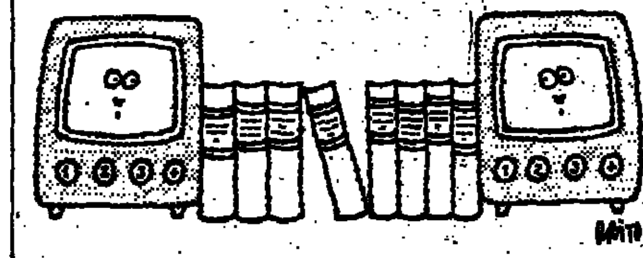
FRANCE RÉGIONS 3

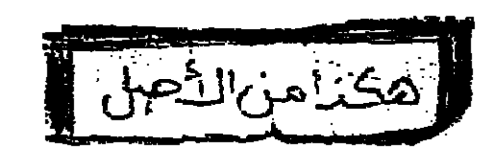
Samedi 27 octobre

12.30 Le pied de l'étrier (émission de la Ligue de l'enseignement) ; 13.00 Les rendez-vous de l'élevage ; 13.15 Repères (émission de l'ANACT) ; 13.30 Action (émission de la Mutuelle des fonctionnaires) ; 14.00 Entrée, libre (émission du CNDP) ; 16.15 Liberté 3 ; 17.30 Télévision régionale ; 19.55 Dessin animé : les Wombles ; 20.05 Les jeux.
20.35 Au nom de l'amour. Emission de Pierre Bellemare.
21.30 D'amour et de Kriss.
21.45 Journal.
22.10 Feuilleton : Dynastie.
22.55 La vie de château.
23.25 Musiclub.

Dimanche 28 octobre

10.00 Mosaïque ; 13.00 Magazine 84 (de la Garantie mutuelle des fonctionnaires) ; 14.30 Objectif entreprise ; 15.00 Musique pour un dimanche ; 15.30 Paillasse, opéra-comique de Léoncavallo ; 17.00 Magazine littéraire : Boîte aux lettres ; 18.00 Pour les jeunes ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Fraggle rock.
20.35 Regards sur la France.
Impressions d'un Italien sur la corrida en France, de M. Bellochio.
21.35 Aspects du court métrage français.
Trois balcons pour Juliette, de F. Demont ; Y'a du taf sur le tif, dessin animé ; l'Ordre ou le juste milieu, de U. Laugier.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit (cycle Hitchcock anglais) : Blackmail.
23.55 Prélude à la nuit.
Debussy.





A Ecouter

Du « bon plaisir » de Marguerite Duras aux « témoins » invités du *Monde*

Une des nouvelles émissions de France-Culture — à côté du « bon plaisir », ce samedi avec Marguerite Duras : à ne pas manquer ! — et « Voix du plaisir », même jour.

Réalisée avec le Monde et animée par Thomas Ferenczi, directeur de la rédaction, « Passage du *témoin* », *qui est* hebdomadaire, réunira chaque fois deux « intellectuels » — généralement deux philosophes, — l'un invitant l'autre, le second devant la semaine suivante inviter un troisième et ainsi de suite. Sujets ? Tous les grands problèmes du temps, de l'économie à la philosophie, en passant par Dieu et la politique. *Le Monde* publiera dès le lendemain dans son supplément *le Monde Aujourd'hui* les principaux extraits de ces entretiens. — C. H.

● **« Voix du silence », samedi 20, 8 h 30 ; « Le bon plaisir », même jour, 15 h 30 ; « Passage du témoin », même jour, 19 h 15, France-Culture.**

Géopolitique

Que sait-on des enjeux de politique *étrangère ? Chaque* jour, une masse d'informations déferle sur le citoyen français, *sans pour autant qu'il puisse en* démêler les tenants et les aboutissants. Thierry Garcin, dans son *émission* « Les *enjeux internationaux* », se propose d'aller au-delà de l'actualité immédiate, d'aider à y voir un peu plus clair, en donnant la parole à des spécialistes français et étrangers, en apportant des témoignages divers ou d'archives, en établissant des liaisons en duplex. Son objectif est de placer chaque événement dans une perspective historique, de tenter d'en montrer la portée, *d'en imaginer ou prévoir* l'avenir, afin que l'auditeur puisse mener sa propre réflexion.

La géopolitique, l'évolution des rapports de forces, la défense, le commerce extérieur, les révolutions industrielles et techniques, mais aussi la démographie, la faim dans le monde, *le rôle de l'Etat*... font partie des domaines que Thierry Garcin et son équipe de producteurs — Eric Laurent et Dominique Rousset — veulent traiter en priorité. — A. Rd.

● **« Les enjeux internationaux », du lundi au vendredi, 8 h 15, France-Culture.**

Le langage personnel de Michael Tippett

Pour les initiés, et plus encore peut-être pour les autres, France-Musique offre l'occasion de suivre le cheminement musical de Michael Tippett, *l'une des personnalités les* plus marquantes de l'école anglaise contemporaine. En cinq émissions — du lundi 22 au vendredi 26 octobre, de 9 h à 12 h, — Mildred Clary évoquera l'influence qu'auront sur l'œuvre de Tippett, Beethoven, le folklore et les madrigalistes du seizième siècle, enfin et sur*tout* la *rencontre* avec le poète T.S. Eliott, qui fut son mentor, l'aida à prendre conscience de l'existence d'une relation entre la poésie et la musique.

Avec son premier grand chef-d'œuvre, *A Child for our Time*, on découvre que, dès les années 30, le compositeur éprouve le besoin d'exprimer, à travers la musique, la détresse de l'homme. Besoin croissant. N'a-t-il pas adhéré ensuite, durant la dernière guerre, en tant qu'objecteur de conscience, au Peace Pledge Union ? N'a-t-il pas, alors qu'il devint le directeur de la musique *au Morley College, accueilli* des musiciens déshérités d'Europe centrale ? C'est encore dans les années 40 qu'il passe plusieurs mois en prison en raison de ses opinions politiques. Et c'est à cette époque aussi qu'il compose son premier opéra *A Midsummer Mariage*, qu'il rencontre Benjamin Britten... — A. Rd.

● **« Musiciens d'aujourd'hui », du lundi 22 au vendredi 26 octobre, de 9 h 10 à 12 h, France-Musique.**

Musique de chambre

Un concert en direct de la salle Gaveau, avec l'Ensemble *Musica Antiqua de Cologne*, dont la première partie sera consacrée à des œuvres de *musique allemande* peu connues du XVII[e] siècle (Scheidt, Biber, Schmelzer). En deuxième partie, on entendra le « Concerto en ré majeur » (BWV 1054) de J.-S. Bach et ses quatorze « Canons pour deux clavecins sur la basse Goldberg », BWV 1087, œuvre à partir de laquelle il a composé *les « Variations Goldberg ».*

Fondé en 1973, le Musica Antiqua de Cologne se consacre *surtout à l'interprétation* d'œuvres de musique de chambre des XVII[e] et XVIII[e] siècles, qu'il joue sur des instruments originaux.

● **Concert, lundi 22 octobre, 20 h 30, France-Musique.**

Nostalgie viennoise

Quand l'Europe est lasse de l'Amérique, elle se tourne vers son passé. L'année 1984 a été marquée par la fascination pour l'Europe *austro-hongroise. La* Vienne légendaire de Karl Kraus, de Robert Musil, de Gustav *Klimt, de Gustav Mahler.* Cette semaine, au Centre Pompidou, sont réunis quelques-uns *des grands spécialistes mondiaux* de cette époque : Jacques Le Rider, Claudio Magris, Georges Steiner, Jacques Bouveresse (spécialiste de philosophie positiviste logique).

De leur côté, les réalisateurs Josette Colin et Georges Zeisel se sont rendus sur place pour rencontrer des témoins et des acteurs de l'évolution culturelle en Autriche depuis le début du siècle. Des témoignages des derniers survivants, des documents tels que la voix de Karl Kraus, des éléments sonores et musicaux recueillis dans la Vienne d'aujourd'hui.

● **« Surimpressions viennoises », dans les « Nuits magnétiques » de France-Culture, du mardi 23 au vendredi 26 octobre, 22 h 30.**

Radio-France Internationale

PARMI LES MAGAZINES, SIGNALONS :

● **Carrefour**, le dossier d'actualité, chaque jour à 14 h 15, sera consacré, lundi 22 octobre, à « la Dictature et les Dictateurs », le dernier livre d'Arthur Conte ; mercredi 24, au Soudan, imam sous la loi de l'Islam, avec Hassan Al Tourabi, le vendredi 26 à « Dieu au quotidien », dans les religions catholique, musulmane et israélite.

● **Priorité santé**, le samedi à 17 heures et le jeudi à 10 heures, sera consacrée aux guérisseurs en France.

● **Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières**, dimanche à 12 heures, présente « Joyeuses Pâques », de Lautner, *et le tournage des « Rois du gag »*, de C. Zidi, ainsi que le bilan des 10[es] Journées cinématographiques de Carthage.

● **Intertropiques** consacre son édition de 10 heures au Colloque de Dakar (comment résister à la sécheresse).

France-Culture

SAMEDI 20 OCTOBRE

- 7.03 Fréquence buissonnière : ballade sur le terrain ; le métier du dimanche (la cuisine) ; l'invité ; l'actualité des manifestations régionales.
- 8.04 Littérature pour tous : « les Enfants terribles », de Cocteau.
- 8.30 Voix du Silence : la Turquie.
- 9.05 Les matinées du monde contemporain : le Vidcom.
- 10.30 Passions opus 6 : langueurs.
- 11.00 Grand angle.
- 12.00 Panorama.
- 14.00 La matinée des autres : veillée de contes sur le bord du rio Tambo.
- 15.30 *Le bon plaisir de... Marguerite* Duras : lectures et répétitions de « l'Homme assis dans le couloir » ; l'affaire Brasillach ; première rencontre avec Denis Roche ; politisation et dépolitisation avec Jean Daniel.
- 19.15 Passage du témoin. *(Lire notre sélection.)*
- 20.00 Musique : maintenance (le cas Varèse) — entre 1954 et 1984 « Déserts » de Varèse passe du scandale au succès.
- 20.30 Le miroir : « Africa beau », d'Ivane Daoudi, avec Jean-Pierre Kalfon, *Bruno Devoldère*...
- 22.10 Démarches : avec H. Guibert.
- 22.30 Ricercare : « De l'improvisation à l'écriture », avec J. Léandre, contrebasse, G. Lewis, trombone, L Schweitzer, piano.

DIMANCHE 21 OCTOBRE

- 7.03 Chasseur de sons.
- 7.15 Horizon.
- 7.25 La fenêtre ouverte.
- 7.30 Littérature pour tous : avec André Fraigneau.
- 7.45 Dits et récits.
- 8.00 Orthodoxie : réflexions sur le temps de l'Avent.
- 8.30 Service religieux.
- 9.05 Ecoute Israël.
- 9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
- 10.00 Messe au couvent des Dominicains de Toulouse.
- 11.00 Chronique de la langue parlée : apostrophe pour Annie Ernaux.
- 12.00 Des papous dans la tête.
- 13.40 L'exposition du dimanche : *« English Contrast » à Artcurial.*
- 14.00 Le temps de se parler.
- 14.30 La Comédie-Française présente : « la Place royale ou l'Amoureux *extravagant* », de *Corneille* ; avec Simon Eine, Jean-Luc Boutté, Catherine Salviat...
- 18.30 La tasse de thé : rencontre avec Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud.
- 19.10 Le cinéma des cinéastes.
- 20.00 Musique : collection de timbres.
- 20.30 Atelier de création radiophonique : crochet par René Farabet et Tom Johnson.
- 22.30 Musique : Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz.

LUNDI 22 OCTOBRE

- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : *le géographe et le paysage.*
- 9.05 Les lundis de l'histoire.
- 10.30 Musique et architecture : musique et plastique dans la période du Bauhaus.
- 10.50 Les chemins de la connaissance : une école d'art allemande de l'entre-deux guerres : le Bauhaus.
- 11.10 Passeport pour l'avenir.
- 11.30 Feuilleton : la San Felice, d'Alexandre Dumas.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Le 4[e] coup.
- 14.00 Un livre, des voix : « Argentina », de Dominique Bona.
- 14.30 Grands documents.
- 15.30 Les arts et les gens : la FIAC.
- 17.00 Musique : notes en contrepoint — Adorno ; la « 9[e] Symphonie », de Mahler.
- 17.10 75, 77, 78, 91... Paris en Ile-de-France.
- 18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35 : Tire la langue ! La surprise du texte ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 18.30 Perspectives scientifiques : préhistoire.
- 20.00 Musique mode d'emploi : autour de Mahler, Richard Wagner, Richard Strauss...
- 20.30 Dramatique : « Consommé à la Reine », d'Alicia Dujovne Ortiz ; avec N. Barentin, B. Agenin...
- 21.40 Latitudes : musiques traditionnelles.
- 22.30 Nuits magnétiques.

MARDI 23 OCTOBRE

- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : *le géographe et le paysage.*
- 9.05 La matinée des autres : la geste des Beni Hilal.
- 10.30 Musique - Architecture.
- 10.50 Les chemins de la connaissance : une école d'art allemande de l'entre-deux-guerres : le Bauhaus.
- 11.10 L'école des parents et des éducateurs : Apprendre ou être noté.
- 11.30 Feuilleton : « La San-Felice ».
- 12.00 Panorama : à 12 h 45, Le club de la *presse ; à 13 h 30, Tombé dans le* Pano...
- 13.30 Instantané, magazine musical.
- 14.00 Un livre, des voix : « le Rendez-vous de Strasbourg », de Catherine Paysan.
- 14.30 La terre des folles, avec C. Virat, A. Bertin, P. de Boysson...
- 15.30 Mardis du cinéma : Jean Vigo vivant avec des témoignages et des documents d'archives.
- 17.00 Musique : notes en contrepoint-Adorno ; œuvres de Stravinski, Schoenberg, Debussy.
- 17.10 *Le pays d'ici.*
- 18.00 Subjectif : Agora, avec Michel Debré ; à 18 h 35, Tire la langue ! ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Perspectives scientifiques : M. Tompkins explore l'atome.
- 20.00 Musique mode d'emploi : notes en contrepoint - Adorno ; œuvres de Pierre Henry, Prokofiev, Orff, Stravinski...
- 20.30 Pour ainsi dire : les revues de poésie.
- 21.00 Entretien : avec Henri Alekan.
- 21.30 Musique : Diagonale ou l'actualité *de la chanson française et étrangère.*
- 22.30 Nuits magnétiques : surimpressions viennoises, Paris 1984.

MERCREDI 24 OCTOBRE

- 7.00 *Le goût du jour.*
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : le géographe et le paysage.
- 9.05 Les matinées de la science et des hommes : 20 ans de l'INSERM.
- 10.30 Musique et architecture.
- 10.50 Les chemins de la connaissance : une école d'art allemande de l'entre-deux-guerres : le Bauhaus.
- 11.10 Le livre ouverture sur la vie : « le *Mouton noir et le* Loup blanc », avec Bernard Clavel.
- 11.30 Feuilleton : « La San-Felice ».
- 12.00 Panorama.
- 12.45 Avant-première.
- 14.00 Un livre, des voix : « les Voies de la passion », de Jean Castarède.
- 14.30 Passage du témoin : Redif. *(Lire notre sélection.)*
- 15.30 Lettres ouvertes.
- 17.00 Musique : Notes en contrepoint - Adorno.
- 17.10 Le pays d'ici.
- 18.00 Subjectif : Agora avec Jean-Claude Pecker ; à 18 h 35, Tire la langue ! ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Perspectives scientifiques : la biologie végétale - l'acide ribonucléique de transfert.
- 20.00 Musique mode d'emploi : Notes en contrepoint.
- 20.30 *Faits divers : le récit.*
- 21.30 Musique : Pulsation (13[e] Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz, octobre 1984).
- 22.30 Nuits magnétiques : surimpressions viennoises, Paris 1984.

JEUDI 25 OCTOBRE

- 7.00 *Le goût du jour.*
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : le géographe et le paysage.
- 9.05 Les matinées de France-Culture : Une vie, une œuvre : D.H. Lawrence, la passion de la pureté.
- 10.30 Musique et architecture.
- 10.50 Les chemins de la connaissance : une école d'art allemande de l'entre-deux guerres : le Bauhaus.
- 11.10 Répétez, dit le maître.
- 11.30 Feuilleton : « La San-Felice ».
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Peintres et ateliers : l'atelier de Garcia Rossi.
- 14.00 Un livre, des voix : « la Recluse » de Jacques Doyon.
- 14.30 Communauté des radios publiques de langue française : Radio-Canada, un reportage sur la Silicon Valley, aux Etats-Unis.
- 15.00 La montée des tentations : le nazisme pendant les années 1936-1940.
- 15.30 *Musique : Musicomania.*
- 17.00 Le pays d'ici.
- 18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire la langue ! ; 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, *Jazz* à l'ancienne.
- 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la stomatologie.
- 20.00 Musique mode d'emploi : Notes en contrepoint (et à 21.30).
- 20.30 Dramatique : « Belle Doette ou l'Amour dangereux » de G. Boccaccio ; *avec Maurice Risch*, Claude Rich, Dominique Paturel, Dora Doll...
- 22.30 Nuits magnétiques : surimpressions viennoises, à Paris 1984.

VENDREDI 26 OCTOBRE

- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance (le géographe et le paysage).
- 9.05 Les matinées de France-Culture : le temps qui change ; Alain Touraine ou les démêlés d'un sociologue.
- 10.30 Musique et architecture.
- 10.50 Les chemins de la connaissance : une école d'art allemande de l'entre-*deux guerres ; le Bauhaus.*
- 11.10 L'école hors les murs : analphabétisme et alphabétisation.
- 11.30 Feuilleton : « La San-Félice ».
- 12.00 Panorama.
- 13.40 On commence... danse au Théâtre de la Ville.
- 14.00 Un livre, des voix : « l'Ancienne Comédie », de Jean-Claude Guillebaud.
- 14.30 Sélection prix Italia 1952 : Marius Constant.
- 15.30 L'échappée belle : les montgolfières ; à 16.20, Télex ; à 16.35, Terre des merveilles.
- 17.00 Musique : notes en contrepoint — Adorno (et à 20 h).
- 17.10 Le pays d'ici.
- 18.00 Subjectif : Agora ; à 18.35, Tire la langue ! ; à 19.15, Rétro ; à 19.25, Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Les grandes avenues de la *sciences moderne* : le CERN.
- 20.30 Le grand débat.
- 21.50 Musique : Black and blue — enseigner le jazz aujourd'hui ; vers 22.15, *Libre parcours jazz.*
- 22.30 Nuits magnétiques : surimpressions viennoises à Paris 1984.

France-Musique

SAMEDI 20 OCTOBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Beethoven-Bartok.
- 7.03 Avis de recherche : œuvres de Emmanuel, Clergue, Messiaen, Schubert, Sinding, Lekeu.
- 9.05 Carnet de notes.
- 11.05 Opéra : « Billy Budd », de Britten, par l'Orchestre symphonique de Londres et les chœurs de l'Opéra Ambrosian.
- 14.04 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît.
- 15.03 Désaccord parfait : débat autour de la « Sixième symphonie » de Sibelius ; à 17 h, œuvres de Sibelius.
- 18.02 *Les cinglés du music-hall.*
- 19.05 Concert (donné au Théâtre des Amandiers à Nanterre le 25 mars 1984 : chants du Sahara et chants algérois.
- 20.04 (donné au Grosse Musikvereinssaal de Vienne le 22 mai 1984) : Cantate WV 76, de J.-S. Bach, « Messe n° 2 en fa mineur pour soli, chœur et orchestre, par l'Orchestre symphonique de Vienne et les petits chanteurs de Vienne, dir. U. Harper.
- 22.34 Les soirées de France-Musique : club des archives : M. Long ; à 1 heure, l'Arbre à chansons.

DIMANCHE 21 OCTOBRE

- 2.00 Les nuits de *France-Musique* : Beethoven-Bartok.
- 7.03 Concert-promenade : Musique viennoise et musique légère.
- 8.00 Cantates de J.-S. Bach.
- 9.05 Intégrales : Haydn.
- 12.05 Magazine international.
- 14.04 Programme musical : œuvres de Mozart, Nielsen, Pergolèse, Puccini, Rossini, Schmitt.
- 17.00 Comment l'entendez-vous ?Schumann, par Claude Helffer.
- 19.05 Jazz vivant : le grande orchestre du trompettiste Y. Jullien.
- 20.04 Avant-concert : « 7[e] sonate pour piano en ré majeur », de Beethoven, par C. Solomon, piano.
- 20.30 Concert (donné le 6 novembre 1958) : « Introduction et allegro d'après la Sultane », de Couperin et Milhaud, « Nobilissima visione », de Hindemith, « 9[e] symphonie en ré mineur », de Beethoven, par l'Orchestre national, dir. P. Monteux.
- 22.00 Après-concert : « Treizième quatuor en si bémol », « Grande fugue », de Beethoven.
- 23.00 Les soirées de France-Musique.

LUNDI 22 OCTOBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Intégrales des sonates de Beethoven.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.10 Musiciens d'aujourd'hui : M. Tippett.
- 12.05 Concert : œuvres de Stravinski, Prokofiev, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin et les *chœurs Ernst Senff.*
- 13.32 Chasseurs de son stéréo.
- 14.02 Repères contemporains : œuvres de Amy, Drogoz, Marcland, Guézec.
- 15.00 Après-midi des musiciens : la saison musicale 1884-1885 à Paris et ailleurs à 17 heures. Ils n'avaient pas vingt ans : œuvres de Rossini, Franck, Fauré, Debussy.
- 18.00 L'imprévu.
- 19.15 Le temps du jazz : Actualité; Intermède ; Feuilleton : le jazz en France.
- 20.00 Les muses en dialogue.
- 20.30 Concert (en direct de la salle Gaveau) : « Pavane à quatre », *« Canzon sur O. Nachbar Roland »* à cinq, de Scheidt, « Mensa sonora », « Harmonia artificiosa ariosa », de Beber, « Sonate à trois violons », « *Sonata à deux violons* », de Schmelzer, « Quatorze Canons » sur la basse Golberg, « Concerto en ré majeur pour clavecin », de J.-S. Bach, par l'Ensemble Musica Antiqua de Cologne ; avec R. Goebel, M. Utiger, H. Bess, P. Carrai, J.-M. Forest, A. Staier.
- 22.34 Les soirées de France-Musique : œuvres de Purcell, Schein ; à 23 h 05, Mélodies : Charles Panzéra chante H. Duparc.

MARDI 23 OCTOBRE

- 6.00 Musique légère : œuvres de Duclos, Luypaerts, Rauber, Prin.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.10 Matin d'aujourd'hui : M. Tippett.
- 12.05 Concert : œuvres de Mozart, Cavalli, Monteverdi, Haydn, Schubert *par J. Baker, mezzo-soprano et* G. Parsons, piano.
- 13.32 Repères contemporains : Œuvres de Leibowitz, Scherchen-H-Siao, Landowski.
- 14.30 Les enfants d'Orphée.
- 15.00 Après-midi des musiciens : La saison musicale 1884-1885 à Paris et ailleurs : œuvres de Puccini, Chueca, Luna, Delobes, Saint-Saëns, Strauss ; à 17 heures, ils *n'avaient pas 20 ans* : œuvres de Haendel, Haydn, Brahams.
- 18.00 L'imprévu.
- 19.15 Le temps du jazz : portrait d'un jazzman; Intermède; Feuilleton : Le jazz en France.
- 20.00 Premières loges : Hommage à Jozsef Réti, ténor hongrois ; œuvres de Mozart, Beethoven.
- 20.30 Concert (donné le 23 mai 1984 au grand auditorium de Radio-France) : œuvres de Langlais, Franck, Tournemire, par J. Langlais et J.-L. Jacquet-Langlais, orgue, œuvres de Langlais, par le Quatuor Novalis ; *œuvres de Mozart, par G. Robert,* piano.
- 22.34 Les soirées de France-Musique œuvres de Langlais, Chabrier ; à *23 h 05, Jazz-Club (en direct du* New Morning).

MERCREDI 24 OCTOBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.10 *Actualité du disque.*
- 9.10 Musiciens d'aujourd'hui : M. Tippett.
- 12.05 Concert : œuvres de Verdi, Donizetti, Hérold, Cilea, Massenet, Catalani, Verdi, par l'Orchestre de la radiotélévision suisse italienne.
- 13.32 Les chants de la terre.
- 14.02 Jeunes solistes : œuvres de Byrd, Couperin, Scarlatti, par L. Wjuniski, clavecin, œuvres de Berio, Jolas, Jolivet, par F. Garnier.
- 15.00 Après-midi des musiciens : La saison musicale 1884-1885 à Paris et ailleurs : œuvres de Reyer, Brahms, Strauss.
- 17.00 Histoire de la musique.
- 18.00 L'imprévu.
- 19.15 Le temps du jazz : Où jouent-ils ? ; *Intermèdes ; feuilleton : Le jazz en* France.
- 20.00 Musique contemporaine magazine.
- *20.30 Concert (donné à la salle Pleyel le* 22 juin 1984) : « Symphonie n° 5 » de Hartmann, « Concerto pour piano et orchestre » de Mozart, Symphonie n° 6 en fa majeur » de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Leitner, Sol. O. Gardon, piano.
- 22.34 Les soirées de France-Musique : à 23 h 05, Verveine-Scotch ; à 1 h, Poisson d'or.

JEUDI 25 OCTOBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.10 L'oreille en colimaçon.
- 9.20 Musiciens d'aujourd'hui : M. Tippett.
- 12.05 Concert : œuvres de Monteverdi, Britten, Haendel, par le Groupe *vocal de France, l'ensemble instru*mental du Nouvel Orchestre philharmonique.
- 13.32 Opérette-Magazine.
- 14.02 Repères contemporains : œuvres de Weber, Ancona, Boucourechliev.
- 15.00 Après-midi des musiciens : La saison musicale 1884-1885 à Paris et ailleurs : œuvres de Saint-Saëns, Dvorak, J.-S. Bach ; à 17 heures, ils n'avaient pas 20 ans : œuvres de Beethoven, Schubert, Moussorgski.
- 18.00 L'imprévu.
- 19.15 Le temps du jazz : Le bloc-notes ; Intermède ; feuilleton : Le jazz en France.
- 20.00 Concours international de guitare.
- *20.30 Concert (donné le 8 janvier 1983 à* la Grosser Musikvereinssaal) : « Concerto pour piano et orchestre n° 20 » de Mozart, « Une vie de héros » de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de l'ORF, dir. H. Iwaki, sol. O. Maisenberg, piano.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : œuvres de Rimski-Korsakov, Chopin, Moussorgski, Ravel, Prokofiev.

VENDREDI 26 OCTOBRE

- 2.00 Les *nuits* de France-Musique.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.10 Musiciens d'aujourd'hui : M. Tippett.
- 12.05 Concert : œuvres de Neuentaal, Muench von Salzbourg, Wolkenstein, Battre, Legrant, Dufay, Sinchois, Issac, Hofhaimer, Newsiedler, Senfl, par l'Ensemble les Ménestrels.
- 14.02 Repères contemporains.
- 14.30 Les enfants d'Orphée.
- 15.00 Après-midi des musiciens : La saison musicale 1884-1885 à Paris et ailleurs : œuvres de Franck, Smetana, Brückner ; à 17 heures, ils n'avaient pas 20 ans : œuvres de Field, Arriage, Prokofiev.
- *18.00 L'imprévu ; à 18 h 30, actualité* lyrique.
- 19.15 Le temps du jazz : le clavier bien tempéré ; Intermède ; feuilleton : Le jazz en France.
- 20.00 Avant-concert : œuvre de Mozart, par les membres de l'Orchestre symphonique de la NBC, *dir. F.* Reiner.
- 20.30 Concert (émis de Stuggart) : « Ouverture Die Braut von Messina », de Schumann, « Concerto pour piano et orchestre », de J. Brahms, « Symphonie n° 2 » de Schumann, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. C. Eschenbach, sol. K. Zimerman, piano.
- *22.24 Les soirées de France-Musique* : œuvres de J. Brahms, R. Strauss, Schumann, Szymanowski, Wagner, Arlen/Gershwin, Kosma/Renoir, Weill ; à 1 heure, Musique traditionnelle d'Afghanistan.

échecs

N° 1095

Quelques surprises

(Tournoi international par correspondance, « Yougoslavie – 50 », 1984)

Blancs : Paul Heilemann
Noirs : Dr Duhaupt

Gambit – D.

1. d4	Cf6		19. Dé3! (r)	Té8
2. ç4	é6		20. Dh6	Ff8
3. Cç3	d5		21. Dh3	Fg7
4. çxd5	Cxd5 (a)		22. Cg5	Dç7 (s)
5. é4 (b)	Cxç3		23. Dh7+	Rf8
6. bxç3	ç5		24. Cxf7!! (t)	Dxf7
7. a3 (ç)	Fé7 (d)		25. Fxg6	Dg8 (u)
8. Cf3	0-0		26. Dh5!	Té7 (v)
9. Fd3 (é)	Cç6 (f)		27. Df3+	Tf7
10. d5! (g)	Ff6 (h)		28. Dxç6	Fxé5 (w)
11. 0-0!	Fxç3 (i)		29. Dxç5+	Ré8 (x)
12. dxç6! (j)	Fxa1 (k)		30. Fxf7+	Rxf7
13. Dç2!! (l)	Ff6 (m)		31. Dxé5	Fa6
14. é5	Fé7		32. Té1	Té8
15. Fxh7+	Rh8		33. Té3 (y)	Dh7
16. Fé4!! (n)	bxç6		34. Tf3+	Rg8 (z)
17. Dé2! (o)	Rg8 (p)		35. Dé6!	abandon.
18. Fç2! (q)	g6			

NOTES

a) Dans cette variante d'échange, on reprend généralement par le pion é.

b) Ou 5. Cf3, ç5 ; 6. é3, Cç6 ; 7. Fd3.

ç) Les Blancs qui, par rapport à la variante connue 1. d4, d5 ; 2. ç4, é6 ; 3. Cç3, Cf6 ; 4. Cf3,ç5 ; 5. çxd5, Cxd5 ; 6. é4, Cxç3 ; 7. bxç3, çxd4 ; 8. çxd4, Fb4+, n'ont pas encore développé leur C-R, ont ici le temps d'éviter la simplification résultant de l'échec du F-R noir. 7. Tb1 est également jouable : 7..., Fé7 ; 8. Cf3, 0-0 ; 9. Fç4 (ou 9. Fd3, Cç6 ; 10. d5 avec avantage aux Blancs selon Petrossian), Cç6 ; 10. 0-0, Dç7 ; 11. Dé2, b6 ; 12. d5 (ou 12. Td1, Ca5 ; 13. Fd3, Fb7 ; 14. d5, ç4 ; 15. Fç2, é5 avec une situation complexe comme dans la partie Polugaievsky-Petrossian, Moscou, 1970), Ca5 ; 13. Fd3, ç4 ; 14. Fç2, é5 ou bien 13. dxé6, Fxé6 ; 14. Fxé6 et les Blancs sont légèrement mieux.

d) Ou 7..., çxd4 ; 8. çxd4, Cç6 ; 9. Fb5, Fé7 ; 10. Cf3.

e) Dans une partie contre Sanchez à Saltsjobaden en 1952, Petrossian développa son F-R en é2, ce qui semble à la fois plus prudent et moins actif.

f) S'attendant à la réponse normale 10. Fé3, les Noirs envisageaient la suite *10..., Da5 (si 11. Dd2?, cxd4 ;* 12.çxd4, Fb4).

g) Une avance téméraire qui donne immédiatement au combat une tournure aiguë.

h) 10..., éxd5 ; 11. éxd5, Cb8 est naturellement bon pour les Blancs (et non 11..., Dxd5? ; 12. Fxh7+ avec gain de la D).

i) Après 11..., éxd5 ; 12. éxd5, Cé7 ; 13. d6! les Noirs ont bien des difficultés : 13..., Cf5 ; 14. Ff4, g6 ; 15. Dç2, *Cxd6 ; 16. Ta-d1 ou 13..., Cg6 ;* 14. Fé4, Fxç3 ; 15. Tb1. Les Noirs attendent maintenant la suite 12. Tb1, Cé5.

j) Mais rien ne se passe comme prévu, les Blancs s'emparant avec courage de l'initiative par cet élégant sacrifice de *qualité qui complète le sens du* dixième coup.

k) Prévoyant la continuation 13. é5 (*qui menace dangereusement* 14. Fxh7+, Rxh7 ; 15. Cg5+) et la riposte pertinente 13..., ç4! ; par exemple, 14. Fxh7+, Rxh7 ; 15. Cg5+, Rg8 ; 16. Dh5, Dd3 et les Noirs ont une partie *gagnante*. Les Noirs avaient également vu, après 13. Db3 la défense 13..., Db6! ; *14. Da2, Td8 ; 15. Fb1*, Fd4 ; 16. é5, bxç6 ; 17. Dç2, g6 ; 18. Fg5, Fa6.

l) Non seulement une surprise mais une conception superbe, fondée sur l'avance é4-é5 qui pose aux Noirs des problèmes *défensifs compliqués*.

m) Si 13..., é5 ; 14. Fg5, f6 ; 15. Fd2! menaçant 16. Txa1 comme 16. Db3+ suivi de 17. çxb7. Si 13..., f5 ; 14. éxf5, éxf5 ; 15. Td1! menaçant 16. Fç4 ; 16. Fxf5 ; 16. Db3+ et 16. Da2+, ce qui est trop. Enfin, si 13..., Fd4 ; 14. é5, *f5 ; 15. éxf6, Dxf6 ; 16. Fxh7+, Rh8 ;* 17. Fg5 etc. ou bien 13..., Df6 ; 14. é5!, Fxé5 ; 15. Fg5! Les Noirs préfèrent rendre le pion et garder leur F-R pour défendre l'aile-R.

n) Gagnant un temps important pour le passage de la D devant le F blanc. La menace est 17. çxb7.

o) Menaçant 18. Cg5 avec un gain rapide (si 18..., g6 ; *19. Dg4!*, Rg7 ; 20. Cxf7! ou 18..., Fxg5 ; 19. Dh5+, Fh6 ; 20. Fxh6!).

p) Si 17..., g6 ; 18. Dé3!. Maintenant si 18. Cg5, Fxg5 ; 19. Dh5, Fh6 ; 20. Fxh6, gxh6 ; 21. Dxh6, f5 et les Noirs se défendent.

q) Il n'est pas possible d'interdire 19. Dé4.

r) La diagonale b1-h7 étant fermée, les Blancs passeront sur les cases noires et menacent Dh6 suivi de Cg5.

s) 22..., Dd4 ne convient pas aux Noirs qui ont aperçu, après 23. *Dh7+*, Rf8 le sacrifice 24. Cxf7! D'où le souci de défendre le point f7.

t) Quand même !

u) Evitant, après 25..., Dd7 ; 26. Fh6, Fxh6 ; 27. *Dh8+, Ré7* ; 28. Df6 mat.

v) Si 26..., Fa6 ; 27. Df3+, Ré7 ; 28. *Td1! menaçant 29. Fg5+*.

w) Si 28..., Fb7 ; 29. Dd6+, Ré8 (ou 29..., Té7 ; 30. Fg5) ; 30. Td1!

x) Si 29..., Té7 ; 30. Fh6+, Fg7 ; 31. Td1 et si 29..., Rg7 ; 30. Dxé5+, Rxg6 ; 31. Dg5+, Rh7 ; 32. Dh6 mat.

y) L'exécution est facile.

z) Si 33..., Fb7 ; 34. Df4+ et si 33..., Dh8 ; 34. Tf3+, Rg8 ; 35. Dç7 etc.

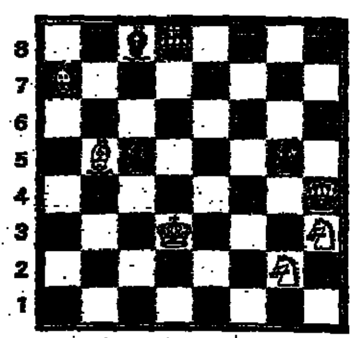
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1094
Villeneuve-Esclapon, 1923

(Blancs : Rg4, Fg7, Ph6. Noirs : Ra7, Fb2, Cd4, Th7. Nulle.)

1. Rh5, Cf5 ; 2. Fxb2 (et non 2. Rg6?, Txg7+!), Txh6+ ; 3. Rg5, Th2 (si 3..., Tb6 ; 4. Fé5, C joue ; 5. Fd4) ; 4. Fé5, Tf2 ; 5. Ff4, Cd4 ; 6. Fé3, Tf5+ ; 7. Rg4, Td5 ; 8. Rf4, Rb6 ; 9. Ré4, Rç5 ; 10. Rd3! nulle.

ÉTUDE

V. BRON
(1977)



Blancs (5) : Rd3, Fa7 et b5, *Cg2 et h3.*

Noirs (5) : Rd8, *Dh4*, Fç8, Pç5 et g5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1093

Champion en réduction

La technique du jeu de réduction d'atout est souvent complexe, mais elle n'avait pas de secret pour le nouveau champion d'Europe junior, Eric Eisenberg. La *donne provient* des tournois de repêchage des Olympiades de Biarritz.

	♠ A D 8 9 ♡ A V 7 ◇ 10 8 4 ♣ V 7 5	
♠ R V 4 3 ♡ 10 8 5 2 ◇ D V 6 2 ♣ 3	N / O E / S	♠ 5 2 ♡ R D 9 6 4 3 ◇ - ♣ R D 9 8 4
	♠ 10 7 6 ♡ ◇ A R 9 7 5 3 ♣ A 10 6 2	

Ann : N. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Guitta	Y...	Eisenberg
–	1 ♣	1 ♡	2 ◇
2 ♡	passe	4 ♡	4 SA
passe	5 ◇	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 5 de Cœur, pour le 7 et la Dame, le déclarant a coupé, puis il a tiré l'As de Carreau (sur lequel Est a jeté un Cœur) et il a joué le 6 de Pique pour le 4, le... 8 et le 5. *Comment Eisenberg, en Sud, a-t-il gagné CINQ CARREAUX contre toute défense ?*

Réponse :

Il ne faut pas chercher un squeeze à *Cœur* et *Trèfle sur Est* car la défense n'aurait qu'à rejouer Trèfle pour détruire l'indispensable communication dans cette couleur. En revanche, Eisenberg est arrivé à ne perdre qu'*un seul atout !* Voici le mécanisme du coup : après avoir fait le 8 de Pique, il faut tirer l'As de Cœur pour la défausse du 2 de Trèfle, ensuite *Sud coupe le Valet de Cœur* (la deuxième réduction), puis il joue le 10 de Pique et continue avec le 7 de Pique pour la Dame (si Ouest n'a pas couvert) ; *enfin*, il réalise l'As de Pique (pour la défausse du 6 de Trèfle), reprend la main avec l'As de Trèfle et *joue son dernier Trèfle :*

♡ 10 ◇ D V 6 — ◇ 10 8 ♣ V 7 / ◇ R 9 7 ♣ 10 — ♡ R D ♣ R D

Le déclarant joue Trèfle pris par la Dame d'Est (tandis que Ouest a défaussé le 10 de Cœur), Est continue avec le Roi de Cœur coupé par Sud avec le 7 de Carreau ; Ouest surcoupe avec le Valet de Carreau, mais *il doit rejouer Carreau dans la fourchette Roi 9.*

Remarque : au second tour à Pique, il faut jouer le 10 de Pique et non pas le 7.

OSWALD JACOBY

Oswald Jacoby, après avoir remporté, l'année dernière, le championnat d'Amérique, est mort à la suite d'une *douloureuse maladie. Il a été*, dès sa jeunesse, un des grands joueurs mondiaux, et c'est lui que Lenz avait choisi pour relever le défi de Culbertson, en *1931*.

La donne suivante a été jouée en... 1932, au cours du National Challenge Team of Four Championship, et la défense de Jacoby est considérée comme une des plus fameuses qui aient jamais été faites.

	♠ 4 ♡ R D V 9 8 7 ◇ A V 3 ♣ 7 6 5	
♠ V 2 ♡ A 6 3 ◇ D 6 5 2 ♣ 10 9 8 4	N / O E / S	♠ R D 10 9 7 ♡ 10 5 2 ◇ R 9 8 ♣ D 3
	♠ A 8 6 5 3 ♡ 4 ◇ 10 7 4 ♣ A R V 2	

Ann. : N. donn. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Jacoby	V. Zedwitz	Watson	Stearns
–	1 ♡	1 ♠	contre
passe	2 ♡	passe	2 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest a entamé le Valet de *Pique* pour le 4 et le 7 que Sud a laissé passer en fournissant le 3. *Comment Jacoby en Ouest a-t-il ensuite joué* pour faire chuter TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères :

Il aurait été plus classique, sur « 2 Cœurs », de dire « 3 Trèfles » au lieu de « 2 SA » à cause du singleton à Cœur et de la faiblesse à Carreau.

Remarque :

L'as de Dallas, Jim Jacoby, qui a été déjà champion du monde, est le *fils d'Oswald Jacoby.*

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 235

Dans les abysses

Epreuves de sélection nationale des Pays-Bas, 1983
Blancs : Docteur Bronstraing
Noirs : H. Zee
Ouverture : Barteling

1. 33-28	17-21	15. 26x6	7-11 (l)
2. 39-33 (a)	21-26	*16. 6x17*	12x41 (m)
3. 44-39 (b)	20-25 (c)	17. 35-30! (n)	25x34
4. 31-27	*14-20*	18. 39x30	*41-46 (o)*
5. 37-31 (d)	26x37	19. 30-25 (p)	46x14
6. 42x31	10-14 (e)	20. 33-28	*14x26*
7. 41-37	5-10	21. 25x5 (q)	8-12 (r)
8. 46-41	19-23! (f)	22. 5-46* (s)	4-10
9. 28x19	14x23	23. 46x5	13-19
10. 31-26 (g)	11-17	24. 5x7	2x11 (t)
11. 36-31 (h)	6-11!	25. 36-31 (u)	26x28
12. 41-36	23-28!! (i)	26. 43-38	28x42
13. 32x23!! (j)	18x29	27. 48x37! (v)	11-17
14. 34x23!! (k)	17-21		Nulle (w)

NOTES

a) Marche conduisant à une variante intéressante du coup du *ricochet sur* enchaînement : 2. 31-26 (11-17); 3. 37-31 (18-23); 4. *31-27 (12-18)*; 5. 41-37 (17-22); 6. 26×17 (22×11); 7. 39-33 (7-12); 8. 44-39 (11-17); 9. 50-44 (17-21); 10. 34-30 (20-25); 11. 39-34 (1-7); 12. 34-29! force le dégagement de l'aile droite car si 12. ... (25×34), B+ par une application du thème du ricochet [une première rafle, simple tant pour tant, en déclenche, par ricochet, au moins une seconde] 13. 27-22! (18×27); 14. 29×18 (12×23, a1); 15. 40×18 (13×22); 16. 28×26, etc. Signalé par R. Cantalupo dans *l'Art de jouer aux dames : a1) 14. ... (13×22); 15. 28×26, etc.*

b) 3. 31-27 (19-23); 4. 28×19 (14×23); 5. 33-28 (9-14); 6. 28x19 (14x23); 7. 44-39 (10-14); 8. 38-33 (5-10); 9. 50-44 (11-17); 10. 33-28 (4-9); 11. 28×19 (14x23); 12. 39-33 (13-19); 13. 44-39 *(8-13)*; 14. 43-38 *(17-21)*; 15. 33-28 (10-14); 16. 34-30 (20-24); 17. 40-34 *(6-11)*; 18. 30-25 (12-17); 19. 49-43 (7-12); 20. 37-31 (26×37); 21. 42×31 *(21-26!)*; 22. 47-42 *(26×37)*; 23. 42×31 (2-8); 24. 34-30 (24-29); 25. 41-37 *(29-33!!)*; 26. 38×29 (23×34); 27. 43-38 (34×43); 28. 48×39 (16-21!), etc., N+ sur cette combinaison [Goedhart-I.V.D. Wal, demi-finales du championnat des Pays-Bas, 1978, *le Monde* du 1er avril 1978].

c) Dans les tendances modernes, plus usuel que 3. ... (18-23); 4. 50-44 (17-21); 5. 36-31 (20-25); 6. 33-29 (14-20); 7. 29×18 (13×33); 8. 39×28 (19-24!), etc. [docteur Bronstring-Drost, championnat des Pays-Bas, 1979, *le Monde* du 21 juillet 1979].

d) Pour se doter d'une colonne destinée, suivant la stratégie adverse, à développer *sans retard* l'aile gauche (colonne formée par les pions à 36, 31 et 27).

e) 6. ... (11-17) ou (12-17) réactiveraient le problème des *Blancs* qui répliqueraient 7. 27-22, etc.

f) Plus que le contrôle du centre, cet échange prive les Blancs de la perspective d'un deux pour deux par 27-22 qui conditionne le développement, impérieux dans ce type de partie classique, de leur aile gauche.

g) Un coup qui donne à ce début un caractère néo-classique sur l'ouverture Barteling [33-28 au premier temps].

h) 11. 33-28 (13-19); 12. 28-22 (17×28); 13. 34-29 (23×34); 14. 32×5, dame et + très simple.

i) Jouant la nulle contre le redoutable conducteur des Noirs, les Blancs, après *dix-sept minutes de réflexion, ont décelé* un prodigieux mouvement tactique, qui, *sur ... seize temps, provoquera* l'explosion du damier et donnera effectivement la nulle. Faut-il encore découvrir la bonne variante.

j) Si 13. 33×22 (17×28); 14. 32×23 (18×29); 15. 34×23 (16-21); 16. 26×6 (7-11); 17. 6x17 (12×41) [position comparable à celle que nous découvrirons dans la partie au seizième temps. Mais il faut voir les prolongements de cette variante] : 18. 35-30 (25×34); 19. 39×30 (41-46); 20. 30-25 (46×14); 21. 38-32 (14×26); 22. 25x5 (8-12) [toujours *suivant le schéma suivi dans la* partie]; 23. 5-46 (4-10); 24. 46×5 (13-19); 25. 5×7 (2×11) et nous constatons que, dans cette variante, les Blancs, après la prise de leur dame, se trouvent, en l'absence d'un pion à 38, dans l'impossibilité de prendre la dame Noire et doivent abandonner. *Au treizième* temps de la partie, la prise 13. 32×23!! *s'avère donc comme la seule réplique de* nulle. La profondeur de vision de ces *deux maîtres apparaît alors dans une di*mension réservée aux virtuoses du damier, qui donnent tout son sens à cet aspect abyssal et à la complexité du jeu.

k) Dans cette impressionnante évolution dans les abysses, les Noirs retiennent la seule prise qui ne soit pas perdante, « puisque » si 14. 33×24, l'issue du mouvement tactique serait identique au résultat final de la variante vue dans le *j)*.

l) Mouvement de rappel.

m) Le passage à dame assuré.

n) Une réplique inattendue, qui ajoute à la complexité de ce mouvement tactique en seize temps.

o) Sachant depuis le douzième temps de la partie que les Blancs disposent de crochets (immédiats ou potentiels) pour prendre la dame.

p) Un temps de repos.

q) Les Blancs dament à leur tour.

r) Constitution d'un crochet pour prendre la dame.

s) Forcé pour maintenir l'égalité numérique.

t) Prise de la dame blanche.

u) Même sort pour la dame noire.

v) Le final de cet ouragan qui a pour auteurs deux géants du damier.

w) Egalité numérique et positions équilibrées à l'issue de ces seize temps d'anthologie.

● SOLUTION : 7-1 (21-26, a, b) 49-43!! (26-31) 43-38! (31-36 ou 31-37) 28-22! (36-41) 1-6 (41-46, c) 38-32 (46×11) 6×50,+ par blocage sur le thème du *trébuchet*.

a) (21-27) 28-22 (27×18) 1×40! (45×34) 49-44, + par opposition.

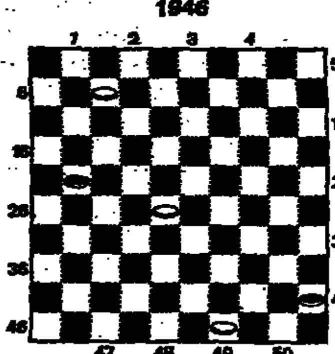
b) (45-50) 1-6 (50×22...) *6×..., +.*

c) (41-47) 22-17 (47×11) 6×50, + par blocage *sur le thème du trébuchet.*

Après cet exemple assez simple du thème du trébuchet, aux innombrables applications, une illustration assez difficile de ce thème sera donnée dans la prochaine chronique.

JEAN CHAZE.

PROBLÈME
L. DALMAN (Nîmes)
1946



Les Blancs jouent et gagnent.

★ Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles, de la signification des chiffres, des lettres et des signes conventionnels), pour suivre le déroulement des parties et la solution des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules en s'adressant directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

MOTS CROISÉS

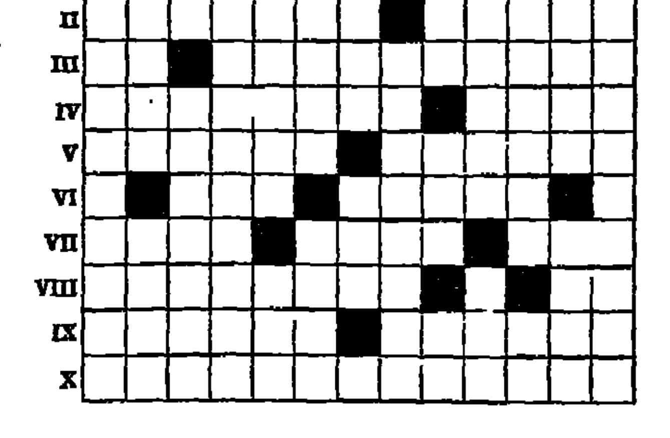
N° 324

Horizontalement

I. Treize lettres, bien sûr, c'est *leur fétiche*. – II. Sa fleur pour Emma Bovary et tant d'autres. Espion. – III. Note. Vont avec les meubles. – IV. Essaie de s'imposer devant la concurrence. Rendit respirable. – V. Elles ont leur champ d'action. Demandai l'entrée. – VI. Sur le calendrier. Bien venue pour le limier. – VII. Sous la tête ou sur les yeux. Il avait un statut particulier. *On s'y retrouvait pour prendre les eaux.* – VIII. Supportera-t-elle l'insupportable ? Ils sont tous là. – IX. Composés chimiques. Prend l'air. – X. Elles peuvent donner certains vernis.

Verticalement

1. Pour le voyage. – 2. Hugo prétendait l'aimer. Très haute, la vallée. – 3. Note. Une occupation pour les curieux. – 4. Occupe le terrain. – 5. On fait aussi bien qu'elle. Un peu adorable. – 6. Plantés là. Suffisamment mûre. – 7. Suit un coup particulièrement réussi. Ou elle vole ou elle trouve le voleur. – 8. Ils y regardent de près avant de lâcher quoi que ce soit. – 9. Sur un petit passage. *Un peu coquin.* C'est la surprise. – 10. En garnissant le bâtiment. Soit il se pousse, soit il vous échappe. – 11. Un par un. Branchés. – 12. Fera des difficultés. Il est prêt à cuire. – 13. *Le* bon moment pour s'en aller.



SOLUTION DU N° 323

Horizontalement

I. Massif Central. – II. Octave. Torero. – III. Nerveuse. Anas. – IV. Trie. Latinisa. – V. Abatte. Austen. – VI. Génie. Biffé. – VII. Ténors. Ente. – VIII. Ah. Rade. Artel. – IX. Rat. Coffre. Ae. – X. Dispensateurs.

Verticalement

1. Montagnard. – 2. Acerbe. Haï. – 3. Striant. Ts. – 4. Savetier. – 5. Ive. *Tenace*. – 6. Feule. Odon. – 7. Sa. Bref. – 8. Etêtais. Fa. – 9. No. Iuf. Art. – 10. Transférée. – 11. *Rénitent*. – 12. Ansé. Tear. – 13. Losangelés.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

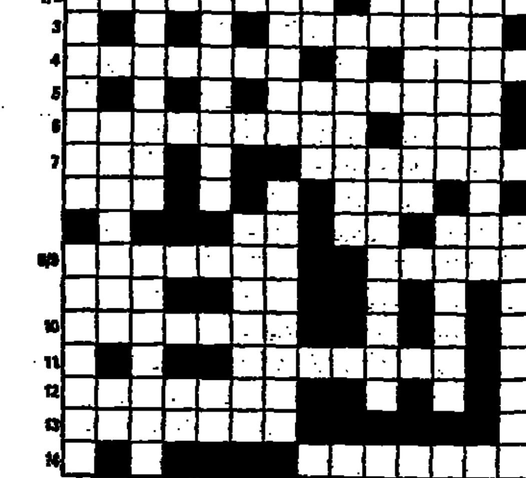
N° 324

Horizontalement

1. AEFINNOS. – 2. AAIMMT. – 3. AEFFRTU (+ 1). – 4. AEILNOPT. – 5. CDEEILU (+ 1). – 6. AACENRSSU (+ 1). – 7. EEPRRSTU (+ 2). – 8. AEGIMNS (+ 3). – 9. ELLOST. – 10. BIIMNOU. – 11. CEORSUU (+ 2). – 12. AEENSTY (+ 1). – 13. AABIMST (+ 2). – 14. AEEIJMRU (+ 1).

Verticalement

15. AEEFINN. – 16. AIINOST. – 17. AGHINRU. – 18. AAINPPS. – 19. DEEMNOY. – 20. EIIMNRT (+ 1). – 21. EESTTUV. – 22. AEEMSSSU (+ 1). – 23. EFIRRSU. – 24. AEEPOSTU. – 25. ELMSTUU (+ 1). – 26. AEELST (+ 3). – 27. EEFLNU. – 28. EEELMNRST. – 29. AEELRTUZ. – 30. DEEIPRT (+ 5). – 31. AEEISTT (+ 5).



SOLUTION DU N° 323

Horizontalement

1. EXEMPTE. – 2. IMAGEES. – 3. PIPERADE. – 4. ETOUPE. – 5. AMICALE (CAMELIA). – 6. HOULEUSE. – 7. SWAHILI, langue parlée au Kenya. – 8. GENESES. – 9. SUSVISE. – 10. QUITUS. – 11. ENROLE. – 12. APERTURE (phonétique), ouverture. – 13. NEGATEUR. – 14. SAUVETTE (ETUVATES). – 15. TAENIA.

Verticalement

16. EPATANT (PATENTA, TAPANTE). – 17. AQUEUSE. – 18. XIMENIA, plante tropicale. – 19. ONGLIER. – 20. MECHANTE. – 21. TROUVE (OUVERT, VOUTER). – 22. SENSUEL. – 23. EUSSENT. – 24. EDELWEISS. – 25. EVIDAGE. – 26. PSILOPA, petite mouche. – 27. MESSINE (SIEMENS). – 28. ATTELER. – 29. EPURERA (APEURER, REPARUE). – 30. ASTUCE (CUESTA). – 31. SENATEUR (ETERNUAS). – 32. EPUREE. – 33. SENESTRE, se dit d'une coquille spirale (RESSENTE). – 34. ZIEUTA.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

PRET-A-PORTER 1985

DE quoi l'été 1985 sera-t-il fait ? Pendant longtemps, tous ceux que la mode intéresse se demandaient avec inquiétude qu'elles pourraient être les couleurs, les longueurs de la saison à venir. Aujourd'hui, comme le dit Guy Paulin, qui invente pour Chloë des femmes magnifiquement sophistiquées, *« les longueurs n'ont plus aucune importance, c'était l'obsession de certains responsables commerciaux, mais pas celle des créateurs ».*

Angelo Tarlazzi bannit la femme redoutable pour une mode décontractée et astucieuce. Deux longueurs pour un thème mini et l'autre maxi. Les points forts seront un tailleur-pantalon zazou déjà classique, des demi-robes croisées portées *en jupes molles, souples et plissées ».* Hanae Mori a créé *« une image d'un classicisme séducteur qui traduit la féminité la plus secrète dans une luxuriance de raffinements ».* La collection de Jean-Louis Scherrer sera dans des tons *« très, très, très pastel, avec beaucoup de coton, de lin et de mélangés ».*

Jean-Paul Gaultier, pour une collection mi-homme, mi-femme, a inventé *« une garde-robe pour deux ».* Comme depuis trois saisons, les tissus sont les mêmes pour les deux sexes, les formes se rapprochent. En vedette, un pantalon-jupe homme-femme à taille basse découvrant le ventre porté avec une brassière ; beaucoup de cuir aussi et de daim pour un costume quatre pièces prometteur.

Kenzo a mélangé les couleurs et les imprimés et bannit le noir. La silhouette est resserrée sous le buste et s'évase à la cheville. L'orange arrive pour un thème très romantique et très féminin. Lanvin mise sur *« la féminité, la gaieté et la sensualité, sur la femme-femme fatiguée des habits des hommes, amoureuse du lin, du jersey de coton et de la soie ».*

Gérard Pipard pour Nina Ricci a préparé *« une collection d'une très grande variété pour correspondre aux souhaits de toutes les femmes ».* Le long et le droit s'oppose au court et au large, le noir se marie au jaune ou au rose ; beaucoup de pois, quelques pantalons bouffants ou plissés.

La femme de l'été 1985 de Per Spook *« vit entre ciel et mer. Elle est libre, libre comme elle rêve de l'être sans rien perdre de sa séduction ».* La ligne est ample et fluide, à taille glissante, laissant la silhouette aérée. Popy Moreni veut une femme *« gaie, colorée et piquante ».* Sonia Rykiel aime *« les femmes qui jouent mais qui gagnent et partent avec l'argent ».* La taille est serrée, les couleurs vives ou sourdes. Ted Lapidus aime les femmes qui ont *« de l'allure »* et a créé une collection *« moderne, d'une fluidité construite, un style féminin pour une vraie femme ».*

Thierry Mügler a dessiné une collection *« très pop, très graphique avec beaucoup de noir et de blanc, des aplats de couleurs vives dont l'inspiration centrale est le Mexique, sans jamais être folklorique ».* Rei Kawakubo s'est attachée *« aux femmes aware, vives, alertes, sensibles, aux femmes pas trop jeunes, d'environ trente-cinq ans, ayant un sens personnel de l'indépendance, un style, une allure et du caractère ».* La ligne principale de Dietmar Sterling sera une robe courte, de couleur vive, portée sous un blazer et sur des collants vifs. Elisabeth de Senneville a préféré la superposition de vêtements sexy sous des vêtements larges. Jean-Rémy Daumas a dessiné une femme *« animée, vivante et colorée »,* tandis que Junko Shimada imaginait une femme *« fraîche et élégante »,* qui se glisse dans des vêtements à base classique de couleurs très tendres dans la journée et le rouge en fin de soirée.

OLIVIER SCHMITT.

LIBERTÉ, LIBERTÉ CHÉRIE

avec des tricots drapés et des sandales plates, une robe-pull-over rebrodée en passementerie blanche et, pour la première fois, des imprimés-bombages sur fonds blancs ou colorés. Final bleu-blanc-rouge par les petites rues de Paris...

Anne-Marie Beretta a imaginé une *« femme-gigogne »* très mystérieuse, tandis que Peggy Huynh-Kinh pour Balmain concevait une ligne autour de trois thèmes principaux : Phildelphia, formes classiques et intemporelles dans une gamme très douce de pastels irisés ; Casablanca, ambiance plein été pour femme coquette aimant les couleurs franches ; et Séville, exaltant la silhouette féminine en couleurs éclatantes et vibrantes.

Couleurs tendres pour une matière vedette chez Carven : la popeline. Les tailleurs sont épaulés, les jupes souples et plissées, les blouses très raffinées et les robes *du soir* vaporeuses. Nino Cerruti a imaginé une femme *« chic et sophistiquée, pas du tout primaire ».* Et tout en contraste entre le haut et le bas : *jupe plutôt courte et* adhérente, haut ample et fluide. Deux gammes de couleurs accentuent ce contraste, l'une raffinée, poudrée et pastellisée, *l'autre* très vive sur du blanc ou du noir. La tout pour une femme *« pas du tout androgyne, malicieuse »,* qui ne dédaigne pas le sexy.

Karl Lagerfeld a créé pour Chanel une ligne *« version années 80 qui reflète la sensibilité d'aujourd'hui ».* Pour lui-même, KL, il a voulu rendre *« l'image d'une femme graphique, à l'aise dans son corps et dans ses vêtements ».* Chantal Thomass s'est attachée à créer *« des vêtements qui jouent avec toutes les qualités et tous les* palette du rose très pâle au rose shocking.

Courrèges affectionne les lainages écrus, les couleurs très glacées, dégradées dans la maille. Les robes, les pantalons, les ensembles, sont toujours très géométriques en blanc, bleu marine et rouge. Trois thèmes : mars, mai et août pour des *« femmes assez décontractées, aimant les couleurs gaies, des vêtements Courrèges dans la tradition, mais moins structurés ».*

Jacqueline Jacobson pour Dorothée Bis reprend, pour l'été 1985, son thème favori qui lui a permis de se faire connaître : les couleurs. La ligne est tantôt près du corps, sans être provocante, ou plus vague, pour un *« look démocratisé, clean mais jamais chiant ».* Emmanuel Ungaro a créé un thème très coloré, lui aussi, bousculé par de gros pois blancs. Peu de pantalons, jupes courtes, la taille et les épaules sont très marquées, le soir est très sexy. *« La collection est liquide, faite de choses plus que fluides qui glissent sur le corps. »*

Imprimés petits et grands, pantalons, shorts, jupes, boléros, broderies fines, on trouve tout chez Emmanuelle Khanh. Les jupes rallongent jusqu'à mi-mollet, comme pour l'hiver, pour une femme *« bien dans la vie, toujours un peu sophistiquée et très féminine ».* Givenchy a conçu des grands shorts, des bermudas, dessiné une taille très haute marquée par des ceintures juste au-dessous de boléros, tuniques et *spencers de couleurs pastel ou vives.*

Guy Laroche, *« dans une symphonie de beige et de sable »,* a imaginé une femme *« à la silhouette longue, fluide,*

Les « 40 nouvelles » du *Monde*

(tome III)

Le Monde publie, pour la troisième année consécutive, une sélection de 40 nouvelles parues dans son supplément du dimanche. Le succès des deux précédents recueils (vendus chacun à plus de 30 000 exemplaires) indique l'intérêt rencontré par ce genre littéraire en pleine renaissance.

Nos lecteurs y retrouveront des auteurs français spécialistes du genre, comme Daniel Boulanger, Pierre Boulle, Maurice Pons ou Annie Saumont, mais aussi de nombreux étrangers, comme l'Israélien, prix Nobel de littérature, Samuel Joseph Agnon, l'Argentin Roberto Arlt, les Allemands Stefan Heym ou Kurt Kusenberg, le Suisse Adolf Muschg, le Turc Aziz Nesin...

La diversité du style et de l'inspiration illustre les innombrables visages que peut prendre la nouvelle, malgré son extrême concision : souvenirs, dénonciation, satire, prophétie, fantastique... Dans un des textes présentés dans ce volume, Michel Calonne imagine une machine à écrire enchantée qui finit par produire à l'insu de l'écrivain des textes étranges qui lui ressemblent, mais qu'il ne reconnaît pas. Il y a dans l'écriture de ces mystères que les auteurs de nouvelles connaissent bien...

DIOR

1947 est l'année de l'inauguration par un timide Granvillais, Christian Dior, sous l'égide de Marcel Boussac, d'une maison de couture dans deux petits hôtels particuliers, 28-30, avenue Montaigne à Paris, dans le huitième arrondissement.

Aujourd'hui, en 1983, la griffe a réalisé au travers des différentes gammes du prêt-à-porter féminin un volume d'affaires mondial global de 507 millions de francs, soit 12,50 % des 4,065 milliards de francs pour l'ensemble de ses activités.

A *relire* l'ouvrage de l'inventeur du « new look », *Christian Dior et moi* (Amiot, Dumont, 1956) — publié un an avant sa mort, on reste émerveillé de sa créativité. Elle s'exprime à tous les niveaux qui ont marqué la mode et la façon de vivre de deux générations, bien au-delà du célèbre tailleur « *Bar* » à taille *de guêpe, veste de shantung ivoire, chapeau de paille et escarpins* assortis, jupe plissée noire comme les gants.

Réservé, bon vivant, appliqué et *génial, ce bourgeois normand* a su s'imaginer un cadre dans un décor « Louis XVI de Passy », en gris Trianon et laque blanche qui a fait école aux quatre coins du monde.

A côté de Victor Grandpierre, le peintre et décorateur Christian Bérard suggère de tendre de toile de Jouy la boutique et *d'y « prodiguer... des cartons à chapeau portant le nom de la maison ».* Ce local minuscule, à l'entrée, préfigure l'avenir des maisons de couture : le prêt-à-porter. En effet, d'autres maisons y vendent des accessoires, des parfums et *des colifichets. Mais Dior est le* premier à avoir compris que de nombreuses clientes françaises et étrangères souhaitent pouvoir s'habiller de pied en cap et sortir « un cadeau à la main ». L'agrandissement indispensable a lieu en 1955 ainsi que l'installation de la première caisse enregistreuse de la haute couture...

De succès en succès, *Christian Dior New York* (1962) *met* le couturier aux prises avec les impératifs de la confection. En 1954, entre dans la maison un jeune Oranais de dix-sept ans, lauréat du concours du secrétariat international de la laine : *Yves Mathieu Saint Laurent. Il prend la succession du créateur,* à sa mort en 1957, et y reste trois ans, remplacé comme directeur artistique au moment de son service militaire par Marc Bohen.

A partir des années 60, les couturiers, cantonnés dans leur tour d'ivoire, se voient concurrencer *par les stylistes qui captent le marché des adolescentes* du « baby boom » de l'aprèsguerre grâce à l'industrialisation de la confection, qui fait baisser les prix.

Toujours cachés derrière leurs vitrines prestigieuses, les grandes griffes se dissocient des fabricants qu'ils sont devenus, donnant des noms ronflants à leur prêt-à-porter. *Ainsi Miss Dior voit-elle le jour en octobre 1967,* avec une dizaine de points de vente en province et à l'exportation, sous la direction de Philippe Guibourgé.

New-York constitue un passage obligé pour les créateurs de prêt-à-porter européens. Gérard Penneroux, ancien collaborateur de Balenciaga, d'Antonelli et d'Irène Galitzine à *Rome,* puis de *Givenchy, s'y familiarise avec les conceptions de pointe et les* techniques du marketing. Il y rencontre, en 1973, Jacques Rouët, président de *Christian Dior SA,* qui l'engage comme responsable du style pour hommes et femmes. Cette expérience « tout terrain », *notamment dans les vêtements de* sport, va lui donner une grande aisance dans le désinvolte un rien habillé dont tout le monde a envie. Il devient rapidement vice-président chargé du style de la filiale américaine. 1980 le voit rentrer à *Paris,* où il devient *directeur du bureau de mode masculine pour* le *monde entier.*

Depuis l'année dernière, *Gérard Penneroux est responsable de la création des collections féminines,* dont la ligne « Boutique » de haut de gamme, entièrement réalisée et diffusée à partir de Paris dans le monde entier. De même dirige-t-il les coordonnés, fabriqués et diffusés en France, en Espagne, en Europe, *au Japon et au Canada.*

A cet égard, la politique de Paul Audrain, trente-neuf ans,



Gérard Penneroux.

LES FILS DU ROI

successeur à la présidence de Jacques Rouët, parti à la retraite, *après avoir été son bras droit pendant dix ans, est claire : le développement. La griffe* est loin d'avoir atteint le sommet de ses possibilités. En effet, avec cent quatre-vingt-dix contrats de licence pour la fabrication et la commercialisation de cinquante-neuf familles de produits, la *société est devenue la plus importante entreprise de l'ensemble* du secteur de luxe français.

Aussi Gérard Penneroux collabore-t-il avec Marc Bohan pour la reprise en diffusion des succès de haute couture. Son studio comporte quatre modélistes et assistants. Ses dessins en couleurs qu'éclairent, comme des fanions, de minuscules échantillons de tissu, se *déroulent sur un immense mur blanc.*

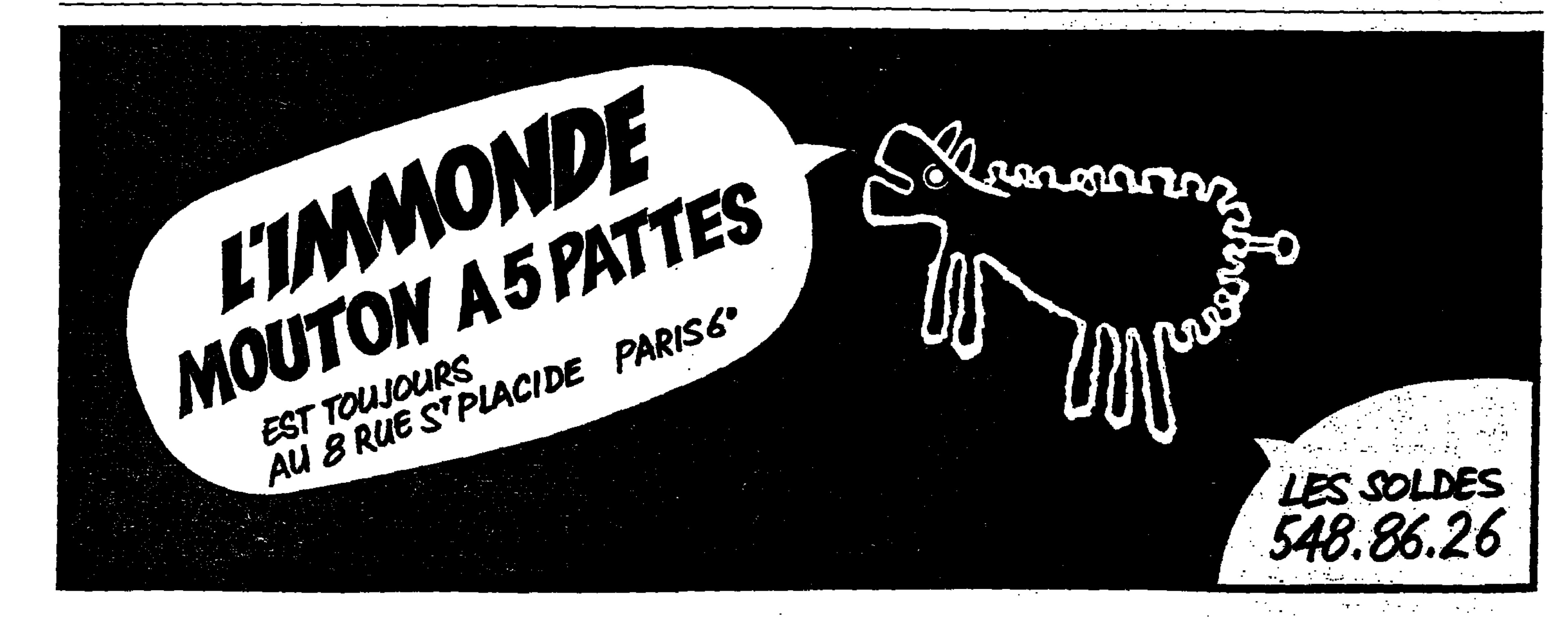
Sa collection de printemps 1985 est souple, dépouillée, avec une recherche de coupe, *d'étoffes et de dessins qui se distingue par sa qualité. Ainsi* Penneroux définit-il le luxe d'aujourd'hui pour la femme active qui voyage et dépense de 4 000 à 7 000 F environ pour la robe d'après-midi ou le tailleur qu'elle vient chercher ici. Il l'habille à partir de vingt-cinq ans, avec un clin d'œil en direction de sa mère *qui mène la même vie.*

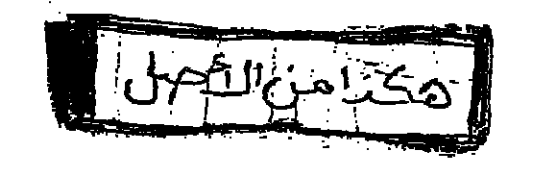
Il reprend des thèmes chers à Christian Dior : *les séparables souples qui permettent de mélanger les hauts et les jupes virevoltantes,* en quatorze tons de mousseline. Les ourlets sont au genou sur talons bas, au mollet, voire à la cheville en ensembles du soir faciles à plier dans une valise.

Les chandails brodés par Lesage apportent une note précieuse en mousseline parmi les coordonnés orientés vers les grands magasins, notamment américains.

Très *colorées,* les tenues de plage chatoient en cotons et fins imprimés. *De délicieux châles en mousseline de laine et cachemire mêlant le blanc au rouge,* au parme et au myosotis, protègent des excès de la climatisation, appelant des gestes gracieux comme les accessoires vedettes de la saison, le miroir en métal emprunté aux patriciennes de la Rome antique et de petits éventails *assortis aux robes, à dragonne en bracelet.*

N. M.-S.





CERRUTI LIGNE POUR FEMME – 15 PLACE DE LA MADELEINE PARIS... CERRUTI LIGNE POUR FEMME – 39 AVENUE VICTOR HUGO PARIS... CERRUTI LIGNE POUR FEMME – 9 RUE LAPEYROUSE TOULOUSE... CERRUTI LIGNE POUR FEMME – KONIGSALLEE 36 DUSSELDORF 1... CERRUTI LIGNE POUR FEMME – MAXIMILIANSTRASSE 34 MUNICH 22... CERRUTI LIGNE POUR FEMME – GRABEN 22 VIENNE 1014... CERRUTI LIGNE POUR FEMME – PIAZZA SAN LORENZO IN LUCINA 20 ROME... CERRUTI LIGNE POUR FEMME – MINAMI AOYAMA S.O. BUILDING 5-3-15 MINAMI AOYAMA MINATO-KU TOKYO 107... CERRUTI LIGNE POUR FEMME – BLEICHERWEG 21 BEETHOVENSTRASSE ZURICH 8002... CERRUTI LIGNE POUR FEMME – 421 N. RODEO DRIVE BEVERLY HILLS...

BEAUCHAMPS PLACE SHOP – 55 BEAUCHAMPS PLACE LONDRES... BOUTIQUE D'ALMA – C/SANTE FE DE NUEVO MEJICO 5/7 BARCELONE... QUASAR LUX – 1240 BAY STREET TORONTO... SILLITTO – 119 COLLINS STREET MELBOURNE... SPIGA 31 – VIA DELLA SPIGA 31 MILAN... ALSTER HAUS – JUNGFERNSTIEG 16/20 HAMBOURG... WOMEN'S VOGUE – RUE DU RHONE 86 GENEVE... CHARIVARI – BROADWAY 2315 NEW YORK... BRITISH HOUSE – 16 RUE DES ARCHERS LYON... SIR – VIA CADREGA 7 VERONE... MANFRED FILIPP – SIGMUNG HAFFNERG 7 SALZBURG... DI MARINO – 3 AVENUE DE RUMINE LAUSANNE... PVBA GREEN – GELDMUNTSTRAAT 21 BRUGES... SOLO DONNA – MARBURGESSTR 3 BERLIN... PIAZZA – 12 BIS BLD WILSON ANTIBES... BRUNO MAGLI – V.A. EMILIA 134 MODENA... [illegible] GINE ROHRER – ARNULFKLETTPLATZ 1 STUTTGART... GITA – GERECHTIGKEITSGASSE [illegible] ... L.B. COUTURE – 17 RUE DES DOMINICAINS LIEGE... FLORENCE – 3 RUE BLANC FONTAINE GRENOBLE... SERGIO – STRADA DELLA REPPUBLICA 6 PARME... PELZ UND MODEHAUSE HERES – [illegible] BONN... BRUEHL UND SOEHNE – SCHMIEDGASSE 8-12 GRAZ... FEMME CHIC – MAERTHOF MARKTPLATZ BALE... ARWED GROTH – KNOCHENHAUERSTRASSE 12 BREME... BOUTIQUE DE LEEUW – BONDGENOTENLAAN 95 LEUVEN... LAEMMLE MODEN – MARKTSTRASSE 9 DORNBIRN... DAS KLEINE ATELIER – HAUSMANNSTR. 196 STUTTGART... I.G. I. SHOP – VIA M. ANGELONI 37 PERUGIA... MARINA PEDUZZI – 3 RUE DES GABRES CANNES... MODE AM TURM – BAHNHOFSTR. 2[illegible] ALTSTADT... WAGRAM – 77 DUMORTIERLAAN KNOKKE... FLORENTINA – MITTELSTR. [illegible] KOLN... REFLETS – [illegible] RUE MONTGRAND MARSEILLE... VALENTINE – 7 MESTER [illegible] ... ANNA MARIA [illegible]INI – VIA C. LAURENTI 48 OSTIA... [illegible]PRIEN EXCLUSIV – HOLS[illegible]STR. 6 KIEL... CHRISTA [illegible]GER – GRABEN 22 LINZ... [illegible]ASH COUTURE – PORTE NEUVE 10 [illegible]ON... SIMONE MAICEN – 23 AV. DE LA LIBERATION SAINT-ETIENNE... LORD BOUTIQUE – VIA E. [illegible]LANO [illegible] CAGLIARI... IDEA – [illegible]HEL 32 AACHEN... [illegible] HERMENJAT GSTAAD... [illegible] ARMSTRONG – RUE JEAN RENAUD DIJON... [illegible]ORA COUTURE – [illegible]TE MARKT HASSELT... YVONNE'S MODEN – LICHTENTALERSTR. 11 BADEN-BADEN... [illegible] EGGS – 14 AV. DU GENERAL GUISAN SIERRE... SIMPSON'S – SIMPSON PICADILLY [illegible] LONDRES... LA LINEA – KARLSTR. [illegible] AUGSBURG... BOESMANS GARNICH – 88 MECHELSESTEENWEG ANTWERPEN... SOPHIE – 12 RUE SAINT VINCENT SAINT-MALO... JANET BROWN – [illegible] CARLTON AV. PORT WASHINGTON NEW YORK... HOBBY MODA – 8[illegible] VIA MAZZINI PORTO SAN GIORGIO... MODE BEIM ALTEN THEATER – GESPINSTMARKT 6 RAVENSBURG... MILANO MODA – KREUZGASSE [illegible]IN... CLÉO – 22 PLACE KLEBER STRASBOURG... BOUTIQUE SUZANNE – MITTELWEG 44/45 HAMBURG... LA PRIMA – MULTERGASSE 26 SAINT-GALL... ALTA MODA – 4/17 KUNSTSTRASSE MANNHEIM... SPERANZA – STEENPOORT 14 KORTRIJK... MANOUGIA – 16 RUE DU 11 NOVEMBRE CLERMONT-FERRAND... ME COSMETICS – MOSTSTRASSE 23 FUERTH... J. 4 MODEN – GRAZERSTRASSE 1 KOEFLACH... BAERTS – 14 ST MICHIELSPLEIN ROESELARE... ORANGE – 16 RUE CESAR CAMPINCHI BASTIA... MODEHAUSE BOGENA – SAGERSTRASSE 28 BREME... WUELLE – TEMPIO MALATESTIANO [illegible] RIMINI... ROLY – 16 RUE CREBILLON NANTES... BRIGITTE HINTZE – BAHNHOFSTRASSE 39 SAARBRUCK... BOUTIQUE ELEGANTE – FLORASTR. 3 INTERLAKEN... TISSA MODEN – STRANDALLEE 106 TIMMENDORFEN STRAND... AESCHEN – AESCHEN 55 BASILEA... INTER COIFFURE – SALZBURGERSTR. 4 WASSERBURG... ALIBABA – 6 PORTE DE BALE MULHOUSE... OK – SAKS FIFTH AVENUE NEW YORK... ADAMS BAZAAR – LOUISENSTR. 87 BAD HOMBURG... NADJA MODEN – FRANZ JOSEF PLATZ 5 GMUNDEN... MODE STUBE – AM MARKT 4 CASTROP-RAUXEL... ALEXIS COUTURE – GASTHUISSTRAAT 62 TURNHOUT... ALTA MODA – LAMMGASSE 7 HEILBRONN... NARGE – 30 RUE DE GENEVE ANNEMASSE... INGRID MITTELSDORF – GROSSE BAEGCKERSTR. 18 LUENEBURG... DAMEN UND HERRENMODE – ENGADINERSTR. 27 CHUR... BQVE CRISTEL BOUR – EISENBAHSTR. 30 HOMBURG-SAAR... FRANCK ETIENNE – 1 RUE SESSLER BIENNE... GRAN MODA 38 – SCHUEKENBAHN 10 BOCHUM... SURMENIAN – 2 PASSAGE BRUYAS MONTPELLIER... LA GATTA BOUTIQUE – VIA CESARE BATTISTI 25 SAVIGNANO... IRIS REUTER – HAUPSTR. 106 LANGENFELD... BOUTIQUE ELIO – JUDENGASSE 3 SOLOTHURN... VIVA – 115A GOLDERS GREEN ROAD LONDRES... GIORGIO CIVATI – VIA EDISON 1 MONZA... SZENKOVITZ – SHOPPING CITY TOP 20 VOESENDORF... LINEA SCHLEGEL – BAHNHOFSTR. 11 OBERSTAUFEN... SABBRI – VIA CAIROLI 40 ROCCA SAN CASCIANO... FRITZ MONTFORT – BERTOLDSTR. 2 FREIBURG/BREISGAU... ADRIANA FERRANTE – VIA DEL TREVIO 1 TIVOLI... V.I.P. – KARAVINERSTR. 24 KLEVE... BOUTIQUE L'ESCALE – VIA CALEFATI 61/E BARI... KADEWE – TAVENTZIENSTR. 21/24 BERLIN... FANARI – PIAZZA CASTELLO 7 SASSARI... MODE SALON MARIE-LOUISE – MANNHEIMERSTR. 20 BAD DUERKEIM... ISABELLA BOUTIQUE – VIA SAFFI 12 VITERBO... SIGNORA MODEN – RAUENSTR. 1 MEMMINGEN... SHOPPING 77 – VIA A. DIAZ 5 FIUGGI... LA BEAUTÉ – AM POST PLATZ 27 SPEYER... PETITE MELITTA – WESSENBERGSTR. 32 KONSTANZ... PETRA BASTUCK – KIRCHSTR. 9 KOENIGSTEIN/TAUNUS... CHRISTOPHER BARRY – 12 A OLD BOND STREET BATH/AVON... JOSEPH – 6 SLOANE STREET LONDRES

Cerruti 1881
Ligne pour Femme

PRESENTATION DE LA COLLECTION ETE 1985 LE DIMANCHE 21 OCTOBRE - SHOW ROOMS : 8 RUE DE L'ARCADE PARIS - DUFOURSTRASSE 165 ZURICH - HUTWEIDENGASSE 47 VIENNE - 6 A RUE DE LA CHARITE BRUXELLES - VIA DEANTE 6 BOLOGNE - VIA BERTOLON 1/E ROME - LOHENGRINPLATZ 7 MUNICH.



GIRBAUD

PAR un communiqué de presse en date du 14 septembre 1984, *« Blue Bell annonce qu'il a signé un contrat avec Marithé et François Girbaud, ainsi qu'avec leur partenaire américain Alan Goldin, pour l'utilisation des droits exclusifs du marché du prêt-à-porter sous la griffe Girbaud, aux Etats-Unis et au Canada »*...

Sur le marché des Amériques, la griffe Girbaud — toutes les gammes du sportswear sous une quinzaine de marques — représente des millions de dollars. Au Japon, en Australie, les chiffres suivent. François Girbaud voit plus que grand, il voit gigantesque, il voit un empire, un pont de jeans et de cuir reliant les cinq continents...

LA COUTURE TECHNOLOGIQUE

Tout a commencé au Golf Drouot. François Girbaud arrivait de sa ville natale, Mazamet, avec dans la tête une Amérique qui n'a jamais existé mais qui hantait les rêves de toute la génération rock-twist. François Girbaud, qui se rêvait pop star, rencontre Marithé, qui se rêvait comédienne :

« Elle cachetonnait, dit-il, *elle vivait les trucs de l'époque, fabriquait des poupées. Moi, je faisais de la BD. Plus ou moins consciemment, je me suis rendu compte que j'étais moins doué pour la musique que pour le rock cow-boy... »*

François Girbaud dessine les costumes de Johnny, Eddy et toute la bande. Il amène la mode GI, le battle-dress, les boots mexicaines et autres, les chemises à pointes de col boutonnées.

Avec Marithé, il ouvre une boutique avenue de la Grande-Armée, où de Philippe Labro à Coluche, se précipite le Tout-Paris. La recette ? Elle est simple : ressentir les besoins et y répondre.

« Et puis, raconte François Girbaud, *à un certain moment, on a eu envie de changer, de faire des choses pour nous. On a inventé le jean délavé. J'avais fait du dessin industriel, je me suis passionné pour la technologie, on a tâtonné, on a trouvé.*

» On a fait évaluer les bases de la consommation. Avant de réaliser les fantasmes, il faut organiser et contrôler l'outil qui permet de fabriquer ce dont les gens ont besoin, et envie.

En France, pendant vingt ans, nous n'avons pas été reconnus, parce que le jean n'entrait pas dans la vision de la presse coup de cœur. Quand on a ouvert Halles Capone, la mode était ailleurs, sur le disco, le funky, le décorativisme.

» Moi, je cherche le confort, une façon de vivre confortablement dans les vêtements. J'ai étudié des formes, des solutions techniques et industrielles. Comment vieillir le cuir, comment être présent là où le produit se fabrique et se vend. Il faut sortir de France, courir de Singapour à New-York...

» On a vu des copies Girbaud dans toutes les rues du monde. Les gens venaient de partout étudier nos modèles. D'abord on les a fichus dehors, et puis on s'est associé aux meilleurs copieurs, on a affiché leur hit-parade.

» Ceux qui n'y étaient pas nous téléphonaient. On s'est rendu compte qu'on pouvait travailler ailleurs qu'à Paris, que si Paris conserve une résonance, demeure un centre créatif, l'argent n'y passe plus. Nous sommes allés au Japon, nous avons étudié d'autres manières de s'habiller...

» Paris a donné sa caution aux stylistes japonais, qui installent des espaces partout. Mais eux, ils sont soutenus par leur pays. Moi, parce que c'est pratique, parce qu'il y a une tradition, parce que c'est mon Sud-Ouest, j'ai fédéré des usines autour de Mazamet, j'ai fait de la région un Nashville du jean. Seulement, il a fallu développer et diversifier, et là commencent les difficultés administratives, les lenteurs...

» Donc on a signé avec les Italiens. Ils sont crédibles. Il y a sept ans, j'étais là-bas, je voulais acheter une laverie dont j'avais besoin : 2 milliards et demi de lires.

» On était en pleine discussion avec les syndicats et l'affaire a raté parce qu'une fille de dix-neuf ans s'y est opposée... Aujourd'hui, les syndicats ont adapté leur stratégie à la situation de crise, ils collaborent. En France, on piétine.

» D'un seul coup, je ne sais pas pourquoi, les Girbaud ont été portés aux nues. Nous sommes devenus les premiers. Forcément, nous sommes les seuls à travailler de cette manière. Le créateur sur piédestal, l'image falbalas, c'est fini.

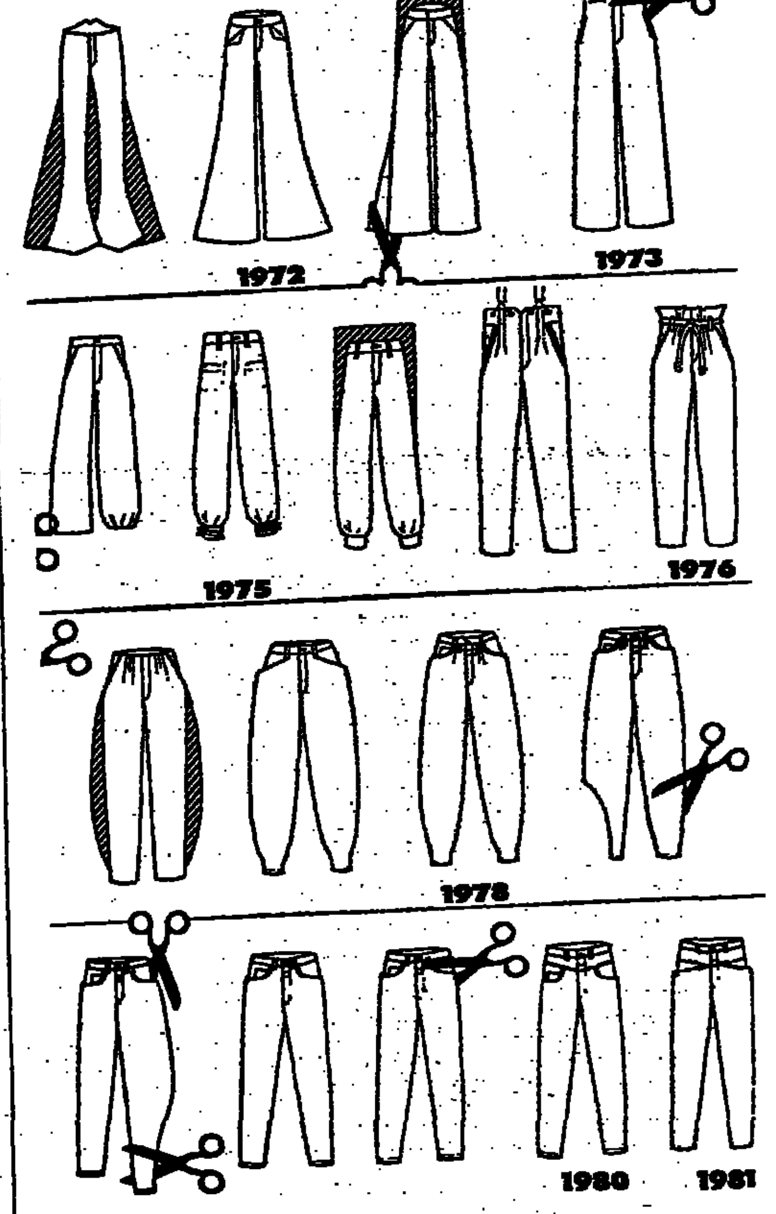
» Il faut durer, et pour durer il faut une assise financière solide. Pendant quinze ans, nous n'avons pas participé aux défilés. En soi, un défilé est une promotion, mais coûte 2 millions de francs et il est fait pour qui ? Pour deux cents journalistes plus les copieurs. Les acheteurs s'en foutent. Pour eux c'est trop tard. En octobre, ils ont déjà fait leur marché. Pourquoi ne pas organiser la semaine du prêt-à-porter en septembre ! Pour obéir à la tradition, à la hiérarchie.

» La haute couture défile fin juillet, le prêt-à-porter ne peut pas enchaîner. En septembre, nous avons exposé sous chapiteau et nous avons beaucoup vendu.

» Nous avons décidé de jouer le jeu; je ne sais pas pour combien de temps encore. Nous allons ouvrir une boutique. C'est un investissement énorme : 10 millions de francs. La conjoncture est mauvaise, mais le produit est bon. Reste à trouver la solution pour qu'il soit moins cher... Je cours le risque. En 1984, personne ne va travailler pour ma gloire. La chance n'est pas venue tout seule.

» Nous avons travaillé pour. « La France a du talent », c'est juste un slogan. Si elle ne le vend pas, il ne sert à rien. Je veux vendre, et ça m'est égal de payer beaucoup d'impôts, de vivre en avion d'un continent à l'autre. Mon existence est fatigante, mais belle. »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.



L'évolution des jeans selon Marithé et François Girbaud : des pantalons à pattes d'éléphant aux très larges baggy jeans à une forme qui, tout en adhérant au corps, reste très confortable.

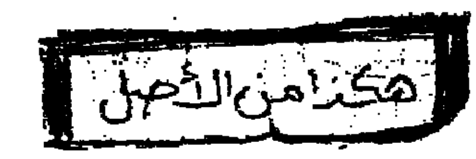
UN NUMÉRO SPÉCIAL DES « DOSSIERS ET DOCUMENTS »

La révolution des médias

La France avait, dans le domaine de la communication, quelques longueurs de retard. Le monopole d'Etat sur la radiotélévision, le refus des gouvernements d'avant 1981 de prendre en considération les réseaux câblés, l'immobilisme en matière de presse écrite, créaient une situation intolérable. Depuis trois ans, c'est l'explosion. Radios locales privées, quatrième chaîne, satellites, programmes régionaux de FR 3, loi sur la presse... Le nouveau pouvoir a mis les bouchées doubles. Et chacun a un peu le vertige devant ces nouvelles technologies qui risquent de changer notre mode de vie.

Le Monde, qui croit plus que jamais au rôle irremplaçable de l'écrit, à sa complémentarité par rapport à l'audiovisuel, a vite mesuré l'importance de cette *« révolution des médias »*. Une rubrique « communication » a vu le jour en septembre 1982. Ce sont des textes publiés surtout dans ce cadre qui sont présentés dans un numéro spécial des *Dossiers et Documents du Monde,* « La révolution des médias, la communication en France ». Une sélection qui veut à la fois témoigner des évolutions en cours et y chercher des lignes directrices pour l'avenir, rendre compte et s'interroger. Mouvante, pleine d'incertitudes, cette révolution est à l'image d'une société qui se cherche.

★ « La révolution des médias. La communication en France ». Numéro spécial des *Dossiers et Documents du Monde.* Octobre 1984. 38 F.



MODISTES

RESTONS COUVERTS

MAINTENANT, on se passe leur adresse sous le manteau, mais les modistes et leurs chapeaux *ont joué un rôle immense dans* l'évolution de la façon de s'habiller comme dans celle du langage. Si Rose Bertin dictait la mode à la Cour à partir du cabinet de style que présidait Marie-Antoinette, le gibus, le haut-de-forme ou tout autre feutre permettaient de se donner « un coup de chapeau » en attendant de voir reconnaître ses mérites. Le canotier se révèle unisexe bien avant de devenir le fétiche de Maurice Chevalier.

Dans ses Carnets bleus (Presses de la cité, 1977), Liane de Pougy évoque l'intelligence de son modiste qui, avec ses cloches, *« protégeait sa nuque tout en encadrant son visage »*. Le port du couvre-chef faisait tellement partie de l'habillement, avant la guerre, qu'Edouard de Pomiane, dans sa merveilleuse *Cuisine en dix minutes* (Livre de Poche), recommande de mettre l'eau à bouillir *« avant d'enlever son chapeau »*.

La dernière guerre a vu la floraison de pièces montées incroyables portées par les Parisiennes à bicyclette, tant pour narguer l'occupant que pour se parer dans ce monde hostile et uniforme, de coupons textiles évanescents. Une vingtaine de modistes présentaient encore, après la Libération, deux collections par an dans *leurs salons*, sur de belles jeunes filles habillées de stricts tailleurs noirs, comme les clientes d'ailleurs.

La situation change avec le new-look de Christian Dior, les couturiers créant des panoplies complètes. Si la France se décoiffe ensuite, l'Angleterre se montre toujours chapeautée, surtout en présence de la Reine dont les bibis ne manquent pas de soulever les critiques outre-*Manche*. Les princesses royales suivent toujours la tradition. *Rule Britannia*.

A Paris, les hommes courent *chez le chapelier au premier éternuement* du rhume d'automne. Ce sont d'ailleurs les feutres masculins de *Gelot*, chez *Lanvin*, qui feront repartir cette industrie française, autrefois si prospère, au début des années 70.

A cela plusieurs raisons. Les *femmes « libérées », en tailleur à* pantalon, cherchent les chapeaux à grands bords, enfoncés « en coup de poing ». C'est aussi le moment où les présentations de prêt-à-porter commencent à quitter l'univers douillet des maisons de couture pour se mesurer sur podium et sous chapiteau dans un cadre voué au gigantisme où tout est exagération, de la taille des chapeaux au volume de la sonorisation.

Jeannine Montel coiffe alors les collections de *Karl Lagerfeld* pour Chloé, jusqu'à sa mort, en 1979.

Paulette, récemment disparue, est la seule modiste qui ait gardé sa maison depuis les années 20. Installée avenue Franklin-Roosevelt en 1939, elle est séduite par les chèches des Tabors marocains à la Libération et se fait expliquer la technique de ce qui deviendra « le petit turban Paulette », repris par tous les modistes de quartier.

Pendant le passage à vide des années 50, elle continue de travailler avec les Américaines et les Anglaises, *notamment* à travers son rayon chez *Harrods*, à Londres, qu'elle gardera toute sa vie. La bégum Aga Khan, la duchesse de Windsor, Mme Georges Pompidou figurent parmi ses clientes, mais elle coiffe aussi avec bonheur les collections de *Jean-Louis Scherrer*, de *Chanel* et de *Claude Montana*, entre autres. Peu de temps avant sa mort, le ministère de l'intérieur lui a demandé d'étudier un nouveau modèle pour les femmes préfets.

Cette saison, *Jean Barthet*, *génial Béarnais qui drape de fa*çon aussi extraordinaire les papiers hygiéniques (bientôt exposés à Zurich) que les soies imprimées, a pris la suite de Paulette, en plus de *Karl Lagerfeld*, *Sonia Rykiel*, *Emanuel Ungaro*, *Chloé*, *Bernard Perris*, *Daniel Hechter* et *André Courrèges*.

Il nous reçoit *en jeans qu'il* vient de reteindre bleu pervenche, en bras de chemise bleu ciel, un téléphone dans chaque main, sur fond sonore classique en sourdine. Des sparteries (formes) de chapeau remplissent le canapé ; une chûte de soie éclaire le bureau. Ses ateliers comprennent une *vingtaine d'ou*vrières dont plusieurs à l'extérieur. De ce petit *local de la rue* Tronchet sortent quelque quatre-vingts pièces par maison, souvent réalisées dans d'anciennes chapelleries près de Saint-Etienne. Barthet se fait plaisir avec ses chapeaux dont il *« lit les formes comme une partition de musique »* avec Ungaro, forçant les effets sous les projecteurs, ajoutant cependant quelques classiques... pour se dépasser.

Claude Saint-Cyr (1940).

UNION FRANÇAISE DES ARTS DU COSTUME

L'insolite l'inspire, comme ces jeunes filles aux cheveux ébouriffés vers l'avant, aux côtés lissés et courts, au front parfois battu d'une seule mèche. Ses matières varient selon les créateurs : des pailles fines ou rustiques, du jersey vif, des feutres blancs. Avec Montana, *« j'aime désosser et arrondir les angles »*, dit-il. Son turban parasol est un modèle du genre.

Neveu de Gilbert Orcel, modiste parisien en renom pendant la guerre, créateur du canotier de Danielle Darrieux, porté très en avant dans le film *Premier rendez-vous*, des turbans d'Arletty et des tambourins fleuris, *Jacques Pinturier* propose des chapeaux résolument actuels, sculptés, colorés à la bombe de peinture pour automobile *« puisqu'il n'y a plus de teinturiers spécialisés »*.

C'est tout fou ou ultra-fonctionnel. Il y a des casquettes, des cloches, de petite forme, emboîtantes que portent, adoucies de voilette, les sœurs des mariées qu'il coiffe. Au mariage de la princesse Astrid de Belgique, l'archiduchesse Isabelle était en sculpture de canevas de peintre noir à effet de cocotte en papier *sur le côté. Son morceau* de bravoure reprend, en moulage, la forme d'une fleur géante en paille cyclamen à porter droit, enfoncé jusqu'aux sourcils. C'est superbe.

La boutique *Tête-à-tête* s'est ouverte en avril, faubourg Saint-Honoré, en face de l'ancien hôpital Beaujon. Josette Desnus, collaboratrice de Paulette pendant vingt-cinq ans, est revenue à ce métier qui la passionne, après dix ans d'absence pour élever son fils. Elle s'est associée à quatre jeunes dans une boutique blanche à trois niveaux qu'on voit *parfaitement* de l'autobus pendant les embouteillages qui lui amènent des clientes. Elle a fait des chapeaux de la collection de printemps 1980 de *Louis Féraud*, qui a remporté le Dé d'or de la haute couture, ainsi que celle de *Pierre Balmain*. En prêt-à-porter de printemps, elle réalise pour *Robert Nelissen* des choux échevelés de petit volume, montés sur turbans très Hollywood des années 50, posés en *avant sur la tête, en pastels ten*dres ou blancs. Ses autres formes mettent en vedette les feutres de cavalier de La Nouvelle-Orléans et de petits melons en couleurs douces et féminines masqués de voilette noire comme les fleurs sur serre-tête en velours.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ Jean Barthet, 13, rue Tronchet, 75008 Paris. Tél. : 265-35-87. Jacques Pinturier, 10, rue Cambon, 75008 Paris. Tél. : 260-73-63. Josette Desnus, 183, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 359-39-89.

ELEVES

CINQ DE DEMAIN

FRANCK SORBIER, Sylvie Plumail, Martine Gendrot, Olivier Garcia, Sophie Sitbon... Cinq, piqués *au hasard dans l'écurie* Esmod. Sortis de l'école, ou en troisième année. Ils vendent des dessins, font des stages (bénévoles), travaillent dans des bureaux de style, chez des « commerciaux », chez Hermès...

Ils s'apprêtent à faire leur chemin dans la jungle du glamour. Cinq parmi des milliers. La vogue de la mode favorise les vocations. Elle donnera peut-être un métier à tous ces adolescents qui rêvent de voir les rues pleines de femmes à l'image de celles qui habitent leur imagination. Ils aiment les extravagances qui pimentent le spectacle des défilés, mais ils en ont marre de la coupure avec la rue.

MARTINE GENDROT : *« Il faut que la rue soit belle. Si les vêtements ne sont pas portables, ils ne servent à rien. »* SYLVIE PLUMAIL : *« J'aime voir les choses folles, mais je ne suis pas extravagante, je préfère le portable. Je voudrais que la rue soit gaie. »* FRANCK SORBIER : *« La rue, elle n'est pas à l'image de la mode, on y ressent la crise. Je viens de province et quand je suis arrivé, c'était le début des Halles. Le look sixties. Depuis, rien n'a marché aussi bien, ça s'est dégradé ; même en boîte ils s'habillent moins. Maintenant, c'est le retour aux années 70. »*

D'une manière générale, les années 70 ne les *« motivent »* pas. Elles sont trop proches, trop proches surtout d'une enfance encore faite de souvenirs prosaïques, qu'ils n'ont pas eu le temps d'embellir. En revanche, les années 40-50, pour eux, c'est la Belle Epoque : stars, pin-up, sophistication sexy des femmes tout en courbes, moulées, habillées près du corps, jupes serrées, tailles marquées. Ils fantasment sur le look Alaya.

Leur désir de mode est venu à l'époque où sont apparus les nouveaux créateurs. Pour eux, Chanel ou même Saint-Laurent sont des figures historiques, les dieux d'une légende. Leurs modèles, leurs pères, s'appellent Thierry Mügler, Jean-Paul Gaultier.

SYLVIE PLUMAIL : *« Ce que j'aime surtout, c'est l'esprit Gaultier, cette façon de tout métamorphoser, de mélanger les genres. Le détournement des valeurs vestimentaires. Le look, c'est affaire d'imagination. On s'habille pour s'amuser, pour la comédie des apparences multiples. »* SOPHIE SITBON : *« Plus ça va, plus la mode va devenir une façon de porter le vêtement plutôt que le vêtement lui-même. Il faut offrir des éléments que les gens puissent adapter à leur façon d'être. La panoplie, l'ensemble de tout ce qui va avec, c'est quelque chose de mort. »*

FRANCK SORBIER : *« La maille est la matière qui peut renouveler ce genre de silhouette. Elle permet de trouver plein de trucs, même dans le classique homme. Elle apporte du neuf. On n'invente pas dans les formes, elles reviennent régulièrement, par effet de réaction. On s'inspire de ce qui a existé. Le new look, c'était la tournure, le pantalon patte d'éléphant, les pyjamas de plage 1930. Mais il y a des recherches à faire avec les tissus. J'aime travailler les bases riches. »*

OLIVIER GARCIA : *« Les beaux tissus sont agréables à toucher, à travailler, à porter. Le cachemire, la vigogne, l'alpaga. Ce n'est pas tant qu'ils sont inusables, mais ils tombent bien. »*

SOPHIE SITBON : *« On mélange le classique et le plastique, on copie les imprimés des années 50, on voit aux Puces des rayonnes très belles. On revient aux basics et on travaille des formes simples. Il y a un net courant de simplicité — enfin, relatif... Mais on a envie d'un retour aux sources. »*

DESSIN DE MARTINE GENDROT

FRANCK SORBIER : *« Par réaction aux débordements récents, on revient au classique. Les lignes s'épurent. »*

SYLVIE PLUMAIL : *« L'extravagance, on peut en faire pour pas cher, mais trop peu de gens peuvent ou osent en porter. Le marché est trop restreint. »*

Ils disent que *« la mode c'est beau, c'est magique »*. Ils savent aussi que *« c'est un produit à vendre : beau, créatif, commercial »*.

MARTINE GENDROT : *« Le métier est dur. On doit être disponible, on doit se défendre, ne pas avoir peur de se remettre en question, avoir le courage de tenir. »*

SYLVIE PLUMAIL : *« La remise en question est obligatoire. Et il faut s'accrocher, tenir le coup pendant les moments creux. Quand même, l'avantage du métier est la spécialisation sans l'obligation de laisser tomber tout le reste. Au contraire, il faut ouvrir les yeux au musée, au cinéma, dans la rue, partout. »*

FRANCK SORBIER : *« Il faut être costaud. Tout dépend du talent, bien sûr, mais aussi des occasions, des opportunités. »*

SOPHIE SITBON : *« Tant qu'on n'a pas fait ses preuves, personne ne vous fait confiance. On trouve des petits boulots, mal payés, pas payés. J'ai eu la chance d'être sélectionnée pour un concours de jeunes créateurs organisé par les Japonais à Osaka. J'ai obtenu une médaille d'or. A partir de là, j'ai pu travailler. Sur le coup, ça ne donne rien, mais c'est une référence. »*

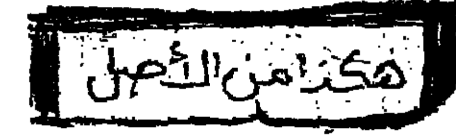
OLIVIER GARCIA : *« Il faut faire des sacrifices, être prêt à dépenser. Il faut avoir de quoi dépenser ou que les parents assurent. Les cours sont payants, les stages bénévoles, et si on veut un jour avoir sa griffe, il faut tellement d'argent, c'est terrible ! A longue échéance, j'ai intérêt à ne pas me cantonner dans le style, à tout apprendre, y compris le commercial, la publicité... C'est un métier où il faut se battre, se faire remarquer, se montrer. Si on est timide, mieux vaut abandonner. Quand on travaille chez une star, par exemple Mügler, tout tourne autour de lui, les gens se prennent pour un second Thierry, autant dire Dieu sur terre... Quand je suis arrivé chez Chantal Thomass pour lui montrer mes dessins, j'étais presque étonné qu'elle me parle ; pour moi, c'était Catherine Deneuve. La mode, c'est un milieu fermé, et, à l'école, on a trop tendance à nous forcer la main, à nous faire croire qu'on est des artistes. »*

Ils ne sont pas encore à l'âge de la mégalomanie. Ils apprennent les contraintes du métier. Un jour viendra le temps des révoltes contre les pères. Ils seront eux-mêmes, extrêmement eux-mêmes, c'est-à-dire mégalo-parano, artistes. Et ils feront la mode des années 90.

COLETTE GODARD.



DESSIN DE OLIVIER GARCIA



L'automne des champignons

Les « sauvages » sont parmi nous.

OUI l'automne, à nos désirs, ramène les champignons sauvages. Les seuls devant intéresser le gourmet, même si les chefs font leur profit des champignons de couche, moisissure pure sans intérêt. L'amateur se persuadera que, d'abord, la flore cryptogamique de l'Europe de l'Ouest compte deux cent cinquante espèces comestibles, dont trois seulement sont mortelles. Le docteur Ramain, dont on relira avec intérêt la *Mycogastronomie* (Jeanne Laffitte), avait déterminé près de cent goûts et plus encore de parfums différents.

Supportent-ils l'ail dont on les encombre à plaisir ? Jean Delaveyne estime justement que l'ail camoufle l'odeur « écologiste » des champignons sauvages. Pour le moins peut-on les faire sauter avec une gousse d'ail. Ou frotter d'une gousse épluchée piquée sur une fourchette les ustensiles de cuisson. Il utilise plutôt l'échalote grise, hachée finement, passée à l'eau courante dans un chinois puis pressée légèrement, ce qui lui ôte un peu d'âcreté.

En dehors des girolles et des cèpes (avec aussi les pleurotes, que l'on cultive à présent), les champignons sont, en ville, rarement triomphants aux cartes des restaurants. Voici le temps des bolets. Delaveyne les jette dans l'eau bouillante salée après nettoyage et essuyage, les égoutte à plat sans les rafraîchir. Il pratique de la même façon pour les girolles, les lactaires délicieux, la russule charbonnière. Il les cuisine de préférence à la graisse d'oie, dont l'arôme s'harmonise à celui, sylvestre, du produit.

Aller déguster en son *Camélia* (7, quai Georges-Clemenceau, à Bougival. Tél. 969-03-02) sa fricassée de champignons est un pèlerinage aux sources de la nature. Il a pu y mélanger jusqu'à dix-huit espèces (mais jamais moins de six), préparées puis ensuite mises en braisière et mouillées à hauteur de crème double et porto, aromatisées de carvi, coriandre, badiane, macis, sarriette, thym, romarin, citronnelle et d'un soupçon de cannelle (le tout enfermé dans un nouet) et mijotées trois heures.

Les cèpes peuvent être émincés, sautés à la graisse d'oie très chaude et complétés de cerneaux de noix, blanchis rapidement au lait, de dés d'ananas, de pommes fruits, que sais-je ? L'important, dit encore Delaveyne, est que les champignons cuisinés doivent encore sentir la forêt. Il le dit plaisamment : « *Le champignon sent « son arbre » ou « sa prairie », le foin, l'herbe.* »

Quant aux mousserons (le vrai, *Lyophyllum georgii*), on ne les lave point. On coupe la queue aux ciseaux à ras du chapeau et on les apprête en omelettes, en œufs brouillés, un délice !

Commencez le repas par l'étonnant saumon frais cuit par la glace et servi sur ce bloc de glace, avec une crêpe de semoule et une sauce au raifort ; goûtez les champignons de l'instant – fût-ce en confiture, mais oui, Delaveyne fait des confitures de champignons ! – et terminez par une charlotte aux poires (c'est aussi la saison) avec les petites madeleines tièdes. Proust eût aimé. Sacré Delaveyne !

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

A Paris...

LAPEROUSE
ou l'histoire à table

Le cœur de Paris bat sur les quais. Une photo de Nadar, effacée, montre au siècle dernier l'hôtel des comtes de Vruillevert devenu pour la première fois « café-restaurant ». Il allait devenir, vers 1850, Lapérouse.

Lapérouse (51, quai des Grands-Augustins, 6e, tél. : 326-68-04) a le vent en poupe avec un nouveau chef de qualité. Mais *ce décor d'autrefois, ces salons* historiques, méritent de retrouver, avec des plats d'aujourd'hui (*charlotte de saumon fumé crème* d'avocats, ravioli de homard aux truffes, etc.), les classiques de la *maison, le canard Colette, le poulet* Docteur (le fameux docteur Paul), le homard Babinsky (Ali-Bab). Et *puisque nous sommes à* la saison des champignons, notez le saumon aux morilles. Très belle *ronde des desserts, belle cave.* Aux déjeuners, un menu à 190 F, vin et service compris (sauf samedi), *auquel on peut faire* confiance.

PAUL ET FRANCE
ou un peu d'accent à table

Certes, Romano est né du côté d'Antibes et a gardé le bel accent de là-bas. Mais ne vous attendez pas à trouver le folklore à sa carte. Sa cuisine a de l'accent, tout simplement, du ragoût de lotte aux poireaux au filet de sole au basilic, de la barbue au beurre de poivron rouge à la terrine de rougets. Puis vous aimerez découvrir ses aiguillettes de canard au jus de truffes, le pigeon de ferme rôti, ou encore ce sauté de girolles au coulis de foie gras frais qui ennoblit les champignons de l'onctualité parfumée du Sud-Ouest. Bons desserts. Belle cave. Et c'est cet accent, vous dis-je, qui déride Bernard Pivot, venu en voisin se régaler chez Georges Romano. *Paul et France*, 27, avenue Niel (17e), tél. : 763-04-24.

CHEZ LE BARON
ou la bonne table au village

De tous les villages de Paris, celui de Belleville était autrefois le plus attachant, flanqué au nord de la butte de Chaumont. On y accédait, de Paris, par la barrière de la Chopinette et j'y songeais en montant vers la rue Manin, ignorée de trop de Parisiens d'aujourd'hui. *Les moulins de cette* butte, plus nombreux que ceux de Montmartre, sont bien oubliés. *Découvrez leur souvenir en même* temps que la cuisine d'Alain Chauveau (*Chez le baron*, 55, rue *Manin, 19e, tél. : 205-72-72*), soupière de rougets au pistou, fricassée de tête de veau en tortue, terrine de veau pistachée et sa confiture d'oignons en entrée, daube de bars aux calamars, papillote de saumon au gingembre confit, poulet fermier à la marjolaine avec les ravioli de truffes ou la côte de bœuf grillée à la moëlle, et ainsi jusqu'aux desserts bien avenants. Sourire d'Annie Chauveau, tout cela dans un cadre d'élégance et donnant sur les feuillages oubliés. Cela vaut le voyage bien court, croyez m'en !

... et sur la Côte

A MONTE-CARLO : *Dominique Le Stanc* (18, boulevard des Moulins, tél. : 50-63-37). C'est *tout neuf*, petit, merveilleusement décoré, genre boudoir, et d'accueil tout aimable. Et la cuisine du *jeune* Dominique (venu d'Alsace où ses parents l'ont élevé dans ce métier d'amour de la cuisine et *des produits de qualité*) tranche quelque peu sur le reste de la Principauté, où l'on mange bien *médiocrement, y compris chez les* étoilés (il n'est ici point de bons becs, en somme). Donc, Dominique *proposé trois menus (180 F,* 260 F et 340 F !) et une carte pleine de trouvailles, du foie gras *au naturel et maison à la tarte* feuilletée aux groseilles sur crème d'amandes. Belle carte des vins dont de superbes Alsace.

A SAINT-JEAN-CAP-FERRAT (où l'on ne peut oublier *la Voile d'or* et *les Hirondelles*, classiques du petit port si charmant), deux modestes haltes : *l'Abricot* (7, avenue Claude-Vignon (un sculpteur local et non le héros balzacien), tél. : *01-15-53*), *petit, charmant, de* cuisine simple et féminine, et, sur le port, *le Sloop* (tél. : 01-21-60). *Philippe Lacharmoise et Christiane*, venus d'ailleurs, proposent, outre la carte, un menu à 125 F fromage et dessert, *avantageux* et de bonne venue.

A NICE enfin, venu de sa Coulette d'Eze-Village, Gérard Ferri vient d'ouvrir *le Bistrot de la promenade* (7-9, promenade des Anglais, tél. : 81-63-48). Un menu pour le déjeuner à 140 F (fromage et dessert) et une carte des dîners où se trouvent les plats de son succès de « là-haut » : escalope de saumon cru à la julienne de courgettes, salade de homard crème de concombres, pot au feu de filet de veau en papillote, suprême de canard fermier au citron vert, etc.

Ainsi, l'automne de la Côte vous fera goûter ses nouveautés. Elles en valent la peine...

L. R.





Lu dans Le Monde.

Les Tables de la Semaine

La Mitidja

Un nouveau maghrébin dans un très joli cadre. Et une très bonne cuisine : le couscous roulé main accompagne les brochettes diverses, les tajines multiples. La bstella (pastilla) sur commande est digne des princes des sables. Débutez par les bricks (ou breikas ou boureks) feuilletés aériens à l'agneau au thon et œuf, à l'œuf, aux crevettes, au saumon. Notez le couscous Mitidja (agneau, brochette, merguez, boulette) à 85 F. Et si vous hésitez entre les douze ou quinze vins d'outre-Méditerranée, choisissez le thé à la menthe (non sucré surtout !). Ma note : 16/20.

● 22, passage des Panoramas. Tél. : 508-16-07.

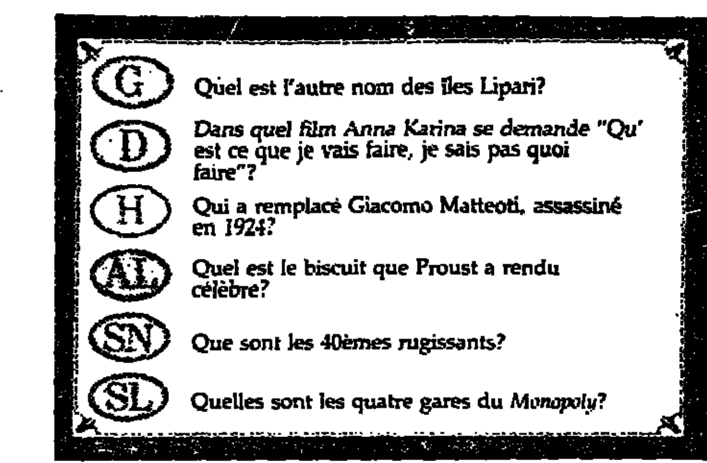
LA REYNIÈRE.

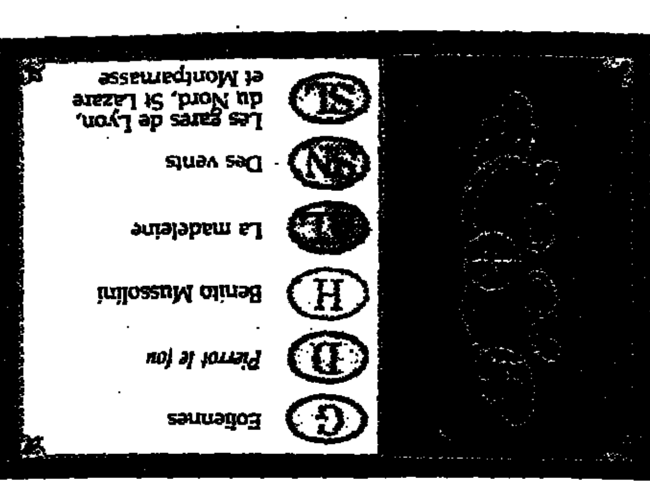
Ouvert le samedi
Fermé le dimanche et lundi



Nom Nelson, prénom Horatio

Qui savait ça ?





ILS n'utilisent ni l'ordinateur ni les écrans vidéo ; ils ne simulent aucun combat, aucune enquête, aucune carrière ; ils *tournent résolument* le dos à toutes les modes des dernières années en matière de jeux de société : et pourtant, après avoir fait *un malheur outre-Atlantique, ils* arrivent en France pour conquérir de nouveaux amateurs.

« Ils », ce sont les « jeux de connaissances » ; mais quelles connaissances ! Leur appellation anglo-saxonne de « *Trivia* Games » – littéralement jeux de fadaises – est plus explicite : l'astuce qui explique le succès de ces jeux a en effet consisté à abandonner délibérément toute prétention culturelle pour s'en tenir à des questions futiles et farfelues du genre : « Quelle star de cinéma est morte à quatorze ans en laissant un fils qui a aussi tourné des films ? »

Vous n'avez pas reconnu Rintintin ? Aucune importance, vous avez quelques autres milliers de questions pour vous rattraper. Oui, des milliers, car la seconde caractéristique de ces jeux est leur démesure. Pour rassurer ceux qui craignent d'épuiser en quelques parties toutes les possibilités de leur jeu, les éditeurs ont effectivement prévu une source quasi intarissable de questions. Non seulement les coffrets de base en contiennent un nombre impressionnant mais il est en plus possible d'acquérir par la suite de nouveaux questionnaires.

C'est au Canada qu'a été lancée cette nouvelle mode grâce à l'intuition de deux journalistes, Chris Haney, de *la Gazette de Montréal*, et Scott Abott, spécialiste des sports à l'Agence canadienne de presse, qui eurent l'idée en 1979 de Trivial Pursuit.

A la surprise générale, il allait faire des ravages : deux millions et demi d'exemplaires vendus au Canada, presque un million et demi aux États-Unis pour la seule année 1983 ; une enquête auprès des acheteurs américains a mis en lumière la clé de ce succès. *« Tout le monde y joue à la maison » ; « C'est une drogue, on veut voir le nombre d'idioties que l'on se surprend à savoir »*, etc. Ce qui a fait la fortune de Trivial Pursuit, c'est bien, au moment où sortaient des jeux de plus en plus compliqués et sérieux, de proposer un produit accessible à tous, amusant et sans prétention ; bref, de réinventer les principes de base du jeu de société.

Après la réussite de Trivial Pursuit, toute une famille de jeux s'inspirant des mêmes préceptes est née aux États-Unis. Outre Super Quizz 1 et Super Quizz 2, parrainés par le prolifique auteur Isaac Asimov, il est intéressant de remarquer que la plupart des autres sont présentés sous l'égide de grands titres d'hebdomadaires : *TV Guide*, le magazine de télévision au plus fort tirage de toute la presse américaine, propose un jeu dont toutes les questions ont rapport au petit écran ; *People Weekly*, autre grand magazine populaire, présente quant à lui un jeu sur les célébrités ; même *Time*, le plus important des magazines d'information, a son jeu reposant sur des questions d'actualité à la façon des cent questions des quizz de fin d'année du *Monde*.

Cette petite révolution n'a pas tardé à atteindre l'Hexagone, avec la sortie de trois nouveaux jeux : Excellence, Magistral et Remue-Méninges. Le public français, il est vrai, a toujours réservé un bon accueil aux jeux de connaissances.

Place aujourd'hui, avec les Trivia Games, à la culture gadget. Magistral, proposé par Habourdin International, reprend une formule éprouvée en se présentant sous le parrainage d'un prescripteur célèbre, en l'occurrence Pierre Bellemare. Cette caution, au moment de l'introduction du jeu dans « La grande corbeille », l'émission du même Pierre Bellemare sur Europe 1, assure la promotion de l'ensemble. Le fonds du jeu est constitué de dix mille questions, sans plateau sur lequel déplacer des pions.

Excellence, qui se présente comme *« le jeu des connaissances »* propose, au contraire, dans son coffret édité par Milton Bradley, un plateau de jeu, dont le thème est malheureusement complètement artificiel. Sous couvert d'un *« long voyage dans l'univers »*, les pions se déplacent d'une planète à une autre jusqu'à « Galaxia », la case finale. En chemin, les joueurs répondent à quelques-unes des deux mille questions dites générales ou spéciales. L'originalité principale de ce produit, par ailleurs bien conventionnel, réside dans l'existence de deux niveaux de questions, l'un pour les plus jeunes, l'autre pour les adolescents et les adultes, ce qui permet d'égaliser les chances. Ainsi aux premiers l'on peut demander la couleur du saphir, *« ce qui s'est passé en 1789 »* ou le plat commandé par Belle et le Clochard dans le restaurant italien ; les seconds sont interrogés sur le pluriel du mot ail, le nom propre le plus utilisé dans le monde ou le premier cosmonaute en orbite autour de la Terre (1).

Remue-Méninges, proposé par Miro Meccano, est, quant à lui, la version française de Trivial Pursuit. Règles et présentation sont reprises à l'identique, mais 80 % des six mille questions sont inédites par rapport à l'original. C'était, il est vrai, indispensable si l'on voulait éviter aux joueurs français des énigmes du genre : « Quelle est la seule équipe du championnat de football américain dont le casque ne porte aucune décoration ? » Agnès Montenay et Daniel Leclercq ont donc conçu l'essentiel des questionnaires portant sur les six catégories (géographie, divertissements, histoire, art et littérature, sciences et nature, sport et loisirs) en les adaptant à la France.

Pour le reste, le principe est simple mais efficace. Les joueurs déplacent leur pion sur le plateau de jeu et tentent d'arriver en premier sur la case centrale après avoir obtenu une bonne réponse dans la case « quartier général » de chaque catégorie. Les parties peuvent opposer des joueurs individuels ou des équipes, comme lors du lancement du jeu en France où les étudiants de sciences-po, en vrais professionnels de l'exercice, ont pris le meilleur sur leurs concurrents des écoles scientifiques et commerciales.

Si l'on constate, au fil des parties, la prédilection des auteurs pour Serge Gainsbourg et l'époque de *Salut les copains*, le sport automobile, Tintin et... *Play Boy*, le résultat d'ensemble est équilibré en dépit de quelques formulations maladroites, et les questions fusent dans tous les domaines. Si vous savez, par exemple, quelle est l'espérance de vie d'un cafard, l'émission au cours de laquelle Léon Zitrone s'est fait casser ses lunettes en direct, la boisson préférée du capitaine Haddock, ce que veut dire orang-outan ou qui est le compagnon de C3-PO, vous avez toutes vos chances (2). Sinon vous pouvez vous rattraper sur le réalisateur de *Citizen Kane*, le métal le plus lourd ou l'organisation à laquelle a succédé le KGB (3).

En fait, tout l'intérêt de ce jeu réside bien dans son cocktail de *connaissances dérisoires* et de questions plus classiques. Curieusement, les seuls à ne pas l'avoir compris semblent être les responsables de son lancement qui n'hésite pas dans leur plaquette de présentation à écrire que Remue-Méninges *« nous permet de confronter notre savoir d'homme du vingt et unième siècle »* ou *« nous donne la clé qui va permettre à chacun d'avancer vers une meilleure connaissance du monde, de soi et des autres »*. Le ridicule ne tuant plus, la seule menace sur la carrière de Remue-Méninges reste son prix prohibitif, 400 F. Pariant sur le succès, l'éditeur prépare déjà pour l'avenir de nouvelles séries de questions.

Il n'est pas le seul. D'autres jeux sont actuellement en préparation et attendent que les premiers lancements donnent des résultats encourageants. Des championnats du monde se sont déroulés aux États-Unis, qui devraient connaître des prolongements en Europe. Quant aux défenseurs de la culture de l'« honnête homme », qu'ils se consolent : grâce aux Trivia Games, une nouvelle option aux débouchés multiples pourra bientôt être créée au baccalauréat ; l'option jeux télévisés.

BERNARD SPITZ
ET SOPHIE COIGNARD.

(1) Les réponses étant respectivement le bleu, la Révolution française, des spaghettis ; et aulx, chang, Gagarine.

(2) Respectivement : quatre ans et demi, « Intervilles », le whisky, l'homme de la forêt, R2-D2.

(3) Respectivement : Orson Welles, le mercure, le NKVD.

